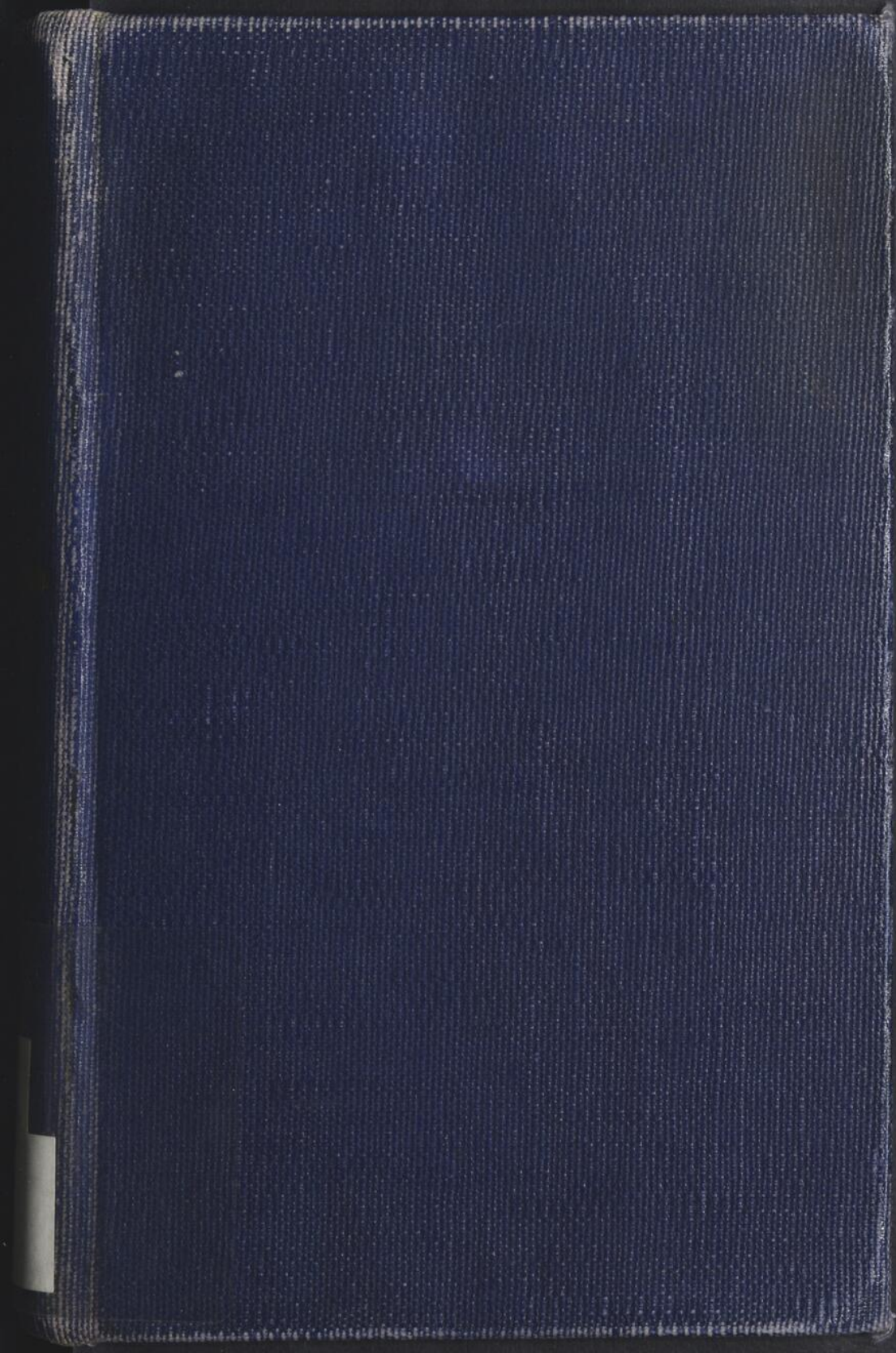
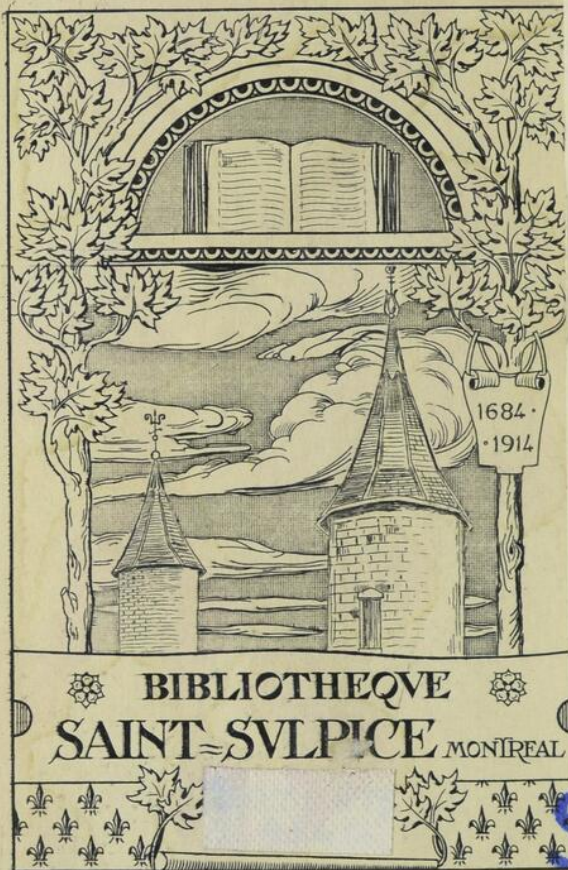
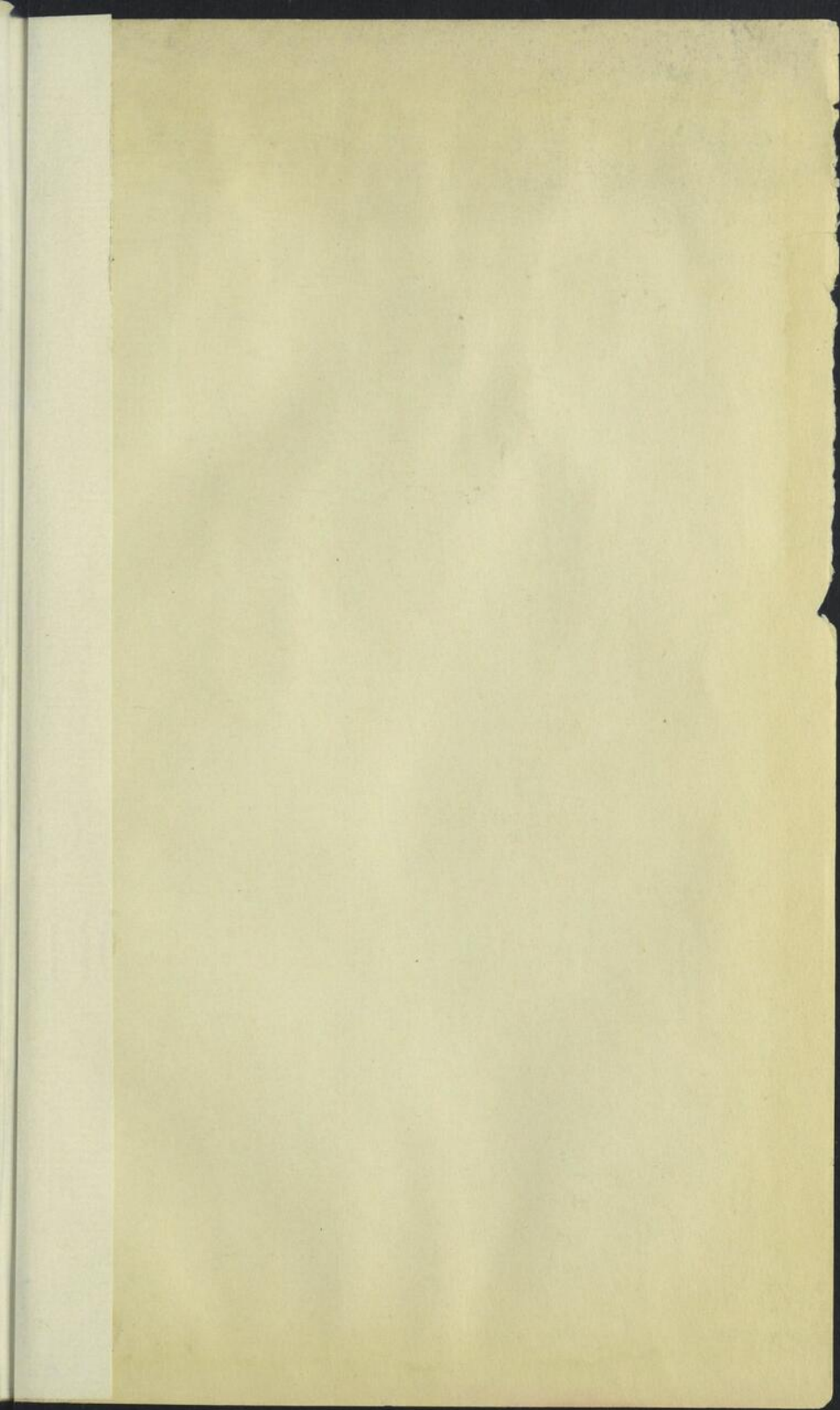
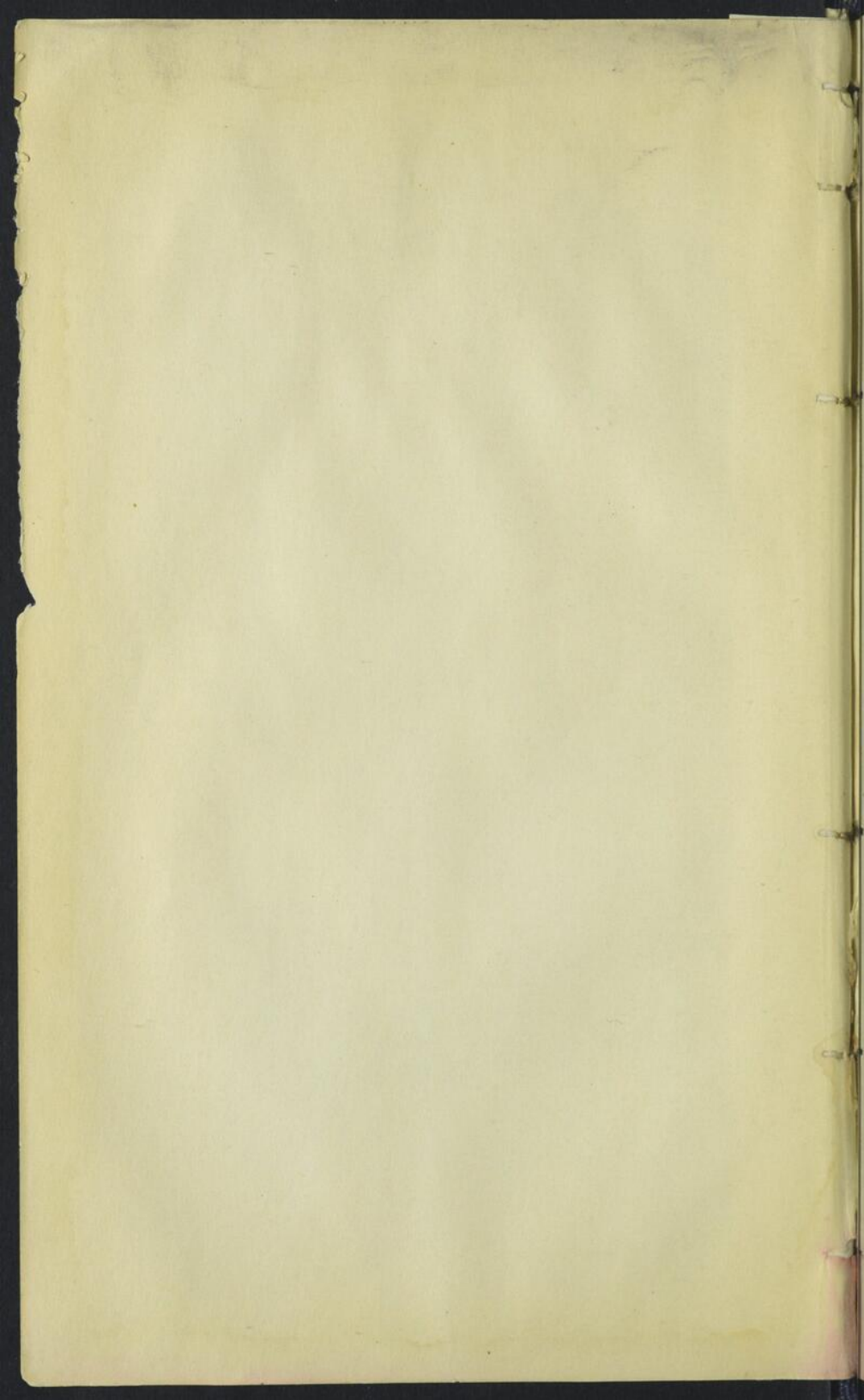
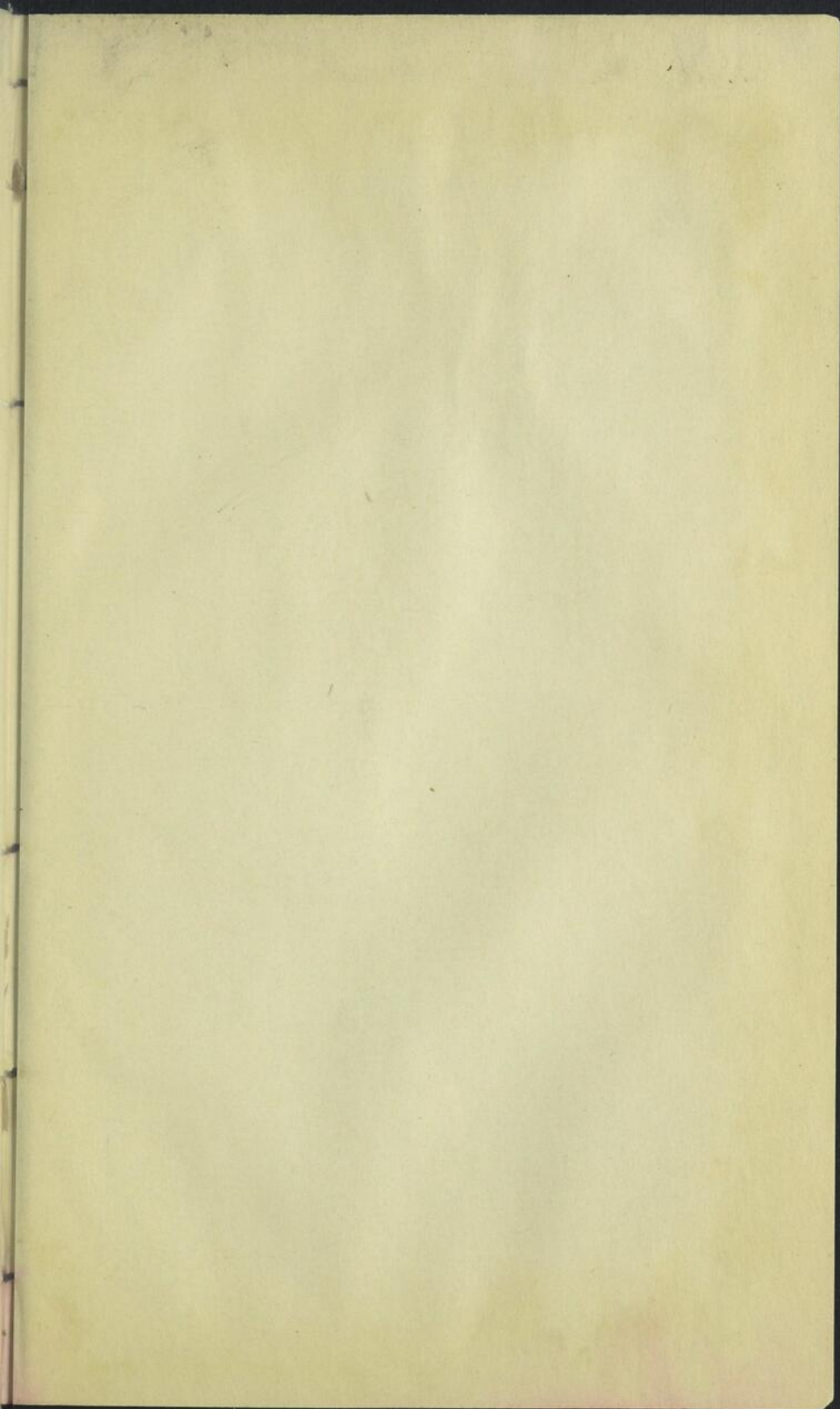












北

ANTOINE BERNARD, C. S. V.

DIPLOMÉ D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE
DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE PARIS

La Gaspésie au Soleil

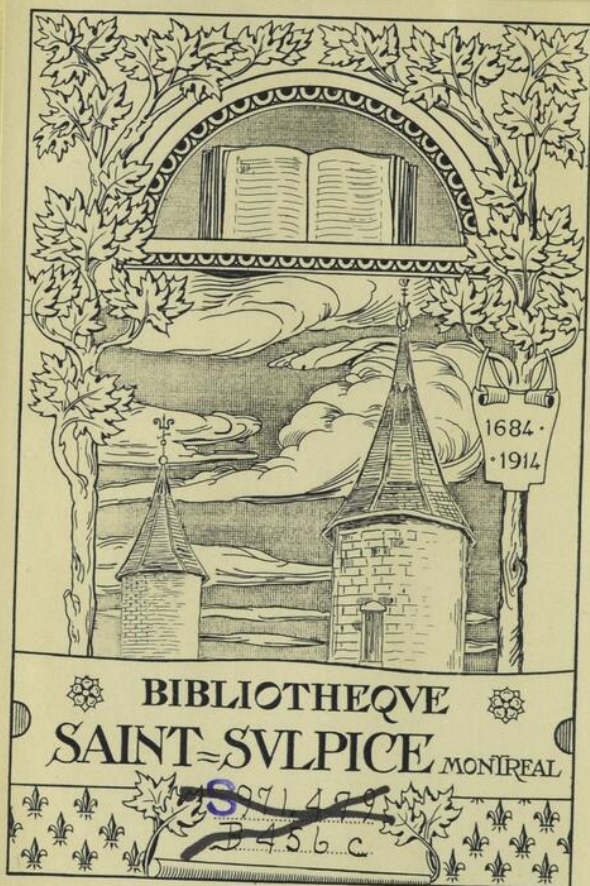


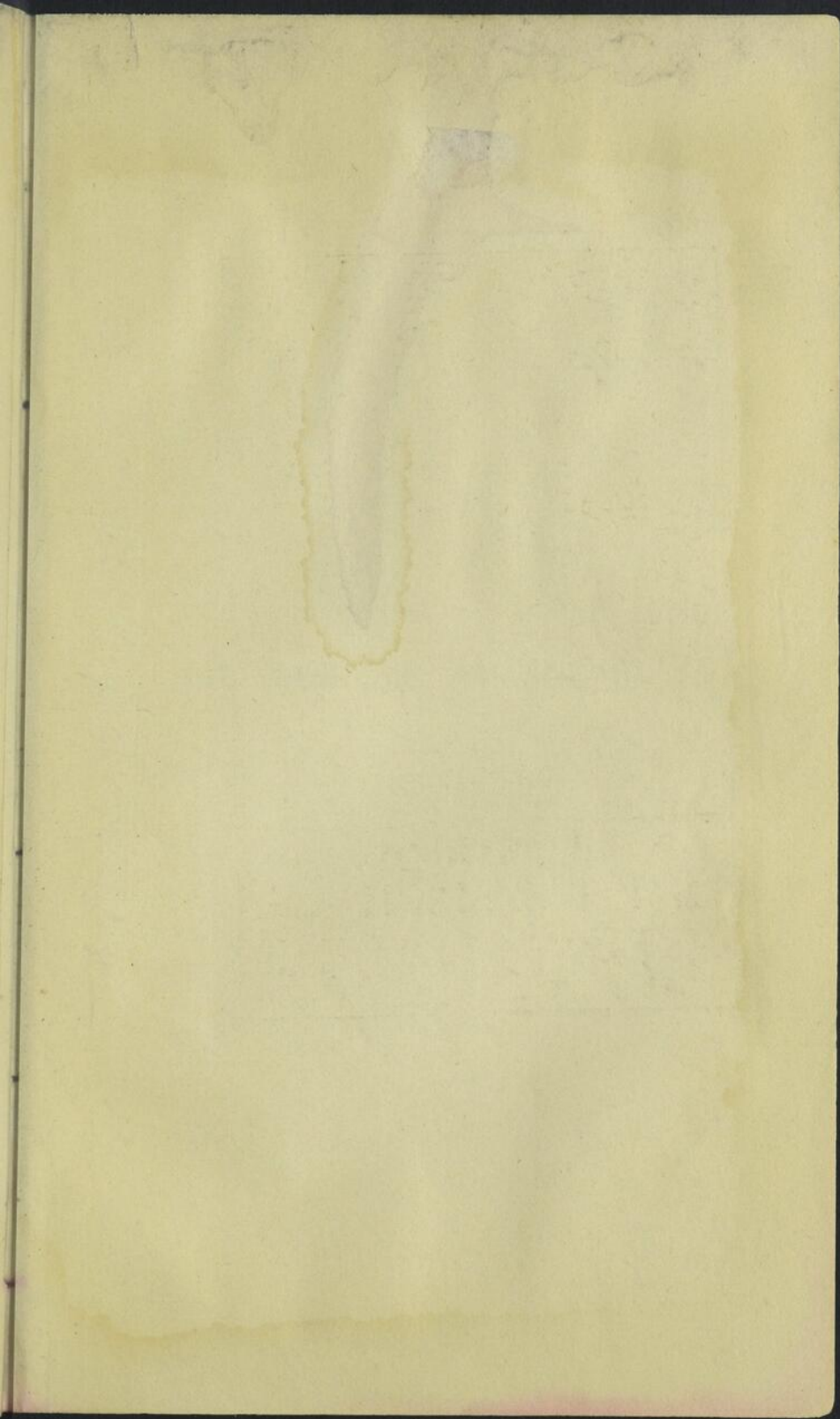
MONTREAL

LES CLERCS DE SAINT-VIAEUR, ÉDITEURS

2061, rue Saint-Dominique, 2061

1925





LIBRARY OF THE

ANTOINE BERNARD, C. S. V.

DIPLOMÉ D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE
DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE PARIS

La Gaspésie au Soleil



BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

MONTREAL

LES CLERCS DE SAINT-VIAEUR, ÉDITEURS

2061, rue Saint-Dominique, 2061

1925

Cum permissu Superiorum.

Outremont, die 10a februarii, 1925:

G. Dumas, c.s.v., Sup. prov.

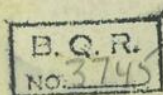
Imprimatur.

† GEORGES, Arch. coad. de Montréal,
le 16 février 1925.

RECEIVED
1919 FEB 16

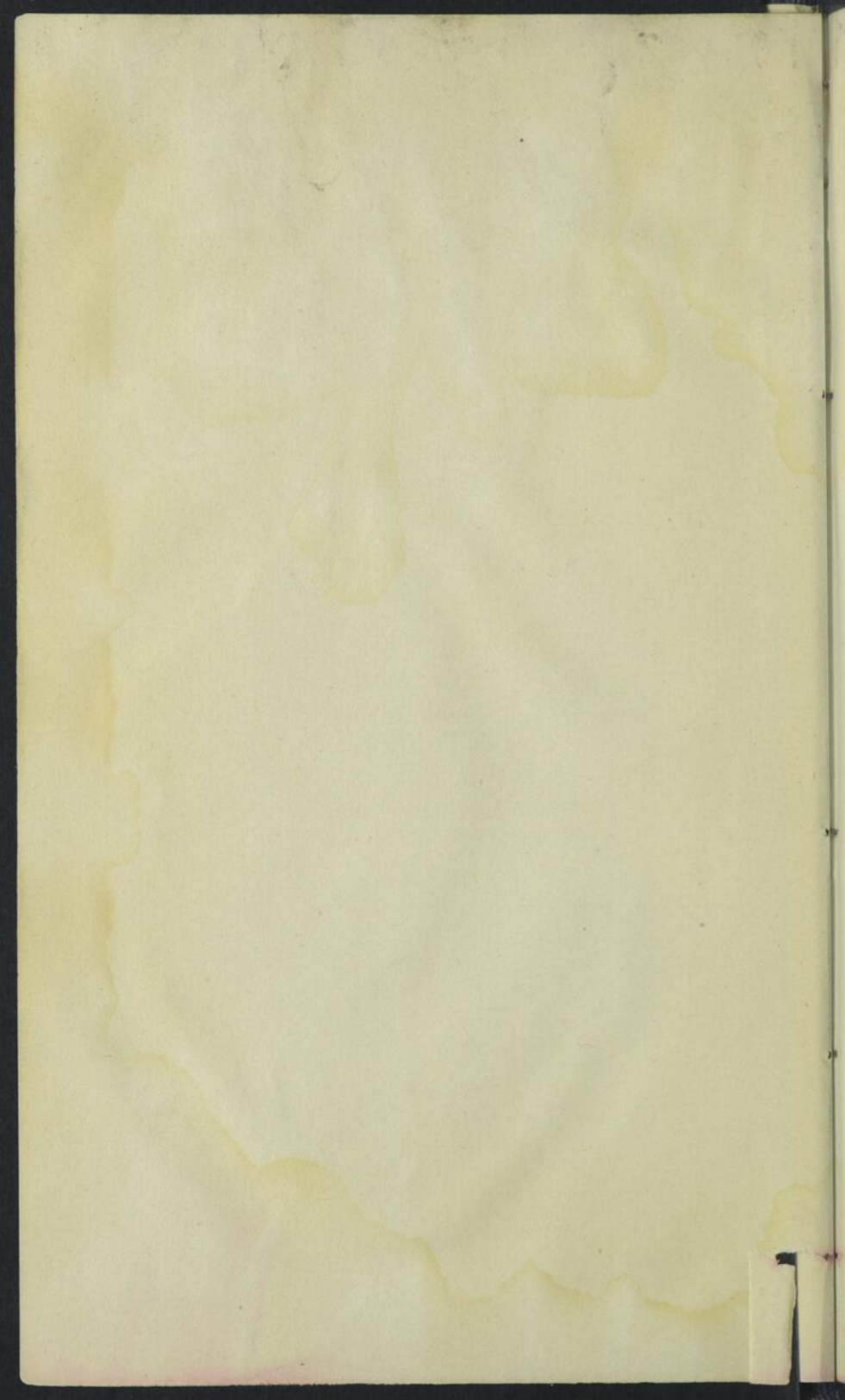
FC
2945
G3B47
15

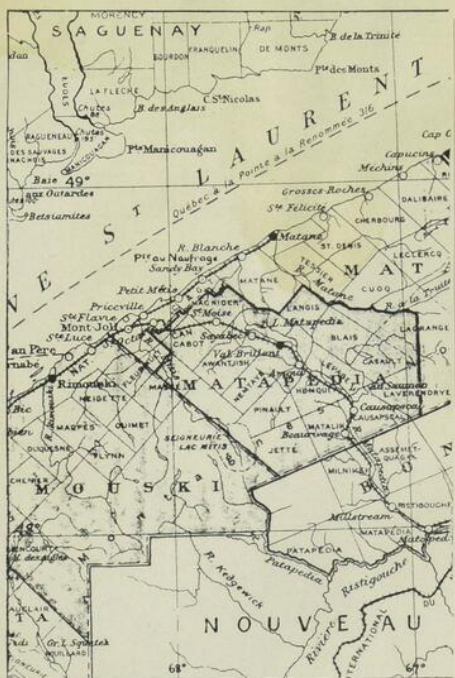
Droits réservés, Canada, 1925.



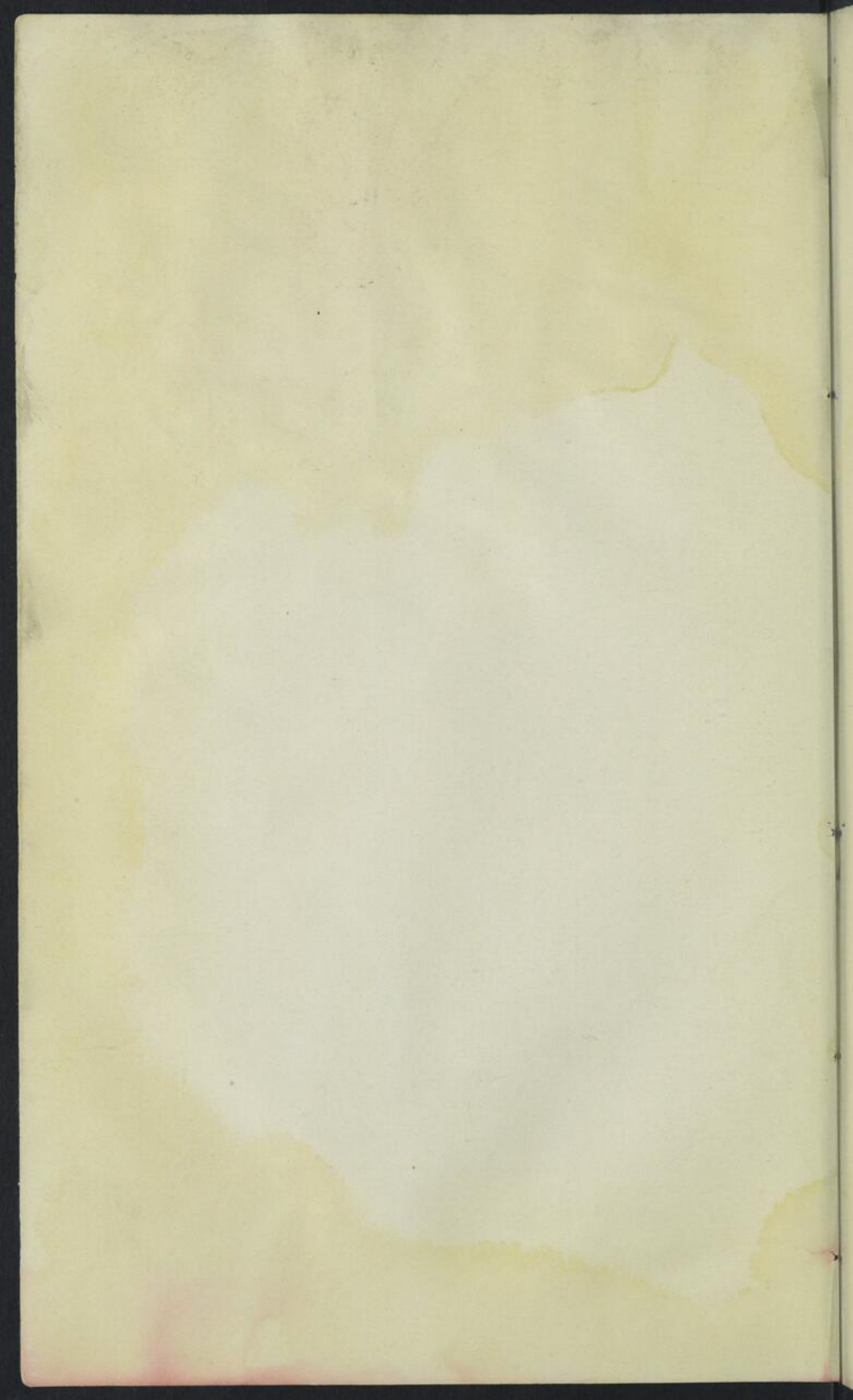
À LA MÉMOIRE DE MON PÈRE

À LA JEUNESSE
ACADIENNE ET CANADIENNE
ESPOIR DU CANADA FRANÇAIS





Le comté de Matapédia:
Limites actuelles (1925).



AVANT-PROPOS

DU NOMBRE des fugitifs acadiens qui, à l'automne de 1755, s'enfoncèrent dans les bois pour échapper à la rage homicide des soldats de Lawrence, se trouvait un certain Charles (dît Charlot) Bernard. Parti de Beaubassin, il réussit à traverser, au prix de fatigues et de souffrances inouïes, les soixante lieues de forêt glacée qui le séparaient de la rive sud de la baie des Chaleurs, et s'établit à l'endroit qui, gardant son nom, est devenu le village de Charlo, au Nouveau-Brunswick. L'auteur de ce livre salue avec émotion, dans ce courageux pionnier de la baie des Chaleurs, son trisaïeul¹.

A la suite de cet aveu difficile à placer en tête d'une étude historique que nous avons voulue objective, impersonnelle, qu'on nous permette une observation d'ordre général, mais où se mêle encore quelque souvenir personnel.

Des cent mille habitants de la Gaspésie, combien y en a-t-il qui connaissent, même superficiellement, ses quatre siècles d'histoire? Dans les centaines de petites

1. De Charlo, Charles Bernard passa à Carleton. Son frère Isaïe s'établit à Bonaventure.

écoles semées le long des routes qui encerclent la péninsule, de Matane à Matapédia et à Gaspé, qu'apprennent fillettes et garçons, de cette histoire, comme de la géographie, des beautés et ressources naturelles de leur petite patrie? L'auteur de ce livre les a fréquentées, ces écoles gaspésiennes où peinent de dévouées institutrices. A moins d'un changement au cours des vingt dernières années, il n'hésite pas à affirmer l'ignorance des enfants gaspésiens dans le domaine des choses de leur pays, ignorance due surtout à l'absence de tout ouvrage didactique sur la Gaspésie.

Et le citadin de Québec ou de Montréal, que sait-il de plus, en cette matière, que le bambin de là-bas? Il n'ignore pas, sans doute, qu'en bas de Québec, du côté de Rimouski ou de Chicoutimi—il ne se souvient pas au juste—vivent des pêcheurs de race. Ont-ils aussi des terres à cultiver? Parlent-ils français? Ont-ils une histoire à eux? Comme d'autres groupes français du Canada, ont-ils dû lutter pour conserver leur langue et leur foi catholique? Quelle est, actuellement, leur situation matérielle? Quelles sont leurs coutumes locales, leurs traditions, leurs aspirations? Quels liens les unissent à la famille acadienne, d'un côté, à la famille canadienne de l'autre?..... Autant de questions embarrassantes, même pour un Montréalais cultivé, s'il ne lui est pas arrivé de se payer une villégiature en Gaspésie.

Autant de questions qui hantaient notre esprit, naguère, sous le ciel brumeux de Paris. Invité, en effet,

à présenter à l'Université catholique de Paris une thèse historique qui intéressât à la fois la France et le Canada, nous hésitions, doutant du succès, tenté d'ailleurs par plusieurs sujets attirants. Entre-temps, le spectacle habituel, dans la salle de travail des Archives Nationales, d'un Georges Goyau, frêle de corps, mais puissant par la pensée et grand de coeur, penché sur les Origines religieuses du Canada, avivait notre sentiment de fierté nationale et notre désir de servir de quelque façon, dans notre faible mesure, la patrie absente.

La voix du cœur s'unit finalement aux invitations de bienveillants professeurs pour nous pousser à l'action et pour fixer le choix de notre sujet. M. Émile Lauvrière venait de publier son magistral ouvrage : *La Tragédie d'un Peuple*. Les conseils et l'encouragement de ce généreux ami du peuple acadien vainquirent nos derniers scrupules et nous acheminèrent vers une thèse qui s'apparente, par la matière traitée, aux deux oeuvres ci-haut mentionnées : thèse que les juges de l'Université catholique de Paris, en particulier MM. Henri Froidevaux, doyen de la Faculté des Lettres, professeur d'histoire moderne, et Gustave Gautherot, professeur d'histoire contemporaine, agréèrent avec bonté. Reprise et complétée au Canada, cette oeuvre d'une année revêt aujourd'hui la forme d'un livre tendant à prouver l'existence, au cours de quatre siècles, d'une Gaspésie à peu près inconnue, plongée dans sa léthargie, mais toujours vivante, d'une Gaspésie qui,

s'éveillant à demi, vit, en 1755, son sort se lier providentiellement au sort de quelques fuyards, fils de Français.....

Chassés de leurs terres et de leur pays par la basse perfidie d'un voisin rapace, des milliers d'Acadiens—M. Lauvrière nous le raconte avec émotion—ont traîné leurs pas sur toutes les ronces du monde, pour succomber enfin de douleur et de misère loin de leur belle patrie. Quelques-uns pourtant, flairant le danger qui les menaçait, avaient échappé à la déportation par une fuite précipitée. La Gaspésie recueillit ces malheureux. Ils s'implantèrent dans ce coin de terre canadienne, ils réclamèrent du vainqueur le droit d'y vivre de leur travail, en sujets soumis. Et, l'obscur héroïsme des mères acadiennes aidant, la vieille péninsule de Cartier, dès le commencement du dix-neuvième siècle, se dressa aux avant-postes du Québec comme une forteresse française destinée à arrêter la marche menaçante des bataillons anglais déjà solidement établis sur les magnifiques domaines volés aux Acadiens.

Il n'était pas indifférent que la Gaspésie devînt terre française ou anglaise. Commandant l'entrée du fleuve Saint-Laurent—ce véritable "chemin qui marche" de l'est canadien—, n'est-elle pas le point de liaison entre le Québec et les provinces du Golfe? Si les Anglais, en y déversant, vers 1780, des flots de "loyalistes" américains, avaient réussi à déloger ou à noyer l'élément acadien qui les y avait précédés de vingt ans,

tout le territoire du golfe Saint-Laurent s'anglicisait à fond, les Canadiens français se voyaient refoulés vers les centres de Québec et de Montréal. Heureusement, la ténacité acadienne eut raison, en cette circonstance, de la fourberie anglo-saxonne. En peu d'années, par sa vitalité intense, fruit de sa profonde vie religieuse, la race martyre dressa, en face d'une Nouvelle-Écosse longtemps fanatique, le mur d'une Gaspésie française et catholique bientôt soudée aux vieilles paroisses canadiennes du fleuve Saint-Laurent par les unions matrimoniales et par les relations de commerce.

Malgré l'intérêt évident qu'offre l'histoire de cette sentinelle avancée de la foi catholique et de la civilisation française au Canada, la Gaspésie attend encore son Hérodote. Quelques monographies, d'anciens récits de voyages, une mention dans les ouvrages d'histoire générale du Canada ou de l'Acadie : voilà, au total, la maigre part dont elle a dû se contenter jusqu'ici, dont souffrent en particulier les petits écoliers gaspésiens. Aux yeux des florissantes régions de Montréal et de Québec, la péninsule de Cartier fait figure de parente pauvre. N'est-il pas temps qu'elle sorte de l'ombre pour prendre, au soleil canadien, une place honorable bien méritée?

Puisse notre étude¹, que nous avons essayé de rendre exacte et complète dans les faits, claire dans

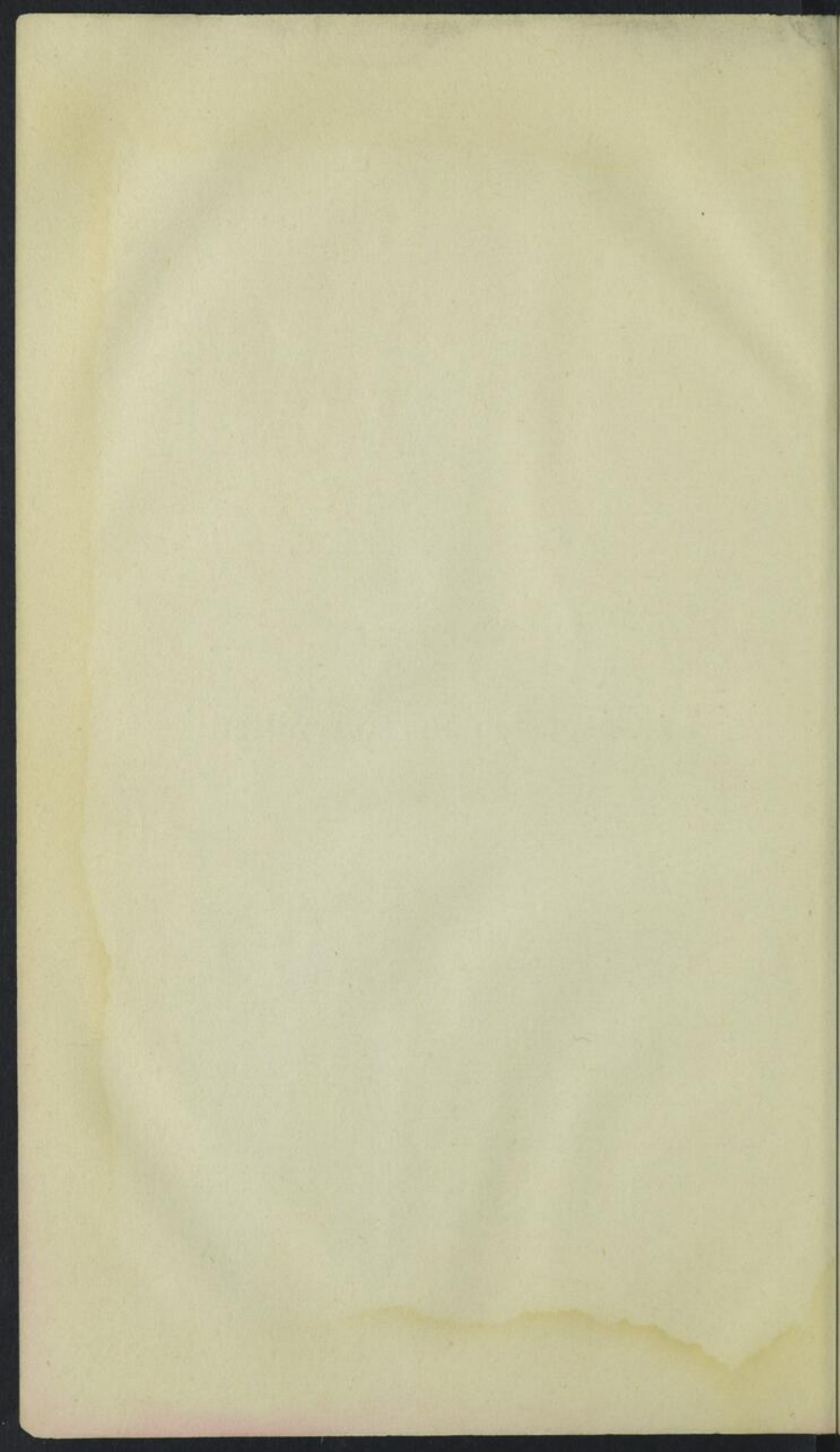
1. Nous possédons au Canada les deux extrémités de la chaîne historique : la vaste synthèse et les monographies de paroisses. L'heure n'est-elle pas venue d'y ajouter l'anneau central : l'histoire régionale canadienne?

l'exposition, concluante dans la leçon qui s'en dégage, hâter d'un jour la réalisation de ce voeu! Ce sera la meilleure récompense d'un effort que nous avons accompli joyeusement, dans l'amour du Christ, de la France chrétienne et du Canada français, uniquement préoccupé de cette vérité historique que nous a appris à aimer et à rechercher un maître, disciple de Fustel de Coulanges, dont le savoir égale l'exquise bonté. Veuillez M. Henri Froidevaux, que rien de ce qui est canadien ne laisse indifférent, trouver ici l'expression de notre respectueuse et vive reconnaissance.

A. B.

PREMIÈRE PARTIE

La Gaspésie dans son milieu



CHAPITRE I

La Gaspésie dans son milieu géographique⁽¹⁾.

LA GASPÉSIE est une péninsule de forme grossièrement elliptique qui, du sud-ouest au nord-est, s'avance dans le golfe Saint-Laurent sur une longueur d'environ 175 milles (distance des lacs Métis au cap Gaspé), à l'extrémité sud-est de la vieille province française de Québec. Sa plus grande largeur (de la pointe Bonaventure à Mont-Louis) ne dépasse pas 90 milles. Elle est située par $64^{\circ} 22'$ et $67^{\circ} 42'$ de longitude ouest, $47^{\circ} 49'$ et $49^{\circ} 15'$ de latitude nord : c'est la latitude de la Bretagne.

Elle est baignée au nord et à l'est par le fleuve et le golfe Saint-Laurent, au sud par la baie des Chaleurs et l'estuaire de la rivière Ristigouche, offrant ainsi une ligne de côtes d'environ quatre cents milles, d'un aspect très varié et souvent d'un pittoresque et d'une grandeur remarquables.

Le travail d'érosion du fleuve Saint-Laurent, au nord, et les remous des courants du golfe, à l'est, ont modelé de diverses façons les rivages de la Gaspésie.

1. Certaines pages des deux premiers chapitres de ce livre pourront sembler arides au lecteur que la géographie ou la géologie n'intéresse pas. Disciple docile et convaincu, nous avons pourtant dû asseoir sur cette base notre étude historique.

Pendant que la rive gauche du fleuve Saint-Laurent s'infléchit, s'allonge de Tadoussac jusqu'au détroit de Belle-Isle, haute, creusée de criques, hérissée de promontoires d'où jaillissent les cascades, la rive droite, moitié plus courte, décrit, de la Rivière-du-Loup au Cap Gaspé, une courbe régulière le long de laquelle les courants ont rasé les pointes et ensablé les baies : c'est la côte nord de la Gaspésie.

Le cap Gaspé marque l'extrémité nord d'un immense demi-cercle qui longe le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, et qui se continue jusqu'au cap Nord dans l'île du Cap-Breton. Les courants venus du détroit de Belle-Isle, du détroit de Cabot et du fleuve lui-même, ont rongé de leurs remous tous ces rivages. La côte gaspésienne, de Percé à Paspébiac, porte les traces d'une lutte incessante entre la vague et le rocher.

Quant aux rivages de la baie des Chaleurs, de Paspébiac à la pointe de Meguasha, ils se dessinent en lignes mollement sinueuses le long de cette baie peu profonde (moins de trois cents pieds) qui s'étend en longueur de la pointe de Meguasha à la pointe au Maquereau (soixante-quinze milles), et qui atteint parfois vingt-cinq milles de largeur.

Il est difficile d'assigner à la Gaspésie des frontières occidentales. La rivière Matapédia et sa vallée semblent d'abord la circoncrire, avec la rivière Blanche sur le versant nord. Pourtant, un peu plus à l'ouest, un des affluents de la rivière Ristigouche, la Matapédia, descend des hauteurs où un chapelet de lacs

alimente la rivière Métis qui coule vers le Saint-Laurent. Plus à l'ouest encore, les rivières Rimouski, au nord, et Kedgewick, autre affluent de la Ristigouche, au sud, lui composent une troisième limite.

En fait, il n'y a pas ici individualité géographique bien nette. La Gaspésie est l'aboutissement de la pénéplaine constituée par les plis, rasés jusqu'aux racines, des monts Alleghanys ou Appalaches, chaîne de montagnes d'âge primaire qui longe l'Atlantique depuis l'Alabama jusqu'à l'État de New-York, pour se prolonger ensuite, sous les noms de montagnes Blanches, montagnes Vertes, monts Notre-Dame, jusqu'en territoire canadien et jusque dans l'île de Terre-Neuve. Les lacs, le régime des cours d'eau, le relief de la péninsule gaspésienne en sont les preuves.

Les monts Notre-Dame, après avoir séparé le bassin des rivières Trois-Pistoles, Rimouski, Métis, au nord, du bassin des rivières Saint-Jean et Ristigouche, au sud, se rapprochent du fleuve Saint-Laurent, contourment, à faible altitude, le lac Matapédia, puis, devenus les monts Shickshock (*monts rocheux*) aux puissantes masses, ils piquent vers l'est, à une distance de douze à vingt milles du fleuve, et partagent la Gaspésie en deux versants d'inégale profondeur¹. Sous le nom

1. Une légère bifurcation de la chaîne des monts Notre-Dame se produit à l'est du lac Matapédia, formant le *Plateau de la Gaspésie* converti en parc national par le gouvernement provincial. Cette seconde chaîne décrit ensuite une courbe dont les ramifications se prolongent jusqu'à Carleton et jusqu'à Bonaventure, sous la forme de monts accolés bout à bout dans le sens de la longueur de la chaîne.

assez impropre de *monts de la Table*—seul le mont Albert présente un sommet plat comme une table—ils atteignent 4,000 pieds d'altitude, aux sources de la rivière Sainte-Anne, s'insinuent ensuite entre les rivières Madeleine, au nord, York et Dartmouth, au sud, pour s'abaisser graduellement en *terrasses*, et se perdre enfin dans le golfe avec le cap Gaspé, fantastique navire dont la dunette atteint 1,500 pieds de hauteur et dont la proue domine encore de 365 pieds l'océan.

La Gaspésie, dans son ensemble, offre l'aspect d'une vaste pyramide elliptique à quatre étages et à versants d'inégale inclinaison. Sur un socle schisteux d'âge silurien et dévonien, une étroite bande côtière de faible élévation (moins de cent pieds) l'encercle aux trois quarts depuis Matapédia, Paspébiac et Gaspé jusqu'à Métis. Une deuxième lisière, faite de collines de cinq cents à mille pieds de hauteur, étroite au nord, large de dix à trente milles au sud et à l'est (surtout en arrière de Percé), l'entoure en entier de ses vallonements, en passant par la vallée de la Matapédia. Un massif central d'au moins mille pieds d'altitude¹, doucement incliné vers le sud, assez abrupt au nord, forme le troisième étage que dominant, à proximité du fleuve Saint-Laurent, les crêtes rugueuses des Shickshock: les monts Bayfield (3471 pieds), Logan (3,708 pieds), Albert (3560 pieds), Jacques-Cartier (4,350 pieds). ²

1. C'est au centre de ce massif, à une élévation moyenne de 1,500 pieds, que se trouve le Plateau de la Gaspésie.

Par son littoral plus que par ses montagnes, la péninsule ressemble aux côtes anglaises de Cornouailles et aux côtes françaises de Bretagne, elles aussi découpées par une infinité d'estuaires, d'anses sablonneuses et de criques, entre les pointes des rochers granitiques. Mais tandis que ces dernières, bien que situées par 48° et 50° de latitude nord, jouissent d'un hiver doux, sans neige en Bretagne, réchauffées qu'elles sont par les courants venus des tropiques, la Gaspésie partage le sort du Canada oriental mal abrité contre les influences océaniques (défavorables à cause des courants polaires), et situé au fond du couloir de la baie d'Hudson qui débouche dans les mers glaciales : le climat y est excessif.

Les extrêmes absolus donnent à Gaspé -42° et 98° F. (-41° et 37° centigrades). Les isothermes pour l'année entière placent la Gaspésie centrale au niveau de la région méridionale du lac Saint-Jean, du Sault-Sainte-Marie, du Haut-Missouri et d'Edmonton, avec une température moyenne de $37^{\circ} 5'$ F. Les comtés de Matane, de Rimouski, et le nord du comté de Gaspé, plus ouverts aux vents du fleuve, n'atteignent qu'à 35° (température moyenne de Winnipeg et de Régina). La partie est de la baie des Chaleurs,

2. On lit dans le *Bulletin de la Société de Géographie de Québec* : "A l'exception des Torngats du Labrador, dont plusieurs pics dépassent 6,000 pieds, la plus haute montagne de la partie du Canada située à l'est des Rocheuses est le mont de la Table, dont l'altitude est de 4,350 pieds. Son nom vient d'être changé et la Commission de Géologie a approuvé celui de *mont Jacques-Cartier*....." (Livraison de sept.-oct. 1924, p. 240.)

de Maria à Paspébiac, mieux protégée contre les vents du nord, jouit de la température moyenne de la région de Québec (40°, aussi température moyenne de Calgary.—Température moyenne de Saint-Jean, N.B., Montréal, Ottawa: 42.5° environ).

Les isothermes pour la saison d'été indiquent 70° pour Montréal, 65° pour Trois-Rivières et Québec, 60° pour l'ensemble de la Gaspésie, avec une différence assez notable entre le nord et le sud de la péninsule, en faveur du littoral de la baie des Chaleurs. Voici d'ailleurs un tableau comparatif de la température moyenne de quelques points du Canada et de l'Europe, pour chaque saison de l'année :

	Printemps.	Été.	Automne.	Hiver.	Année.
Carleton	48° 1'	62° 7'	39° 3'	15° 5'	35° 93'
New-Carlisle	48° 2'	64° 7'	43° 2'	16° 9'	40° 70'
Gaspé	29° 7'	55° 6'	39° 3'	13° 4'	34° 50'
Rimouski	42° 7'	54° 7'	38° 3'	14° 2'	34° 72'
Québec	49° 1'	62° 2'	27° 5'	16° 3'	38° 78'
Montréal	54° 9'	65° 5'	30° 2'	21° 5'	43° 02'
Londres	47° 6'	61° 0'	50° 7'	39° 2'	49° 60'
Paris	50° 6'	64° 5'	52° 2'	37° 8'	51° 30' ¹

En résumé, le climat de la Gaspésie, tout en restant excessif, subit l'influence modératrice de l'océan. Les étés y sont généralement moins chauds qu'à Québec, les hivers souvent moins froids. Deux ou trois fois depuis 1855, un pont de glace s'est formé sur la baie des Chaleurs, de la pointe Bonaventure à Bathurst, N.B. D'ordinaire, ce pont n'existe qu'entre la

1. Ces chiffres sont empruntés à la plaquette de M. Alfred Pelland: *La Gaspésie*, au Ministère de la Colonisation, Québec, 1914 (p. 88).

pointe Meguasha et Dalhousie, N.B., à l'embouchure de la rivière Ristigouche¹.

Les précipitations sont abondantes par toute la Gaspésie, surtout sur la côte sud, de Percé à Matapédia (de 40" à 45"). Le vent du golfe y amène une forte quantité de neige, en particulier dans la vallée de la Matapédia et le comté de Matane (120" à Matapédia, Matane et Sainte-Anne des Monts, 90" à Percé, Edmundston, N.B., Québec et Montréal, de 30" à 60" dans la Nouvelle-Écosse et le sud du Nouveau-Brunswick. Mais ce vent du nord-est, si désagréable dans la vallée du Saint-Laurent, est à peu près inconnu dans la baie des Chaleurs que protège une épaisse muraille de montagnes.

Le climat excessif de la Gaspésie est loin d'être défavorable à la végétation et à l'homme. L'hiver, sec et piquant, est sain, hygiénique. Les plus grands froids et les fortes *bordées* de neige arrivent généralement en février. Les chaleurs estivales ne durent pas assez pour provoquer des troubles dans l'organisme, et suffisent pour mûrir de belles moissons. Les Gaspésiens sont d'un tempérament sec et robuste: "pétris dans le phosphore, la soude et l'iode"², ils puisent dans les conditions du climat et le voisinage de la mer, la santé, l'énergie tenace, une belle humeur que nuance cette ombre de mélancolie commune à tous les peuples marins.

1. Le 11 décembre 1923, dans l'anse de Maria, un steamer prenait un chargement de bois dans une mer libre de tout glaçon.

2. Emile Miller, *Terres et Peuples du Canada*, p. 88.

* * *

Les monts Shickshock ou Notre-Dame alimentent de nombreuses rivières qui coulent à vive allure vers le fleuve Saint-Laurent, au nord, ou vers la baie des Chaleurs, le golfe Saint-Laurent et la baie de Gaspé, au sud et à l'est. Mais, différant en cela de la région des Laurentides où chaque dépression du sol forme le bassin d'un lac, la Gaspésie ne renferme que peu de lacs—une vingtaine au plus—et qui n'ont guère d'étendue. Le plus considérable, le lac Matapédia, mesure quinze milles de longueur et une largeur moyenne de trois milles. La plupart des rivières ont un cours difficile et capricieux; toutes sont remarquables par la limpidité et la fraîcheur de leurs eaux.

Les plus importantes du versant nord sont les rivières: *Métis*, alimentée par deux lacs, dont les chutes, à cinq milles de son embouchure, se précipitent d'une hauteur de 150 pieds; *Matane*, navigable en canot sur une distance de 44 milles; *Sainte-Anne-des-Monts*, qui puise ses eaux dans le lac Sainte-Anne, à 1,500 pieds d'altitude; ce lac, très profond, a quatre milles de longueur et un demi mille de largeur; une chute de 60 pieds se trouve à dix milles en amont de la branche sud de cette rivière; comme la rivière du Cap-Chat, sa voisine à l'ouest, elle coule au fond d'un canyon dont les murailles granitiques se dressent à une hauteur de 3,000 pieds; un peu plus à l'est, la rivière *Madeleine*, principal affluent du fleuve Saint-

Laurent en bas de Rimouski. Cette rivière, qui reçoit les eaux du mont Albert, serpente capricieusement sur un parcours de 86 milles lorsqu'il n'y a que 37 milles entre sa source la plus éloignée et son embouchure. Sa largeur varie entre 60 et 150 pieds. A sept milles et demi de son embouchure se trouve la *Grande Chute*, saut à pic de 62 pieds de hauteur qui commence une suite de rapides se terminant au *Petit Saut* de 12 pieds de hauteur. L'estuaire de la rivière Madeleine forme l'un des trois hâvres de refuge qu'offre la rude côte septentrionale de la Gaspésie (les deux autres se trouvent à l'embouchure des rivières Sainte-Anne-des-Monts et Mont-Louis).

Sur le versant méridional, les tributaires de la baie des Chaleurs sont souvent plus considérables encore. On y trouve les rivières : *Patapédia*, affluent de la Ristigouche et limite sud-ouest de la péninsule; *Matapédia*, déversoir du lac du même nom, qui, après un cours d'une soixantaine de milles, va aussi se réunir à la Ristigouche avant d'atteindre le baie; *Nouvelle*, 55 milles, et sa petite voisine, l'*Escuménac*; *Grand Cascapédia* et *Petit Cascapédia*, magnifiques rivières au courant uniformément rapide, qui coulent parallèlement sur des distances de 78 et 76 milles. La première sort du lac Cascapédia, lui-même alimenté par une petite rivière qui a sa source dans les monts Shickshock, à une trentaine de milles au nord-ouest. Cette grande Cascapédia atteint une largeur de 1,500 pieds à son embouchure; *Bonaven-*

ture¹, belle rivière de 70 milles de cours, qui se déverse dans la baie des Chaleurs par un chenal d'une centaine de pieds de largeur, entre deux longs bancs de gravier que précède un bassin d'environ un mille carré garni d'ilôts; *Grand Pabos* et *Petit Pabos*, rivières rapides et d'un fort débit.

Vers l'est et la baie de Gaspé coulent les rivières : *Saint-Jean* ou *Douglastown*, qui se jette dans un petit hâvre de trois milles d'étendue, après un cours de soixante-dix milles brisé par une chute de 70 pieds; *York*, dont l'estuaire se confond avec le bassin de Gaspé, navigable pour les gros navires jusqu'à un mille de son embouchure, pour les goélettes jusqu'à cinq milles, et que l'on peut remonter en canot jusqu'à sa source, sur un parcours de cent milles. La marée s'y fait sentir jusqu'à une distance de sept milles. A 80 milles de la baie de Gaspé et à 1,500 pieds d'altitude, deux lacs, dont l'un mesure quatre milles carrés, régularisent son cours. Enfin, la rivière *Dartmouth*, qui, après un cours de 50 milles, se disperse entre une vingtaine d'ilots dont l'étendue varie de un à vingt acres.

Toutes ces rivières cristallines fourmillent de truites et de saumons. A cet égard, les rivières Cascapédia, Nouvelle, Saint-Jean, Dartmouth, Madeleine, jouissent d'une renommée déjà ancienne, consacrée par les fréquentes visites des gouverneurs anglais. Il en est plusieurs—telles les rivières Saint-

1. En langue micmaque: *Ouagamette*, "eau claire".

Jean et Port-Daniel—dont l'embouchure est protégée, du côté de la mer, par un banc de sable en forme de croissant qui encercle une petite anse ou *barachois* (barre-à-choir), ne laissant qu'un étroit goulet pour la décharge des eaux, au reflux de la marée. Ces barachois, formés par le dépôt des matières que charrie la rivière, peuvent être aussi l'effet des courants marins, comme c'est le cas à Paspébiac.

A l'opposé de la côte nord de la Gaspésie, la baie des Chaleurs, par ses nombreuses anses, offre aux navires toute la sécurité désirable. Moins hospitalière est la côte qui va ensuite du barachois de Paspébiac à la baie et au barachois de Port-Daniel. Mais un peu plus loin, l'anse du Cap, puis le port de Percé sont des abris sûrs, et la baie ou bassin de Gaspé, long d'une vingtaine de milles, large de douze milles à son entrée, entre le cap Gaspé et la pointe Saint-Pierre, avec, au fond, les estuaires des rivières York et Dartmouth, donne asile aux vaisseaux du plus fort tonnage et constitue, assure-t-on, le plus beau port naturel du monde, jusqu'ici inutilisé.

* * *

Les mille vallées où se creuse le lit des cours d'eau gaspésien, comme les cimes où se cachent leurs sources, sont couvertes d'une luxuriante végétation : les forêts de la Gaspésie comptent parmi les plus belles de la province de Québec. Depuis le plateau central jusqu'au littoral du fleuve Saint-Laurent, et sur-

tout dans la vallée de la Matapédia et sur le versant de la baie des Chaleurs, de vastes étendues de forêt variée créent un domaine d'une grande richesse naturelle.

Les conifères : pin, sapin, pruche, épinette, semblent dominer un peu partout. Le merisier, l'érable, le bouleau comptent aussi parmi les essences les plus répandues, sans oublier le peuplier et le tremble, et, dans certaines régions, l'orme, le frêne, le noyer, le chêne. Quant au cèdre de la Gaspésie, c'est le plus beau de la province de Québec ; il n'a de rival au Canada que son frère de la Colombie Anglaise.

L'intérieur de la péninsule n'est, à vrai dire, qu'une immense forêt couvrant une superficie de sept millions d'acres, trop souvent roussie par le feu, jalonnée, de loin en loin, le long des rivières, par des éclaircies qui marquent l'établissement d'un chantier pour la coupe et le flottage du bois.

* * *

La Gaspésie ne possédant pas, à l'ouest, des limites naturelles précises, nous nous en tiendrons, dans cette étude, aux limites que présente la réunion des quatre comtés : Gaspé, Bonaventure, Matane et Matapédia.

Le comté de Gaspé, avec Gaspé comme chef-lieu, occupe une superficie de 4,032 milles carrés et nourrit une population de 40,400 habitants ¹ ; le comté de

1. Cens de 1921.

Bonaventure, chef-lieu New-Carlisle, a 2,129 milles carrés de superficie et 19,000 habitants; le comté de Matane, chef-lieu Matane, 2,000 milles carrés et 26,300 habitants; le nouveau comté de Matapédia (1922), borné au sud-ouest par la rivière Patapédia et englobant toute la vallée de la Matapédia jusqu'aux lacs Métis et jusqu'à six milles à l'ouest de Mont-Joli sur le fleuve Saint-Laurent, a comme chef-lieu Val-Brillant, couvre une superficie de 3,000 milles carrés, et nourrit 20,000 habitants.

Au total, la péninsule gaspésienne ainsi bornée compose un territoire de 11,161 milles carrés peuplé de 105,700 habitants (la Belgique a 11,500 milles carrés de superficie et nourrit huit millions d'habitants).

Les comtés de Gaspé et de Bonaventure forment le nouveau diocèse de Gaspé (érigé le 5 mai 1922), dont le siège épiscopal est à Gaspé. Le comté de Matane, et le comté de Matapédia moins la mission indienne de Sainte-Anne de Ristigouche¹, relèvent de l'évêché de Rimouski.

1. Cette mission est rattachée au diocèse de Gaspé.

CHAPITRE II

La Gaspésie dans son milieu géologique.

LA GASPÉSIE, soudée au système des monts Appalaches, résulte¹, comme les côtes de l'océan Atlantique, d'un double mouvement du sol : d'un affaissement, puis d'une émergence qui n'a relevé et reconstruit qu'en partie, sous forme d'îles, les terres englouties. L'île du Cap-Breton, l'île du Prince-Edouard, les îles de la Madeleine n'existent que grâce à ce second mouvement de surrection.

Avant cette époque de dislocation et de reconstruction du sol, les terrains archéens et primaires qui composent les monts Appalaches avaient été ramenés, par une longue érosion glaciaire, au niveau d'une pénéplaine. Les cimes de ces monts, qui devaient être à l'origine plus hautes que les Montagnes Rocheuses actuelles, avaient été usées jusqu'à leur base, ou arrondies selon la forme qu'ont gardée les chaînes de la Nouvelle-Angleterre, de la Gaspésie, des Laurentides. L'intensité de l'ancienne action glaciaire sur la côte atlantique se révèle aussi par de nombreuses cavités lacustres, allongées par des vallées en forme d'U qui sont d'anciens fjords (vallée de la rivière Hudson).

1. Au moins dans son littoral sud et sud-est, depuis le fond de la baie des Chaleurs jusqu'aux *terrasses* des monts de Gaspé, terrasses qui, comme celles de Beauport ou celles qui entourent l'île de Montréal, attestent la baisse progressive des eaux, à la fin de l'époque Champlain.

Les mouvements orogéniques qui ont donné à cette côte son aspect actuel ont commencé à se produire vers la fin de l'époque primaire, et semblent avoir atteint leur maximum d'intensité durant la période crétacée, dans l'époque secondaire. La pression venue de l'Est, en repoussant les terrains primaires contre le plateau granitique laurentien—noyau archéen de tout le continent—a déterminé la formation de nombreux plis, chevauchements et rejets de bandes parallèles qui courent obliquement, du sud-ouest au nord-est, imitant les vagues de l'océan. "On se ferait une idée assez juste de l'orographie de cette région", disait Mgr Laflamme, "si l'on supposait figées instantanément les vagues qui, de l'Atlantique, viennent battre les rivages américains sous la poussée d'une brise du large. Même disposition et même orientation des reliefs, sans en excepter les vagues parasitaires qu'on trouve échelonnées sur les flancs des ondulations principales."

Ce bouleversement du sol a été accompagné d'une activité volcanique intense. Les schistes qui forment en grande partie les terrains sédimentaires de la Gaspésie ont été recoupés et envahis par de grandes masses de roches ignées, ce qui a déterminé la formation d'importants filons de minerais industriels: plomb, asbeste, cuivre, chrome, ardoise, pierre meulière et pierre à chaux.

La plus récente de ces couches primaires est le carbonifère inférieur, avec ses schistes gras et bitumineux, qui se trouve—unique endroit dans tout le Québec—sur la côte sud de la péninsule, formant une

bande d'environ trois milles de largeur depuis la pointe de Meguasha jusqu'à Cascapédia. On n'y a pourtant pas, jusqu'à présent, découvert de mine de houille.

La formation dévonienne de la Gaspésie, unique encore dans la province de Québec, occupe le plateau central, depuis Causapscal jusqu'à la côte de Gaspé, Percé et Port-Daniel, couvrant ainsi, avec des intervalles de silurien, près de la moitié de la péninsule. La masse de calcaire qui forme la base de ces grès dévoniens est plus ou moins imprégnée de pétrole, et renferme une flore fossile remarquable.

Le silurien est surtout représenté par les calcaires et les grès, et s'étend de façon irrégulière depuis la rivière Patapédia jusqu'en arrière des montagnes de Percé. Ces roches, plus tendres que les masses demi cristallines de la chaîne des Shickshock, ne s'élèvent guère à plus de cinq cents pieds au-dessus de la région environnante, qui domine de mille pieds la mer. Le sol qui les recouvre est chargé de matières calcaires qui le rendent favorable à la culture : on y voit de magnifiques forêts.

La formation cambrienne englobe toute la côte nord, depuis le lac Matapédia jusqu'au cap Gaspé. Les roches qui la caractérisent sont surtout des conglomérats calcaires et les schistes gris et noirs. Le sol qui les recouvre, parfois sablonneux, est généralement fertile : la vigueur des arbres qui y croissent en fait foi. Une bande de formation cambrienne, moins étendue, existe aussi sur le versant de la baie des Chaleurs, depuis Cascapédia jusqu'à Paspébiac.

La plus ancienne formation géologique de la Gaspésie est le précambrien, qui s'étend au sud de la bande cambrienne de la côte nord et qui renferme les monts Shickshock. Les roches de cette région, fortement cristallisées, se composent surtout de gneiss, de schiste et de micaschiste, avec des massifs de serpentine stratifiés, tel le mont Albert.

La Gaspésie, comme le reste de la province de Québec, ne possède que les deux extrémités de la série des terrains géologiques: les plus anciens (terrains paléozoïques ou primaires énumérés ci-haut) et les plus récents ou terrains quaternaires.

C'est de cette dernière époque, et en particulier de l'étage récent ou "des terrasses" que datent les sables, graviers et glaises qui recouvrent un peu partout les couches anciennes de la péninsule. Le sol y est caractérisé, surtout sur le versant sud, par un lit de grès rouge¹. Ce grès se compose de couches d'argile communément appelée "glaise rouge" qui, en se pulvérisant, forment des terrains, tantôt de riche terre glaise, tantôt de riche argile. En plusieurs endroits, le sous-sol se compose de tufs calcaires qui conservent à la terre une humidité bienfaisante. En général, la couche arable de la Gaspésie est assez profonde et d'une fertilité remarquable.

1. La pointe Meguasha, à la tête de la baie des Chaleurs, tire son nom d'un mot micmac qui signifie: "murailles rouges." Cette teinte du sol rappelle les couches ocreuses de la région vosgienne, qui ont fourni la pierre de la cathédrale de Strasbourg.

CHAPITRE III

La Gaspésie pittoresque.

AL'INTÉRIEUR, de nombreuses séries de montagnes arrondies, habillées de forêts sombres qui abritent l'ours brun, le caribou, l'orignal, et des vallées sonores qu'anime le chant des eaux, que traverse le vol d'un busard ou d'un épervier; sur la côte nord, les derniers contreforts des monts Shickshock qui plongent dans le Saint-Laurent; au sud, la baie des Chaleurs, cette "Méditerranée canadienne" où flotte l'image des ondulations prochaines; vers l'est, la côte de Gaspé, plus rugueuse, hérissée d'abruptes falaises et de roches fantastiques; de trois côtés, à l'horizon, le bleu marin prolongeant à perte de vue le mauve de la forêt: tel est, à vol d'oiseau, le grandiose spectacle de beauté qu'offre la Gaspésie.

Spectacle impressionnant dans son harmonieuse unité, mais combien varié dans ses mille détails pittoresques! Quelle différence de couleur et de rythme, par exemple, entre une tiède soirée d'été dans une petite anse de la baie des Chaleurs, où tout respire la paix sereine, et un soir de tempête dans le grand vent de la côte nord, lorsque la vague échevelée fait danser les goélettes et s'élance sans répit à l'assaut des rochers!

S'il faut choisir dans cette multitude d'aspects, négligeons pour l'instant la côte nord, moins fréquentée des voyageurs; laissons-nous emporter par un rapide convoi qui, de Val-Brillant (541 pieds d'altitude, sur le lac Matapédia) jusqu'à la rivière Ristigouche, côtoie la joyeuse rivière Matapédia, au sein d'une vallée plantureuse sillonnée de côteaux d'une interminable variété. Depuis quelque trente ans, des villages entiers: Saint-Moïse, Sayabec, Amqui, Causapscal, ont surgi de cette terre montagneuse longtemps considérée comme inhospitalière à l'homme. Et c'est plaisir de saisir au passage le sourire de satisfaction du présent, de foi en l'avenir, qui éclaire le visage bruni de l'habitant matapédien en route pour la scierie, ou de sa vigoureuse compagne qui *revient des vaches*, entourée de sept ou huit marmots. C'est le royaume du bois, des gras pâturages, des enfants sains et joyeux, nourris qu'ils sont du lait des troupeaux et de l'air des montagnes.

Une heure de course endiablée fait fuir et se refermer derrière nous la longue procession des collines et vallons, et les gares aux noms prometteurs: Lac-au-Saumon, Beaurivage..... Nous voici à Matapédia, au confluent des rivières Matapédia et Ristigouche. Ce n'est pas encore la mer; mais déjà, une odeur de sel—de *salin*, disent les gens du pays—se mêle aux parfums de la forêt résineuse. La rivière Ristigouche coule à pleins bords entre de hautes collines partiellement boisées, où les riches Américains du *Ristigouche*

Salmon Club ont établi leurs quartiers généraux pour la pêche au saumon.

A Matapédia, il faut se résigner à changer de train. Après un regard d'adieu au convoi des Chemins de fer nationaux qui file vers le Nouveau-Brunswick et Halifax, ce n'est pas sans une vague inquiétude que l'étranger s'insinue dans une humble voiture du *train de la Baie*, comme on l'appelle familièrement ici : train rustique et bonne bête, qui va son petit bonhomme de chemin sans s'émouvoir de l'impatience du voyageur ou des dangers d'une voie qui s'accroche souvent à la falaise battue de la vague. On n'en a que plus de temps à jouir des horizons marins qui s'annoncent.

En effet, la rivière Ristigouche s'élargit bientôt, ralentit son cours. A la mission indienne de Sainte-Anne (Pointe-à-la-Croix), elle est littéralement garnie de billots. Le ronflement d'une scierie prochaine flotte dans l'air, avec la fumée qui s'exhale, là-bas, des villes de Campbellton et de Dalhousie, sur la rive sud. De nombreux vaisseaux anglais, américains ou norvégiens, mouillés à la file, témoignent de l'importance du commerce de bois dont ces deux petites villes du Nouveau-Brunswick sont les principaux centres. Nous nous éloignons un instant de la rive pour contourner les hauteurs de Meguasha,—qu'il faut avoir gravies pour savoir quelle fête la baie des Chaleurs offre aux yeux, du sommet de ces murailles rouges..... Au village de Nouvelle, nous revenons à la grève, et la Gran-

de Bleue nous apparaît pour la première fois dans son immensité.

L'un de nos plus alertes chroniqueurs, Arthur Buies, qui visita la Gaspésie en 1898, écrivait un jour :

"La baie des Chaleurs est notre Méditerranée, selon le mot du premier ministre québécois Mercier. Et il avait raison..... Mer intérieure où viennent s'engloutir, tristement fatiguées d'une course de trois cents lieues sur les flancs du continent américain, les masses détachées des monts Alleghanys, derniers chaînons épars, contreforts expirants de cette magnifique chaîne qui remplit le ciel de l'azur de sa crête et en reflète l'or dans l'océan de ses feuillages..... Ce que tout voyageur admettra sans conteste et d'emblée, c'est que la baie des Chaleurs est adorablement belle. Cette beauté consiste uniquement dans la régularité des formes, dans l'harmonie de la physionomie."

La baie des Chaleurs n'a rien perdu de ses grâces attiques depuis la visite de Buies. Cette côte que nous allons longer, de Nouvelle à Paspébiac, possède un caractère qui la range à part dans la théorie, riche et variée, des paysages canadiens. La montagne et la mer, ces deux éléments du sublime dans la nature, s'y rencontrent parfaitement harmonisées. Des paysages de Vendée, de Suisse ou de Côte d'Azur défilent tour à tour sous nos yeux, souvent combinés et fondus ensemble. La mer, ses baies, ses anses et barachois, sa diversité de couleurs et ses mouvements, les villages aux maisons de bois semées comme des nids sur des terres d'un mille de profondeur, de rang en rang, les

montagnes dont le pied pousse l'orge et le blé tandis que leur sommet chevelu s'enveloppe coquettement de nuages ouatés, tout cet ensemble de grandeur et de grâce fait de la baie des Chaleurs le coin favori que recherche, durant la belle saison, le citadin fatigué, l'Américain blasé, et parfois l'artiste, peintre ou poète.

C'est à Carleton que s'arrêtent bon nombre de ces touristes. Le village, sis au pied du mont Tracadieche¹ qui porte à 1800 pieds ses couches de grès rouge, s'étend le long d'un barachois de deux milles de longueur, joignant la terre ferme à l'est, au pied d'un cap qui s'avance d'un mille dans la baie, et fermé à l'ouest par un autre banc de sable qui court de la terre ferme jusqu'à un mille au large. La plage sablonneuse, les eaux tièdes de ce vaste étang salé attirent les plus timides baigneurs, à moins qu'une bonne brise et les légers *moutons* du large ne les entraînent dans une croisière en yacht ou en *barge* vers Dalhousie et Campbellton. Aux alpinistes que n'effraie point une marche de quatre ou cinq heures par des sentiers raboteux, la cime du mont Tracadieche, où brille une croix, promet un spectacle digne de la *Grande Corniche* méditerranéenne: même nappe de saphir au sud, mêmes indentations de la côte, même vallonnement de la plaine intérieure. S'il y manque un casino ou un *palace*, les amis de la nature sereine et fortifiante s'en consolent en cueillant les délicieuses airelles—on dit

1. D'un mot micmac qui signifie: "endroit où il y a des hérons".

ici, comme au Saguenay : les *bleuets*—qui abondent dans les sous-bois embaumés de l'odeur du *petit thé*....

Carleton doit son nom au troisième gouverneur anglais du Canada qui, séduit par la beauté du site, y séjourna à plusieurs reprises. On baptisa du prénom de sa femme, Maria, le village voisin, blotti tout au fond d'une anse qui marque la plus grande largeur de la baie des Chaleurs. Ici, c'est la mer immense, sans limites visibles, car en face la baie de Népisiguit ou Bathurst creuse profondément la côte du Nouveau-Brunswick. A droite et à gauche, les caps de Carleton et le cap Noir—où le soleil couchant, filtrant dans les *coulées* des montagnes, projette parfois des rayons violets—enserrent de leurs longs bras le paisible village gardé des vents du nord par de gracieuses ondulations. Ces montagnes d'environ mille pieds d'élévation moyenne, aux feuillages d'automne multicolores, se poursuivent, s'arrondissent, s'allongent comme de bonnes bêtes assoupies, s'abaissent pour découvrir d'autres montagnes, se parent de lumière et d'ombre, se renvoient les échos de leurs cascades..... Le paysage est d'une douceur, d'une finesse sans égale. Nulle ligne brusque, nulle couleur crue, mais le fondu des atmosphères de Corot s'alliant aux reflets de mer d'un Claude Lorrain. La chanson de la marée montante se mêle aux vagues rumeurs des champs et à la lointaine plainte du *Grand Saut*. Deux fois le jour, la mer basse découvre de petites prairies de joncs où se profile la haute silhouette d'un héron. Comme l'ibis sur les rives du Nil, le héron est l'oiseau privilégié de la baie

des Chaleurs. L'île aux Hérons, en face de Carleton, en loge des centaines. Moins difficiles que l'oiseau du fabuliste, ils se repaissent volontiers de crabes, de crevettes saisies du bout de leur long bec dans la vase et les algues. Puis, lents et solennels, ils s'élèvent d'un grand élan en renfrognant leur interminable cou, et longtemps on peut suivre leurs coups d'ailes saccadés dans le firmament clair qui, répété par l'eau immobile, a l'air de reposer au fond de la mer.

La mer ! Elle est le spectacle changeant à toute heure, la fête des yeux, la berceuse des rêves. Elle est la confidente de l'enfant qui joue sur ses bords, elle parle au vieillard qui s'attarde à la contempler comme on contemple une vision du passé. Tout Gaspésien qui s'éloigne de sa petite patrie l'emporte dans ses yeux comme la vivante image de ses plus belles années, et revient à elle comme à l'éternelle amie. L'un de ces Gaspésiens notait naguère des impressions de retour qu'on nous pardonnera de reproduire ici :

“Je l'ai revue après cinq ans d'absence, la grande mer, et de loin je lui ai tendu les bras. L'aube se levait, une aube rose et fraîche comme une lèvre qui sourit. Bien avant de l'apercevoir, parmi les gorges de la Matapédia, un parfum subtil et pénétrant m'avait révélé sa présence prochaine. Dans mes membres endoloris par la fatigue du voyage, un frisson de bonheur se répandit soudain. Des idées de renouveau, de joie, d'espérance, effleuraient les secrètes touches de mon âme..... Car là-bas, je la contempiais, l'amie de mon enfance, éternellement jeune, éblouissante sous

un soleil dont les feux la paraient d'un vêtement diamanté. Ce fut une heure gaie et intime, avec un dessous de grande émotion, un de ces suaves répits de l'existence qui vous aident ensuite à franchir l'aridité des déserts.

"Maintes fois, depuis, je l'ai revue. J'éprouve pour elle une tendresse virgilienne. Nous conversons longuement, car j'entends sa voix et jusqu'au battement sourd de ses artères. Souple, ondoyante, elle fait bruir à mes oreilles son immortelle chanson. Et dans mon âme lassée, des cendres remuent, et des étincelles en jaillissent qui éclairent subitement les mélancoliques recoins de ma mémoire. Elle me dit: "Te voilà revenu!....." Et je ne sais que répondre. Que dire quand on aurait trop à dire? On se comprend mieux en se taisant ensemble.....

"Je l'ai revue dans la grâce adolescente du matin, à l'heure où file, légère, vers le large, la barque du pêcheur. Caressante comme un jeune enfant, elle effleurait la grève, et sa courte respiration s'exhalait en un soupir. Col allongé, l'œil rapace, de lourds goélands planaient, explorant à distance la vase des eaux. Et moi, à petits pas, je me suis avancé: elle m'a enveloppé d'un gougrou musical, cependant que son sel bienfaisant faisait courir en tout mon être des effluves de vitalité nouvelle.

"Je l'ai revue à la vesprée, à l'heure exquise où tremble, comme une goutte d'or, la première étoile. Le bruit cadencé de nos rames se mariait à la rumeur lointaine du village apaisé. Des fils d'argent traî-

naient dans notre mince sillage. Là-bas, à l'horizon, la lune émergeant des flots ouvrait sur la plaine mouvante une avenue pailletée de reflets onduleux. Debout à l'avant du bateau, je me penchai vers l'onde transparente, et à l'instant j'eus quinze ans..... Comme des ombres fugitives, mille visions d'enfance défilèrent dans mes souvenirs. Ah! que l'on voit clair et loin dans les paysages du passé, par un beau soir de juillet, sur une mer limpide¹!.....”

Tout le long de la baie des Chaleurs,—dont les colères ne sont jamais que passagères—le paysage conserve ce caractère de douceur sereine, de calme fortifiant. Le poète qui voudrait y mêler un souvenir littéraire oublierait l'anathème de Vigny :

Vivez, froide Nature, et revivez sans cesse.....

Devant cette baie limpide et chatoyante comme un lac, c'est à Lamartine qu'il penserait, pour répéter après le chantre du *Vallon* :

Mais la nature est là, qui t'invite et qui t'aime.....

Quant au simple citoyen lassé, plus avide d'air pur que de poésie livresque, il éprouve l'impression d'être passé dans un autre monde, où la vie serait plus large, où le sang coulerait plus riche dans les veines. Il se surprend à respirer profondément, pour le seul

1. A. Bernard, *Coquillages*, p. 39.

plaisir de la chose, un air saturé de parfums d'algues et de goémon. Pendant que le train l'emporte vers l'est, sous ses yeux s'étalent successivement les fermes écossaises de Cascapédia, les vastes perspectives marines du cap Noir, les grasses prairies de Caplan et de Bonaventure; puis défilent en ligne ormes, peupliers, saules de New-Carlisle, frissonnants dans la brise du large. Et la terre est toute rouge, d'un rouge vermillon qui fait paraître le ciel plus bleu, plus verdoyante la mer.....

Passé Paspébiac et sa magnifique plage, le paysage change de caractère. Le charme un peu familier et tranquille de la "Baie" fait place à la physionomie plus rude, plus tourmentée de la côte gaspésienne¹. Ce n'est plus la plage vendéenne ni la côte d'Azur, mais quelque chose de l'âpre rivage basque ou breton. La voie ferrée, après avoir couru légèrement sur le sable, à deux pas de la mer, s'accroche maintenant à la falaise qui domine d'une cinquantaine de pieds le golfe Saint-Laurent. Ici, au cap à l'Enfer, nous longeons un précipice où grondent des torrents; plus loin, nous nous engageons dans un tunnel. Le voyageur qui a parcouru l'Europe se rappelle Biarritz, Saint-Jean de Luz, ou encore cette route accidentée qui contourne le golfe de Gênes, au pied de l'Apennin Ligure, entre de gigantesques roches et la mer ruisselante de soleil. Le premier seigneur de la Gaspésie, Nicolas Denys,

1. Les habitants du comté de Bonaventure s'appellent volontiers *gens de la Baie*, réservant à leurs frères du comté de Gaspé le titre de *Gaspésiens*.

avait remarqué ces "costes de rochers escarpez, au pied desquels la mer bat, en sorte que depuis Paspébiac jusques au port Daniel personne ne se pourrait sauver d'un naufrage qui s'y feroit....."

A Port-Daniel, l'un des plus anciens comme des plus beaux villages de cette côte, nous pourrions contempler une imposante montagne qui vient mourir dans le barachois, au confluent de trois rivières: un spectacle plus grandiose encore nous attire vers l'est. Une heure—ou plus—de course parfois rapide sur les bords toujours escarpés et multiformes du golfe, à travers ces riantes paroisses qui s'appellent Newport, Chandler, Pabos, Grande-Rivière. Mais le train ne nous conduira pas au bout de nos espérances; il va maintenant s'éloigner de la côte pour contourner le massif des montagnes de Percé. Nous y gagnerons peut-être à franchir en automobile les raidillons qui conduisent au village de Percé.

Un voyage en Gaspésie—c'est entendu—n'est pas complet sans un séjour à Percé, surtout si l'on n'a pas le temps de se rendre au bassin de Gaspé, dont le charme, moins violent, se rapproche des paysages lakistes de la baie des Chaleurs. A Percé s'arrêtent et séjournent le peintre et le poète en quête d'inspiration, l'intellectuel surmené qui cherche du repos, le convalescent pâli, et tout simplement le voyageur sensible à la beauté.

S'il est facile et agréable de séjourner à Percé, il est difficile, aujourd'hui, d'en tenter la description.

Toutes proportions gardées, Percé subit le sort réservé à Athènes et à son Acropole depuis que Chateaubriand et Renan, après avoir contemplé les ruines du Parthénon et les sculptures de Phidias, s'être baignés dans la lumière du soleil qui apparaît entre les deux cimes du mont Hymette, nous en ont tracé les tableaux que l'on sait : le crayon tombe des mains de l'amateur qui hésite à traiter un sujet trop riche et, peut-être, trop rebattu, sinon épuisé.

Au risque de répéter une description devenue fastidieuse, il faut pourtant dire que Percé est le coin le plus merveilleusement beau d'une région enchanteresse. De ce petit pays qui va de la *Brèche-à-Manon* et du cap d'Espoir à Coin-du-Banc, mer et montagne, rocs, forêt, lumière et ombre s'entendent pour faire une couronne de paysages ravissants qui ceint le front de la Gaspésie et dont Percé, placé au centre, constitue le joyau.

Faites onduler une chaîne de montagnes en longues houles, vertes ou sombres selon les caprices du ciel, et, sur un point de la côte creusé en demi-cercle, dressez brusquement la montagne contre la mer. De l'incessant duel entre les deux éléments vont résulter des anses, des grottes, des rochers, des arcades, des falaises colorées où dominent le rouge et le gris. A une extrémité du demi-cercle—au *Pic de l'Aurore*—la montagne restera suspendue à sept cents pieds au-dessus de l'abîme, telle une gigantesque vague rouge prête à déferler, puis, s'abaissant jusqu'au niveau de l'océan par les gradins des *Trois Soeurs*, elle se relèvera

à l'autre extrémité pour opposer aux flots les deux pointes aiguës du cap Canon et du Mont-Joli.

Fermez ce demi-cercle, à l'arrière-plan, par deux hautes cimes : le mont Sainte-Anne, qui dresse à treize cents pieds sa table de grès rouge ; un peu plus loin le mont Blanc, prince du massif, glorieux petit frère du géant des Alpes. A l'intérieur, du pied du mont Sainte-Anne jusqu'à la mer, creusez en pente douce un val-lon accidenté où vous sèmerez les toits pointus des maisons de pêcheurs, autour d'une église massive et rougeâtre qui semble jaillir du sol de la même teinte et qui témoigne d'un goût parfait. Tapissez le val-lon d'un gazon verdoyant et jetez sur la croupe arrondie des collines et des *buttereaux* un épais manteau de sapins, d'épinettes, de genévriers, souvent traversé par le fil blanc d'un tronc de bouleau, où parfois apparaît, couronné de ses bois redoutables, le roi des forêts gaspésiennes : un orignal à l'avant-train puissant, au pelage fauve, à l'oeil vif et soupçonneux ; il s'enlève d'un bond, saute fossés et clôtures pour venir s'abreuver à la mer, puis rentre vite sous la forêt ou s'éloigne à la nage vers une pointe de terre, balançant au-dessus de l'onde son fastueux panache.

Pour donner au rivage percésien une note d'originalité, à six cents pieds de la côte, faites avancer, en travers du Mont-Joli, le rocher Percé : un navire de roche multicolore ayant quinze cents pieds de longueur, troué d'une arche à l'arrière, dont l'étrave mesure deux cent quatre-vingt-huit pieds de hauteur, et qui renferme quatre

millions de fossiles; donnez-lui pour passagers quelques milliers de goélands, de margots et de cormorans. A trois milles au large, placez une île ayant la forme d'une baleine couchée sur le flanc: l'île Bonaventure, peuplée, elle aussi, de milliers d'oiseaux.

Enfin, pour constituer l'atmosphère du tableau, donnez à la mer toutes les teintes, depuis le vert-olive et le pourpre jusqu'au violet foncé, en passant par la gamme des bleus; peignez encore de couleurs variées les falaises, le rocher avec l'obélisque qui lui sert de gouvernail, et sur l'ensemble faites sourire ou s'attrister un ciel méditerranéen.....

Tracez dans la montagne des sentiers ombreux bordés de fougères, de sceaux de Salomon, de renoncules et autres gracieux spécimens d'une riche flore; offrez des promenades en barque à Barachois, autour de l'île-colombier; multipliez les excursions alpestres, les points de vue baptisés de jolis noms: côte Surprise, pic d'Aurore, les Trois-Soeurs, Cannes-des-Roches, Gris-Nez, Trou-au-Chat, côte des Dames; surtout, faites serpenter une route qui mène au sommet du mont Sainte-Anne, d'où l'œil ébloui embrasse une perspective digne de la montagne Ste-Odile chère à Maurice Barrès, avec, en plus, la prestigieuse vision d'un océan s'élargissant par delà Gaspé, à gauche, et Miscou, à droite: vous aurez alors une maladroite ébauche de Percé, qui laisse toutefois deviner quel enthousiasme ce coin de terre gaspésienne peut inspirer à ses touristes, à quelle source intarissable d'enchantement et d'in-

térêt il les convie. Avec le poète vous vous demanderez :

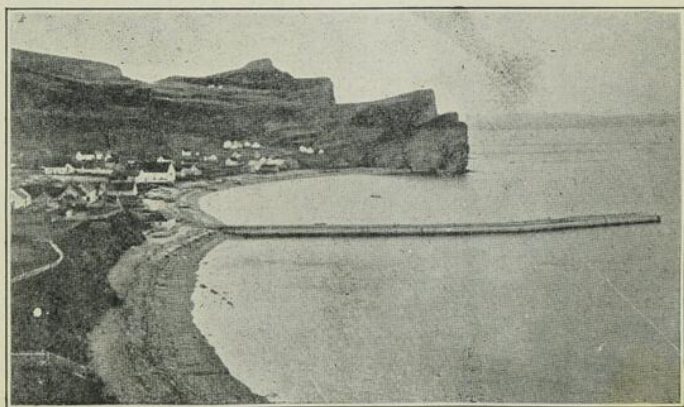
Quel Artiste géant, au ciseau tourmenté,
A, de tes barachois aux vagues purpurines,
Découpé la falaise et taillé les collines
Dont le profil s'étale en un ciel de clarté¹?.....

Aux géologues, Percé offre la formation curieuse de ses montagnes et de ses falaises, où se superposent plusieurs couches de terrain. Les naturalistes ont, à part la montagne, le rocher Percé et l'île Bonaventure, ces deux sanctuaires d'oiseaux qui, avec le *rocher aux Oiseaux*, au nord des îles de la Madeleine, sont des coins privilégiés de l'Amérique du Nord. Là, mauves, margots, mouettes et pigeons de mer, goélands, cormorans et perroquets de mer viennent couvrir chaque année en nombre si considérable qu'à l'île Bonaventure, leur demeure favorite, lorsque les blancs margots quittent leurs plateformes étroites, au flanc de la falaise, pour venir tournoyer au-dessus de la mer, on a l'illusion d'une forte *bordée* de neige canadienne. Une loi édictée en 1919, à Québec, protège ces oiseaux : ils n'ont rien à redouter du pêcheur qu'ils servent en nettoyant la grève des déchets de poisson ou autres détritiques, qu'ils guident, par leurs cris, en temps de brume.

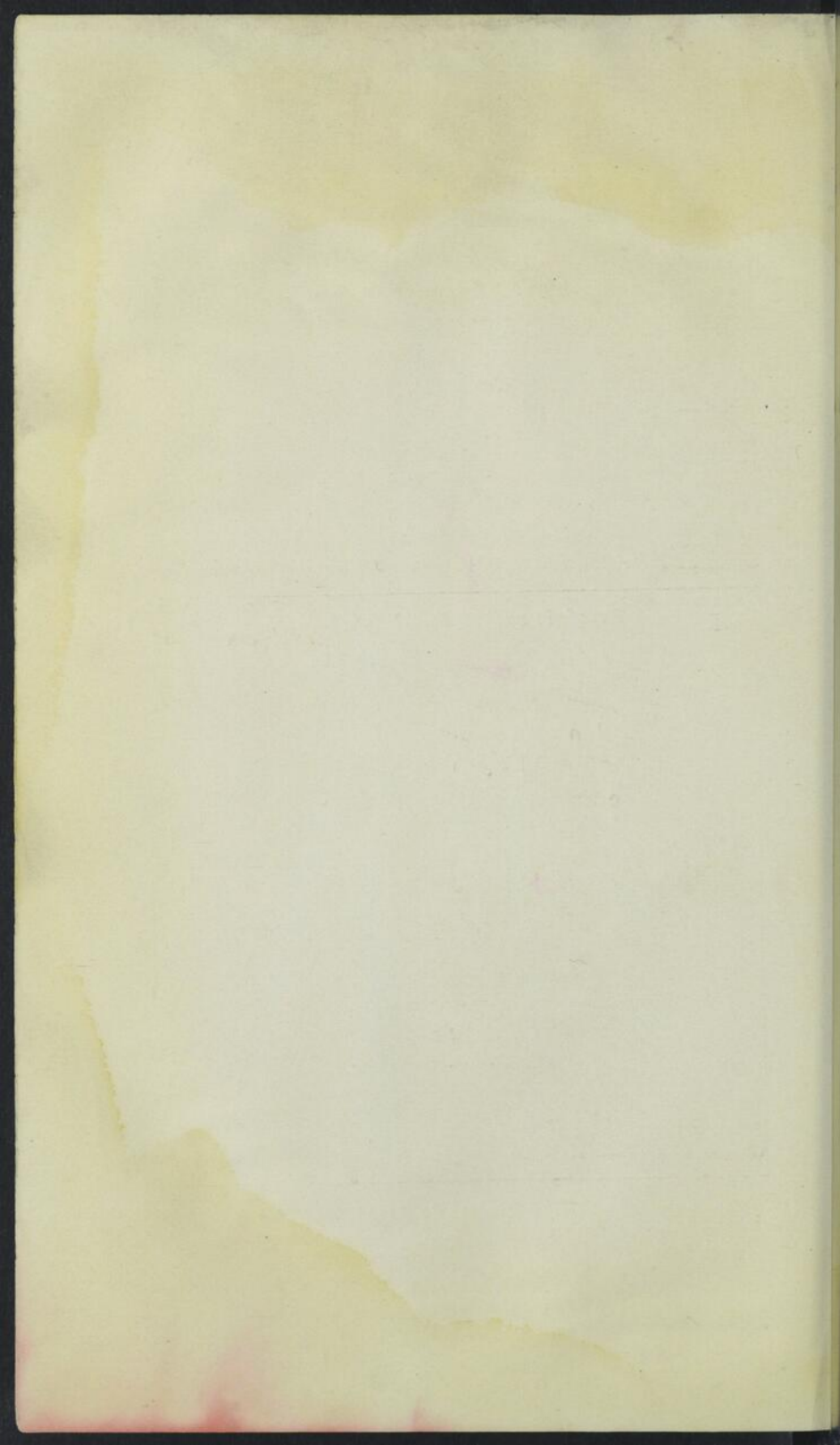
1. Alphonse Désilets, *Dans la Brise du Terroir*, p. 102.



Percé, le rocher, l'île Bonaventure.



Les falaises de Percé.



Le rocher Percé, formé de calcaires rouge, vert, jaune et gris-bleu, strié par des veines de calcite blanc, tapissé de lichens orange et de buissons où nichent, en deux cités distinctes, goélands et cormorans, enchante et décourage tout à la fois les peintres qui veulent fixer son coloris, très difficile à saisir à cause des caprices d'une lumière qui change incessamment. Les montagnes offrent aussi à l'oeil exercé une variété de lignes dont la pureté fait songer aux sommets pyrénéens contemplés de Pau, par un matin clair. Déjà existe toute une galerie de paysages empruntés au pays de Percé; malheureusement, beaucoup de ces toiles ont pris la route des Etats-Unis, où elles font pendant aux paysages hudsoniens.

Le seigneur Nicolas Denys, qui n'avait rien d'un peintre ou d'un poète, nous a pourtant laissé une description du rocher Percé tel qu'il le voyait vers 1670:

"L'Isle Percée est une grande roche qui peut bien avoir cinquante à soixante brasses de hauteur, escarpée à pied droit des deux costez, et peut avoir de largeur trois ou quatre brasses; de basse mer, l'on y va de terre ferme à pied sec tout autour, elle peut avoir de long trois cent cinquante ou quatre cent pas; elle a esté bien plus longue, allant auparavant jusques à l'Isle de Bonne-aventure¹, mais la mer l'a mangée par le pied, ce qui la fait tomber, et j'ay veu qu'il n'y avoit qu'un trou en forme d'arcade par où une chaloupe passait à la voile; c'est ce qui luy avoit donné le nom de

1. Ainsi le voulait une tradition indienne.

l'Isle Percée; il s'en est fait deux autres depuis qui ne sont pas si grands, mais qui à présent croissent tous les jours; il y a apparence que ces trous affoiblissant son fondement et seront cause à la fin de sa chute, après quoy les navires n'y pourront plus demeurer....." (I, 224-228).

La prédiction de Nicolas Denys s'est en partie réalisée. Un effondrement se produisit, en 1845, à l'extrémité du rocher, emportant les deux petites arches et créant en pleine mer un imposant menhir breton; mais l'arche principale subsiste toujours; une barque peut y passer à marée haute, et de nombreux bateaux de pêche continuent de s'abriter à l'ombre du géant dont l'énorme masse bravera, sans doute, de longs siècles encore les colères de l'océan.

Au cap d'Espoir, à quelques milles à l'ouest de Percé, s'observe un curieux phénomène que Denys a également noté :

"Au Cap d'Espoir, se trouvent souvent deux vents contraires; un navire, par exemple, viendra de Miscou ou Baie des Chaleurs, portant beau frais le vent arrière, l'autre viendra de l'Isle Percée avec aussi vent derrière, que sera l'opposite l'un de l'autre; lorsqu'ils approchent de ce cap, ils trouvent le vent tout calme tous deux, ou bien il faut que l'un des deux vents l'emporte sur l'autre et le repousse; cela arrive souvent en cet endroit."

Avant de quitter Percé pour nous rendre à Gaspé, écoutons, de la bouche de M. Edouard Montpetit, la description d'un coucher de soleil vu de cette plage :

“Devant nous, les monts Notre-Dame, replis des Appalaches, soulevés en longues lignes douces et pressées, une immensité de sommets vers l’horizon : le vrai coeur de Gaspé. Le pays, ombré par le soir proche, se détache en relief, comme photographié. Une nuance mauve prolonge l’eau tranquille de Barachois ; et, droit sur Grande-Grève, un rayon vif et seul.

“.....Le soleil décline. Les monts, un instant mauves, s’assombrissent, violacés. La tache lumineuse descend lentement ; au bas des nuages, on dirait un fer rouge éclatant sous le marteau. Le jour s’épuise : il ne reste plus qu’un foyer au-dessus d’une montagne, puis la montagne au-dessus du foyer. Pendant un temps des tons nacrés marquent le ciel : pourpres, orange, violets, bleus, par coups de pinceau.

“Merveilleuse minute de silence vers Dieu. Dans la paix venue, les monts vont dormir comme des fauves rapprochés, sous la lune dure et claire. La majesté du soir apaise les choses. Déjà, les sapins sont touchés de sommeil ; ils agitent leurs rameaux comme pour bénir. Un cri de goéland. C’est la nuit¹.....”

* * *

Pour aller de Percé à Gaspé, nous longeons, mais d’assez loin, la côte sud de la baie de Gaspé, longue d’une quinzaine de milles, dont l’entrée, entre la pointe Saint-Pierre et le cap Gaspé, ne mesure pas moins

1. Conférence faite à la salle Saint-Sulpice, Montréal, en novembre 1918.

de douze milles de largeur, et qui va ensuite se rétrécissant pour former enfin, passé Douglastown et la pointe de Sable, le bassin proprement dit. Au fond de ce bassin, long d'environ quatre milles et d'un demi mille de largeur moyenne, s'ouvrent les estuaires des rivières Dartmouth, au nord, et York, au sud. C'est sur la rive gauche de cette dernière et à son embouchure, au pied des hautes collines boisées qui séparent les deux cours d'eau, que repose le coquet village de Gaspé.

Tout ici, en effet, invite au repos. A l'abri des vents de terre, Gaspé possède, dans ce bassin naturel, le meilleur des docks. La tempête a beau fouetter l'océan, les plus puissantes lames s'épuisent à remonter la baie et n'atteignent guère le bassin. Au pied du village, sur un fond de quarante à soixante pieds de profondeur, le moderne transatlantique, comme l'humble barque, est sûr de trouver un ancrage facile et le calme plat.

A un géant pétrifié semble avoir été confiée la mission d'arrêter les coups furieux de Neptune. Le cap Gaspé—que les Anglais ont baptisé *Ship Head*—oppose à l'océan ses flancs raboteux où se brise, dans un sinistre fracas, l'effort des plus violentes tempêtes.

Au pied du colosse s'élevait jadis le *Forillon*¹, bloc

1. Les cartes anciennes et les Relations des Jésuites appellent Forillon ou *Fourillon* le cap tout entier, et même la presqu'île qu'il termine. Dans sa *Description* (1672), Nicolas Denys écrit: "Cette pointe se nomme le Forillon, il y a une petite Isle devant où les pescheurs de Gaspé viennent faire leur degrad pour trouver la molue." (p. 234.) L'amiral Bayfield appela *Flowerpot* ce bloc de pierre, nom que lui gardent les cartes anglaises.

de pierre que les pêcheurs avaient appelé *la Vieille*. Champlain parle, dans ses relations, de ce petit rocher "éloigné de la terre d'un jet de pierre et dont la pointe fort étroite était ombragée de pins, bouleaux et autres méchants bois". Pour l'abbé Ferland, c'était "une tête de femme couverte d'une large coiffe, comme en portaient nos grand'mères canadiennes". Cette sentinelle avancée ne put résister aux assauts de la mer; en 1851, un ouragan culbuta la *Vieille* dans les flots. Mais là-haut, derrière ses débris, règne toujours le cap indomptable, ce cap que les Montagnais appelaient *Guilhakspegue* ou *Gespeg*¹, "la fin de la terre", faisant de lui, sans le savoir, le frère lointain de cette formidable pointe du Raz qui, à même latitude, amoncelle ses rochers à l'extrémité du Finistère breton.

Le cap des Rosiers, que l'on découvre après avoir doublé le cap Gaspé, est un banc d'ardoise grise peu élevé qui s'avance en plein golfe, formant l'extrême pointe orientale de la Gaspésie. Un phare de cent douze pieds de hauteur le signale de loin aux marins.

La longue courbe de la côte nord de la Gaspésie, depuis le cap des Rosiers jusqu'à Métis, sans offrir au voyageur du Saint-Laurent la variété d'aspect de la rive sud, ne manque pas d'un cachet de grandeur qui impressionne. C'est la *côte de granit* canadienne dominée, à l'arrière-plan, par les masses farouches des Shickshock. Comme sur la côte bretonne où, depuis le Conquet jusqu'à Saint-Brieuc, fleurissent, entre mille autres, les jolis noms de Trégastel, Paimpol, Lanil-

1. Ce mot indien devint *Gaspay* sous la plume de Champlain.

duit, Plougasnou, la vague caresse ici—rudement parfois—des rivages aux noms pittoresques : L'Anse-au-Griffon, l'Anse Pleureuse, la pointe Tourelle, Manche d'Epée.....

De coquets villages aux clochers hardis ont poussé, de loin en loin, à l'embouchure de certaines rivières, tels Sainte-Anne des Monts, Cap-Chat, Matane, Rivière-Blanche, Métis. Mais l'aspect sévère de cette longue côte tromperait facilement un voyageur d'Europe qui, ne la voyant qu'au passage, à dix ou quinze milles de distance, ignorerait les autres spectacles de la Gaspésie : la baie des Chaleurs et la côte percésienne¹.

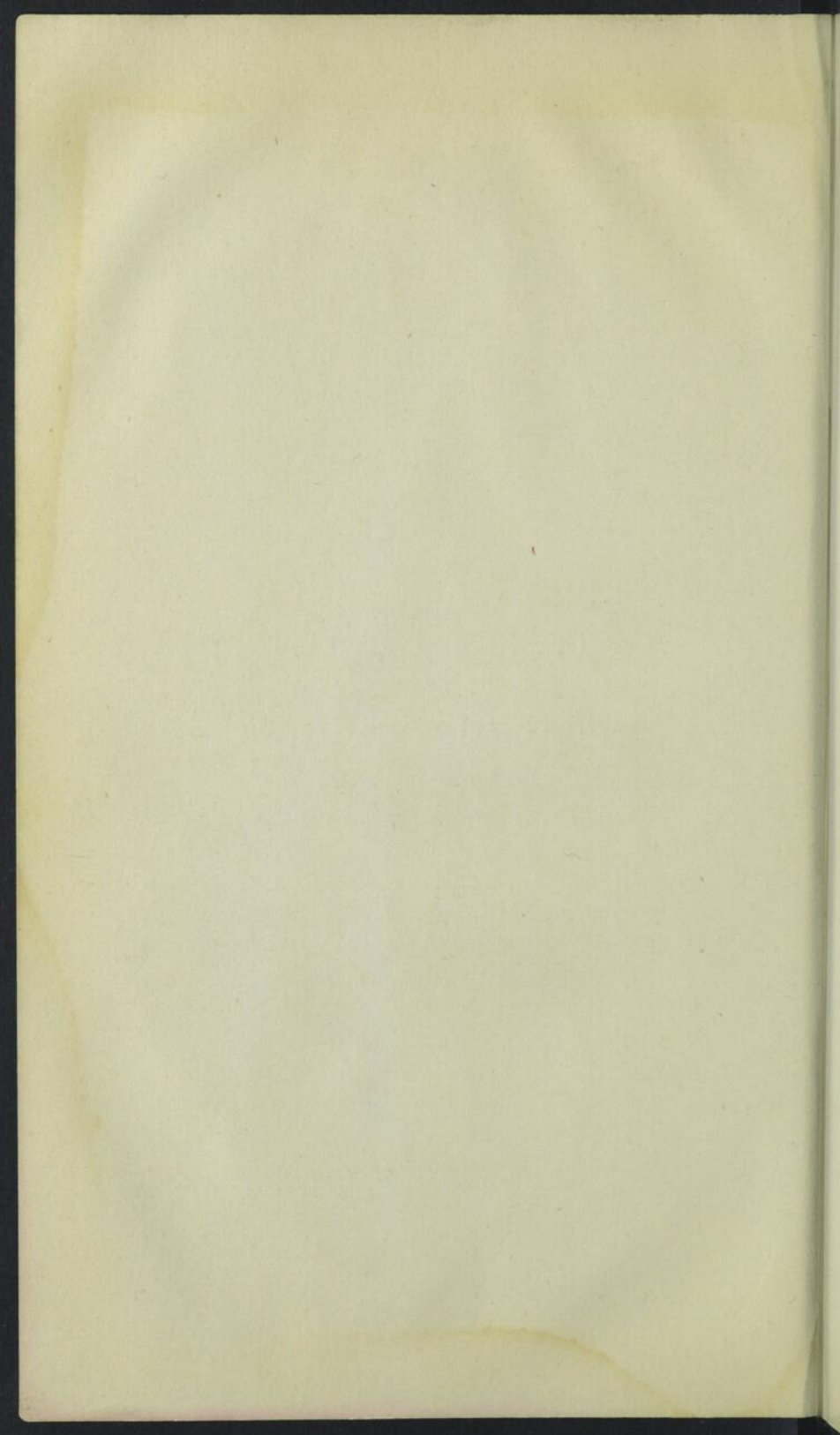
* * *

Le touriste qui, après avoir "fait" Biarritz, s'éloigne de la côte basque en longeant les montagnes Noires, ne manque pas de s'arrêter à Carcassonne, cette curieuse relique du moyen âge. Une inscription partout répétée, sur les cartes postales, les affiches, dans les *Guides* et sur les lèvres des amis, lui a d'ores et déjà appris qu'"il ne faut pas mourir sans avoir vu Carcassonne".... Pour nous, si nous cédions à la ferveur de notre filiale admiration, nous dirions volontiers aux amis de la nature souriante ou sévère : "Il ne faut pas mourir sans avoir vu la Gaspésie, ses vallées sereines, ses radieuses plages, ses falaises et ses caps : il ne faut pas mourir sans avoir du moins contemplé son pur joyau : Percé!"

1. Toute la côte nord, de Gaspé jusqu'à Matane, est encore dépourvue de chemin de fer.

DEUXIÈME PARTIE

La Gaspésie Primitive



CHAPITRE I

La découverte: Le Malouin Jacques Cartier.

EST-IL exact, comme le prétendent certains récits peu sûrs, que, dès le début du moyen âge, trois navigateurs islandais aient abordé au Saint-Laurent et fondé une société chrétienne dont les traditions se seraient conservées chez les Indiens Porte-Croix de la Gaspésie et chez leurs frères de l'île de Terre-Neuve? Quoi qu'il en soit de ces conjectures, et malgré les visites certaines des pêcheurs islandais, normands et basques du quatorzième siècle sur les bancs de Terre-Neuve, c'est avec l'arrivée du capitaine malouin Jacques Cartier, en 1534, que la Gaspésie entre dans l'histoire.

La Bretagne, réunie à la France en 1491 par le mariage de la duchesse Anne avec Charles VIII, ne s'était définitivement soudée au royaume qu'en 1532. Saint-Malo, son principal port maritime, blotti au fond d'un golfe, en face de l'Angleterre rivale, s'enorgueillissait à juste titre de ses corsaires, de son commerce extérieur. A Terre-Neuve, ses armateurs s'étaient déjà installés en maîtres, et retiraient de gros profits de la pêche à la morue sur les *bancs*.

Jacques Cartier semble s'être tenu à l'écart de ces entreprises de pêche, et avoir de préférence tourné ses vues vers le Brésil où on le trouve avant 1534, servant d'interprète aux Portugais. En le choisissant et en

le présentant au roi François I pour le service maritime d'Amérique, Philippe de Chabot, sieur de Brion et grand amiral de France, voulut-il faire échec aux entreprises des Malouins? On est tenté de le croire en lisant l'énergique protestation des marins de Saint-Malo contre la commission royale octroyée à Jacques Cartier. Il fallut fermer le port pour permettre à ce dernier de choisir son équipage. Enfin, le vingt avril 1534, deux petits navires d'environ soixante tonnes, montés par cent vingt-deux hommes, cinglaient sous ses ordres.

Le 10 mai, Cartier atteignit le cap Bonavista, sur la côte est de Terre-Neuve. Les glaces amoncelées près du rivage l'empêchant de débarquer, il tourna vers le sud et entra dans un port qu'il nomma Sainte-Catherine. Le 21 mai, il reprit sa course vers le nord et passa près d'une île où, en moins d'une demi-heure, ses deux barques firent une abondante provision d'oiseaux¹. Le 27, il entra dans le détroit de Belle-Isle, qu'il appela *passage des Chasteaux*, découvrant ainsi l'insularité de Terre-Neuve, que tous les géographes avaient jusqu'alors rattachée au continent. Il longea la côte nord du détroit, déjà connue des Basques, Normands et Bretons qui y avaient baptisé du nom de Brest une baie et un poste de pêche²; c'est à cet endroit qu'une messe fut dite le 11 juin.

1. Cartier l'appela *L'Isle des Ouaiseaulx*; elle est devenue l'île Funk.

2. Aujourd'hui baie du Vieux-Fort, où l'on voit de vieux murs datant du seizième siècle (d'après une tradition locale).

La côte du Labrador, âpre et désolée, ne plut guère à Cartier. "En somme," note-t-il dans son routier, "je pense que cette terre est celle que Dieu donna à Caïn. Là on voit des hommes de belle taille et grandeur, mais indomptés et sauvages..... Ils sont vêtus de peaux d'animaux, aussi bien les hommes que les femmes..... Ils ont leurs barques faites d'écorces d'arbres de boul, avec lesquelles ils pêchent grande quantité de loups-marins¹."

Quittant le port de Brest, Cartier explora la côte occidentale de Terre-Neuve, puis, piquant vers le sud-ouest, il découvrit les îles de Brion et de la Madeleine, les meilleures terres qu'il eût jusqu'alors visitées, dont les falaises rouges à fleur d'eau contrastaient singulièrement avec le roc escarpé et bleuâtre du Labrador et de Terre-Neuve, "en sorte", dit-il, "qu'un champ d'icelles vaut mieux que toute la Terre-Neuve."

Contournant les îles de la Madeleine, Cartier cherche sa route le long de l'île Saint-Jean (île du Prince-Édouard). Il remonte vers le nord, double la pointe Miscou, s'avance vers un promontoire qu'il nomme cap d'Espérance—espérant trouver là le passage tant cherché pour se rendre "aux Indes et au pays de Cathay"—puis finit par entrer, le 3 juillet, dans une baie qui devait être ce jour-là ce qu'elle est encore au-

1. C'étaient des Beothuks, de la famille des Esquimaux, ennemis naturels des Micmacs de la Gaspésie, et qui eurent aussi maille à partir avec les marins français établis sur leurs rivages.

jourd'hui sous le grand soleil d'été: la baie des Chaleurs¹.

"Le lendemain, troisième de juillet," écrit Cartier dans son routier, "le vent vint d'Ouest et fûmes portés vers le nord, pour connaître cette terre qui nous restait du côté du Nord et Nord-Est sur les terres basses; entre lesquelles basses et hautes terres était un grand golfe et ouverture de cinquante-cinq brasses de fond en quelques lieux et large environ quinze lieues. Pour la grande profondeur et largeur et changement de terres eûmes espoir de pouvoir y trouver passage, comme le passage des Châteaux. Ce golfe regarde vers l'Est-Nord-Est, Ouest-Sud-Ouest. Le terroir qui est du côté Sud de ce golfe est aussi bon et beau à cultiver, et plein de belles campagnes et prairies que nous ayons vu, tout plat comme serait un lac. Et celui qui est vers Nord est un pays haut avec montagnes hautes pleines de forêts et de bois très haut et gros de diverses sortes. Entre autres, il y a de très beaux cèdres et sapins, autant qu'il est possible de voir, et bons à faire mâts de navires de plus de trois cents tonneaux, et ne vîmes aucun lieu qui ne fût plein de ces bois, excepté deux places que le pays était bas, plein de prai-

1. Le lecteur, après avoir goûté certaines pages particulièrement savoureuses de Cartier, de Nicolas Denys, du Père Le Clercq, nous pardonnera sans doute de les avoir exhumées pour les insérer dans notre texte. Pour parler avec Montaigne: "Je ne dis les autres, sinon pour d'autant plus me dire."

ries avec deux très beaux lacs¹. Le mitan de ce golfe est en quarante-huitième degré et demi de latitude.

“Le cap de cette terre du Sud fut appelé Cap d’Espérance, pour l’espérance que nous avions d’y trouver passage. Le quatrième jour de Juillet, allâmes le long de cette terre du côté du Nord pour trouver port, et entrâmes en un petit port et lieu tout ouvert vers le Sud, où n’y a aucun abri pour ce vent, et trouvâmes bon appeler le lieu Saint-Martin², et demeurâmes là depuis le quatrième de juillet jusqu’au douzième. Et pendant le temps que nous étions en ce lieu, allâmes le lundi sixième de ce mois, après avoir ouï la messe, avec une de nos barques pour découvrir un cap et pointe de terre qui en étoit éloigné sept ou huit lieues du côté de l’Ouest³, pour voir de quel côté se tournait cette terre; et étant à demi lieue de la pointe aperçûmes deux bandes de barques d’hommes sauvages qui passaient d’une terre à l’autre, et étaient plus de quarante ou cinquante barques, desquelles une partie approcha de cette pointe et sauta en terre, un grand nombre de ces gens faisant grand bruit et nous faisaient signe qu’allassions à terre, montrant des peaux sur quelques bois. Mais d’autant que nous n’avions qu’une seule barque, nous n’y voulûmes aller et navigâmes vers l’autre bande qui était en mer. Eux nous voyant fuir, or-

1. C’étaient évidemment les *barachois* de Port-Daniel et de Paspébiac.

2. Aujourd’hui Port-Daniel.

3. La pointe Paspébiac.

donnèrent deux de leurs barques les plus grandes pour nous suivre, avec lesquelles se joignirent ensemble cinq autres de celles qui venaient du côté de la mer, et tous s'approchèrent de notre barque, sautant et faisant signe d'allégresse et de vouloir amitié disant en leur langue: *Na pen ton damen assur tah* (nous voulons avoir ton amitié) et autres paroles que nous n'entendions. Mais parce que, comme nous avons dit, nous n'avions qu'une barque, nous ne voulûmes nous fier en leurs signes, et leur donnâmes à entendre qu'ils se retirassent, ce qu'ils ne voulurent faire, ains venaient avec une si grande furie vers nous, qu'aussitôt ils environnèrent notre barque avec les sept qu'ils avaient; et parce que pour signes que nous fissions, ils ne se voulaient retirer, lâchâmes deux passe volans sur eux dont épouvantés retournèrent vers la susdite pointe, faisant grand bruit; et demeurés là quelque peu commencèrent derechef à venir vers nous comme devant, en sorte qu'étant approchés de la barque, décochâmes deux de nos dards au milieu d'eux, ce qui les épouvanta tellement, qu'ils commencèrent à fuir en grand'hâte et n'y voulurent onc plus revenir.

"Le lendemain partie de ces sauvages vinrent avec neuf de leurs barques à la pointe et entrée du lieu, d'où nos navires étaient partis. Et étant avertis de leur venue, allâmes avec nos barques à la pointe où ils étaient. Mais sitôt qu'ils nous virent ils se mirent en fuite, faisant signe qu'ils étaient venus pour trafiquer avec nous, montrant les peaux de peu de valeur dont ils se vêtent.

Semblablement, nous leur voulions point de mal, et en signe de ce, deux des nôtres descendirent en terre pour aller vers eux et leur porter couteaux et autres ferrements, avec un chapeau rouge pour donner à leur capitaine. Quoi voyant descendirent aussi à terre portant de ces peaux et commencèrent à trafiquer avec nous, montrant une grande et merveilleuse allégresse d'avoir de ces ferrements et autres choses, dansant toujours en faisant plusieurs cérémonies, et entre autres ils se jetaient de l'eau de mer sur leur tête avec les mains; si bien qu'ils nous donnèrent tout ce qu'ils avaient ne retenant rien; de sorte qu'il leur fallut s'en retourner tout nus; et nous firent signe qu'ils apporteraient d'autres peaux....."

Cartier raconte ensuite une expédition plus longue qu'il entreprit le 8 ou 9 juillet, se rendant jusqu'au fond de la baie, vers Dalhousie ou Ristigouche; il y rencontra d'autres groupes de sauvages dont il écrit :

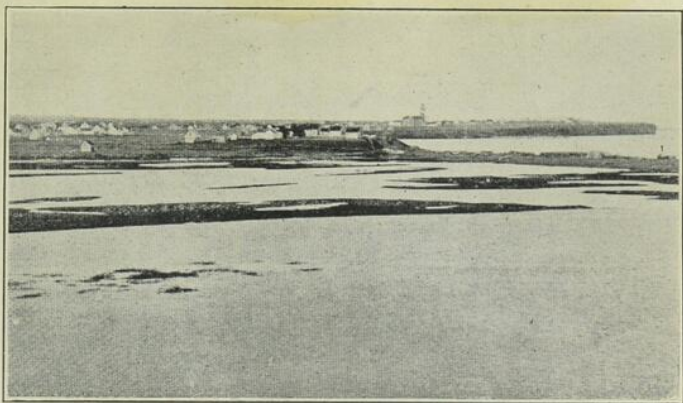
"Nous connûmes que cette gent se pourrait aisément convertir à notre foi. Ils vont de lieu en autre, vivant de la pêche. Leur pays est plus chaud que l'Espagne et le plus beau qu'il est possible de voir, tout égal et uni, et il n'y a lieu si petit où il n'y ait des arbres, combien que ce soit sablons, et où il n'y ait du froment sauvage, qui a l'épi du seigle et le grain comme de l'avoine, et des pois aussi épais comme s'ils y avaient été semés et cultivés, du raisin blanc et rouge, avec la fleur blanche dessus, des fraises, mûres, roses rouges et blanches et autres herbes de bonne et grande

odeur. Aussi il y a là beaucoup de bonnes prairies et de bonnes herbes et lacs, où il y a grande abondance de saumon..... Nous appelâmes ce golfe Golfe de Chaleur¹."

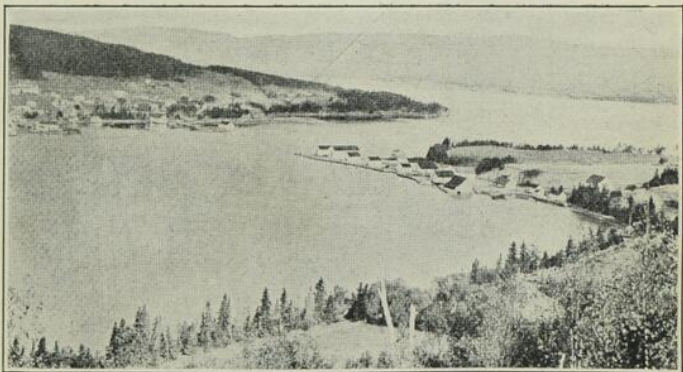
Cartier, ne trouvant pas dans cette baie le passage qu'il cherchait pour pénétrer en Asie, se prépara à gagner de nouveau la haute mer. Mais à peine eut-il levé l'ancre qu'une tempête l'assailit, et un déluge de pluie, succédant à la vague de chaleur, le força à venir mouiller entre l'île Bonaventure et le rocher de Percé, qu'il nomma *cap du Pré*. Profitant d'une accalmie soudaine, il tenta de longer la côte; mais une recrudescence de la tempête l'obligea à se réfugier dans la baie de Honguêdo ou Gaspé, et l'y retint du 16 au 25 juillet.

Cartier trouva à Gaspé une quarantaine de familles indiennes. "Ceux-ci peuvent être vraiment appelés sauvages," écrit-il, "d'autant qu'il ne se peut trouver gens plus pauvres au monde..... Ils portent la tête entièrement rase, hormis un floquet de cheveux au plus haut de la tête, lequel ils laissent croître long comme une queue de cheval, qu'ils lient sur la tête avec des aiguillettes de cuir. Ils n'ont d'autre demeure que dessous ces barques lesquelles ils renversent, et s'étendent sous icelles sur la terre sans aucune couverture..." Ces sauvages se nourrissaient de maïs, de fèves, de

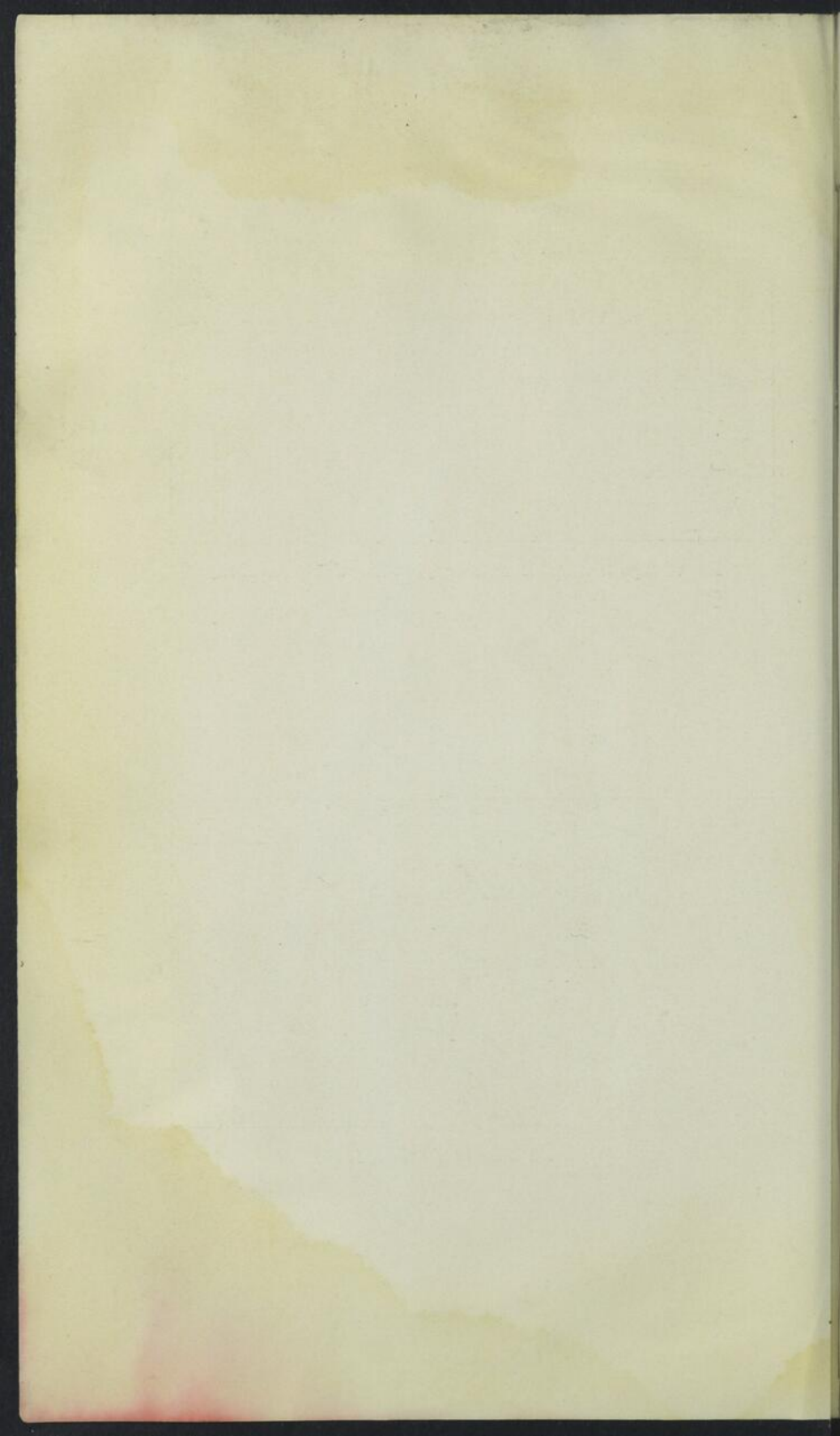
1. Sur d'anciennes cartes, cette baie est appelée *baie des Espagnols*. D'après une tradition, les Espagnols y seraient entrés avant Cartier.



Le village de Saint-Godefroy, Baie des Chaleurs.



Le Bassin de Gaspé.



prunes, et des produits de la pêche. Leurs filets étaient faits des fibres du chanvre, plante naturelle au pays.

Entouré de ces enfants des bois et profitant de leurs dispositions bienveillantes, le capitaine breton accomplit sur la pointe de Gaspé l'acte essentiel de sa mission en Amérique : la prise de possession d'un empire, au nom de la France.

"Le vingt-quatrième jour de juillet," écrit-il, "nous fîmes faire une croix haute de trente pieds, et fut faite en présence de plusieurs sauvages, sur la pointe de l'entrée de ce port, au milieu de laquelle nous mîmes un écusson relevé avec trois Fleurs-de-Lys, et dessus était écrit en grosses lettres entaillées dans le bois :

VIVE LE ROY DE FRANCE!

"Et après, la plantâmes en leur présence sur la dite pointe, et la regardaient fort tant lorsqu'on la faisait que quand on la plantait.

"Et l'ayant levée en haut, nous nous agenouillions tous ayans les mains jointes, l'adorans à leur vue et leur faisons signe, regardans et montrans le ciel que d'icelle dépendait notre rédemption."

Cependant, les naturels de Gaspé n'avaient pas vu sans méfiance des étrangers à peau blanche débarquer sur leur sol et s'y comporter en maîtres. A peine les Français étaient-ils revenus à leurs vaisseaux qu'un canot s'en approcha, portant le *sagamo* ou chef, et ses trois fils. Couvert d'une peau d'ours, ce dernier, de-

bout, fit une longue harangue, montrant du doigt la croix et semblant protester contre cette prise de possession du pays. Cartier réussit à le calmer par de petits cadeaux et le renvoya satisfait, gardant même à bord, pour les emmener en France, deux de ses fils, Taïgnoagny et Domagaya.

Nous savons quel site admirable la pointe de Gaspé offrait à Jacques Cartier pour arborer l'étendard du chrétien. Placé en face de ce merveilleux paysage qui lui rappelait sa côte natale, on s'explique que le capitaine malouin ait senti vibrer en son âme toutes les fibres de la poésie bretonne et que le feu du zèle apostolique se soit allumé dans son coeur de Français à la vue de ces pauvres Indiens, plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie, qui l'accueillaient, lui et ses compagnons, comme des êtres surnaturels.

Contemplé à quatre siècles de distance, le geste de Cartier plantant la croix à Gaspé revêt l'ampleur d'un symbole : c'est la France catholique qui répond au souhait d'amitié des sauvages en leur promettant le dévouement de ses missionnaires, le sang de ses martyrs ; c'est la foi catholique qui prend racine dans le sol canadien en s'identifiant pour jamais avec la langue et la tradition françaises. La croix de Cartier aura beau tomber de vétusté et disparaître du rocher gaspésien, au cours des longues années d'abandon qui suivront la découverte ; les fleurs-de-lys auront beau disparaître, elles aussi, de cet empire rêvé par François I, jamais, à coup sûr, l'amour du Christ et l'amour de la France

ne s'éteindront au cœur loyal et reconnaissant du Canada français, dont les armes disent : *Je me souviens!*

Le lendemain de cet acte solennel, 25 juillet, Cartier quittait la baie de Gaspé, et croyant être à l'entrée d'une autre grande baie, il se dirigea vers l'île de *Natiscotec* (Anticosti), dont il contourna la pointe orientale, remontant de quelques lieues le chenal du nord. Il avait devant lui l'estuaire du Saint-Laurent : c'était à n'en pas douter, la route tant convoitée vers les Indes, objet de toutes les recherches des navigateurs du seizième siècle. Mais la saison était trop avancée pour s'y aventurer. De l'avis de son équipage, Cartier décida de retourner en France. L'expédition rangea la côte du Labrador, s'arrêta un instant à Natashquan pour y trafiquer avec le chef sauvage Tiennot, traversa le détroit de Belle-Isle, d'où elle fit voile pour la France le 15 août. Vingt jours après, Cartier rentrait à Saint-Malo. Son premier voyage au Canada avait duré quatre mois et demi, et la Gaspésie avait eu l'honneur de sa première visite sur le continent nord-américain; terre prédestinée, elle avait vu dresser sur son rivage le signe de la foi et de la civilisation que la France allait apporter dans ces pays nouveaux.

CHAPITRE II

LE RÉGIME FRANÇAIS

De Nicolas Denys à Charles Lawrence

(1635-1755)

1—Les commerçants français.

AU MOIS de mai 1536, Jacques Cartier, rentrant en France après son deuxième voyage au Canada, fit une seconde visite à Gaspé. Au cours de ce voyage, l'intrépide Malouin avait remonté le Saint-Laurent jusqu'à Hochelaga (Montréal) et passé à Stadaconé (Québec) un hiver long et pénible. Sa relâche à Gaspé semble avoir eu pour but d'y débarquer Taïnoagny et Domagaya, les deux jeunes Indiens qui, comme interprètes, l'avaient plutôt desservi auprès des Algonquins de Stadaconé.

Après cette seconde et dernière visite du découvreur à Gaspé, un voile d'oubli s'étend sur la Gaspésie comme sur le reste du Canada. La France est aux armes. Les guerres contre Charles-Quint, puis les longues guerres de religion absorbent toutes les énergies; à la cour royale, on ne pense plus guère au nouveau monde. Ce n'est qu'au début du dix-septième siècle que la sollicitude de Henri IV fera naître une *Nouvelle-France* sur les rives du Saint-Laurent.

Pourtant, toutes relations n'ont pas cessé d'exister entre les deux continents pendant la seconde moitié du seizième siècle. Les Français, basques surtout, vinrent chaque été pêcher la morue sur les bancs de Terre-Neuve et sur les côtes de la Gaspésie.

Percé, avec son abri sûr et son mont Sainte-Anne visible de quarante milles en mer, devint le port favori des pêcheurs gaspésiens. Quelque temps après la fondation de Québec, vers 1610, Champlain y envoya de ses gens faire la pêche¹. De Monts, Guillaume de Caën, Raymond de la Ralde, Pontgravé séjournèrent aussi à Percé et à Gaspé pour des fins de ravitaillement. C'est de Gaspé que Pontgravé, goutteux et perclus, partit un jour en chaloupe avec cinq matelots pour se rendre à Québec. Dès les débuts de la Nouvelle-France, Percé servit d'aiguade aux vaisseaux de service entre Québec et la France. On y prenait le courrier pour la France, et, au retour, on y dépêchait souvent à pleine voiles ou à force de rames vers Québec une chaloupe porteuse de messages urgents.

Par les soins de Raymond de la Ralde, un autre poste de pêche s'était fondé en 1623 sur l'île Miscou, à l'entrée de la baie des Chaleurs. Lorsque, en mars 1628, l'amiral David Kirke vint, avec trois navires, s'attaquer aux Français du Canada, cet établissement de Miscou fut la première conquête du fils de l'ancien marchand dieppois. Aidé de ses frères et du capitai-

1. Cf. Relation de 1610: ".....Un grand nombre de navires y faisoient la pêche du poisson sec et vert."

ne Jacques Michel, calviniste dieppois devenu traître à son pays, David Kirke captura ensuite, en vue de Percé, plusieurs navires pêcheurs. Après avoir poussé jusqu'à Tadoussac, où il reçut de Champlain un fier refus de capitulation, Kirke regagnait le bas du fleuve lorsque, le 18 juillet, il se heurta à la flotte française de secours commandée par l'amiral de Roquemont. Ce dernier avait relâché à Gaspé et ne s'attendait nullement à trouver des ennemis sur sa route. Ses bâtiments plus petits, lourdement chargés et de manoeuvre difficile, furent pris, avec les colons qu'ils portaient, après six heures d'un combat acharné. Parmi les prisonniers se trouvaient les Pères Charles Lalemant et Raguenaud, trois Récollets, et le sieur Robert Giffard, médecin, qui fut plus tard au Canada le premier seigneur colonisateur. Un seul bâtiment, portant le Père Noyrot, réussit à s'échapper et à rentrer en France.

L'hiver fut pénible à Québec. Au printemps de 1629, Champlain, pour atténuer la disette, songea à faire passer à Gaspé une partie de ses hommes, tant pour soulager l'habitation que pour se procurer du poisson. Le 26 juin, Eustache Boullé, beau-frère et lieutenant du gouverneur, partit pour la Gaspésie avec trente personnes, sur une misérable barque d'une dizaine de tonnes appelée *La Coquine*, avec des racines pour toutes provisions. Vingt de ces personnes avaient accepté d'aller vivre avec les sauvages de la Gaspésie; les autres chercheraient passage à bord des navires de pêche. Si Boullé ne trouvait point de vaisseau sur

ces côtes, il avait ordre de s'approvisionner de poisson et de pousser jusqu'en France pour remettre à Louis XIII, au cardinal de Richelieu et aux Associés de la "Compagnie de la Nouvelle-France" les dépêches de Champlain.

Aux approches de Gaspé, la frêle barque rencontra un vaisseau français commandé par Emery de Caën, qui apportait des vivres à la colonie de Québec. Rassuré et approvisionné, Boullé reprit le chemin de Québec. Malheureusement, il alla donner par erreur sur un navire anglais de la flotte de Kirke et fut capturé avec tous ses hommes. C'est de ces derniers que les officiers anglais finirent par apprendre le triste état de l'habitation et du fort de Québec. Dès lors, tout était préparé pour la capitulation du 19 juillet 1629, qui mit le pays aux mains des Anglais jusqu'au 13 juillet 1632.

Avec le retour des Français, Gaspé et Percé, un instant désertés, reprirent leur rôle de postes de pêche et de ravitaillement. Personne, cependant, ne sembla pressé de s'y établir en permanence et d'y affronter le rude hiver.

* * *

"Commercer, c'est métier de marchand; coloniser, c'est métier de roi", disait un proverbe d'alors. De Monts, Poutrincourt, Razilly, en Acadie; au Canada, Champlain, Maisonneuve, Talon, avec des ressources limitées, firent de leur mieux métier de roi.

La Gaspésie, située aux confins de ces deux colonies, également éloignée des foyers de colonisation canadien et acadien, se trouvant même en dehors de la route naturelle qui unissait Québec et Port-Royal (le fleuve Saint-Laurent, le *portage* du Madawaska et la rivière Saint-Jean), ne connut jamais les faveurs royales. D'abord soudée à l'Acadie jusqu'en 1713, puis rattachée au Canada, mais toujours perdue dans son isolement, elle devait être pendant deux siècles, et plus encore sous le régime anglais qu'au temps des Français, la proie des marchands.

* * *

Le plus méritant des fondateurs de l'Acadie, Isaac de Razilly, venu à la Hève en 1632 et mort prématurément en 1635, avait partagé sa colonie en trois fiefs. A Nicolas Denys, sieur de Fronsac, Tourangeau comme lui et son compagnon d'arrivée en août 1632, il avait concédé pour 15,000 livres tout le littoral du golfe Saint-Laurent, depuis le détroit de Canseau¹ jusqu'au cap des Rosiers, extrême pointe de la Gaspésie.

Nicolas Denys était avant tout ce que nous appellerions aujourd'hui un "homme d'affaires", qui prétendait que le profit est "le premier mobile de toutes les conditions des hommes" (II, 246). Doué d'une taille avantageuse et d'une santé à toute épreuve, bra-

1. Vieux mot qui signifie *limite*. Ce détroit s'appela longtemps *détroit de Fronsac*.

ve, rusé, entreprenant, bon chrétien, il exerça pendant un demi-siècle, sur les rives du golfe Saint-Laurent, une activité qui croissait avec les revers de fortune.

D'accord avec son frère, Simon Denys, sieur de Vitré¹, Nicolas tenta d'organiser sur la côte atlantique de la Nouvelle-Écosse actuelle le commerce des bois, des pelleteries et de la pêche sédentaire. A la suite d'un différend avec Charles de Menou, sieur d'Aulnay, qui avait succédé à Razilly comme gouverneur² et qui refusait de transporter toutes ces marchandises sur ses bateaux, Denys quitta, en 1645, ses établissements de pêche du port Rossignol et ses chantiers de La Hève (à l'ouest d'Halifax) pour venir tenter fortune sur l'île de Miscou, à l'entrée de la baie des Chaleurs. Il y ensemença des terres et y installa un poste de traite et de pêche qu'Aulnay détruisit au bout de deux ans, sous prétexte d'un tort grave causé à son commerce (1647). D'où, dit Denys, une perte de "plus de 20,000 livres".

Dès lors, Nicolas Denys ne cessa de soutenir l'intrigant et perfide Latour, troisième héritier de Razilly et "mauvais génie de l'Acadie", dans ses luttes contre Aulnay. En 1648, Denys fut reconnu par la Compagnie de la Nouvelle-France comme légitime conces-

1. Simon Denys commandait le vaisseau du Roi *La Catherine*, sur lequel le poisson était porté en Portugal et en France. (Denys, I, 86.)

2. D'Aulnay avait transporté les établissements administratifs de la Hève à Port-Royal (Annapolis), au nord de la péninsule acadienne.

sionnaire des côtes du golfe Saint-Laurent, et Latour, qui résidait alors à Québec, hébergé, fêté comme un prince au château Saint-Louis, l'aida à s'y établir. Après la mort mystérieuse d'Aulnay, à 54 ans, en 1650, Denys, toujours appuyé par Latour, conspira avec succès contre la mémoire de l'homme qui, au dire de l'historien Moreau, fut "l'un des types les plus complets de gentilhomme colonisateur du XVII^e siècle", et qui laissait en mourant une veuve et huit jeunes enfants. L'intérêt, l'âpreté au gain obscurcirent, en cette circonstance, la conscience habituellement droite du commerçant et l'incitèrent à arracher aux héritiers naturels du défunt leur part d'héritage.

Mais les beaux projets de Nicolas Denys furent vite traversés par la brutale intervention d'un nouveau rival. Un marchand de La Rochelle, Emmanuel Le Borgne, agent et bailleur de fonds d'Aulnay, prétendit se rembourser d'une forte créance aux dépens de l'héritier. Dès 1651, un de ses officiers arriva au Cap Breton avec soixante hommes, surprit et détruisit l'établissement de Saint-Pierre, s'empara d'un riche butin et fit prisonnier Denys lui-même qui revenait de son établissement voisin (Sainte-Anne). Libéré en octobre 1651, l'infortuné marchand alla se fixer à Népisiguit (aujourd'hui Bathurst, N. B.) ; l'implacable Le Borgne vint l'y relancer et le fit de nouveau prisonnier en 1653. Après plusieurs mois de captivité à Port-Royal, Denys passa en France pour y soutenir ses droits, réclamant de plus 53,000 livres de

dommage de son adversaire. Il réussit à obtenir de la Compagnie de la Nouvelle-France "assemblée à celle de Miscou" une charte commerciale qui lui fut confirmée par le gouvernement de Mazarin en décembre 1653 et par un second parchemin signé de Louis XIV, le 30 janvier 1654. Cette ample concession nommait à nouveau "ledit sieur Denys, gouverneur et lieutenant général en tout le pays de la grande baie du Saint-Laurent, du cap Canseau au cap des Rosiers, y compris Terre-Neuve, le Cap Breton, l'Ile Saint-Jean et autres îles adjacentes....." De plus, elle autorisait la création d'une compagnie de pêche sédentaire sur toutes les côtes de l'Acadie jusqu'aux Virginies. En fait, Nicolas Denys se voyait maître de la seule partie de l'Acadie que les Anglais reconnaissaient alors aux Français, comme en témoignent les Relations des Jésuites :

"Les Anglais ayant usurpé toute la côte Est, de Canseau jusqu'à la Nouvelle Angleterre, n'ont laissé aux Français que les côtes du Nord dont les principaux noms sont Miscou, Rigibouctou et le Cap Breton. La région de Miscou est la plus peuplée, la mieux disposée, celle où il y a le plus de chrétiens : elle comprend les sauvages de Gaspé, de Miramichi et de Népissiguit..... Monsieur Denys commande le principal établissement que les Français ont en ces régions. C'est le pays que nos ancêtres ont cultivé depuis 1629." (Relation de 1659, p. 7.)

A demi rassuré, le nouveau seigneur ne s'arrêta pas en si beau chemin. Le 15 octobre 1655, un arrêt

du Conseil privé fit grâce à sa demande de protection contre Le Borgne et obligea même ce dernier à lui restituer ses prises au Cap Breton; mais Le Borgne venait d'être lui-même la victime du major anglais Sedgewick, qui s'était emparé de Port-Royal le 16 août 1654.

Pendant que les Anglais restaient maîtres de l'Acadie péninsulaire, un certain La Giraudière, qui exploitait, près du détroit de Canseau, l'établissement de Sainte-Marie, attaqua son voisin Denys en son établissement de Chedabouctou (Guysborough) et, ne pouvant s'emparer de la place, prit en gage le poste de Saint-Pierre. Denys obtint de la Compagnie de la Nouvelle-France la révocation de la déloyale concession de La Giraudière; mais il n'en dut pas moins abandonner Chedabouctou ruiné. Le 19 janvier 1663, la Compagnie de la Nouvelle-France céda une partie de son domaine, en particulier l'île Saint-Jean et les îles de la Madeleine¹ au sieur François Doublet, apothicaire de Honfleur, qui, à son tour, fut bientôt évincé par ses concurrents. Au moment où Charles Latour termine au fort Saint-Jean, vers 1666, sa vie mouvementée, "en traître parfaitement heureux, dit M. Lauvrière, plein de jours et d'honneurs, dans la paisible possession de la femme, des biens et des titres de son noble rival" (Aulnay), son ancien associé n'est pas au

1. Ces îles de grès rouge, situées en plein golfe, à cent cinquante milles à l'est du cap Gaspé, doivent leur nom à Madeleine Doublet, femme de François Doublet.

bout de ses infortunes. Nicolas Denys se plaint d'avoir encore été, le 15 septembre 1668, pillé à Saint-Pierre par les hommes de Le Borgne. Pour comble de malheur, ce dernier établissement, y compris un arrivage de fourrures estimé à 25,000 livres, fut, cette même année, détruit par le feu.

Accablé par tant de revers, Denys, alors âgé de soixante-dix ans, se retira en son dernier refuge de Népisiguit, sur la baie des Chaleurs, d'où il repassa en France en 1671, laissant la gestion de son domaine à son unique fils, Richard. Bien que ses droits de concession lui eussent été confirmés en 1663, 1667 et 1677, ils ne lui furent pas moins contestés par une nouvelle compagnie de pêche sédentaire fondée à Chedabouctou en 1682. L'infatigable octogénaire, que toute l'Acadie connaissait sous le nom de *la Grande Barbe*, retourne plaider sa cause à Paris : il la perd. A bout de force et de courage, sans ressources, il revient mourir chrétiennement à Népisiguit, en 1688, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

On ne peut nier à Nicolas Denys, premier seigneur de Percé et de la Gaspésie, une activité étonnante, une inlassable persévérance, l'honnêteté dans les affaires. "Depuis dix-huit ans", dit son fils Richard dans une requête adressée à Seignelay en 1689, "jamais aucune plainte n'a été formulée au sujet de son administration, bien qu'il n'ait jamais reçu ni aide, ni secours." En 1689, on comptait 103 Français et 900 sauvages sur ses établissements de Népisiguit, Mi-

ramichi et Saint-Pierre. "Outre son commerce de bois, de pelleterie et de pêche qui fut parfois très prospère", écrit M. Emile Lauvrière, "il a fait défricher des terres, amener des bœufs, bâtir un moulin à eau, construire des forts et des habitations pourvues de matériel de guerre, de culture et de chasse. Il a attiré de Québec sur ses concessions de Cap Breton, de Sainte-Croix et de Ristigouche, des prêtres, tant jésuites que récollets. N'étaient sa mésentente avec Aulnay et son entente avec Latour, le seul tort de cet homme avisé, entreprenant, persévérant, fut de ne pas installer sur ses terres assez de femmes pour constituer des familles et ainsi rendre durable sa complexe oeuvre de colonisation" (1, 105).

Malgré ses déboires et l'agitation de sa vie, Nicolas Denys, pendant son séjour à Paris en 1672, avait publié deux volumes. L'un est intitulé: *Description géographique et historique des côtes de l'Amérique septentrionale*; l'autre: *Histoire naturelle des peuples, animaux, plantes de l'Amérique septentrionale et de ses climats*. Cette oeuvre, attachante par sa sincérité et par sa saveur d'observation réaliste, sinon par ses qualités de style, mérite de fixer notre attention. Par l'oeuvre, nous connaissons mieux l'auteur, et avec l'auteur nous étudierons la Gaspésie primitive, en particulier ses Indiens.

Un passage du second livre, ayant trait aux rivaux de Denys dans le commerce, nous peint l'hom-

me d'action honnête et loyal, qui se refuse à extorquer des privilèges par des promesses irréalisables.

“Tout ce qui m'en fache, est que tous ces ignorans-là avec leur babil font tort aux autres, et d'ordinaire on se fie plustost à ces grands diseurs de rien, qui promettent quatre fois plus qu'ils ne peuvent tenir, et l'emportent sur ceux qui ne voudroient pas tromper, et qui cependant ne sont pas creus, parce que leur expérience n'est soutenue que par leur sincérité: il faut mentir pour faire quelque chose, et estre fourbe pour engager en de nouvelles entreprises, y faire bien valoir tous les profits et avantages, diminuer les dépenses en sorte qu'ils ne rebutent point.....” (II, 241.)

Nicolas Denys, tout en s'efforçant, en sage commerçant, de se tenir à l'écart des conflits qui mettaient aux prises Français et Anglais en Acadie, ne laissa pas de souffrir des frictions entre ces derniers et Le Borgne. Lui, paisible marchand, il se plaint d'avoir été souvent la victime de ces luttes surnoises, “bien que je n'y prisse point de part”, écrit-il, “et que je n'eusse pour but que de m'appliquer, dans mon district, à mon établissement et à mes affaires, sans me mêler de celles des autres.” (I, 12.)

Il est entré en relations avec les Micmacs de la Gaspésie et de Miramichi dès 1632. Septuagénaire, il se plaît à évoquer cette première période de sa vie en Acadie. Écoutons-le nous causer des bons sauvages d'autrefois :

"Il y a trente-sept ans que je fus en ce païs-là, ils avoient encore peu changé leurs coutûmes, mais ils se servoient déjà de chaudière, de hache, de cousteaux, et de fer pour leurs flèches; il y en avoit encore peu qui eussent des armes à feu.

"Ils vivoient encore longtemps; j'ay veu des Sauvages de six à sept-vingt ans¹ qui alloient encore à la chasse à l'Orignac; les plus vieux qui approchoient de huit-vingt ans² selon leurs comptes n'y alloient plus; ils comptent par Lunes. (II, 356.)

".....Leur nourriture estoit de poisson et de viande rostye et bouïllie..... Il y avoit toujours force bouïllon qui estoit leur plus grand breuvage; ils beuvoient peu d'eau crüe pour lors aussi bien qu'à présent; leur plus grand travail c'estoit de bien manger et d'aller à la chasse.

"Il y avoit pour lors bien plus grand nombre de Sauvages qu'à présent: ils vivoient sans soucy et ne mangeoient ny salé ny épissé, ils ne beuvoient que de bon bouillon du plus gras; c'étoit ce qui les faisoit vivre longtemps et peuploient beaucoup....." (II, 363-364.)

Si les naissances étaient nombreuses chez les Micmacs, nombreux aussi mouraient les bébés, à cause du manque de soins nécessaires. Immobilisés dans leurs bandelettes sur le dos de la maman toujours affairée, avec une certaine partie du corps découverte et expo-

1. 120 à 140 ans.

2. 160 ans.

sée au froid, ces pauvres petits—les garçons surtout—périssaient comme mouches. Seuls, les individus les plus vigoureux traversaient cette période difficile.

En passant, Denys rend hommage à la modestie des femmes : “elles sont toutes cachées”.

Les cérémonies des funérailles nous sont minutieusement décrites. Lorsque, malgré les potions affreuses des médecins et les incantations du jongleur, un membre de la tribu mourait, “les femmes alloient chercher de belles écorces dont ils faisoient une espèce de bierre dans laquelle elles le mettoient bien enveloppé, puis on le portait en un lieu où ils avoient un échafaut basti exprès, élevé de huit à dix pieds, sur lequel ils mettoient la bierre et l’y laissoient environ un an, jusques à ce que le Soleil eust entièrement desséché le cadavre.....”

Au bout de l’an, on descendait le cadavre pour le porter au cimetière dans un coffre ou bière neuve faite elle aussi d’écorce de bouleau. On le déposait dans une grande fosse où parents et amis jetaient à profusion arcs, flèches, raquettes, dards, robes d’orignal, de loutre, de castor. C’était à qui ferait le plus beau cadeau personnel au défunt parti pour le pays des grandes chasses :

“Il y a eu des morts de mon temps qui ont emporté pour plus de deux mil livres de pelleteries, ce qui faisoit pitié aux François, et peut-être envie tout ensemble; on n’osait pourtant pas les aller prendre, car

cela eust causé une haine et guerre immortelle.” (II, 455.)

“Les Sauvages d’aujourd’hui”, continue Denys, “enterrent comme autrefois, mais on ne met plus rien dans leurs fosses.....”

Hélas! bien d’autres changements étaient survenus depuis trente ou quarante ans. Le Micmac de 1670 n’est plus le sauvage naïf et sobre que l’auteur a rencontré dans ses premières courses à travers la Gaspésie. La dernière partie de l’oeuvre de Denys respire la mélancolie qui arrachait jadis au poète de l’Enéide un cri d’horreur et de regret: *Quantum mutatus!*.....

Comme le Canada, l’Acadie est, à cette époque, ravagée par un fléau terrible: l’eau-de-vie a pénétré dans les cabanes indiennes, y semant la misère, l’immoralité abjecte, la mort. Écoutons Denys nous raconter ce qu’il a vu:

“Depuis qu’ils boivent du vin et de l’eau de vie, ils sont sujets à se battre; leur querelle vient d’ordinaire sur leur condition; car estant saouls, ils se disent tous grands capitaines, ce qui engendre des querelles entre eux.....

“.....Mais à présent ils boivent bien d’une autre façon depuis qu’ils ont hanté les navires pescheurs; ils ne tiennent plus compte du vin et ne veulent plus que de l’eau de vie; ils n’appellent pas boire s’ils ne se saoulent, et ne croient pas avoir beu s’ils ne se battent et ne s’assomment.....” (II, 465.)

".....Si l'eau de vie qu'ils ont eüe n'est pas capable de les enyvrer ils donneront tout ce qu'ils auront pour en avoir encore, c'est-à-dire qu'ils ne cesseront de boire tant qu'ils auront quelque chose; ainsi les pêcheurs les ruinent entièrement." (II, 468.)

La passion de l'eau-de-vie n'a pas atteint que les hommes; les femmes indiennes se saoulent sans pudeur, et alors ce sont débauches et orgies innombrables, qui se terminent souvent par le meurtre.

Au début de son établissement, Nicolas Denys, dans l'espoir de fixer les sauvages auprès des Français et de faciliter ainsi le travail des missionnaires et les conversions à la foi, avait accordé des privilèges et gratifications aux Micmacs qui se plieraient à la vie sédentaire. L'eau-de-vie vint tout gâter :

".....Toutes ces gratifications-là avoient esté introduites par le passé pour attirer les Sauvages aux habitations, afin de les pouvoir plus facilement instruire à la foy et Religion Chrestienne, ce que l'on avoit fait déjà d'un grand nombre, par les soins des Reverends P. Jésuites qui s'en sont retirez voyant qu'il n'y avoit plus rien à faire avec des gens que la fréquentation des navires entretenoit dans une perpétuelle yvrognerie." (II, 470.)

"Voilà", ajoute mélancoliquement le vieillard, "une grande différence entre leurs moeurs presents à ceux du passé." Voyant les Français piller et dérober, les sauvages pillent et dérobent sans vergogne, ils

se moquent des réprimandes et des menaces, se contentant de répondre par le *tu quoque*.

Denys gémit de ce lamentable état de choses dans sa seigneurie, "à quoy", dit-il, "je ne vois point de remède qu'en peuplant le pays."

C'est sur cette supplique au Grand Roi qu'il clôt son oeuvre. Il demande des colons courageux et de bonnes mœurs, des colons comme ceux que Talon venait d'installer en Nouvelle-France, prêts à se dévouer corps et âme aux intérêts de leur nouvelle patrie, "ce que je souhaite qu'ils fassent", conclut-il, "principalement pour la gloire de Dieu."

La voix de Nicolas Denys se perdit dans le bruit des fêtes de Versailles: nul effort de colonisation ne fut tenté en sa faveur. Le noble vieillard, ruiné, eut la douleur de laisser en mourant son vaste domaine encore inculte, ravagé par l'eau-de-vie, aux mains de petits trafiquants égoïstes, âpres au gain et dénués de tout scrupule. Mais le premier seigneur de la Gaspésie, des côtes de l'Acadie et des îles du golfe Saint-Laurent n'est pas oublié dans ce pays témoin de ses labeurs et de ses souffrances: les Acadiens du Nouveau-Brunswick, justement fiers de leur grand devancier, le premier habitant de cette province, lui ont pieusement élevé une statue à Bathurst, son vieux Népissiguit, où il dort son dernier sommeil tout près de sa chère baie des Chaleurs.

De sa femme Marguerite de la Faye, qui lui survécut en terre acadienne, Nicolas Denys avait eu une

filles, Marie, mariée à Michel Le Neuf, sieur de la Vallière, qui devint gouverneur de l'Acadie, et un fils, Richard, que nous avons vu remplacer son père en 1671. Richard Denys hérita de la seigneurie de Miramichi, et acheta ensuite celle de Népisiguit et de Ristigouche.

Sieur de Fronsac à partir de 1675, le nouveau seigneur s'occupa de traite avec le grand campement indien établi à proximité de sa concession de Miramichi. Cette concession, de quinze lieues de devanture (le long de la baie et de la rivière de Miramichi), protégée par un fort "de quatre bastions avec dix canons, dont six de fer", offrait pourtant de grands avantages aux colons. Denys en céda trois lieues de front au Séminaire de Québec, en 1685, en même temps qu'il vendait à un ancien médecin de Saumur, Philippe Esnault, sieur de Barbaucanne, une lieue et demie de front de son domaine de Népisiguit. Esnault, qui avait épousé une sauvagesse¹, s'occupa surtout, lui aussi, de grossir sa fortune par la traite des pelleteries avec les sauvages et par l'agrandissement discret de son fief aux dépens de Richard Denys. Ce dernier disparut d'ailleurs à trente-six ans, en 1691, victime d'un naufrage, sans laisser d'héritiers. Sa veuve se

1. On sait qu'en l'espace de deux siècles, quatre-vingt-quatorze mariages entre Français et Indiennes ont été relevés au Canada. Il y eut aussi en Acadie quelques unions de ce genre, qui furent toujours regardées comme des mésalliances par le peuple acadien et n'exercèrent aucune influence sur la race: les enfants, dociles aux leçons maternelles, recherchaient invariablement la société des Indiens; d'un autre côté, les Français refusaient de les reconnaître comme leurs.

remaria et les enfants issus de ce second mariage héritèrent des seigneuries de Richard. En 1759, une loi de la Nouvelle-Écosse éteignit les droits des seigneurs français au Nouveau-Brunswick, et le nom des Denys ne fut plus qu'un souvenir. Il existe cependant dans l'île du Cap-Breton, près de Sydney, une *rivière Denys*.

Quand Nicolas Denys parlait de colonisation de ses domaines, il pensait à son île du Cap-Breton, à ses côtes acadiennes bien plus qu'à la Gaspésie. A vrai dire, il connaissait mal celle-ci, ne lui attribuant que l'importance d'un excellent poste de pêche. Dès 1668, après la ruine de son commerce par Le Borgne, il avait cédé à son neveu, Pierre Denys de la Ronde (fils de Simon de Vitré), ses droits de traite et de pêche en Gaspésie.

Reconnu officiellement seigneur de Percé par l'intendant Talon, en 1672, confirmé dans ses titres par Duchesneau, en 1676, Pierre Denys s'adjoignit deux riches marchands de Québec, Charles Bazire et Charles-Aubert de la Chesnaye, dont l'aide financière devait soutenir une entreprise de pêche sédentaire sur les côtes gaspésiennes. Rien n'indique que ces deux hommes se soient vraiment intéressés à une tentative vouée à l'insuccès.

En effet, malgré ses importantes concessions (la seigneurie de Pierre Denys s'étendait sur une lisière de côtes de trois lieues, depuis Cap Blanc jusqu'à l'Anse Saint-Pierre), et malgré son droit exclusif de pêche sur ces côtes, le nouveau seigneur fut obligé,

de par la volonté de l'Intendant, de donner libre accès chez lui aux flottilles françaises qui y venaient préparer et sécher leur poisson. Ses hommes durent souvent se contenter de l'espace restreint que leur allouaient les nombreux équipages des barques françaises. Après quelques années d'efforts, Pierre Denys n'avait pas mieux réussi que son oncle dans son entreprise de pêche fixe.

L'échec n'était pourtant pas complet, car cette tentative marque le premier pas vers la colonisation de la Gaspésie. Pour la première fois, un groupe de blancs fit des profondes solitudes de la péninsule son séjour d'hiver.

Pierre Denys fixa son quartier général et son habitation d'hiver à la *Petite Rivière* de Barachois, au fond de la baie des Molues¹, et ses entrepôts et magasins d'été à Percé où l'on bâtit une église et une "maison" pour les Pères Franciscains (1673). Le Barachois, encaissé entre la pointe Saint-Pierre et les caps de Percé, fournit un excellent port d'hiver aux bateaux de pêche. C'est là que, lentement, s'édifia cet établissement qui, dans sa dernière phase, présentait un inventaire plutôt imposant : "un manoir suffisamment grand pour quinze personnes, avec une terrasse de deux acres, et un acre en jardinage, entourés par une clôture de pieux peints en blanc ; une grange, une étable pour vingt bêtes à cornes, deux magasins et trente acres de

1. Les Bretons disaient volontiers *molues* pour "morues". Plus tard, les Anglais firent *Molue-Bay*, et les Gaspésiens ont fini par *Malbaie*.

terres défrichées." A Percé, Pierre Denys bâtit, outre l'habitation des Récollets, deux vastes entrepôts pour le séchage du poisson. Il avait à sa disposition dix bateaux de commerce et une nombreuse flottille de pêche, avec un total d'environ cinq cents hommes d'équipage. Il voulut même encourager l'agriculture et fit défricher pour les Pères Récollets cent acres de terrain. Jamais, cependant, l'établissement primitif de Percé n'abrita plus de vingt-cinq à trente personnes, durant la morte saison¹.

Dépassée par des concurrents nombreux et puissants, la compagnie de pêcheries Denys-Bazire-Aubert fit faillite. Dans un mémoire au ministre, Pierre Denys sollicita, en 1676, certaines faveurs qui lui auraient permis de rentrer dans ses fonds. Mais, à ce moment, ses deux associés de Québec exprimèrent leur intention de se retirer définitivement du commerce de la morue, moyennant remboursement de 13,029 livres, 4 sols, 5 deniers, soit leur part ($\frac{5}{8}$) du capital. Pierre Denys, découragé, déjà presque aveugle, se résigna à transiger, et en 1677, la compagnie céda à Jacques Le Ber, de Montréal, la plus grande partie de la seigneurie, de Barachois à Gaspé. Le reste, y compris l'établissement de Percé, retomba, en 1685, aux mains du vieux Nicolas Denys, puis de son fils Richard. C'est

1. Le recensement de 1686, fait par l'intendant de Meulles au cours de son voyage en Acadie, indique pour l'Isle Percée, au début de l'année, quatre familles: Boissel, Lamothe, Lespine, Le Gascon, formant un total de vingt-quatre personnes. Il y eut aussi, pendant quelque temps, un "fort" de sauvages à la Petite Rivière de Percé.

à ce dernier que les habitants de Percé adressèrent une supplique, le priant de les arracher aux vexations que leur aurait fait subir Pierre Denys et de leur accorder la libre possession de leurs terres. Richard Denys, tout entier à son vaste domaine de Miramichi, fit droit à ces demandes, sans pourtant s'intéresser davantage à l'oeuvre de la colonisation de la Gaspésie.

C'était l'époque où, stimulées par l'accession au trône du prince d'Orange, devenu Guillaume III d'Angleterre (21 février 1689), les colonies anglaises d'Amérique, alliées aux féroces Iroquois, lançaient contre la faible colonie du Saint-Laurent leurs hordes barbares. En 1689, les destinées de la Nouvelle-France avaient été une seconde fois confiées au rude mais intrépide comte de Frontenac. Les forbans de Boston sillonnaient en tous sens le golfe Saint-Laurent. Frontenac, qui s'était arrêté à Percé, avant d'aller reprendre possession de son vieux Québec, avait compris leurs sinistres desseins. Malheureusement, il n'avait pas trop de toutes ses forces militaires pour parer au coup droit que les Anglais préparaient contre Québec. Le poste de Percé dut être abandonné à lui-même et à la rapacité des *Bastonnais*.

Dans une longue lettre datée de l'Isle Dieu (aujourd'hui île d'Yeu, près de la plage vendéenne), 15 octobre 1690, le Père Emmanuel Jumeau, récollet, seul missionnaire à Percé au moment de la descente des bandits, raconte à son confrère le Père Chrestien Le Clercq les malheurs de leur mission commune. Nau-

fragé au cap des Rosiers le 23 novembre 1689, par une nuit affreuse; pris par un armateur de Flessingue, à cinquante lieues de La Rochelle, à son retour en France, le Père Jumeau, échappé à la mer et aux corsaires hollandais, oublie ses propres misères pour s'abandonner à la douleur que lui cause la ruine totale de l'établissement de Percé:

"C'est peu de vous dire qu'au commencement du mois d'août dernier (1690), deux frégates Angloises parurent sous le pavillon de France, à la rade de l'Isle de Bonaventure, et par ce stratagème se saisirent aisément de cinq navires pêcheurs, dont les capitaines et les équipages, qui étoient alors entièrement occupés à la pêche, furent tous obligés de se sauver à Québec.... Ensuite, ces ennemis jurez de l'Etat et de la Religion aiant tenté une descente à terre, qui leur réussit comme ils le souhaitoient, ils y séjournèrent pendant huit jours tous entiers, où ils commirent cent impietez avec tous les désordres imaginables; mais entre autres choses, ils pillèrent, ravagèrent et brûlèrent les maisons des Habitans, qui sont bien au nombre de huit ou dix familles, et qui pour la plupart s'étoient déjà réfugiés dans les bois avec précipitation, pour éviter la rencontre et la cruauté de ces impitoiables Hérétiques, qui faisoient un horrible carnage, et mettoient tout à feu et à sang. Je frémis d'horreur au simple souvenir des impietez et des sacrilèges que ces scelerats commirent dans nôtre Eglise, qui leur servoit de corps-de-garde, et de lieu de débauche; lesquels animez du mê-

me esprit que les Iconoclastes, briserent et foulèrent aux pieds nos Images, contre lesquelles ils fulminoient mille imprecations, avec des invectives et des injures, comme si elles eussent été vivantes..... Pas une croix n'échappa à leur fureur, à la réserve de celle que j'avois autrefois plantée sur la table à Rolland (mont Sainte-Anne), qui pour être sur une montagne de trop difficile accès, subsiste encore à présent toute seule, comme le monument sacré de notre Christianisme....."

Dans leurs débauches de jour et de nuit, les Anglais burent, dans les calices, des rasades "à la santé du Prince d'Orange, qu'ils bénissoient; fulminant au contraire mille imprecations contre leur Roi légitime....." Le commandant "se revêtit de la plus belle de nos chasubles; et par une ostentation aussi vaine que ridicule, se promenoit sur la grève, avec le Soleil d'argent, qu'il avait fait attacher sur son bonnet....."

Les auteurs de ce brigandage demeurèrent longtemps inconnus; les pêcheurs gaspésiens en accusèrent vaguement les "Bastonnais", déjà tristement célèbres par leurs déprédations sur les côtes de l'Acadie. On sait aujourd'hui que le coupable fut le capitaine William Mason, chargé par le commandant intérimaire de New-York, Leisler, de détruire les établissements français dans le golfe Saint-Laurent, cependant que l'escadre de Boston commandée par William Phipps s'emparait de Port-Royal (20 mai 1690), ravageait les côtes de l'Acadie et emmenait prisonniers à Bos-

ton le gouverneur Robineau de Menneval avec deux missionnaires, MM. Petit et Trouvé, dont les églises et chapelles avaient subi les pires profanations. Mais, quelques mois plus tard, à la fin d'octobre 1690, ce même Phipps, vaincu devant Québec par l'indomptable Frontenac, perdait neuf de ses vaisseaux dans le fleuve—dont l'un sur l'île d'Anticosti—et ne ramenait à Boston que les débris d'une orgueilleuse flotte.

Quelque vingt ans plus tard, au mois d'août 1711, une nouvelle flotte anglaise, plus puissante encore, apparaissait au large des côtes gaspésiennes. Composée de quinze vaisseaux de guerre convoyant quarante-six transports, elle portait sept régiments de vétérans de l'armée de lord Malborough, et un bataillon de soldats de la marine, soit 5,000 hommes au moins, sous les ordres du brigadier général Hill (connu dans les salons de Londres sous le nom de Jack Hill). Les Anglais, croyant déjà tenir le Canada, en avaient d'avance distribué les charges, et bon nombre de femmes et d'enfants accompagnaient les officiers et les nouveaux colons écossais. L'amiral sir Hovenden Walker dirigeait l'expédition qui devait enfin réduire Québec et conquérir la Nouvelle-France.

Le 18 août, un fort vent de nord-est s'étant élevé, Walker craignit de voir les transports se disperser et il ordonna une relâche dans la baie de Gaspé. Après deux jours d'attente, profitant d'une brise d'ouest, il s'éloigna vers le fleuve Saint-Laurent. Mais le vent d'est revint subitement, une brume épaisse couvrit le

fleuve, et la flotte entière se trouva immobilisée dans des eaux qui lui étaient inconnues. Un vieux navigateur rochelais, nommé Paradis, prisonnier à bord, conseilla de ne pas s'aventurer trop près de la côte nord, mais de louvoyer au large de l'île d'Anticosti; cette manoeuvre, qui semblait destinée à retarder la marche des vaisseaux, inspira des soupçons contre lui. Sur l'avis des pilotes anglais, Walker continua de se rapprocher des côtes du nord. Bientôt, le vent se déchaîna en tempête, un fort courant entraîna la flotte au milieu des rochers des Sept-Iles. A la vue des brisants, on changea brusquement de direction. Les frégates de guerre se sauvèrent difficilement, et huit transports furent jetés sur l'île aux Oeufs; un neuvième, frappé de la foudre, sauta en pleine mer. "Plus de neuf cents hommes", dit un mémoire anglais, "périront en cette circonstance", dans cette lugubre nuit du 2 au 3 septembre. Le nombre total des victimes fut beaucoup plus considérable; on croit qu'il atteignit quinze cents.

L'amiral Walker croisa pendant deux jours dans le voisinage pour recueillir les naufragés, puis, sur l'avis de son conseil de guerre, il renonça à l'attaque de Québec et fit voile pour la baie des Espagnols (Sydney), au Cap-Breton. Trois autres transports et une frégate se perdirent en route dans le golfe¹. Les vi-

1. Une tradition gaspésienne veut qu'un de ces navires soit venu s'éventrer sur le cap d'Espoir (près de Percé), où la carcasse émergea longtemps. Ce point de la côte s'appela même le *Naufrage Anglais*, et s'enrichit d'une légende (cf. chapitre du folklore).

vres manquant, l'attaque de Plaisance (Terre-Neuve) fut aussi abandonnée, et, après une escale à Boston, on mit le cap sur Portsmouth le 16 septembre. L'explosion du vaisseau amiral, *The Edgar*, dans la rade de Spithead, causant la mort de quatre cents personnes, marqua la fin d'une série de désastres pour l'ambitieux amiral qui, privé de son commandement, alla écrire son *Journal* et mourir dans l'île Barbade.

Des pêcheurs de Gaspé portèrent à Québec, dans les premières semaines d'octobre, la nouvelle de la lamentable retraite des Anglais. Ce fut une immense explosion de joie, et une abondante quête fut faite pour édifier le portail de l'église de la basse ville, qui prit le nom de Notre-Dame-des-Victoires. Une barque, montée par quarante matelots, alla visiter le lieu du désastre et recueillit les dépouilles et les cadavres rejetés par le flot.

Cette heureuse délivrance après une aussi vive alerte n'améliorait pourtant pas le sort précaire de la Gaspésie. Le poste de Percé, unique centre d'activité de la péninsule, se relevait difficilement après la catastrophe du mois d'août 1690. De 1711 à 1755, date de l'arrivée sur les côtes de la baie des Chaleurs des premières victimes du *Grand Dérangement* acadien, l'histoire de la Gaspésie n'offre que des pages blanches. Pendant que sur les deux rives du fleuve Saint-Laurent surgissent, s'organisent et prospèrent les "vieilles paroisses" canadiennes, la pêche à la morue reste la principale, sinon l'unique ressource des rares habitants,

filis de pêcheurs, qui se fixent sur les nouvelles seigneuries concédées à cette époque, le long de la côte gaspésienne.

On n'ignorait pourtant pas, en haut lieu, les avantages qu'offrait le sol gaspésien. En 1745, M. de Beauharnois, gouverneur du Canada, écrivait au ministre : "On pourrait faire un établissement à Gaspé. Il y a dans le fond de la baie de ce nom un beau hâvre, appelé Baie du Penouil¹; les plus gros vaisseaux y seraient en sûreté..... On a vu à Gaspé et aux environs jusqu'à cinquante navires de pêche; elle commence ordinairement du 15 au 30 juin et finit au 15 ou 20 novembre et même plus tard. Le climat est à peu près semblable à celui de Québec. On assure que les terres qui sont dans le fond de la baie du Penouil sont passablement bonnes. Le nommé Harbour, canadien, y a une habitation, où il cultive du blé, qui est venu à maturité, ainsi que le blé sarrasin et les légumes de toute espèce." Mais ces "bonnes terres" n'étaient pas destinées à des colons "gais lurons" venant tout droit de l'heureuse France..... Ceux qui devaient finir par les occuper n'avaient pas encore commencé l'ascension de leur calvaire.

D'amples fiefs furent quand même taillés en pleine Gaspésie, en faveur d'officiers ou de fonctionnaires le plus souvent méritants, mais qui n'avaient ni les moyens pécuniaires ni l'ambition d'exploiter, de coloniser leurs domaines.

1. Vieux mot basque qui signifie *péninsule*.

Dès 1662, le territoire du Cap Chat avait été concédé à Michel Le Neuf de La Vallière, originaire de Caen, gendre de Nicolas Denys et qui fut gouverneur de l'Acadie de 1678 à 1684. Il ne s'intéressa jamais à la Gaspésie et fut pourvu, en 1676, d'un fief en Acadie (de Beaubassin à Chignectou), qu'il organisa en poste de traite, puis en exploitation agricole. Recommandé par Frontenac et l'intendant de Meulles comme "un fort honnête gentilhomme", il n'en fut pas moins accusé par la Compagnie de Pêche sédentaire de l'Acadie d'hostilité envers elle et de complaisance excessive vis à vis des traitants anglais. Ce conflit amena sa disgrâce comme gouverneur.

En 1668, l'Anse-au-Griffon avait été concédé à un groupe qui comprenait Louis d'Ailleboust, ancien gouverneur du Canada, Jean, Charles, Louis de Lauzon, et quatre fonctionnaires, en vue d'un établissement de pêche qui ne réussit pas, faute de capitaux.

La seigneurie de Matane échut, en 1688, à Denis Riverin, l'un des principaux commerçants de fourrures de Québec. Depuis 1669, date où le roi avait déclaré libre la traite en Nouvelle-France, ce commerce, au dire de Charlevoix, devenait moins lucratif, car "la meilleure partie des pelleteries du Canada passait aux Anglais", plus en état d'offrir aux sauvages des prix alléchants. Les profits diminuant de jour en jour, plusieurs chefs de commerce français décidèrent d'abandonner la traite et "reprirent le dessein si souvent avorté d'établir des pêches sédentaires dans le fleuve

Saint-Laurent; mais ils se rebutèrent d'abord." (I, 539.)

Riverin fut un de ces anciens traitants que l'appât du gain entraîna vers les côtes de la Gaspésie, et l'étude de son cas nous dévoilera la cause générale de l'insuccès des Français dans le domaine de la pêche, du moins sur ces côtes. Écoutons Charlevoix :

"Le Sieur Riverin fut presque le seul, qui ne s'effraya point des difficultés, et que le mauvais succès de ses premiers essais ne fit pas renoncer à son entreprise; mais avec de l'industrie et du courage, il faut encore, pour pousser de pareils Etablissements, avoir des fonds considérables, et ils manquoient au Sieur Riverin. Il engagea quelques Particuliers de Paris à se joindre à lui; mais il n'en retira presque aucun avantage; tous vouloient recueillir, avant que la moisson fût mûre, et leur impatience fit enfin avorter tous ses projets.

"Ce fut pendant l'Été de cette année 1688, qu'il commença à mettre la main à l'oeuvre. Il établit sa Pêche aux environs de la Rivière de Matane, dont il trouva l'embouchure capable de recevoir des Bâtimens de deux-cent tonneaux, ce qu'on avoit ignoré jusquelà. Toute cette Côte Méridionale du Fleuve S. Laurent, dans l'espace de plus de vingt lieues, est extrêmement abondante en Moruës, et Riverin manda à M. de Seignelay qu'on y pouvoit occuper plus de cinq-cent chaloupes à la fois. Il ajoutait dans sa lettre que le Poisson y est très-beau, et propre pour le Détroit,

pour l'Espagne et pour le Levant; qu'ayant donné ordre à ses Gens d'aller observer les Baleines, surtout auprès de Matane, ils lui avoient rapporté qu'il en paroissait de tems en tems sur l'eau jusqu'à cinquante à la fois, qu'elles se laissoient aprocher jusqu'à pouvoir être frappées avec l'aviron; que cela durait pendant trois mois de suite, et que la plupart du tems il ne falloit pas être beaucoup plus d'un quart de lieuë au large pour les trouver,..... Mais c'étoit principalement sur les Côtes de l'Acadie, que la Pêche offroit un fond inépuisable pour le commerce. Le malheur est que les François, Possesseurs de cette grande Péninsule¹, étoient toujours ceux qui en profitoient le moins." (I, 539-540.)

En 1689, Denis Riverin ajouta à son domaine le Cap-de-la-Madeleine, puis, quelques années après, Mont-Louis (ainsi nommé en l'honneur de Louis XIV), qui avait été concédé en 1691 à Nicolas Bourlet. Il s'associa alors à François Hazeur, possesseur de la Grande-Vallée-des-Monts depuis 1691. Un accord ayant été conclu à Montréal entre M. de Callières et les Iroquois, et la colonie paraissant assurée d'une paix durable, Riverin crut le moment favorable pour achever à Mont-Louis son établissement de pêche sédentaire. C'est alors qu'il s'unit à deux "Parti-

1. Nous avons indiqué comment l'Acadie, depuis sa fondation, en 1604, jusqu'à la chute de Port-Royal, en 1710, fut le théâtre de luttes incessantes et désastreuses entre les chefs de commerce français, dont quelques-uns, comme Latour, ne craignirent pas de favoriser ouvertement les Anglais en s'associant aux marchands de la Nouvelle-Angleterre.

culiers de Paris". Il passa ensuite à Québec où, selon Charlevoix, "ayant assemblé quelques Familles, il les mena lui-même à Montlouis au mois de Juin de cette année (1700) et fit commencer la pêche, en attendant le Navire, que les Associés étoient convenus de lui envoyer, et qui devoit lui apporter des pêcheurs et des farines.....

"Le Navire arriva en effet le huitième de Juillet; mais trop tard de six semaines, pour profiter de la saison propre à la Pêche. Ce ne fut pourtant pas encore là le plus grand mal. Ses Associés n'avoient en vuë que la traite des Pelleteries, sur laquelle on leur avoit donné de faux Mémoires, qui leur firent prendre le change. Alors ceux, qu'ils avoient chargés de leurs intérêts, voyant que le commerce ne pouvoit pas leur procurer le grand profit, dont on les avoit flattés, déclarèrent aux Habitants de Montlouis qu'ils ne devoient plus attendre d'eux aucun secours. Ils firent plus; car ils enlevèrent de l'Habitation tout ce qui pouvoit leur convenir, sous prétexte qu'ils avoient avancé le prix de toutes ces choses, et ruinèrent ainsi les espérances du Sieur Riverin." (II, 253-254.)

Bien des causes, on le voit, empêchèrent l'établissement, sur les côtes gaspésiennes, d'un commerce de poisson stable, avantageux aux petits pêcheurs comme aux gros marchands d'outre-mer. Le cas de Denis Riverin est celui de plusieurs commerçants sérieux qui se heurtèrent au mauvais vouloir et à l'égoïsme de leurs bailleurs de fonds.

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

La seigneurie de la Grande-Vallée-des-Monts passa, en 1725, des mains de Denis Riverin à celles de Michel Sarrasin, médecin de Québec, naturaliste distingué, qui possédait le Cap-de-la-Madeleine depuis deux ans et se trouva ainsi propriétaire, de par les bonnes grâces du gouverneur, de la plus grande partie de la côte nord gaspésienne.

Médecin habile et dévoué, Sarrasin ne recevait à peu près rien pour ses services et comptait, pour vivre, sur la générosité du roi. En 1699, il écrit à Sa Majesté pour la remercier de son allocation de trois cents francs par année, mais il demande davantage, car c'est là son unique revenu. Deux ans après, le gouverneur expose à son tour que Sarrasin est le seul vrai médecin au pays, qu'ils soignent tout le monde gratuitement, qu'il est trop utile pour qu'on lui permette de quitter la colonie; il demande et obtient, en faveur du précieux esculape, un supplément de trois cents francs.

Le docteur Sarrasin, seigneur gaspésien, fut quelque temps membre du Conseil Supérieur de Québec. Comme botaniste, il a attaché son nom à une plante répandue dans les savanes du Canada (la *Sarracenia*¹, qui lui fut dédiée par Tournefort à qui il l'avait le premier soumise, vers 1730). Il mourut à Québec en 1734, et ses fiefs en Gaspésie retombèrent aux mains du gouvernement.

1. C'est la *Pitcher Plant* des Américains, connue au Canada sous le nom vulgaire de *petit cochon de savane*, à cause de sa forme particulière.

310210188
314112-THAS

En 1690, deux ans après l'arrivée de Riverin à Matane, la seigneurie de Ristigouche fut attribuée à Lemoyne d'Iberville, le brillant vainqueur des Anglais à Terre-Neuve et à la baie d'Hudson, sans qu'on trouve trace de son action dans ces parages gaspésiens. En 1694, la seigneurie du lac Matapédia fut concédée à Charles d'Amour, celle de Port-Daniel à René Deneau, et celle de Grand-Pabos à René Hubert, en 1696. L'année suivante, Grande-Rivière devint le fief de Pierre Cochou, et en 1707, Pierre Heymar obtint celui de Paspébiac.

La plupart des nouveaux seigneurs ne virent jamais leurs domaines, que plusieurs cédèrent aussi facilement qu'ils les avaient obtenus. Les vieux postes de Percé et Gaspé restèrent jusqu'à la fin du régime français les centres du commerce du poisson et des fourrures, c'est-à-dire le cœur vivant de la morne Gaspésie. On vit pourtant de modestes établissements végéter à Mont-Louis, Pabos, Grande-Rivière, rapportant, grâce à l'extrême modicité des salaires payés aux pêcheurs, des profits annuels aux propriétaires de fiefs. Mais là se bornait l'ambition de ces derniers. Le défrichement, la mise en valeur des riches terres argileuses, y compris celles qui bordent la baie des Chaleurs, entre les seigneuries de Ristigouche et de Paspébiac, ne commencera qu'après la tourmente de 1755, qui éparpillera sur ces rives les débris d'une population industrielle et tenace. La pêche elle-même, devenue périlleuse par la présence, dans les eaux du

golfe Saint-Laurent, de nombreux corsaires anglais, attend, pour se développer, la fin du long duel engagé entre la France et l'Angleterre. Tout au moins, le petit peuple gaspésien, par sa pauvreté autant que par son isolement, échappe-t-il, durant ce demi-siècle, aux tracasseries et à la rapacité des gouverneurs anglais de l'Acadie devenue la "Nouvelle-Écosse" après le traité d'Utrecht de 1713¹, cependant que la Gaspésie se voyait définitivement rattachée au Canada français.

1. Ce fut la reine Anne qui imposa ce nouveau nom. On lit à l'article 12 du traité: "*Novam Scotiam sive Acadiam totam...*"

2—Les Missionnaires français.

AVANT d'aborder ce que nous appellerions la "phase moderne" dans l'histoire de la Gaspésie, la justice et la reconnaissance nous invitent à jeter un coup d'œil sur l'oeuvre accomplie par les missionnaires de la péninsule, au cours des cent vingt années qui vont de Nicolas Denys à Charles Lawrence.

Ces "porteurs de la Parole"—Récollets, Jésuites, Capucins, Sulpiciens, prêtres des Missions étrangères — ils apparaissent ici tels que nous les voyons chez les Algonquins du Québec, les Hurons de l'Ontario, dans les plaines de l'Ouest canadien ou en Louisiane : les infatigables hérauts du Christ et de la France. Messagers de paix, gardiens des âmes en face des marchands trop souvent attentifs à leurs seuls intérêts matériels et oublieux de leurs devoirs de chrétiens vis-à-vis des sauvages, ils ont suivi à la lettre le programme du vrai missionnaire que traçait un jour le Père Le Jeune, jésuite :

"Coucher sur la terre couverte d'un peu de branches de pin, n'avoir qu'une écorce entre la neige et notre être, traîner notre bagage sur des montagnes, se laisser rouler dans des vallons épouvantables, ne manger qu'une fois en deux ou trois jours, quand il n'y a

point de chasse, c'est la vie qu'il faut mener en suivant les sauvages. Mais on ne peut mourir qu'une fois, le plus tôt n'est pas toujours le pire¹....."

Sans être, sous ce rapport comme sous tant d'autres, aussi favorisée que les régions canadiennes rapprochées des centres, la Gaspésie a souvent vu passer l'héroïque "robe noire". Après la première messe au Canada qui fut célébrée à Port-Daniel par l'aumônier de Jacques Cartier, le 6 juillet 1534², les secours religieux, à partir du dix-septième siècle, n'ont jamais manqué totalement aux pêcheurs et aux quelques sauvages chrétiens des côtes gaspésiennes.

En 1607, Henri IV, en confirmant la concession que M. de Monts venait de faire de Port-Royal à M. de Poutrincourt, avertit ce dernier qu'il était temps de travailler à la conversion des sauvages, et exprima son désir de voir passer les Jésuites en Acadie. Le Père Coton, confesseur du roi, fut chargé de porter ce voeu à la connaissance de ses supérieurs. Deux missionnaires, les PP. Pierre Biard, professeur de théologie à Lyon, et Edmond Massé, compagnon du P. Coton, furent bientôt prêts à partir. Le P. Biard se rendit même à Bordeaux au début de l'année 1608, et il y attendit l'année entière un embarquement qui ne se faisait pas. C'est que Poutrincourt, honnête hom-

1. Selon le P. Chrestien Le Clercq, récollet, le missionnaire doit être toujours prêt à "coucher à l'hôtellerie de la Lune et de la Belle-Etoile".

2. Deux messes, nous l'avons vu, avaient déjà été célébrées au Port de Brest, aujourd'hui baie du Vieux Fort, Labrador, par l'aumônier de Cartier, les 11 et 14 juin 1534.

me et catholique sincère, avait pourtant prêté l'oreille aux propos hostiles de Marc Lescarbot et des protestants, ce qui le faisait hésiter à recevoir les Jésuites en Acadie.

Après l'assassinat d'Henri IV, en 1610, ce fut la belle et vertueuse Antoinette de Pons, marquise de Guercheville et pénitente du P. Biard, qui prit en main la cause des deux missionnaires. Grâce à une collecte de 4,000 livres faite à la cour, elle acheta en leur faveur les parts des armateurs huguenots de Dieppe qui s'opposaient à leur passage, et tous deux s'embarquèrent sur la *Grâce-de-Dieu*, vaisseau devenu leur propriété, le 26 janvier 1611, en compagnie du jeune Biencourt, fils de Poutrincourt. La traversée fut pénible; les deux Jésuites n'arrivèrent à Port-Royal que le 12 juin, après qu'on eût consommé une partie des provisions destinées à la colonie. De plus, selon Charlevoix, "il n'y eut jamais entre M. de Poutrincourt et les Missionnaires cette bonne intelligence, qui eût infiniment contribué à avancer l'oeuvre de Dieu, et qui n'auroit pas été peu utile à l'Etablissement solide du Port-Royal." (I, 124.)

Le P. Biard écrivit, d'une plume inexperte mais parfois émouvante, une Relation de son voyage, qui est aussi une étude intéressante des mœurs des Micmacs de l'Acadie et de la Gaspésie. En arrivant à Port-Royal, lui et son compagnon voulurent apprendre la langue micmaque; mais aucun Français n'en connaissait le premier mot. Heureusement, le *sagamo*

ou chef Mambertou, déjà baptisé avec une vingtaine de ses sujets par les soins de Poutrincourt, avant l'arrivée des Jésuites, savait un peu de français et rechercha avec empressement l'amitié des deux missionnaires. Etant tombé malade, il fut transporté dans la cabane du P. Massé et y mourut "dans des sentiments de foi et de confiance en Dieu qui auraient fait honneur à un ancien chrétien". (Charlevoix.)

Le 12 mai 1613, les deux Jésuites, peu satisfaits du succès de leur apostolat auprès des sauvages de Port-Royal, s'embarquèrent sur la *Fleur-de-May*, vaisseau appartenant à M. de la Saussaye, qui arrivait de Honfleur avec trente personnes, dont le Père Quentin et le Frère Gabriel Du Thet. Tous allèrent se fixer à l'embouchure de la rivière de Pentagoët (aujourd'hui Penobscot), où fut fondé l'établissement de Saint-Sauveur, qu'un capitaine virginien, Samuel Argall, vint détruire vers le 15 juillet. Le Frère Du Thet fut tué pendant l'assaut, et les autres Jésuites repatriés, sans avoir franchi les immenses forêts qui couvraient le nord de l'Acadie jusqu'à la baie des Chaleurs, abritant sous leur feuillage environ huit mille indigènes.

Avant l'arrivée des Jésuites, deux prêtres séculiers avaient exercé le saint ministère en Acadie: Nicolas Aubry dès 1604, et Jessé Fléché¹ en 1610. Eux

1. Ce fut ce M. Fléché, prêtre du diocèse de Langres, qui baptisa Mambertou et ses compagnons, auxquels il donna pour parrains et marraines le roi, la reine et les grands de la Cour de France. Le tricentenaire de cet événement a été célébré avec éclat à Sainte-Anne de Ristigouche, le 24 juin 1910.

non plus n'atteignirent pas la lointaine Gaspésie. Mais déjà, à cette époque, sur la pointe de Québec, une "habitation" s'édifiait, phare puissant d'où les lumières de la foi allaient bientôt jaillir et rayonner sur tout le continent américain.

En mouillant sa barque en face de la bourgade algonquine de Stadaconé, le 3 juillet 1608, Samuel de Champlain, "qui s'embarrassait peu du commerce, et qui pensait en citoyen" (Charlevoix), se proposait l'établissement, non d'un comptoir de traite ou de pêche, mais "d'un édifice perpétuel tant pour la gloire de Dieu que pour la renommée des Français"¹. Aux yeux de ce grand chrétien pour qui le salut d'une âme valait mieux que la conquête d'un empire, c'eût été une faute de ne pas s'employer par tous les moyens à faire pénétrer la foi chez les peuplades idolâtres qui se partageaient les forêts du Nouveau-Monde. "Pour y parvenir," dit-il, "je me suis efforcé de rechercher quelques bons religieux qui eussent le zèle et affection à la gloire de Dieu."

Passé du Canada en France à la fin d'août 1613, Champlain fit part de son dessein au sieur Houel, contrôleur général des salines de Brouage. Celui-ci le mit en relations avec le Père Bernard Du Verger, récollet qui se trouvait alors en Saintonge, peut-être au couvent de Brouage. Les négociations durèrent quelques mois, et aboutirent lorsque le provincial de Saint-Denys, muni du consentement des Cardinaux et Evê-

1. Champlain, *Oeuvres*, p. 490.

ques assemblés à Paris pour la tenue des Etats généraux de 1614, eut approuvé le projet et promis de fournir quatre religieux de sa province.

“Pour Dieu, les âmes et la France”, les nouveaux apôtres se rendirent d’abord à pied de Paris à Rouen, du 15 au 20 mars 1615. Ils s’embarquèrent à Honfleur, avec Champlain et Pontgravé, sur le *Saint-Etienne* qui fit voile le 24 avril. Sans s’arrêter à Gaspé, le vaisseau mouilla en rade de Tadoussac le 25 mai. Champlain, accompagné du P. Dolbeau, monta immédiatement à Québec, en barque; les Pères Jamet, Le Caron, et le Frère Duplessis les suivirent au bout de quelques jours. Une première messe fut célébrée le 24 juin à la rivière des Prairies, sur l’île de Montréal, par le P. Jamet, et une seconde à Québec, le lendemain, par le P. Dolbeau. Déjà, les zélés Récollets étaient tout prêts à s’élancer à la chasse des âmes.

Ce ne fut pourtant pas de Québec, mais de Port-Royal, que la Gaspésie reçut la visite de ses premiers missionnaires franciscains. En 1619, six Récollets de la province d’Aquitaine furent envoyés en Acadie par des marchands de Bordeaux, pour y remplacer les Jésuites. De Port-Royal, lieu de leur résidence habituelle, ils desservirent les postes de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) et de l’île Miscou (à l’entrée de la baie des Chaleurs), où, dès 1620, on signale le passage du Père Sébastien. Ce dernier vécut trois ans parmi les Micmacs dont il possédait bien la langue, exerçant son ministère avec zèle et succès. Il en rendit

compte aux Pères de Québec, en 1622, se plaignant en même temps de certains Basques "qui venoient faire la pêche sans permission à la côte de l'Acadie, et donnoient aux Sauvages de mauvaises impressions des Français".

Le Père Sébastien mourut prématurément, en 1623, de misère et de faim, dans les bois du Nouveau-Brunswick, soit en hivernant avec les sauvages, soit en se rendant à l'établissement de la rivière Saint-Jean. C'est le premier Franciscain qui ait sacrifié sa vie au service des âmes dans l'Amérique française, deux ans avant son confrère le Père Nicolas Viel, noyé par les Hurons dans la rivière des Prairies (Sault-au-Récollet).

Ce dernier était arrivé à Québec avec le Frère Gabriel Sagard, le 28 juin 1623. Leur navire était resté à Gaspé pour la pêche de la morue, et eux-mêmes y avaient séjourné quelque temps. Sagard, qui fut un de nos historiens primitifs, nous a laissé des notes de son passage en Gaspésie.

Sa première pensée, en y débarquant, fut toute de naïve foi. Il raconte qu'il dessina "avec la pointe d'un couteau, dans l'écorce des plus grands arbres, des croix et des noms de Jésus pour signifier à Satan et à ses suppôts que nous prenions possession de cette terre pour le royaume de Jésus-Christ, et que dorénavant, il (Satan) n'y aurait plus de pouvoir et que le seul vrai Dieu y serait reconnu et aimé"¹. Naïve et sublime

1. Sagard, *Grand voyage du pays des Hurons*, pp. 28-29.

inspiration, qui renouait la tradition établie par Jacques Cartier près d'un siècle auparavant.

Sagard, qui avait étudié un peu de montagnais dans son couvent de Montargis (naguère dirigé par le P. Jamet), atteignit ensuite, avec son compagnon, le village indien de Tadoussac. Mais il s'y rendit compte qu'il ne savait pas parler le montagnais "à la cadence du pays", et que "pensant baragouiner, il demeurerait muet", et les sauvages aussi. Ce fut lui qui, témoin à Québec des agissements de la Compagnie des Associés à l'égard de Louis Hébert, écrivit un jour : "Les anciens marchands ont traité les Hébert avec toutes les rigueurs possibles, pensant peut-être leur faire perdre l'envie d'y demeurer et à d'autres ménages d'y aller habiter, qu'en condition de serviteurs ou plutôt d'esclaves, qui est une espèce de cruauté aussi grande que de ne vouloir pas qu'un pauvre homme jouisse du fruit de son travail. O Dieu ! partout les gros poissons mangent les petits¹."

Dès l'année 1624, Sagard fut rappelé par son supérieur de Paris. Il passa en France avec le P. Irénée Piat, Champlain, sa femme et ses domestiques, Pontgravé, les sieurs de Caen et de la Ralde, sur une flottille qui fit escale à Gaspé le 25 août, pour s'y approvisionner de poisson et d'eau douce. Les deux Récollets étaient porteurs d'une importante relation du P. Le Caron sur les missions huronnes. De plus, le P. Piat était chargé d'exprimer le désir des Récollets

1. Sagard, *Histoire du Canada*, 1, 53.

de Québec de voir leurs travaux apostoliques partagés par "un ordre qui, par lui-même, eût des ressources": il avait mission de s'aboucher avec les Jésuites.

Chez ces derniers, le P. Massé, devenu ministre du collège de La Flèche¹, se souvenait de sa mission en Acadie et n'avait cessé d'en causer avec les nombreux scolastiques jésuites qui l'entouraient. Beaucoup de ces jeunes gens brûlaient déjà du désir de se consacrer aux missions lointaines en faveur desquelles Rome créait la congrégation de la Propagande, en 1622². Pour le moment, l'offre des Récollets ayant été acceptée, le P. Coton, devenu provincial des Jésuites, désigna pour le Canada le P. Massé, tout heureux de revoir le Nouveau-Monde, les PP. Charles Lalemant et Jean de Bréboeuf, et les Frères François Charton et Gilbert Burel.

Partis de Dieppe le 24 avril 1625 sur le navire de Guillaume de Caen, les cinq Jésuites, accompagnés du P. Joseph de la Roche d'Aillon, récollet, arrivèrent à Québec le 15 juin. Ils y éprouvèrent, en débarquant, l'exquise charité des Récollets qui les accueillirent dans leur modeste couvent de Notre-Dame-des-AnGES, et la sourde hostilité d'une petite population nourrie d'un pamphlet haineux à leur adresse (*l'Anticoton*). Les esprits se calmèrent, cependant, et au bout de quelques mois les nouveaux missionnaires, sous la di-

1. Son compagnon, le P. Biard, avait repris ses cours de théologie à Lyon, et mourut en 1622.

2. C'est dans cette "atmosphère" créée à La Flèche par le P. Massé que vécut, quelques années plus tard, le jeune François de Laval, futur évêque de Québec.

rection du P. Lallemant, allèrent se fixer au "fort Jacques-Cartier", d'où ils partirent bientôt, eux aussi, à la conquête des âmes, au-devant du martyre. Mais ce fut l'ouest qui les attira, et la Gaspésie demeura pour l'instant privée de l'apostolat des fils de S. Ignace.

L'occupation de l'Acadie par les Anglais força les Récollets de Port-Royal à se retirer, en 1628, chez leurs confrères de Québec. Mais il purent reprendre leur ministère en Acadie dès 1630, avant même que le traité de Saint-Germain-en-Laye n'eût rendu le Canada et l'Acadie à la France. Trois missionnaires y passèrent avec le capitaine Marot, de Saint-Jean de Luz ; ils s'établirent à la rivière Saint-Jean, sous la protection de l'intrigant Latour, gouverneur de l'endroit, dont on connaît le rôle équivoque dans les affaires d'Acadie.

En 1632, le cardinal de Richelieu chargea Isaac de Razilly, chevalier de Malte, un de ses principaux auxiliaires à la prise de La Rochelle, de recevoir l'Acadie des mains des Anglais, et, probablement sur l'avis de son conseiller intime, le Père Joseph du Tremblay, capucin (surnommé *l'Eminence grise*), qui était aussi son ministre des Affaires étrangères, il confia toutes les missions de l'Acadie aux Capucins.

Razilly fréta deux navires, l'*Espérance-en-Dieu* et le *Saint-Jean*, qui transportèrent au port de la Hève (août 1632), trois cents passagers et six pères capucins. Le 16 mars 1633, Richelieu envoya à Latour l'ordre de faire reconduire en France tous les autres.

missionnaires. Mais Latour ne se rendit pas à cette ordonnance et garda les Récollets jusqu'en 1645.

Protégés par d'Aulnay, successeur de Razilly, les Capucins fondèrent à Port-Royal, en 1635, le "séminaire des Souriquois", monastère assez vaste pour loger douze religieux et une trentaine de jeunes gens français et sauvages. De son côté, Madame de Brice, d'Auxerre, mère des Pères Léonard et Pascal, qu'elle avait suivis en Acadie, dirigea pendant douze ans une autre maison de formation chrétienne pour les jeunes sauvagesses.

Le père capucin Balthazar, de Paris, exerça son ministère à Népisiguit (Bathurst), de 1648 à 1654, faisant de fréquentes courses en Gaspésie. Chassé par les Anglais, il rentra à leur insu en Acadie et périt dans la forêt, avec un compagnon inconnu.

Après que le supérieur des Récollets du fort Saint-Jean, le P. André Ronsaud, eût rompu avec Latour en fulminant contre lui et sa femme les censures de l'Eglise (28 janvier 1645), les Capucins et D'Aulnay accueillirent à bras ouverts ces missionnaires qui refusaient de se faire complices des insulteurs de la religion. Mais la conquête anglaise de 1654 chassa pour jamais les Capucins de l'Acadie, après avoir coûté la vie au P. Léonard de Chartres, supérieur de la mission de Port-Royal. Massacré par les puritains anglais qui venaient de signer avec lui un traité de paix, il fut le premier capucin qui versa son sang pour la foi en Amérique du Nord.

Le pays resta privé de missionnaires attirés jusqu'au retour des Français, en 1667. Un seul capucin, le P. Joseph d'Angers, réussit à s'enfuir dans les bois, où il fut recueilli par ses néophytes abénaquis. Il vécut treize ans au milieu d'eux, et mourut le 17 mars 1667, au moment où le traité de Bréda allait rendre l'Acadie à ses fondateurs.

La prise de Québec, en 1629, par les frères Kirke, avait éloigné du Canada Récollets et Jésuites. A la première nouvelle de l'heureux traité de 1632, les Récollets se préparèrent à regagner leurs missions. L'autorité religieuse les y engageait; mais, sans doute pour des raisons économiques, les chefs de la compagnie des Cent-Associés furent moins favorables. A leur grand regret, les premiers missionnaires de Québec durent se retirer momentanément. Les Jésuites seuls rentrèrent au Canada.

Les PP. Paul Le Jeune et Anne de Nouë arrivèrent à Québec le 5 juillet 1632, les PP. Massé et de Bréboeuf, avec Champlain, le 23 mai 1633. Le P. Le Jeune, qui a mérité le beau titre de "père des missions des Jésuites au Canada", commença dès 1632 la rédaction des *Relations*, travail qu'il continua les huit années suivantes et que d'autres missionnaires, après lui, devaient poursuivre jusqu'en 1672.

La Gaspésie figure aux premières pages de ces vivantes annales. Le P. Le Jeune s'y était arrêté en cours de route, dès son arrivée au pays. Voici ses impressions :

“Le jour de Sainte Trinité (13 juin 1632) nous fûmes contraints de relâcher à Gaspay..... C'est ici où nous mîmes pied à terre pour la première fois depuis notre départ (18 avril)..... Nous y trouvâmes deux vaisseaux, l'un de Honfleur, l'autre de Biscaye, qui étaient venus pour la pêche des morues. Nous priâmes ceux de Honfleur de nous dresser un autel pour dire la sainte Messe dans leur cabane. Ce fut à qui y mettrait la main, tant ils étaient aises : aussi leur disais-je en riant, qu'en bâtissant leur cabane, ils ne pensaient pas bâtir une chapelle. Comme je vins à l'Evangile qui se dit ce jour là à la Messe, et qui était le premier que je prononçais en ces terres, je fus bien étonné entendant ces paroles du Fils de Dieu à ses Disciples, *Data est mihi omnis potestas in cælo et in terra, euntes ergo docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris, etc.*;aussi m'est-il avis que je viens ici comme les pionniers, qui marchent les premiers pour faire les tranchées, et par après les braves soldats viennent assieger et prendre la place.

“Après la Messe nous entrâmes dans le bois ; il y avait quantité de neige, si ferme qu'elle nous portait¹. Le matin il gela assez fort ; comme j'allais laver mes mains à un torrent d'eau qui découlait des montagnes, je trouvai les bords tout glacés. Nos gens tuèrent ici quelques perdrix fort grises, et aussi grosses que nos poules de France. Ils tuèrent aussi quel-

1. Le lecteur gaspésien dira que les hivers d'autrefois étaient beaucoup plus longs et plus rigoureux que ceux d'aujourd'hui.

ques lièvres plus pattus que les nôtres, et encore un peu blancs....." (*Relations* de 1632, p. 3.)

C'est en 1635 que les *Relations* mentionnent pour la première fois la résidence de Saint-Charles, sur l'île Miscou¹, comme l'une des six missions dont les Jésuites jalonnèrent la Nouvelle-France, depuis l'île du Cap-Breton (mission Sainte-Anne) jusqu'au pays des Hurons (mission Saint-Joseph). Elle eut pour fondateurs les Pères Charles Du Marché et Charles Turgis, et dut vivre plusieurs années dans l'isolement à peu près complet. Car, écrit Le Jeune à son supérieur en France, "comme les vaisseaux qui vont au Cap Breton et à Miscou, ne montent point jusques à Québec, delà vient que nous n'avons aucune communication avec nos Pères qui sont ès résidences de Sainte-Anne et de Saint-Charles, si ce n'est par la voie de France, et par conséquent il ne faut point nous adresser ni lettres, ni autres choses pour leur faire tenir, mais les donner aux vaisseaux qui vont en ces habitations de nos Français; il s'ensuit encore que je ne puis rien dire des choses qui se passent en ces résidences...." (1635, p. 3.)

Dans sa relation de 1642, le P. Vimont, supérieur à Québec après le P. Le Jeune, parle d'une lettre reçue du P. Richard, de la mission de Miscou. "Il dit donc dans la lettre qu'il a écrite par deça, que les peuples de la Baie de Chaleurs, qu'ils nomment Restgouch, et d'autres encore qui sont plus éloignés, se

1. Les îles Miscou et Shippagan, à l'entrée de la baie des Chaleurs, appartiennent aujourd'hui au Nouveau-Brunswick.

veulent entièrement convertir, et s'arrêter pour cultiver la terre..... Les allant visiter ce Printemps, dit le Père, je fus fort consolé à la vue d'une grande croix qu'il avaient plantée devant leur cabane. Ils me pressèrent de demeurer avec eux pour les instruire m'assurant que c'était tout de bon qu'ils voulaient croire en Dieu....." (1642, p. 43.)

L'année suivante, le P. Richard profite du voyage de Noudagaron, "un de nos bons sauvages, qui s'en va voir ses parents et amis par delà, car il se dit Montagnais", pour écrire au P. Vimont. Après avoir narré comment il a eu la joie d'assister, à ses derniers moments, une vieille Indienne baptisée jadis par le P. Biard, le missionnaire ajoute: "Monsieur Desdames, capitaine ici depuis quatre ans, a toujours fort obligé cette mission, mais particulièrement cette année, pendant la maladie du P. Dolbeau, qui a été longue et dangereuse.... Cependant la Providence de Dieu.... a conduit ici le Père Lyonne par des voies bien particulières, pour prendre sa place....." (1643, p. 38.)

Les épreuves de toutes sortes ne manquèrent pas, en effet, à ces courageux chasseurs d'âmes. L'île Miscou, terre plate et marécageuse que les eaux du golfe couvrent à leur montant, n'offrait d'avantages, par son sol, ni aux colons ni aux missionnaires. Il est évident que ces derniers ne s'y fixèrent que parce qu'elle servait de trait d'union entre la Gaspésie et l'Acadie, et qu'elle était, à ce titre, très fréquentée des sauvages qui venaient y vendre leurs fourrures et s'y approvi-

sionner de gibier. Voici d'ailleurs la description peu flattée qu'en fait le P. Jérôme Lallemant :

“.....Le sol n'est pas bon, les eaux n'y sont pas saines, les bois n'y sont ni si grands, ni si beaux qu'en la terre ferme; elle abonde en perdrix et en lièvres; il y avait autrefois des élans, mais on les a tous exterminés. Il semble qu'elle ne soit considérable que pour le trafic des peaux d'élans, qu'on tire en quantité des sauvages qui habitent trois grandes baies du continent assez peu éloignées de cette île¹.....” (1647, p. 76.)

Vingt-trois Français avaient accompagné les deux Jésuites fondateurs, en 1635, mais, continue le P. Lallemant, “les souffrances furent quasi l'unique occupation de tous ces pauvres gens; la maladie les terrassa, et la mort en enleva une grande partie. Le P. du Marché fut contraint de repasser en France; le P. Turgis résista quelque temps..... Après avoir enterré le capitaine, le commis et le chirurgien, en un mot tous les officiers et huit ou neuf autres personnes de travail, il y mourut lui-même.....”

Les Pères Jacques de la Place et Nicolas Gondoin s'y rendirent à leur tour; mais ce dernier fut contraint de la quitter presque aussitôt. Le P. Claude Quentin y perdit la santé. Le P. Jean Dolbeau y devint perclus de tous ses membres. Comme il repassait en France, “il rencontra en chemin le paradis, le feu s'étant pris dans les poudres du vaisseau qui le portait, l'envoya dans le Ciel”. (p. 77.)

1. Ce sont évidemment les baies de Gaspé, des Chaleurs et de Népisiguit.

En 1643, le P. Martin Lyonne, se rendant de France à la mission des Hurons, s'arrêta à Miscou, et, luttant contre la maladie, s'efforça d'aider le P. Richard resté seul après le départ du P. Dolbeau. Tous deux, avec le P. de la Place, profitèrent des libéralités de M. l'abbé de la Madeleine, chantre de la Sainte Chapelle de Paris, pour bâtir une nouvelle habitation à Népisiguit, séjour d'hiver d'un grand nombre de sauvages qui y traitaient avec le sieur Nicolas Denys.

Les Relations de 1659 notent la présence à Miscou des PP. Richard, Lyonne et Jacques Fremin, ce dernier étant spécialement chargé des missions de Richibouctou, sous la protection de Denys. Le P. Lyonne étendit son ministère jusqu'à la baie Française, et mourut à Chedabouctou (Halifax) en 1661. A cette date, le P. Richard s'employait encore à la conversion des "Gaspésiens". Son apostolat n'avait pas été stérile: le 16 mai 1659, Mgr de Laval, abordant à Percé avant d'aller prendre possession de son siège de Québec, y administrait le sacrement de confirmation à cent quarante personnes. (1659, p. 10.)

L'île Miscou dut être abandonnée par les Jésuites en 1662¹, après une trentaine d'années d'obscur dévouement, d'héroïques sacrifices. Comme les Récollets

1. Les îles de Miscou et de la Madeleine furent, avec l'île Saint-Jean, concédées en 1719 au comte de Saint-Pierre, premier écuyer de la duchesse d'Orléans, comme l'île d'Anticosti avait été donnée à Louis Joliet à son retour du Mississipi, en 1673. On sait que cette dernière île appartient depuis 1895 à un Français, M. le sénateur Gaston Menier.

mendiants, les Jésuites vivaient dans le dénuement le plus complet. Leur apostolat auprès des Indiens fut tout d'abnégation et de charité. Ils se firent chasseurs, trappeurs, canotiers, bûcherons, s'accommodant du genre de vie de leurs ouailles errantes, partageant leur cabane enfumée, leurs dégoûtants repas, leur deuils et leurs fêtes. Tant de sacrifices eurent leur récompense. En moins de quarante ans, à partir de 1646, la tribu entière des Abénaquis du Kennebec (Maine) se fit chrétienne à la voix de ses missionnaires Jésuites, dont le dernier, le Père Sébastien Rasle, devait tomber, en 1724, sous les coups des Anglais. Si leurs succès auprès des Micmacs de l'Acadie furent moins notoires, nous savons par les écrits de Nicolas Denys et par les Relations (1644, p. 59.) que cet échec partiel ne peut leur être imputé : la traite de l'eau de vie paralysa trop souvent leurs efforts. Leur influence fut, quand même, considérable, puisque nous les voyons, en 1646, négocier un traité de paix entre les Micmacs de la Gaspésie et de l'Acadie, et les Betsiamites du nord du fleuve Saint-Laurent. Cette paix fut conclue à Percé, au commencement de juillet.

En 1669, à la demande de l'intendant Talon, Colbert permit aux Récollets de rentrer au Canada, mais pour s'occuper surtout des paroisses qui s'organisaient sur les deux rives du Saint-Laurent : le grand travail de "l'évangélisation des tribus" fut laissé aux Jésuites. Par exception, la Gaspésie fit retour aux fils de Saint-François.

Quelle est la raison de cette exception? On croit la découvrir dans ce fait que le propre fils du seigneur de Percé, le futur Père Joseph Denys, qui terminait alors ses études en France, était l'un des Récollets à qui le bon vouloir de Colbert permettait de rentrer au Canada. Il est naturel que le sieur Pierre Denys de la Ronde, désireux de rapprocher de lui son fils, ait émis le voeu de voir son établissement de Percé confié aux Récollets.

Deux religieux, les Pères Guesnin et Dethunes, arrivèrent à Percé au printemps de 1673; ils y construisirent la "maison" et la première chapelle. Deux ans plus tard, un troisième missionnaire les remplaça, qui devait être, pendant onze ans, l'infatigable apôtre de la Gaspésie: le Père Chrestien Le Clercq, de la province de S. Antoine de Pade, en Artois.

Muni des pouvoirs que lui avait délivrés Mgr de Laval, le 11 octobre, le Père Le Clercq débarqua du *Lion d'Or* le 27 octobre 1675, après avoir failli périr sur les côtes de l'île d'Anticosti. La conversion des Micmacs lui avait été spécialement confiée: il s'y voua corps et âme, avec un zèle admirable. Il semble n'avoir entretenu que les rapports nécessaires avec la Seigneurie, consacrant aux Indiens le meilleur de ses forces. Pour leur rappeler les paroles de leurs prières, il inventa un système d'écriture qui, perfectionné par d'autres missionnaires, est encore usité de nos jours. Il voyagea beaucoup et très loin, car une grande partie de sa *Nouvelle Relation de la Gaspésie*, pu-

blée à Paris en 1691, se rapporte aux Indiens de Ristigouche et de Népisiguit. Cette publication, bien que teintée d'imagination, sinon d'imitation, offre un intérêt particulier comme essai d'étude psychologique des sauvages gaspésiens.

Le titre "Nouvelle Relation" est évidemment emprunté aux Jésuites. Un bref papal avait suspendu, en 1672, les "Relations" publiées par ces derniers depuis 1632. Le Père Le Clercq se contenta de la "permission du roi".

Dans une épître liminaire fort gracieuse, dédiée à Madame la princesse d'Epinaï, le Père Le Clercq note immédiatement l'énigme qui s'est offerte à ses yeux dès son arrivée au milieu des sauvages de la Gaspésie, qu'il appelle "Gaspésiens" tout court. Chez cette tribu, le *totem* (animal considéré par les Indiens comme l'ancêtre de la race) est remplacé par la figure d'une croix. "Ils la figuroient et la portoient religieusement dessus leur chair et dessus leurs habits..... Leurs cimetières paroissoient plutôt chrétiens que Barbares, par le nombre de croix qu'ils faisoient mettre dessus leurs tombeaux....."

Un vieillard, interrogé par le Père, lui expliqua ainsi l'origine de cette coutume :

Un jour—dans le temps lointain où la peste ravageait toute la contrée—un homme resplendissant de lumière et de douceur apparut aux anciens. Il leur donna une croix, en leur disant que tant que ce signe serait en honneur parmi eux, il serait un gage de salut

et de bonheur. Depuis lors, la croix remplaça le *totem*. Au grand conseil, on la plantait dans le wigwam du chef, avant d'allumer les feux. Les ambassadeurs se la mettaient sur la poitrine lorsqu'ils se rendaient en mission chez leurs alliés les Montagnais de la côte nord, ou qu'ils poussaient jusque chez leur ennemi héréditaire, le petit Esquimau¹. L'hiver, sur leurs raquettes, donnant la chasse à l'orignal ou au caribou; l'été, dans leurs fragiles canots d'écorce, affrontant la haute mer, tous les "Gaspésiens" se confiaient en ce symbole de la protection d'un Dieu inconnu, qui veillait encore sur leurs tombeaux.

Tout en respectant la bonne foi du vieil Indien et l'apparente crédulité du P. Le Clercq, il est permis de supposer que cette tradition, qui a valu aux Micmacs de la Gaspésie et de Miramichi le nom de *Porte-Croix*, leur venait de Jacques Cartier et des missionnaires qui les avaient visités antérieurement.

D'autres légendes de source biblique avaient cours parmi eux. Ainsi celle qui a trait à la création et au déluge :

Dieu, disait un de ces enfants de la forêt au Père Le Clercq, créa tout le grand univers. Il divisa promp-

1. Les "Gaspésiens" eurent aussi à combattre les Iroquois. Une tradition, conservée parmi les sauvages de Ristigouche, veut qu'autrefois environ deux cents des leurs aient été massacrés par les bandes iroquoises, dans une caverne aux environs du Bic. La découverte d'une masse d'ossements humains, dans une grotte sur l'*Îlet-au-Massacre*, en face du Bic, a semblé confirmer cette tradition, que J.-C. Taché a popularisée par une de ses jolies légendes.

tement la terre en plusieurs parties séparées par de grands lacs, et dans chacune il fit naître un homme et une femme qui multiplièrent et vécurent fort longtemps. Mais étant devenus méchants avec leurs enfants qui se tuaient les uns les autres, le soleil en pleura de douleur. La pluie tomba alors du ciel en si grande abondance que les eaux montèrent jusqu'à la cime des rochers et des montagnes les plus élevées. Cette inondation fut générale par toute la terre, et les obligea de s'embarquer sur leurs canots d'écorce pour se sauver de l'abîme. Ce fut en vain. Un vent impétueux les culbuta et les ensevelit dans le gouffre furieux, à l'exception de quelques hommes et de quelques femmes qui avaient été les plus vertueux et les meilleurs des sauvages. Dieu vint alors les consoler de la mort de leurs parents et de leurs amis, puis les laissa vivre sur la terre dans une grande et heureuse tranquillité, leur donnant avec cela toute l'adresse et l'industrie nécessaires pour prendre des castors et des originaux, autant qu'ils en avaient besoin pour leur subsistance.

Portés à la poésie par le splendide décor naturel qui les environnait et par la nature même de leurs traditions, ces peuplades se mouvaient à l'aise dans le merveilleux et savaient exprimer tout ce qui frappe l'imagination. "Leur langue ne sort pas de l'estomac comme celle des Hurons", remarque le P. Le Clercq, "mais elle est très imagée."

Voici pour eux le cours régulier des saisons : le printemps vient lorsque les feuilles commencent à pousser, que les faons d'originaux sont à une certaine grosseur dans le ventre de leur mère, et que les loups-marins font leurs petits. L'été approche lorsque les saumons remontent les rivières et que les outardes quittent leurs plumes. Quand le gibier retourne du nord au midi, c'est l'automne. A la veille de l'hiver, les ours se retirent dans le creux des arbres.

Le spectacle du soleil se levant dans les échancrures de la chaîne Arabique avait jadis inspiré aux Egyptiens le culte du dieu Horus, figuré par un homme assis portant sur sa tête un disque encadré de cornes. Il semble que le même sentiment d'admiration ait inspiré les "Gaspésiens" qui, du haut de leurs montagnes ou de leurs falaises, voyaient le soleil émerger des flots. Nombreux étaient encore parmi eux, au temps du P. Le Clercq, les adorateurs du soleil. Le "sagamo" ou chef présidait, chaque printemps, une fête publique en l'honneur de l'astre vainqueur du froid et des tempêtes. Les bras levés au ciel, il lançait par trois fois, au moment de l'apparition du disque enflammé, le cri de triomphe que toute la tribu répétait après lui : *Ho! Ho! Ho!*

Les "Gaspésiens" savaient se guider d'après le firmament. A leurs yeux, les trois gardes de l'étoile polaire étaient trois sauvages qui s'embarquèrent un jour dans un canot pour surprendre la Grande Ourse

et la Petite Ourse ; mais, par malheur, ils n'avaient pas encore pu les rejoindre.

La rivière Népisiguit est très sinueuse. Un sauvage nous dit pourquoi : Le Grand-Esprit faisait un jour chaudière sur le cap. Il venait de prendre une grosse anguille et s'appêtait à l'écorcher lorsqu'elle glissa entre ses doigts, tomba dans le bassin et, en s'enfuyant vers la mer, creusa dans le limon le lit de cette rivière étroite et tortueuse.

Le Père Le Clerq, qui a peut-être trop lu Nicolas Denys, fait cependant œuvre originale lorsqu'il nous parle ainsi des traditions et croyances de ses Porte-Croix dont il nous trace, en outre, un portrait physique assez habile :

“Ils sont tous naturellement bien faits de corps, d'une riche taille, haute, bien proportionnée et sans aucune difformité ; puissans, robustes, adroits, et d'une agilité surprenante, surtout quand ils poursuivent les originaux..... Les hommes sont plus grands que les femmes, qui sont presque toutes petites ; mais les uns et les autres d'un maintien grave, sérieux et fort modeste ; marchant posément, comme s'ils avaient toujours quelque grosse affaire à ruminer et à décider dans leur esprit.....” (p. 392.)

Ce qui ne les empêche pas d'être volages, malpropres, dissimulés, ingrats, moqueurs, et, chose curieuse, portés au suicide, hommes et femmes, pour la moindre contrariété. Très hospitaliers, doux et paisibles durant la paix, ils deviennent cruels à l'excès en temps

de guerre, et, même chrétiens, restent enchaînés à leurs superstitions¹.

Les conversions à la foi ne répondirent pas à l'attente et au zèle du bon Père Le Clercq. Après onze années passées au milieu d'eux, il ne voyait "d'un côté qu'une insensibilité surprenante des anciens à recevoir le christianisme, et de l'autre, une attache et une opiniâtreté invincible dans ces Sauvages, à suivre et à croire les erreurs, les superstitions, les traditions fabuleuses de leurs ancêtres, dont la plus extravagante est, à mon avis, celle qui regarde l'immortalité de l'âme". (p. 307.)

Pour les "Gaspésiens", en effet, le *Pays des Ames* ne pouvait être qu'une riche contrée bien boisée, bien giboyeuse, éloignée et séparée de leur péninsule par le trajet d'un étang de quarante à cinquante lieues tout au plus, qu'on traversait facilement à gué.

"L'indifférence est grande au Christianisme," continue le Récollet, "du côté de leur indifférence, de leur insensibilité, et des autres défauts que nous avons remarquez : mais elle ne l'est pas moins aussi du côté de l'ivrognerie, qui est le vice predominant de nos Gaspésiens ; et je peux dire même, avec vérité, que c'est un des plus puissans obstacles à la conversion de ces Peuples." (p. 435.)

1. Charlevoix admire ces guerriers gaspésiens qui, pour aller combattre les Esquimaux et les attaquer "jusque dans leurs cavernes et sur leurs rochers, ne craignaient point de faire trente à quarante lieues en mer, dans leurs canots d'écorce". (I, 124.)

Découragé de ses insuccès, malade, le Père Le Clercq demanda à son supérieur de le rappeler en France. Ce ne fut pourtant pas sans larmes qu'en 1687 il se sépara de son petit troupeau de convertis, réunis à Percé.

"Le petit nombre de nos Gaspésiens que j'avois baptisez", écrit-il, "vint de grand matin à la chapelle, quelques-uns pour se confesser, les autres pour se faire instruire, plusieurs pour me demander des *Oukateguennes Kignamati noër* (papiers instructifs à prier Dieu)....." En contemplant la cime du mont Sainte-Anne qui se noyait dans le sillage de son navire, le bon Récollet traça sur eux une dernière bénédiction : il ne devait plus les revoir. Rentré en France, il devint gardien du couvent de Lens.

Nous ne savons au juste qui fut chargé du service spirituel des Français de Percé pendant les longues absences du P. Le Clercq¹. Des missionnaires jésuites continuaient de visiter, à l'occasion, la Gaspésie. C'est ainsi que le P. Albanel, parti des monts Notre-Dame le 3 février 1679, arriva à Québec le 8 mars, après avoir jeûné douze jours. Ce voyage à la raquette n'était d'ailleurs qu'un pâle décalque de sa randonnée de 1672 à la baie d'Hudson, par le Saguenay.

En 1682, arriva à Percé le P. Jumeau, récollet, et à l'automne de 1683 le P. Joseph Denys, fils du seigneur, qu'accompagnait un jeune Frère convers.

1. Au cours d'une de ces absences à Québec, le P. Le Clercq bénit, le 30 octobre 1679, le mariage de Catherine Pelletier, soeur du Frère Didace Pelletier, avec Guillaume Morel.

Le P. Denys, après de fortes études chez les Jésuites de Québec, était allé recevoir l'onction sacerdotale chez les Récollets de France, pour en revenir à l'été de 1682. Homme de savoir et de profonde piété, il quitta Percé en 1689 pour aller, en compagnie de Mgr de Saint-Vallier et de son confrère le P. Sixte Le Tac, fonder un établissement à Plaisance, dans l'île de Terre-Neuve, où était lieutenant Pastour de Costebelle, syndic des Récollets. Il en revint pour fonder un couvent à Montréal et pour diriger ensuite, comme Gardien, les couvents des Trois-Rivières et de Québec. Elu Supérieur de toute la mission de la Nouvelle-France, il fut, à trois reprises, délégué en France. Le P. Denys mourut en 1736, à l'âge de 78 ans, après avoir été le premier compagnon de mission, le confesseur, l'ami intime et le premier biographe du jeune Frère convers qui le suivait à Percé en 1683, et dont nous nous plaisons à évoquer au passage l'angélique figure.

Né à Sainte-Anne de Beaupré le 28 juin 1657,—un an avant la construction de la première église de Sainte-Anne et la naissance du célèbre pèlerinage—baptisé¹ par le Père Jésuite André Richard que nous avons déjà vu à l'oeuvre à Miscou, le jeune Claude Pelletier quitta à vingt et un ans sa famille et son village natal pour venir s'offrir à Dieu comme Récollet, au couvent de Notre-Dame-des-Anges, à Québec. Il

1. "Ce baptême est le plus ancien des actes conservés aux archives de Sainte-Anne de Beaupré." (Cf. O. M. Jouve, *Le Frère Didace Pelletier*, p. 88.)

y fut reçu par le Père Valentin Le Roux, qui lui donna le nom de Frère Didace.

Le P. Joseph Denys, qui ne l'avait précédé que de dix-huit mois en religion, nous dit que le Frère Didace Pelletier fut "le premier Frère lai canadien", comme lui-même a été "le premier novice clerc canadien, c'est-à-dire l'un et l'autre sortis de familles françaises établies en ce pays-là". Heureuse communauté franciscaine, qui recevait ainsi, comme prémices de la terre canadienne, un futur Supérieur provincial et un saint! Heureuse Gaspésie, qui, après avoir vu grandir le premier, allait boire les sueurs et s'embaumer des vertus des deux serviteurs de Dieu!

Le Frère Didace Pelletier prononça ses vœux de religion le 5 février 1680, et demeura encore trois ans au couvent de Notre-Dame-des-Anges. C'est là qu'il vit pour la première fois le P. Denys, c'est de là que tous deux se rendirent, jeunes missionnaires de vingt-six ans, sur les côtes de la Gaspésie.

A Percé, le ministère des âmes et la construction d'une chapelle, sur la déclivité nord-ouest du Mont-Joli, face à la mer, occupèrent immédiatement les deux religieux. Un mémoire du temps, écrit par un Récollet, porte: "Frère Didace, notre charpentier, y est actuellement (à Percé) à y faire une église de 50 pieds de long, et des chambres pour les religieux." De son côté, le P. Le Clercq observe que cette église—remplaçant la petite chapelle primitive—est "fort belle

1. Actes du Frère Didace.

pour le lieu, ornée de tableaux et de tous les ornements nécessaires avec une maison régulière accompagnée de tous les offices, achevée par les soins du Père Joseph Denys." (II, 127.) Elle fut dédiée à l'apôtre saint Pierre, patron des pêcheurs, patron aussi du seigneur de l'endroit. Du sommet du Mont-Joli, elle devait s'apercevoir de loin en mer, phare de salut au milieu des tempêtes. Mgr de Saint-Vallier, deuxième évêque de Québec, qui, arrivant de France avec le marquis de Denonville, en juin 1685, s'arrêta à Percé¹, la jugeait trop petite pour la nombreuse population flottante qui animait cet endroit durant la belle saison. Mais cette population de rudes marins—basques, bayonnais, biscayens, bretons, normands—plus assoiffée d'eau-de-vie que de la parole sainte, préférait habituellement à la petite église la grève ensoleillée où l'on joue gaie-ment le salaire d'un mois de peine, où l'on boit en raccommendant ses filets..... Elle connaissait aussi, malheureusement, les coins douteux où se vidaient les querelles, où s'ourdissaient les vols, parfois l'assassinat².

Sur l'île Bonaventure, qui dresse sa falaise de deux cent soixante pieds à trois milles de Percé, le Frère Didace éleva une seconde chapelle consacrée à Sainte-Claire. Par ce fait, on peut juger de l'affluence

1. Dans l'été suivant, Mgr de Saint-Vallier, comme l'intendant de Meulles en 1685, parcourut à pied la Gaspésie et l'Acadie, se rendant par la rivière Saint-Jean jusqu'à Beaubassin et Port-Royal.

2. On mentionne entre autres l'assassinat à Percé, en 1673, de Simon Baston, riche marchand de La Rochelle.

considérable des pêcheurs sur les côtes percésiennes, car l'île Bonaventure, aujourd'hui presque déserte, ne possède qu'une seule plage propre au séchage du poisson. Voici ce qu'écrivit à ce sujet un historien américain :

"L'activité qui régnait alors sur les côtes était si extraordinaire qu'il n'y a jamais eu, depuis lors, un pareil commerce de poisson, et, après que l'établissement fut devenu permanent, les actes de violence de ses habitants étaient partout connus. Après le départ des Récollets et durant bien des années encore, alors que la mission avait été confiée à d'autres mains, et même jusqu'au siècle dernier, il y avait un si grand nombre de cabarets ouverts le dimanche qu'un très petit nombre de fidèles pouvait être groupé dans les murs de l'église. Il nous est presque impossible aujourd'hui de nous figurer que cette paroisse si religieuse et si paisible, avec sa belle église et ses habitudes si bien ordonnées, ses charmants *homes* et son orgueil local toujours grandissant, ait pu, un jour, mériter une si triste réputation¹."

De Percé, le F. Didace Pelletier suivit, en juin 1689, le P. Denys à Plaisance, où il s'occupa de nouveau de la construction d'une maison religieuse que des forbans anglais vinrent détruire au mois de février 1690. La population fut enfermée six semaines dans l'église mal chauffée, et en sortit pour trouver son village pillé et dévasté, les pirates ayant emporté vi-

1. Cf. *L'Île Percée*, par John M. Clarke, p. 140.

vres et munitions. Nous savons que Percé eut, au mois d'août suivant, un sort aussi funeste.

En 1692, le "charpentier récollet" quitta Plaisance pour Montréal, toujours en compagnie du P. Denys. Un Sulpicien, M. de Belmont, qui l'y connut, écrivit de lui plus tard : "J'ai eu l'honneur de le voir et on en parle comme d'un vrai saint¹." Il passa ensuite aux Trois-Rivières vers 1696, date où le P. Denys allait, comme Provincial, se fixer à Québec. Dans la petite ville de Laviolette, l'humble ouvrier recommença la construction d'une église conventuelle. C'est en traînant des poutres dans la forêt, au cours de l'hiver 1698-1699, qu'il contracta une pleurésie mortelle. Transporté à l'hospice des Ursulines, il y mourut le 21 février 1699. "Un des plus touchants souvenirs des premiers jours de notre hôpital," lit-on dans l'histoire des Ursulines des Trois-Rivières, "est le décès d'un saint canadien, le Frère Didace Pelletier, Récollet..... mort en odeur de sainteté dans notre Hôtel-Dieu..... et que Dieu honora du don des miracles." (I, 209.)

Le Père Joseph Denys fournit quelques détails sur la mort de son cher pénitent : "Il se fit donner les derniers sacrements, contre le sentiment du chirurgien qui en avait soin, assurant que ce serait son dernier jour, et expira sur les six heures du soir, répondant lui-même aux prières de l'agonie." "Parmi les témoins de cette heureuse mort, on pouvait voir un vieillard à

1. Actes du Frère Didace.

cheveux blancs, qui contemplait le visage souriant jusque dans la mort du serviteur de Dieu; la joie et la tristesse se peignaient en même temps sur ses traits, tristesse qu'on aurait dite plus profonde que celle des autres, mais aussi joie qui paraissait plus intime. C'est sur un fils qu'il pleure, mais c'est du bonheur d'un fils qu'il se réjouit. Ce vieillard est Georges Pelletier, le père du Frère Didace¹. Il est âgé de soixante-quinze ans, mais il est encore valide; et Dieu, qui lui a donné la consolation d'assister à la mort de son fils, lui laissera encore assez de temps pour être témoin de ses miracles²."

Sur la glorieuse tombe de l'humble religieux, de l'ancien ouvrier de Percé, qu'on nous permette de déposer encore, comme dernière fleur, ce témoignage de Mgr de Saint-Vallier, deuxième évêque de Québec: "Nous, Jean, évêque de Québec, croyons rendre le témoignage à la sainteté du Frère Didace, qu'ayant une fièvre fort opiniâtre, nous fûmes délivré à la fin d'une neuvaine que nous crûmes être obligé de faire dans le lieu de son tombeau qui est la petite ville des Trois-Rivières de notre diocèse....."

En Gaspésie comme aux Trois-Rivières et à Sainte-Anne de Beaupré, la figure de l'aimable et fervent religieux a conservé, à travers deux siècles et demi de variations et de secousses, son auréole de sainteté. Le village de Percé s'honore particulièrement d'avoir

1. La mère du Frère Didace, née Catherine Vannier, était morte le 18 mars 1684.

2. O. M. Jouve, *Op. cit.*, p. 179.

été le lieu de séjour, le bénéficiaire des premiers travaux du charpentier récollet.

La brutale agression des pillards anglais, en août 1690, décrite par le P. Jumeau, mit fin à une ère de prospérité matérielle pour les armateurs de pêche de Percé. De leur côté, les Récollets, qui avaient déjà consenti de lourds sacrifices dans l'exercice d'un apostolat difficile, parfois rebutant, ne jugèrent pas à propos de relever de leurs ruines les églises de Percé et de l'île Bonaventure. Le P. Jumeau rentra en France, et les missions de la Gaspésie durent se contenter, jusqu'à la conquête, du ministère intermittent des missionnaires venus de Québec ou de l'Acadie, dont quelques-uns, tels le P. Gélase, en 1728, et le P. Luc, en 1731, séjournèrent à Ristigouche.

Mgr de Saint-Vallier avait amené avec lui, en 1685, quatre Sulpiciens—dont deux moururent en mer—et trois prêtres des Missions étrangères. L'été suivant, le zélé pasteur visita les côtes gaspésienne et acadienne jusqu'au fond de la baie Française, jugeant par lui-même de la situation, des besoins de cette partie de son immense diocèse. L'un de ses compagnons de traversée, l'abbé Thury, se vit confier le poste de Miramichi, d'où il put veiller aux intérêts religieux de la Gaspésie après le départ des Récollets. Mais le commerce des boissons enivrantes paralysa tellement ses efforts qu'il sollicita un changement de poste. Transféré à Pantagoët, il y mourut, épuisé de travaux, en 1698.

Les mieux connus des missionnaires acadiens qui visitèrent la Gaspésie, au cours des années sombres qui précédèrent la tourmente de 1755, furent les Sulpiciens Desenclaves et de Chauvreulx, "derniers consolateurs du peuple acadien au moment suprême"; les prêtres des Missions étrangères Gaulin, Maillard, Leroux et surtout Le Loutre.

Ce dernier était un Breton de Morlaix, formé chez les Spiritins, puis venu de Paris en 1737. Vicaire général en Acadie, chef et guide des prêtres acadiens, chargé spécialement des Micmacs de la Nouvelle-Écosse, il devint vite, en face des gouverneurs anglais fourbes et haineux, l'âme de la résistance française et catholique. "En son très noble but de sauver les Acadiens de l'abjuration de leur foi et de la perte de leur nationalité et de servir ainsi à la fois son Dieu et son Roi, l'Abbé Le Loutre se crut, il faut le reconnaître, tout permis, et, partant, poussa jusqu'à l'extrême les ordres peut-être mal interprétés du gouvernement français: en des entreprises téméraires et même discutables, il prodigua à ses guerriers micmacs les dons, vivres et armes que lui remettaient les intendants et, pendant des années, entretint ainsi dans le pays un état de guerre latente¹."

Le gouverneur Cornwallis ordonna son arrestation le 13 janvier 1750 et fixa le prix de sa tête à cent livres. L'abbé Le Loutre n'en continua pas moins sa tentative d'organisation d'une Acadie française au-

1. *La Tragédie d'un Peuple*, par Emile Lauvrière, I, 348.

tour du fort de Beauséjour. Après la lâche capitulation de Vergor (16 juin 1755), il s'enfuit à Miramichi, d'où il s'embarqua pour la France. Pris en mer par les Anglais, il languit huit ans dans les prisons de Portsmouth, de Plymouth et de Jersey, malgré toutes les interventions du gouvernement français. Le traité de Paris l'ayant libéré, il devint l'agent de confiance du ministre Choiseul dans l'organisation des établissements acadiens dans l'ouest de la France, surtout à Belle-Isle-en-Mer, où le commandant, M. de Warren, favorisa ses desseins. C'est même en préparant un établissement acadien en Corse que l'infatigable missionnaire mourut subitement à Nantes, en décembre 1772.

Nous touchons maintenant à la période tragique qui coupe en deux, pour ainsi dire, l'histoire de l'Acadie et qui, par contrecoup, va donner aux destinées de la Gaspésie une orientation nouvelle. Charles Lawrence, "tyran bassement rusé et flatteur accompli", disaient ses propres compatriotes, devint gouverneur de la Nouvelle-Écosse en 1753. Pendant deux ans, assisté de Murray, Monckton, Winslow, encouragé, sinon conseillé, par le Parlement de Londres, il ourdit en silence le plus noir forfait qui ait jamais terni l'histoire d'un grand peuple : l'expulsion des Acadiens. A l'automne de 1755, le crime se consomme. "Des 2,000 familles acadiennes, il n'y en eut pas une seule qui ne fut atteinte par le grand dérangement¹." On

1. Emile Lauvrière, *La Tragédie d'un Peuple*, I, 512.

disloqua les familles; on entassa sur de mauvais transports environ 7,000 personnes exténuées de faim, de froid et de fatigue, qui furent jetées sans ressources aux quatre coins du monde, "dispersées," dit Longfellow, "comme les feuilles de la forêt quand la furieuse rafale d'octobre les saisit, les lance dans l'espace pour les semer à l'aventure sur le vaste océan".

Au lendemain de la tempête, l'Acadie primitive n'existe plus. Mais de ce bel arbre français mutilé, un rejeton va tout aussitôt germer sur le sol gaspésien. Le rêve d'une Nouvelle Bretagne que caressait Jacques Cartier contemplant ce "pays haut avec montagnes hautes pleines de forêts et de bois," ce rêve continué par Nicolas Denys et tant de vaillants missionnaires, il est sur le point de se réaliser, après deux siècles de pénibles débuts, grâce à l'arrivée sur les rives de la baie des Chaleurs de quelques courageux prospecteurs acadiens échappés aux filets de Lawrence.

CHAPITRE III

LE RÉGIME ANGLAIS :

Les Acadiens en Gaspésie.

AUX YEUX de l'observateur qui passe des rives tranquilles de la baie des Chaleurs aux falaises menaçantes de Percé, de notables différences s'accusent, non seulement dans les paysages, mais encore dans l'allure, le langage, les moeurs de la population¹. L'influence du milieu géographique, tant prisée par Taine, serait-elle seule responsable de ces différences ethniques²? L'histoire ne l'admet pas; pour les expliquer, elle indique deux sources principales dans le peuplement français de la Gaspésie: la source proprement indigène, et la source exotique ou acadienne.

A la première origine appartient en majeure partie la population du comté de Gaspé, en y ajoutant cette partie du comté de Bonaventure qui va de Paspébiac

1. Il s'agit ici des couches populaires profondes qui, d'ailleurs, tendent de plus en plus à s'uniformiser par les mariages, les relations d'affaires, etc.

2. Nous ne prétendons pas nier l'importance de cette influence géographique; volontiers nous dirions avec M. l'abbé Adé-lard Desrosiers: "Le contact intime et constant de l'homme avec la terre établit nécessairement..... un air de parenté." (Préface au livre *Terres et Peuples du Canada*, de M. Emile Miller.)

à Port-Daniel. Ces rudes fils de pêcheurs gardent dans leurs traits hâlés, leur démarche flottante, leur langage semé de vocables marins, tout un héritage qu'ils tiennent du vieux marin basque ou breton, "mauvaise tête et bon cœur". Même appuyé aux mancherons de sa charrue, le "Gaspésien" se souvient de la *manoeuvre à bord*.

Quant aux "gens de la Baie", descendants, pour la plupart, des réfugiés acadiens de 1755 alliés aux Canadiens français des "vieilles paroisses", ils ont conservé les instincts sédentaires des ancêtres, s'accrochant au sol, ne faisant la pêche que par nécessité ou par agrément, émaillant encore leur lente conversation des jolis mots qui éveillaient jadis les échos de Grand-Pré ou de Beaubassin.

C'est par ces derniers ou, si l'on veut, par le comté de Bonaventure, que nous commencerons une brève étude de la Gaspésie sous le régime anglais. Mais il nous faut d'abord traverser les années sombres qui marquent le déclin et la chute du pouvoir français au Canada.

Malgré l'astuce de Lawrence et de ses lieutenants, plusieurs familles acadiennes de la région de Beaubassin avaient échappé aux soldats anglais lancés à leur poursuite dans une sauvage chasse à l'homme. Se frayant, la hache à la main, un sentier à travers les forêts vierges du Nouveau-Brunswick, ces malheureux proscrits, qui avaient vu brûler leurs maisons et leurs récoltes, n'avaient qu'une pensée : fuir le tyran homi-

cide, cause de leur malheur. Qui dira leurs tortures physiques et morales, pendant qu'ils cheminaient à l'aventure, dans la bise glaciale et les premières neiges, le long des quatre-vingts lieues qui séparent Beaubassin de la baie des Chaleurs!..... Souvent on dut faire halte pour assister un mourant ou creuser une fosse; après avoir récité une prière, versé quelques larmes (on avait déjà tant pleuré!) sur la tombe d'une épouse, d'un enfant abandonnés à la forêt, la douloureuse caravane reprenait en silence sa fuite vers le nord.

Ah! que l'on ne s'étonne pas de la ténacité de certaines aversions, chez les Acadiens. Il est des douleurs tellement aiguës et profondes qu'elles durent et se transmettent, d'âge en âge, avec le sang des pères. Une race torturée dans son âme et dans sa chair en prend un deuil collectif qui chasse pour longtemps le sourire de ses lèvres et, de son cœur, la sympathie pour ses bourreaux.

Un groupe de fugitifs de Beaubassin dut atteindre la rive sud de la baie des Chaleurs au mois de décembre 1755. Plusieurs familles hivernèrent à la Rivière-à-l'Anguille; d'autres remontèrent jusqu'au village micmac de Ristigouche, qui était alors situé sur la rive droite de la rivière, à deux milles en amont de la ville actuelle de Campbellton. Sept familles, dont l'histoire a conservé les noms, traversèrent la baie et vinrent immédiatement se fixer au barachois de Tracadieche (Carleton). Ces pionniers s'appe-

laient Claude Landry, Benjamin Le Blanc, Raymond Le Blanc, Joseph Le Blanc, Jean-Baptiste Le Blanc, Charles Dugas et François Comeau. Ils établirent leur campement d'hiver sur une petite île, au milieu du barachois. De tous côtés, des bois épais dissimulaient leur présence et fournissaient de gibier leur pot-au-feu. Au fond de leur cachette, ils purent échapper aux Anglais qui flairaient partout leur proie, car vingt à trente livres étaient payées pour chaque prisonnier acadien ou sauvage, mort ou vif¹.

"Vers Gaspé", écrit de Québec l'intendant Bigot en octobre 1756, "les Anglais enlevèrent un petit bateau où il y en avait 80."—"Un bâtiment chargé de 150 Acadiens", note à son tour le capitaine Joubert le 15 décembre, "a été pris par un vaisseau de guerre auprès de Gaspé. Ces malheureux ont été conduits à l'île Georges, près d'Halifax, où ils sont restés plusieurs mois couchant à la belle étoile, la plupart n'ayant pas de quoi se couvrir, leurs hardes leur ayant été enlevées lorsqu'ils ont été pris".

D'autres groupes de fuyards longeant le golfe s'étaient arrêtés à Miramichi, dans "un lieu affreux où l'on n'avait jamais rien semé et où il n'y avait point de chasse et très peu de pêche". L'hiver 1756-1757 fut terrible pour eux. "Ces pauvres gens", dit leur missionnaire l'abbé Le Guerne, "sont morts l'hiver dernier en grande quantité de faim et de misère, et ceux qui ont échappé à la mort n'ont point échappé

1. Proclamation de Lawrence, 14 mai 1756.

à une horrible contagion et ont été réduits par la famine qui règne à manger le cuir de leurs souliers, de la charogne et quelques-uns jusqu'à des excréments d'animaux¹."

Au cours de l'automne 1757, les survivants de Miramichi et plusieurs centaines de fugitifs de l'île Saint-Jean—qui devait être à son tour, l'année suivante, complètement "nettoyée de sa vermine acadienne"—atteignirent la rive sud de la baie des Chaleurs. C'étaient les Arsenault, Poirier, Bourdage, Le Blanc, Bujold, Savoie, Boudreau, Landry, Allain, Bourg, Gauthier, Thibodeau, etc., descendants des premières familles établies en Acadie. Pour ne pas tomber aux mains des Anglais, ils hivernèrent dans les forêts qui avoisinent le *Pain de Sucre* ou montagne de Campbellton. Au printemps de 1758, ils traversèrent la rivière Ristigouche pour se joindre aux Français qui venaient de fonder, sur l'emplacement actuel de Sainte-Anne de Ristigouche, un poste baptisé du nom de *Petite-Rochelle*.

Pendant que les Acadiens, errants "comme des oiseaux migrateurs dans une nuit de tempête", s'efforçaient de dérober aux Anglais la trace de leurs pas, une lutte suprême s'engageait entre Français et Anglais d'Amérique, dont le Canada était l'enjeu. Québec, ravagé par la disette, attristé par le spectacle des dé-

1. Un troisième courant de fuyards acadiens remonta la rivière Saint-Jean jusqu'au Madawaska, qui est devenu le foyer de la renaissance acadienne au Nouveau-Brunswick.

bauches de l'intendant Bigot et de sa "Grande Compagnie" justement appelée *La Friponne* par le peuple, le vieux Québec de Champlain et de Frontenac cherchait en vain, à l'horizon du Saint-Laurent, la flotte française qui, seule, pouvait le sauver. Cette flotte ne parut pas. Le voluptueux Louis XV et la cour de France prêtaient trop complaisamment l'oreille aux propos doucereux de Voltaire, qui feignait l'indignation devant les sacrifices consentis pour garder "quelques arpents de neige" sillonnés par les Jésuites ¹. De son côté, l'Angleterre expédiait fiévreusement outre-Atlantique la fleur de ses troupes. Déjà, le général Wolfe s'était distingué à la prise de Louisbourg (26 juillet 1758). Les établissements français du golfe Saint-Laurent et de la Gaspésie furent les premiers exposés aux coups du futur vainqueur des Plaines d'Abraham.

Après la chute de Louisbourg, Wolfe reçut de son chef Amherst l'ordre d'exterminer les Acadiens du golfe Saint-Laurent — de l'île Saint-Jean en particulier — et de raser de même les paroisses canadiennes le long du fleuve jusqu'à Québec. "Pour extirper l'ennemi de cette province" (Nouvelle-Écosse), écrit dans son journal le capitaine John Knox, du fort Cum-

1. Un professeur d'histoire en Sorbonne, M. Aulard, nie l'authenticité de ce mot. Si le "mot" de l'auteur de *Candide* ne se rapporte pas exactement au Canada, les lettres de Voltaire au marquis de Chauvelin nous disent que telle était bien sa pensée. On lit, d'ailleurs, dans *l'Essai sur les Mœurs*, t. III, p. 350: ".....le Canada, pays couvert de neige et de glaces huit mois de l'année, habité par des barbares, des ours et des castors."

berland (ci-devant Beauséjour), "on a pris les mesures les plus rigoureuses; on veut lui enlever à tout jamais le moyen de faire quelque figure en cette partie du monde".

Le 29 août 1758, Wolfe, accompagné du commissaire Sir Charles Hardy, partit de Louisbourg avec une imposante flotte de guerre et trois régiments de troupes régulières. Il avait pour instruction, comme naguère Winslow à Grand-Pré, de "descendre à terre avec la plus grande circonspection et de tâcher par tous les moyens d'amener les habitants à Gaspé en leur promettant un bon traitement". Le 6 septembre, l'escadre mouillait dans la baie de Gaspé. Voici quelques détails de cette lâche expédition, tels que racontés par l'officier MacLennan :

"Le général (Wolfe) alla tout de suite en reconnaissance et m'envoya avec une lettre et un drapeau blanc chez M. Révolte, le seigneur du lieu.... Les gens, nous prenant pour des ennemis (sic), s'enfuirent dans les bois.... L'infanterie d'Amherst débarqua et s'empara de ce grand établissement qui se composait de l'habitation de Révolte, d'un grand entrepôt, d'une forge, de cinq cabanes, vingt-cinq chaloupes, six canots, une grande chaloupe pour aller à Québec....

10 "Le 7, à l'aube, nous remontâmes l'autre bras.... prîmes huit hommes et les envoyâmes en aval.... puis nous allâmes à une scierie voisine, où nous trouvâmes une grande quantité de planches; nous nous mîmes aussitôt à l'œuvre et incendiâmes le moulin, les plan-

ches et trois maisons qui flambèrent superbement pour la grande douleur de ces pauvres gens.... Le général donna des ordres pour que tout fût brûlé; nous employâmes ce jour-là (10 septembre) et le lendemain à exécuter ses ordres.

"Le 12, le colonel Murray se rendit à Miramichi avec le régiment d'Amherst.... Ne s'attendant à aucun quartier, tous les gens s'enfuirent à la vue de la flotte; c'étaient des Français neutres échappés de Nouvelle-Ecosse,.... une quarantaine avec le père Bonaventure.... A dix lieues en amont, il y avait un établissement considérable de Neutres et de fugitifs de l'île Saint-Jean, tous mourant de faim, s'acheminant vers Québec depuis la prise de Louisbourg. Faute de barques, le colonel ne put les atteindre....

"Le 13, le capitaine Irving fut détaché pour détruire Pasbeau, la Grande Rivière et d'autres établissements à l'ouest. Le 14, le major Dalling fut détaché vers Montlouis à 130 milles en amont.... tout fut brûlé.... Puis les troupes se rembarquèrent laissant dans les bois les misérables habitants sans ressources, privés de tout....

"Le poisson détruit (environ 36,000 quintaux) avait une très grande valeur à Québec. Avant la guerre, des bateaux d'Europe venaient là pêcher et charger tous les ans.... C'étaient les plus prospères des établissements."

Ce n'est pas sans raison, on le voit, que le capitaine John Knox notait dans son *Journal*: "Partout

où Wolfe passa avec ses troupes, la désolation a suivi." Le jeune général anglais semble avoir conçu quelque honte de son œuvre lâche et barbare. Dans son rapport du 30 septembre au général en chef Amherst, il écrit: "Nous avons fait beaucoup de mal et répandu la terreur des armes de Sa Majesté dans toute l'étendue du Golfe, *sans rien ajouter à sa gloire.*" Il n'en devait pas moins recommencer de plus belle, le printemps suivant, en remontant vers Québec, et livrer aux flammes les paisibles hameaux de la vallée du Saint-Laurent.

Après la funeste bataille des Plaines d'Abraham (13 septembre 1759), où tombèrent Montcalm et Wolfe, et la reddition de Québec (18 septembre), les Acadiens de la Gaspésie ne désespérèrent pas encore de la cause française. De nouveaux venus s'étaient joints aux fugitifs de l'île Saint-Jean établis à la Nouvelle-Rochelle, sous le commandement du lieutenant Bourdon. On y comptait, au printemps 1760, 700 Acadiens et 800 sauvages.

"Je puis assurer à Votre Grandeur", écrit au Ministre, le 4 avril 1760, le lieutenant Bourdon, "que l'attachement et la fidélité que les Acadiens ont pour la France est au-dessus de toute croyance; car, malgré qu'ils voient Québec assiégé et la formidable escadre que les Anglais avaient dans ce fleuve, rien n'a pu les ébranler, ni les menaces des Anglais, ni leurs manifestes. Au contraire, après avoir appris la prise de Québec, se voyant sans vivres, ni espoir d'en recevoir, ils

persistèrent dans leurs mêmes sentiments. Je les fis assembler pour leur lire une lettre de M. le marquis de Vaudreuil qui les laissait maîtres de prendre quel parti ils jugeraient à propos; ils répondirent qu'ils étaient bien résous de plutôt mourir que de se rendre.... La disette est si grande qu'après avoir mangé les animaux domestiques, nous avons été obligés de manger des peaux de bœuf et de castor pour subsister¹."

La fortune sembla un moment favoriser les des-seins et justifier les espérances de cette poignée de braves. Au mois de mai 1760, un convoi de vivres et quelques soldats, sous les ordres de M. de Dangeac, quittèrent Bordeaux pour porter secours à Lévis qui, après sa belle victoire du 28 avril sur les Plaines d'Abraham, tenait Murray assiégé dans Québec. Mais la traversée fut lente; en arrivant dans le golfe Saint-Laurent, la flotte française se heurta contre une escadre anglaise supérieure en nombre. Dangeac évita un combat qui ne pouvait être que funeste, sut dérober sa marche aux Anglais et, n'osant remonter le Saint-Laurent, vint se réfugier au fond de la baie des Chaleurs où il trouva nos quinze cents Français et Indiens.

Grandes furent la surprise et la joie de ces pauvres familles exténuées par les privations de l'hiver précédent. M. de Dangeac leur apportait des vivres, des munitions, et la protection de ses quatre vaisseaux de guerre: le *Machault*, de 32 canons; l'*Espérance*, de 30

1. Cf. Em. Lauvrière, *Op. cit.*, II, 99-100.

canons ; le *Bienfaisant*, de 22 canons ; le *Marquis de Marloze*, de 10 canons. Le drapeau fleurdelisé claquait gaiement aux mâts des navires, faisant battre d'orgueil et d'espoir tous ces cœurs français.

Mais l'ennemi veillait. Le 9 juin, un détachement anglais commandé par le capitaine Adlam apprit du chef indien de Richibouctou la présence de plusieurs vaisseaux de guerre français. Le lendemain, cette nouvelle était confirmée par le chef indien de Miramichi. Le gouverneur de Louisbourg, Whitmore, dépêcha en toute hâte vers la baie des Chaleurs le capitaine Byron avec trois vaisseaux de guerre : le *Fame*, l'*Achille*, le *Dorsetshire*, et deux frégates : la *Repulse* et la *Scarborough*.

Pour parer à toute surprise, M. de Dangeac avait établi un piquet d'observation à la Pointe-à-la-Garde, d'où l'on embrasse toute l'embouchure de la rivière Ristigouche. Byron, par une habile manoeuvre de nuit, réussit à doubler cette pointe et se présenta en ligne de bataille à l'aube du 8 juillet.

Le combat dura cinq heures. Deux navires français furent bientôt désemparés et brûlés. Les deux autres, le *Bienfaisant* et le *Marquis de Marloze*, se replièrent sur le village, protégés dans leur retraite par une petite batterie, jetée à fleur de terre en face de la Pointe-à-Martin, qui causa aux navires anglais des dégâts considérables. Mais la lutte était inégale. Un à un, les artilleurs français tombèrent sous les balles anglaises tirées du haut des vergues et des hunes.

La Pointe-à-Martin fut à son tour franchie par l'escadre de Byron, et bientôt, criblé de boulets, le *Marquis de Marloze* vint s'échouer sur le rivage, en face de la chapelle indienne.

Restait le *Bienfaisant*. Son capitaine, sommé d'amener pavillon, descendit dans la sainte-barbe : un instant après, le navire sautait avec son équipage, et le drapeau fleurdelisé, glorieux lambeau souillé de poudre et de sang, disparaissait tristement de ces rivages ensoleillés où l'avait jadis arboré Jacques Cartier.

Byron vainqueur suivit l'exemple de Wolfe. L'établissement de la Petite-Rochelle (environ deux cents maisons) fut livré aux flammes, tandis que Français et sauvages s'enfonçaient dans les bois. Les trois vaisseaux français abandonnés et dix-neuf barques de pêche grossirent l'escorte du capitaine anglais. Il put même s'emparer de 350 Acadiens qui furent trainés captifs à Halifax, et rasa en passant l'établissement acadien de Shippagan.

Plusieurs des survivants du combat de Ristigouche, après avoir erré dans les bois en attendant le départ des Anglais, se dirigèrent vers Tracadieche où les sept familles réfugiées de 1755, blotties sur leur îlot, avaient échappé à l'attention des Anglais. Heureux de retrouver des compatriotes, ils descendirent quelques lieues plus bas et se fixèrent, sur les bords de la baie, à un endroit qu'ils appelèrent Bonaventure, en l'honneur, sans doute, du bon Père Bonaventure Charpentier, leur vieux missionnaire franciscain, qui vint

aussitôt de Miramichi établir au milieu d'eux sa résidence¹.

Le 8 septembre 1760, la capitulation de Montréal livrait le Canada à l'Angleterre. Tout était perdu, fors l'honneur des armes françaises vaillamment relevé par Lévis et sa "troupe de gueux" sur les plaines mêmes qui avaient vu fuir les soldats de Montcalm. L'article 39 de la convention de Montréal, proposé par le gouverneur, M. de Vaudreuil, stipulait qu'"aucun Français, restant au Canada, ne sera transporté dans les Colonies anglaises ni en Angleterre." Le général Amherst écrivit en marge : "Accordé, sauf à l'égard des Acadiens." L'article 54 proposait de même : "Les officiers, les militaires et les Acadiens qui sont prisonniers en Nouvelle Angleterre seront renvoyés en leur pays." Amherst écrivit de nouveau : "Accordé, à la réserve des Acadiens."

On voit ici la pensée maternelle de la France, le souci qu'elle gardait, dans sa défaite, de protéger le plus efficacement possible ses malheureux fils, en particulier les Acadiens. A ce souci de protection s'oppose la haine féroce que l'Angleterre nourrissait contre ces derniers, l'acharnement qu'elle mettait à les traquer sans merci, comme des bêtes fauves.

A la conclusion du traité de Paris, le 30 janvier 1763, Louis XV réitéra la demande que les Acadiens neutres ne fussent pas exclus de l'armistice, mais ren-

1. Quelques-uns croient que ce nom rappelle la mémoire du sieur Denys de Bonaventure, gouverneur de l'Acadie de 1705 à 1706.

voyés en France ou admis à rester au Canada. Impitoyablement, l'Angleterre refusa une dernière fois.

Comment expliquer pareil entêtement à écraser d'une haine implacable quelques milliers d'êtres inoffensifs? "Ce qu'on voulait, c'était les exploiter à fond, avant de les supprimer en tant que race. La survivance des plus innocentes victimes de l'acharnement anglais criait trop haut vengeance. Il fallait qu'avec les derniers des Acadiens disparût jusqu'au souvenir d'un crime aussi inavouable qu'inexpiable¹."

Livrés sans défense aux mains d'un vainqueur orgueilleux et cupide, que vont devenir les Acadiens de Tracadie et de Bonaventure? Tout leur manque des moyens humains de protection, de survivance comme race. Ils sont, en 1765, environ deux cents miséreux que les Pères Etienne et Ambroise, derniers missionnaires récollets à Ristigouche, ont dû, au moment de la cession, abandonner à leur triste sort. Il leur reste le P. Bonaventure; mais ce bon vieillard, accablé d'infirmités, écrit à Mgr Briand, évêque de Québec, le 28 novembre 1766:

"Je vous écris par un sauvage nommé François Condo pour vous informer de la situation des missions qu'on m'a confiées tant des Français que des sauvages². Tous ont montré leur zèle pour soutenir la reli-

1. Emile Lauvrière, *Op. cit.*, II, 102.

2. On comptait, en 1765, 109 habitants à Gaspé, 209 dans la baie des Chaleurs, et 93 Indiens à Ristigouche.

gion et le prouvent encore tous les jours, malgré tous les obstacles qu'ils ont eu à vaincre, et j'espère qu'eux, leurs enfants et tous leurs descendants seront fidèles à en observer tous les préceptes. Je commence à être sur l'âge, très infirme et presque incapable de les desservir comme il conviendrait. J'ai bien encore des raquettes, mais je n'ai plus de jambes pour aller secourir les malades à sept ou huit lieues."

La nuit d'exil et d'angoisse se prolonge pour les échappés de Beaubassin et de l'île Saint-Jean. Mais la Providence, mère des orphelins, dont le nom revient si souvent dans leurs conversations inquiètes, veille sur ses fils souffrants et résignés. A cette heure même, pendant qu'ils osent à peine asseoir leurs cabanes à l'orée de la forêt, de crainte d'en être bientôt chassés¹, le Ciel et la France leur préparent, pour remplacer leur vieil apôtre franciscain, un guide, un protecteur, un père. Et ce père, ô délicate attention de la Providence, sera de leur race, une victime, un exilé comme eux.

Au commencement du dix-huitième siècle, dans le village acadien de Grand-Pré immortalisé par Longfellow, l'une des familles les plus anciennes et les plus considérées était celle du notaire royal Alexandre Bourg, dit Belle-Humeur, marié à Marguerite Melanson. Le recensement de 1714 leur donnait neuf enfants. L'un d'eux, Michel, riche agriculteur à la

1. Le village de Chéticamp (*camp chétif*), dans l'île du Cap Breton, rappelle le souvenir des ancêtres acadiens errants dans cette île, n'osant se fixer sur des terres.

Rivière-aux-Canards, épousa en 1740 Anne Hébert, et de ce mariage naquit, le 9 juin 1744, Joseph-Mathurin Bourg, le futur premier prêtre acadien et grand vicaire de l'évêque de Québec pour toute l'Acadie.

Le jeune Mathurin avait onze ans lorsque sonna le glas de l'Acadie française. Tard à l'automne de 1755, la famille Bourg fut embarquée, après tant d'autres habitants des Mines, sur des vaisseaux de Winslow faisant voile pour la Virginie.

"Quinze cents" (Acadiens), dit un mémoire (Londres, 1763) "débarquèrent à la Virginie. Ils y furent regardés comme des prisonniers de guerre et on les renvoya presque aussitôt en Europe dans les premiers transports qui firent voile. Arrivés en Angleterre et dispersés dans tous les ports de ce royaume, ils y périrent presque tous de misère et de chagrin. Trois cents abordèrent à Bristol, où ils n'étaient point attendus, car on ne les attendait nulle part. Ils passèrent trois jours et trois nuits sur les quais de la ville, exposés à toutes les injures de l'air. On les renferma à la fin dans quelques édifices ruinés où la petite vérole acheva de détruire tous ceux qui n'avaient pas succombé à la fatigue et au désespoir¹."

La famille Bourg fut du nombre de ces malheureux transportés de Virginie en Angleterre au printemps de 1756. Dans quel port anglais fut-elle jetée

1. Archives canadiennes, 1906. Généalogies acadiennes et notes.—Pour la vie et l'œuvre de M. Bourg, nous nous appuyons surtout sur la biographie écrite par M. l'abbé Melançon, curé de Campbellton.

pour y languir jusqu'au traité de Paris? On l'ignore. Le mémoire cité plus haut estime à 866 le nombre des Acadiens détenus, au mois de mars 1763, dans les prisons de Southampton, Bristol, Liverpool, etc. Les six cents autres avaient donc péri au cours de leurs sept années de captivité. Michel Bourg avait vu mourir sa femme et avait épousé Brigitte Martin, veuve de Séraphin Brault, mère de trois enfants dont l'aîné, Jean-Baptiste Brault, sera le confrère d'études et de sacerdoce du jeune Mathurin Bourg.

Grâce à l'intervention de M. le duc de Nivernais, les prisons d'Angleterre s'ouvrirent enfin, au printemps de 1763, pour les huit cents survivants acadiens à qui la France tendait les bras. Le 1er mai, la famille Bourg débarquait à Saint-Malo pour se rendre à Saint-Suliac, d'où elle revint se fixer à Saint-Servan (près de Saint-Malo) en 1766. C'est de Saint-Servan que Mathurin Bourg, âgé de 23 ans, et Jean-Baptiste Brault, âgé de 24 ans, partirent, le 22 septembre 1767, pour venir étudier la philosophie à Paris. L'abbé de l'Isle-Dieu, vicaire apostolique, les protégeait au nom de Mgr Briand, évêque de Québec, ainsi que deux autres jeunes Acadiens, Pierre Bourg et Isaac Hébert qui, devenus prêtres, restèrent en France. De son côté, le ministre de l'Intérieur leur maintenait la subsistance.

C'est au séminaire du Saint-Esprit, qui avait déjà fourni à l'Acadie, entre autres missionnaires, l'abbé Le Loutre, que nos deux jeunes étudiants puisèrent aux sources de la piété et de la science sacerdotales.

Le 27 mai 1769, en l'église de Saint-Nicolas du Char-donnet, ils reçurent la tonsure cléricale, et les ordres mineurs leur furent conférés dans cette même église le 9 juin 1770. Tous deux passèrent au Canada dans l'été de 1771, pour recevoir ensemble les deux premiers ordres majeurs dans l'église du séminaire de Québec. Enfin, le 19 septembre 1772, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Montréal, Mgr Briand conférait la prêtrise à Joseph-Mathurin Bourg, le petit exilé acadien de 1755 devenu l'apôtre prêt à secourir ses frères dans leur détresse. Deux mois après, l'abbé Brault, ordonné prêtre à Québec par Mgr d'Esglis, coadjuteur de Mgr Briand, se disposait, lui aussi, à faciliter le repatriement au Canada, sur les terres des Messieurs de Saint-Sulpice, de ses compatriotes dispersés dans la Nouvelle-Angleterre.

Le cynique Lawrence est mort depuis douze ans des suites d'une orgie destinée à célébrer la conquête définitive du Canada. La plupart de ses complices dans l'exécution du crime de 1755 ont disparu de la Nouvelle-Écosse. Et l'Acadie française, que ces lâches oppresseurs croyaient à jamais anéantie, va, comme l'oiseau fabuleux, renaître de ses cendres et se reprendre à vivre, consolée, stimulée par la voix et l'exemple de l'un de ses plus nobles fils.

En envoyant le jeune abbé Bourg vers ses frères d'Acadie, Mgr Briand voyait enfin réalisée l'une de ses plus chères espérances. Combien de fois, au cours des années précédentes, le vénérable prélat avait gémé

sur l'isolement, le dénuement spirituel des Acadiens du golfe réduits à la *messe blanche*¹ et aux baptêmes, mariages et sépultures sans prêtre! Une lettre pastorale, datée du 15 juillet 1766,—un mois et demi après son arrivée à Québec—nous peint à la fois son cœur paternel et la situation lamentable de cette portion éloignée de son troupeau:

"Jean-Olivier Briand, Evêque de Québec, à Nos très chers en Jésus-Christ, les Acadiens habitant l'île Saint-Jean, et à tous les autres dispersés, soit sur l'île du Cap Breton, soit dans les différents lieux de la Nouvelle-Écosse et de la Gaspésie.

"Vous nous êtes toujours présents à l'esprit, Nos très chers Frères, et ce n'est qu'avec la plus vive douleur que nous vous savons dépourvus de prêtres et privés des secours de l'Eglise et des Sacrements..... Notre cœur paternel est d'autant plus sensible à votre désolante situation que nous savons que vous le sentez comme de vrais chrétiens et qu'elle vous fait pousser des gémissements continuels. Que Nous Nous estimons heureux d'avoir pour enfants de tels chrétiens! Le récit qu'on nous a fait de votre attachement à votre

1. "On pouvait voir dès le matin du dimanche," écrit le R. P. Dagnaud, "les gens quitter leur maison, s'acheminer à travers le bois du côté de l'église et attendre, à quelques pas, en devisant des événements de la semaine, que le signal d'entrée leur fût donné. Le chant du *Kyrie*, du *Gloria*, du *Credo*, alternait avec les prières ordinaires de la messe, et la lecture de l'Evangile, suivie d'une lecture de piété, tenait lieu de sermon....." Un vieillard présidait d'ordinaire à ces pieux exercices. Combien justement, on le voit, les Acadiens peuvent dire avec les Latins de l'antiquité: *Majores nostri religiosissimi mortales!* "Nos ancêtres furent les plus religieux des mortels!"

religion et à la vraie foi que vous avez reçue de vos pères nous a plusieurs fois tiré les larmes des yeux, et je puis vous assurer que je suis continuellement occupé des moyens de subvenir à vos besoins spirituels et de faire finir vos peines. La Providence semble avoir écouté vos prières et vouloir favoriser mes projets : Les Anglais eux-mêmes, qui sont à la tête d'une compagnie pour la pêche qui se fait sur l'Ile Saint-Jean, me sollicitent et me pressent de vous donner un missionnaire..... Je prends des mesures pour vous procurer le printemps prochain quelqu'un de vos anciens missionnaires ; je tâcherai que ce soit M. Girard....."

En 1770, profitant du passage à Québec de quatre Acadiens de l'île Saint-Jean, Mgr Briand adresse aux habitants de cette île une autre lettre :

".....Votre délaissement m'afflige. J'ai fait des démarches en France pour vous procurer un missionnaire ; je n'ai pas réussi parce que, sans biens, je ne pouvais faire les frais de voyage, et que l'Anglais de Londres auquel on m'avait dit de m'adresser n'a point écrit à Paris..... Cette année, j'avais encore donné commission à un Père Jésuite, dit La Brosse, de se transporter chez vous, mais le gouverneur de Québec n'a pas voulu le permettre sans le consentement du gouverneur d'Halifax, ce qui a été un nouveau sujet de chagrin pour moi....."

Après avoir accordé quelques dispenses pour parenté à de nouveaux époux, l'évêque ajoute :

“Dans la suite, on attendra pour se marier qu’un prêtre vienne dans l’endroit, car j’espère que, dans la suite, il vous en ira un tous les ans; peut-être même en aurez-vous un résident qui sera même de votre nation, car j’ai quatre Acadiens en France, dont deux seront bientôt prêtres. Il y a un Bourg.....”

L’abbé Bourg, après une année passée auprès de son évêque, à Québec, arriva à Carleton (Tracadie), lieu de sa résidence, à l’automne de 1773. Sa juridiction s’étendait sur toute la Nouvelle-Écosse et la Gaspésie. Un missionnaire écossais, l’abbé James Mac Donald, qui avait accompagné à l’île Saint-Jean, dans l’automne de 1772, un nombre considérable de ses compatriotes, resta chargé des intérêts spirituels des insulaires, tant Acadiens qu’Écossais.

A Carleton, sur les bords de cette baie enchantée qui lui rappelait les paysages aimés de sa plage natale, l’abbé Bourg trouva une quarantaine de familles acadiennes, soit environ deux cents âmes. Le P. La Brosse, missionnaire jésuite, venu sur ces rives en 1771 et en 1772, avait résidé à Bonaventure et bâti à Carleton la première chapelle érigée dans cette région. M. Bourg y ajouta un modeste presbytère dans le prolongement de la sacristie.

Avec quelle joie, quelle pieuse et patriotique émotion les exilés d’hier ne durent-ils pas saluer l’apparition à l’autel d’un de leurs frères martyrs, devenu leur pasteur et leur chef temporel! Après la longue nuit d’épouvante et de deuil qu’ils venaient de traverser, lui-

sait enfin un rayon d'espérance, présage de jours meilleurs. Malgré de lents débuts, en effet, l'histoire de la Gaspésie sera tôt ou tard la simple et paisible histoire des jeunes paroisses qui se détachent, une à une, des quelques paroisses mères : Carleton, Bonaventure, Grande-Rivière, Percé, pour se développer et grandir sous la paternelle direction et l'autorité bienveillante du curé. Aux Acadiens de la Gaspésie conviennent ces remarques de M. Emile Lauvrière au sujet des habitants de l'ancienne Acadie :

“La religion surtout leur fut une grande force. Leur catholicisme leur était d'autant plus cher qu'ils eurent davantage à pâtir des violences d'ennemis protestants. Et cette religion, par ses pratiques comme par sa doctrine, sut réprimer en leur nature ce qu'il pouvait y avoir de rude à l'excès. En leur société embryonnaire où la métropole n'intervenait guère que pour les gêner, ils ne reconnaissaient pas d'autre autorité morale que celle du prêtre et la paroisse ; mais celle-là était pour eux toute-puissante.” (I. 190.)

Les lignes que le même auteur consacre aux curés de l'Acadie résument la laborieuse carrière des curés gaspésiens :

“.....Ces pasteurs religieux n'étaient pas pour leurs ouailles de simples directeurs de conscience ; ils furent aussi des instructeurs dans les écoles, des guides politiques dans leurs difficultés avec les Anglais, des arbitres dans les querelles litigieuses et les dissen-

sions familiales, si rares que fussent ces dernières.” (I, 191-192.)

M. Bourg, le premier de cette nouvelle lignée de bons serviteurs de l'Eglise et de la patrie canadienne dans les territoires du golfe Saint-Laurent, fut nommé vicaire général pour l'Acadie dès l'année 1774. Nous ne suivrons pas le zélé pasteur dans ses courses le long de la baie des Chaleurs, de Ristigouche à Gaspé et à Miscou, ou à travers le Nouveau-Brunswick jusqu'à Cocagne et la rivière Saint-Jean, où vivaient les moins dociles de ses brebis. La confiance que lui témoignait son évêque en le revêtant si tôt d'une si large autorité nous dit que le jeune missionnaire fut à la hauteur de la tâche délicate et difficile qu'on lui avait confiée. En le nommant son vicaire général acadien, Mgr Briand lui écrivait :

“Le compte que vous nous avez rendu de votre conduite dans les missions dont nous vous chargeâmes l'année dernière et la docilité des peuples vers lesquels nous vous avons envoyé, nous a donné une joie vraiment sensible que nous vous avons déjà témoignée d'une manière toute particulière.

“Le zèle qui vous fit abandonner l'Europe pour vous sacrifier au salut de vos frères, plus chers à votre cœur par les sentiments de la religion que par ceux de la nature, ne trouve pas d'obstacles insurmontables dès qu'il s'agit de gagner des âmes à Jésus-Christ. La difficulté des chemins, la mauvaise humeur des peuples que nous ne vous avons pas laissé ignorer et qui

ne vous a pas épouvanté, l'incertitude du succès, rien de tout cela ne ralentit votre zèle; à toutes ces représentations que notre affection autant que notre devoir nous obligeait de vous faire, vous ne nous avez donné que des réponses dignes d'un ministre de Jésus-Christ.—Je ne suis venu, avez-vous dit, que pour les âmes abandonnées de secours.—De si beaux sentiments ne pouvaient que nous plaire infiniment.....”

En cette même année 1774, l'abbé Bourg eut la consolation de voir sa famille revenir au pays natal. Elle fut probablement du nombre des familles acadiennes, formant un total de quatre-vingt-une personnes, qui passèrent de France à la baie des Chaleurs par l'île Jersey, sur deux vaisseaux appartenant à Charles Robin, armateur de pêche jersiais dont nous aurons à souligner le rôle néfaste en Gaspésie. L'unique frère du missionnaire, Charles Bourg, fut l'ancêtre de tous les Bourg (aujourd'hui Bourque) de Carleton. Deux de ses quatre sœurs se marièrent aussi à Carleton¹; son vieux père y mourut en 1778, sa belle-mère alla ensuite terminer ses jours chez son fils, l'abbé Jean-Baptiste Brault, curé à Saint-Jacques de l'Achigan.

Par son zèle discret, sa prudente fermeté et sa bonté de cœur, l'abbé Bourg s'était vite acquis l'estime et l'affection, non seulement de ses compatriotes, mais encore des Anglais et des Indiens répandus sur son vaste territoire. Connaissant à fond la langue anglai-

1. L'une d'elles, Rachel Bourg, épousa un des fils de Charles Bernard, Isaïe, arrière-grand-père de l'auteur de ces lignes.

se et l'idiome micmac, il était l'arbitre tout désigné pour régler les différends qui s'élevaient parfois entre eux. C'est le rôle qu'il remplit, avec un succès particulièrement brillant, à l'occasion de la guerre de l'Indépendance américaine, appelée par les Acadiens "la guerre folle".

Au printemps de 1776, plusieurs Anglais de Cumberland (Beauséjour) conduits par un certain John Allen, allèrent porter au Congrès de New-York une liste de six cents noms de leurs compatriotes prêts, assurèrent-ils, à se joindre aux rebelles américains. De retour en Nouvelle-Écosse, ils s'efforcèrent de gagner à leur cause les Acadiens de la rivière Saint-Jean et les sauvages du fort Machias, au nombre de 500, qui devaient ensuite semer l'étincelle de l'insurrection dans toutes les tribus jusqu'à la baie des Chaleurs.

Le gouverneur intérimaire de la Nouvelle-Écosse, Arbuthnot, tenta vainement d'apaiser les esprits. Gagnés par les discours habiles et les promesses de John Allen, les sauvages prirent bientôt une attitude ouvertement hostile vis-à-vis des autorités anglaises. Arbuthnot, à bout de ressources personnelles, se résigna à une démarche pénible à l'amour-propre anglais; le 8 avril 1778, s'adressant à sir Guy Carleton, gouverneur général du Canada, il le pria d'insister auprès de Mgr Briand pour que celui-ci déléguât sans retard M. Bourg, "missionnaire très en vue", auprès des tribus menaçantes, afin de les pacifier. Sur réponse favorable de Carleton, et muni de l'autorisation

de son évêque, M. Bourg se rendit en toute hâte sur les lieux des troubles, près de cette baie Française qu'avaient jadis contemplée ses yeux d'enfant.....

Mystérieux retour des choses humaines! Le petit proscrit de onze ans qui, par un triste jour d'automne 1755, suivait en pleurant ses parents sur la route de l'exil, devenu, quelque vingt ans après, dans sa patrie retrouvée, l'arbitre recherché par ses anciens persécuteurs..... Le missionnaire catholique, si longtemps peint par les Anglais comme un fauteur de désordres, appelé par eux pour rétablir, dans leur propre domaine, l'ordre et la paix..... Oui, les Acadiens ont eu raison de croire malgré tout à l'aide de la Providence; car elle "se joue des calculs des hommes; et elle marque souvent son action par d'éclatants retours de justice. Elle venge, dans l'existence bénie de leurs fils, l'honneur et la fortune outragés des ancêtres¹."

Arrivé au fort Howe, où s'étaient réunis les chefs des différentes tribus, M. Bourg entra en longs pourparlers avec eux. A la façon indienne, il leur peignit vivement les dangers auxquels ils exposaient leurs peuples; il fit appel à leur droiture d'âme et au sentiment de l'honneur qui exige le respect de la foi jurée. Sa parole douce, convaincante, apaisa les esprits en touchant les cœurs. Les insubordonnés mirent bas les armes et, le 24 septembre 1778, le nouveau gouverneur de la Nouvelle-Écosse, Richard Hughes, s'estima heureux de conclure un traité de paix et d'amitié avec

1. Mgr L.-A. Paquet, *Mélanges canadiens*, p. 136.

les Maléchites, les Micmacs et les Indiens de Miramichi. Dans une lettre au secrétaire d'Etat, datée du 12 octobre, il rendit hommage au véritable pacificateur des tribus, "M. Bourg, le prêtre auquel nous devons le succès de ce traité....." A titre de récompense, il lui fit concéder gratuitement l'île aux Hérons, dans la baie des Chaleurs, ainsi que quatre milles de terre ferme sur la rive sud, à l'endroit où s'élève aujourd'hui l'église de Charlo, et, à Carleton, cette étendue de terrain qu'occupent aujourd'hui les édifices religieux. Il semble cependant que M. Bourg n'ait jamais reçu les titres de propriété des deux premières concessions.

C'était malheureusement le sort de la plupart des Acadiens de Carleton et de Bonaventure qui, depuis l'arpentage des terres de la baie des Chaleurs, en 1776, attendaient vainement, avec une anxiété facile à comprendre, ces titres authentiques qui devaient enfin les reconnaître comme propriétaires du sol défriché etensemencé par eux depuis quinze ans. Leurs inquiétudes s'accrurent lorsque, vers 1780, ils virent arriver et s'installer à côté d'eux les premiers *loyalistes* américains, parents et amis des fonctionnaires publics de la Nouvelle-Angleterre, qui, dépossédés de leurs biens, passaient la frontière et se confiaient à la générosité des gouverneurs de Québec ou d'Halifax.

Ces loyalistes, on le comprend, furent reçus à bras ouverts par leurs compatriotes du Canada et de la Nouvelle-Écosse, heureux de ce renfort inattendu dans la lutte entreprise pour l'assimilation de 70,000

Canadiens français. Un comité de secours, organisé à Londres sous le patronage de la reine, leur vint immédiatement en aide. Le gouvernement anglais se montra à leur égard d'une complaisance touchante : il leur distribua ce qui restait des vieilles terres acadiennes de la Nouvelle-Écosse (où pas moins de 35,000 s'établirent), des morceaux choisis dans les "Cantons de l'Est" du Québec et en Gaspésie¹ ; il leur fournit gratuitement des instruments agricoles, des semences, des provisions pour trois ans. A chaque adulte, il octroyait deux cents acres de terrain, et à chaque femme, fille ou enfant, cinquante acres.

On comptait dans la Gaspésie, en 1784, environ deux cents familles de loyalistes, constituant trois groupements : à Douglastown, sur la baie de Gaspé, à New-Richmond et à New-Carlisle, sur la baie des Chaleurs. Ce dernier groupe, le plus important, se proposa de prime abord la construction d'une ville qui serait un centre d'administration et le point de ralliement de la race anglo-saxonne sur ces rives. On traça cette ville en lots d'un acre qui furent distribués parmi les chefs de famille et les jeunes gens de seize ans et plus. Le gouvernement consacra 82,000 livres sterling à cette entreprise, ce qui faisait dire en 1836 au juge Thompson, de New-Carlisle (s'adressant à Mgr Turgeon) : "Cet argent n'a pu être dépensé que

1. Le capitaine Justus Sherwood fut envoyé par le gouverneur Haldimand en Gaspésie pour préparer l'établissement de ses compatriotes.

pour creuser des canaux sous terre; sur le sol, on ne voit rien qui ait pu motiver de si grosses dépenses." De plus, un comité permanent, présidé par le lieutenant-gouverneur de Gaspé, Nicolas Cox, fut chargé de distribuer des billets de location aux loyalistes qu'attiraient les belles terres rouges de la baie des Chaleurs. Les choses marchèrent si rondement qu'à partir de 1784, et pendant vingt-cinq ou trente ans, l'élément anglo-saxon (Anglais, Écossais, Irlandais, Jersiais) fut en majorité dans la Gaspésie. Mais les nouveaux venus, qui se flattaient de dominer, d'exploiter, puis d'absorber sans effort l'élément français pauvre et humilié, comptaient sans la ténacité, la volonté de vivre de la petite race acadienne guidée, soutenue par ses prêtres; ils ne prévoyaient pas ce qu'un auteur canadien a joliment appelé la "revanche des berceaux"; ils ignoraient que les familles canadiennes et acadiennes sont, selon le mot du sieur de Diéreville, "plantureuses en progéniture".

La situation du moment n'en était pas moins inquiétante pour les Acadiens de Carleton et de Bonaventure. Ces derniers avaient comme voisins immédiats les arrogants "citadins" de New-Carlisle; les autres voyaient, le 4 juillet 1788, la seigneurie de Shoolbred (aujourd'hui canton Nouvelle), comprenant les meilleures terres de leur voisinage, attribuée par Carleton (devenu lord Dorchester) à John Shoolbred, marchand de Londres, qui s'empressait de garnir les rives de la baie de magasins et entrepôts pour le pois-

son. Au reste, toutes les vieilles seigneuries françaises de la Gaspésie passaient à cette époque aux mains de fonctionnaires ou de marchands anglais.

Dès 1765, le général Haldimand, futur successeur de Carleton, avait acquis la seigneurie de Grand Pabos, pour la revendre, en 1796, à Félix O'Hara. En 1787, Nicolas Cox, lieutenant-gouverneur du district loyaliste de Gaspé¹ avec résidence à Percé, se fit concéder l'île de Bonaventure, qu'il revendit ensuite au capitaine Pierre Duval. La seigneurie de Mont-Louis fut achetée, en 1789, par James Curchard, négociant de Québec, qui la céda, dix ans plus tard, à Matthew Bell; celle de Grande-Rivière, propriété de Duncan Anderson, passa en 1793 aux mains rapaces de Charles Robin, et le fief de Port-Daniel échut, en 1796, à Jeremiah McCarthy.

Le bassin de Gaspé était tout entier aux mains des nouveaux conquérants: Joseph Deane, Edward Manwaring, Felix O'Hara et John McCord se partageaient ce butin. Dès 1790, la seigneurie de Matane appartenait à Donald McKinnon, celle de la rivière Madeleine à Simon Fraser, et la Grande Vallée à Brice McCumming. Un peu plus tard, des loyalistes américains venaient se fixer sur la seigneurie du lac Métis, près de la vallée de la Matapédia, où l'on comptait vers 1820 une population de cent dix habitants, avec moulin à farine, scierie et magasin.

1. Le 24 juillet 1788, la province de Québec fut officiellement partagée en cinq districts "loyalistes": Lunenburg, Mecklenburg, Gaspé, Nassau et Hesse.

De tous côtés c'était donc, pour les Acadiens tremblants et méprisés, l'encerclement par les Anglais. Peu nombreux, sans ressources, comment pouvaient-ils échapper à l'arrogante domination d'un vainqueur riche, tout-puissant, qui avait déjà appris à les exploiter? On comprend leurs inquiétudes, qu'augmentaient encore les lenteurs désespérantes d'un gouvernement aussi désintéressé de leur sort qu'empressé à secourir, à combler de ses largesses les loyalistes, leurs voisins.

Vers 1780, plusieurs familles acadiennes, profitant de la permission du lieutenant-gouverneur de Gaspé, Felix O'Hara, s'étaient établies sur sa seigneurie de Pabos. "Bien qu'ils ne soient pas les amis de l'Etat, écrit O'Hara au gouverneur Haldimand (17 juillet 1783), leur activité ne peut être que profitable. Ils ont reçu l'assurance qu'on ne toucherait pas à leurs biens. Ils ne demandent pas plus de terres qu'ils n'en peuvent cultiver, alors qu'Anglais et Américains réclament des milliers d'acres et n'en font rien. Le père d'une famille acadienne de dix personnes ne demande que deux acres de front sur une lieue de profondeur."

Mais pendant que les colons anglo-américains touchaient sans coup férir des titres de propriété pour leurs milliers d'acres, les colons acadiens n'obtenaient, comme garantie de leurs maigres lopins de terre, que des promesses verbales.

"Cette distinction nous alarme", écrivaient à lord Dorchester, le 5 avril 1789, vingt Acadiens établis à

Bonaventure depuis 1762, "et nous semble une voie réservée à quelques ambitieux plus puissants que nous pour nous troubler; et dans pareil cas nous serions, étant privés de l'honneur de votre protection, de titres et de moyens pour nous défendre, exposés à perdre nos droits et le fruit de nos longs et pénibles travaux.

"Ce sont ces raisons, Mylord, qui nous engagent à vous supplier très humblement de nous faire la grâce de vouloir ordonner que des titres en forme nous soient donnés, comme procès-verbaux pour le mesurage et contrats de concessions, par lesquels nous puissions connaître à quel seigneur nous aurons droit à payer et quels ils sont. Car nous espérons que votre Excellence aura égard à la pauvreté du pays, et ces droits seront le moins de ceux que Notre Seigneur le Roi perçoit de ses vassaux.

"Par cette bonté, Votre Excellence mettra un terme à nos justes craintes, et une fois que nous aurons ces titres qui nous assureront la propriété de nos possessions présentes, nous serons alors encouragés à les améliorer et aussi nos enfants s'attacheront à un sol qui, ayant reçu leurs premiers travaux, deviendra leur héritage, qu'ils pourront transmettre à leur postérité, avec le souvenir de vos bontés à notre égard et perpétuera en eux nos sentiments de reconnaissance et de loyauté envers notre souverain....."

Cette humble supplique valut aux signataires des certificats d'occupation, mais non les titres authenti-

ques qu'ils réclamaient¹. Le 20 juin 1795, nouvelle pétition, nouvel échec. Leurs craintes s'accrurent lorsqu'en cette même année 1795, un plan se dessina pour tailler des seigneuries anglaises en pleines terres occupées et défrichées par des Acadiens. Huit lots particulièrement friands furent réclamés par un certain Hugh Finlay, huit autres par le major Holland, cinq par John Collins..... Ce ne fut qu'en multipliant les requêtes au gouverneur que les pauvres colons finirent par recevoir, en 1796, les précieux titres qui les délivraient enfin d'un cauchemar insupportable et de la sourde menace d'expulsion exploitée contre eux par des mercantis anglais et jersiais qui trouvaient de gros profits à éloigner les Acadiens de l'agriculture pour les embarquer, comme parias, sur leurs navires de pêche.

M. l'abbé Bourg avait été l'âme de cette longue lutte engagée par ses compatriotes et paroissiens pour la conquête de leurs droits de propriété terrienne. Il les y avait encouragés, les avait aidés de ses conseils et de son influence, car il voyait dans la culture du sol, rendue plus difficile par la proximité d'une baie attirante et poissonneuse, l'unique moyen de les arracher au joug anglais, de leur assurer une vie nationale indépendante, digne de leur titre de catholiques français.

1. La même situation précaire existait pour les Acadiens du Madawaska, ces *French squatters* longtemps victimes de la rapacité des loyalistes américains et de la déloyauté des pouvoirs publics. (Cf. *Histoire du Madawaska*, par M. l'abbé Thomas Albert.)

Ses sages avis ne furent pas écoutés de tous, et il s'en plaignit un jour à son évêque :

“C'est un malheur qu'on ne soit pas plus porté à cultiver avec soin. Quelques habitants de ma paroisse (Carleton) recueillent déjà depuis quelques années plus qu'ils ne dépensent. J'espère que cet exemple inspirera aux autres, qui vivent très mal dans le cours de l'hiver, le désir de les imiter.”

En 1791, la pêche ayant été faible, beaucoup d'habitants se trouvèrent sans ressources :

“On ne voit que la misère en la baie cette année”, écrit M. Bourg, “attendu que la pêche au saumon et la chasse ont presque entièrement manqué; la pêche à la morue est fort médiocre, mais la récolte est bonne.”

L'expérience aidant, les Acadiens s'attachèrent de plus en plus à l'agriculture, surtout après l'obtention de leurs titres de propriété. De nouveaux postes : Maria, Cascapédia, Paspébiac, Pabos, la Rivière-aux-Renards, se développèrent bientôt, grâce à la nombreuse jeunesse qui animait de ses espoirs et de sa force vitale l'humble demeure des vieux parents. Pour M. Bourg, c'était déjà la récompense de pénibles travaux.

L'infatigable missionnaire n'avait pas limité son champ d'apostolat à la Gaspésie. Dès 1774, après une première visite à la rivière Saint-Jean, il avait poussé jusqu'à Port-Royal (Annapolis) et à la baie Sainte-Marie, traversant ainsi la vallée des Mines, revoyant pour la première fois son village natal. En face de cette riante et fertile campagne usurpée par l'étranger,

où s'étaient éteintes les douces voix de France, n'écoulant que le sanglot de son cœur, il dut se demander comme, plus tard, le chantre d'Évangéline: "Qu'est devenu le village aux toits de chaume?....."

A la baie Sainte-Marie, M. Bourg jeta les fondements de la paroisse de la Pointe-de-l'Eglise (Church Point), devenue aujourd'hui un centre intellectuel acadien. Il y retourna en 1780, 1782, 1783, et enfin 1786. Dans l'intervalle, en 1784, il avait été nommé curé fondateur d'une paroisse à Halifax, et M. Leroux, vieux missionnaire résidant à Memramcook, avait été désigné pour lui succéder à la baie des Chaleurs. Mais l'arrivée assez inattendue, à Halifax, d'un capucin irlandais, le Père Jones, força M. Bourg à revenir à Carleton durant l'été de 1786. A défaut de M. Leroux, trop âgé pour entreprendre de longs voyages, il y trouva en fonctions un jeune prêtre, Antoine Girouard, le futur fondateur du séminaire de Saint-Hyacinthe. Les choses s'arrangèrent à la satisfaction de tous les intéressés: le Père Jones se vit attribuer la partie sud de la Nouvelle-Écosse, avec résidence à Halifax, car Mgr D'Esglis acceptait l'offre de missionnaires irlandais qui lui venait de la part de l'évêque de Cork; M. Girouard fixa sa résidence à Caraquette et se consacra aux missions de la rive sud de la baie des Chaleurs, qu'il desservit avec zèle jusqu'en juillet 1790; la Gaspésie conserva, en se l'appropriant, M. Bourg, que Mgr D'Esglis maintenait dans ses fonctions de vicaire général en ces régions.

Un rapport qu'adressait M. Bourg à M. Gragé, vicaire général à Québec, peu après son retour d'Halifax, nous fixe sur l'importance des groupements acadiens à cette époque. Il parle de Carleton comme étant "l'endroit le plus considérable de la Baie, puisqu'il y a soixante-dix-huit familles d'habitants. Le second endroit le plus considérable est Bonaventure, où il y a environ soixante habitants. Quatre lieues plus bas est un endroit appelé Paspébiac où il peut y avoir vingt-trois habitants, ensuite Port-Daniel, Pasbeau, la Grande-Rivière et Percé....."

Pendant qu'une petite Acadie grandissait ainsi sur les rivages gaspésiens, le village indien de Ristigouche attirait à lui la plupart des sauvages de la rivière Saint-Jean et devenait le point de ralliement de toutes les tribus du Madawaska. Affaiblis par l'intempérance, décimés par les maladies, ces Indiens portaient déjà dans leurs yeux la tristesse particulière aux races frappées de mort.

Pour eux comme pour les Acadiens, M. Bourg se montra le plus vigilant, le plus compatissant des pères. A Carleton, il profita de leur voisinage (une trentaine de milles) pour apprendre leur langue. "Il put ainsi", dit l'abbé Casgrain, "les évangéliser dans leur propre langue dont il comprit le génie aussi bien que les plus habiles missionnaires des premiers temps." Il eût voulu—sa correspondance nous l'apprend—construire pour eux au moins deux écoles et leur faire enseigner, par "quelques bons instituteurs français", lec-

ture, écriture et catéchisme. Faute de ressources, peut-être aussi par l'opposition du gouvernement anglais, son plan échoua.

Une seconde cause de dégradation des Indiens, plus funeste encore que l'ignorance, c'était l'ivrognerie, toujours entretenue, comme au temps des Denys et du Père Le Clercq, par les commerçants de poisson et de fourrures, qui y trouvaient leur profit. Une lettre de M. Bourg au lieutenant-gouverneur Cox, datée du 11 février 1787, nous peint une scène qui s'est depuis, renouvelée trop souvent sur la réserve indienne de Ristigouche, où agonise la race souriquoise :

"Nonobstant les ordres que Votre Excellence a donnés pour empêcher les marchands de vendre de la boisson aux sauvages, ils en ont tous vendu, et les sauvages n'ont jamais été tellement gâtés par la boisson qu'ils ne le sont. Aux fêtes de Noël, ils sont descendus de Ristigouche et ont eu de la boisson à la Nouvelle autant qu'ils en ont désiré d'un seul marchand.

"Etant tous ivres, il y a eu des disputes, querelles et batailles, et peu s'en est fallu qu'il y ait eu des meurtres. Plus de trente sauvages, le couteau à la main, ne pouvaient être apaisés si, à ce qu'on m'a rapporté, on ne leur eût dit que j'en étais instruit et que j'étais en route pour m'y rendre.

".....Les pauvres habitants de la Nouvelle tremblent et sont saisis d'épouvante, craignant même pour

leur vie en voyant chez eux des vingtaines de sauvages ivres se battre pendant des nuits entières."

Ce n'était pas seulement chez les Micmacs de Ristigouche que l'ivrognerie continuait d'exercer ses ravages : toute la côte gaspésienne souffrait de cette hideuse plaie. Des nombreuses épreuves qu'eut à subir M. Bourg, ce fut la plus cuisante. Il écrit un jour à son évêque :

"Je suis actuellement à Percé, de retour de la Rivière-aux-Renards. C'est un endroit où la boisson gâte beaucoup l'ouvrage du Seigneur. J'ai beau, tous les ans, leur faire sur ce sujet les observations les plus fortes, je ne connais presque point de changement. Les habitants de cet endroit sont français et irlandais, tous pêcheurs. Un Irlandais, catholique de nom, comme il y en a plusieurs, il y a deux jours, étant ivre, s'est noyé. J'ai ordonné qu'il fût enterré hors du cimetière et refusai aux Irlandais d'y aller. C'est une chose horrible, c'est le troisième, cet été, qui périt par la boisson."

Ces mesures rigoureuses, mais nécessaires, créèrent au zélé pasteur des ennemis jurés chez les marchands de boisson et leurs suppôts : la calomnie ne l'épargna pas. Dans sa propre paroisse de Carleton, en 1789, de regrettables divisions, parmi ses Acadiens *têtus*, au sujet du site d'une nouvelle église, l'éloignèrent et lui firent passer un hiver à Bonaventure. L'église qu'il avait érigée en ce dernier endroit fut réduite en cendres, au printemps de 1791, ainsi que les

archives qu'elle contenait. En rendant compte à son évêque de ce désastre, M. Bourg, après avoir exhalé sa douleur, nous laisse entrevoir son dénuement :

".....Je prie Sa Grandeur de vouloir bien, s'il est possible, me procurer un calice, saint ciboire, pierre sacrée et autres choses nécessaires pour la célébration de la Sainte Messe, surtout saintes Huiles que j'attends par le porteur de la présente....."

Tant d'épreuves pouvaient miner ses forces, non abattre son courage¹. En 1790, il avait accepté de son nouvel évêque, Mgr Hubert, successeur de Mgr D'Esglis, la tâche de remplacer M. l'abbé Girouard et, malgré les infirmités qui le gagnaient, il recommença ses courses apostoliques d'autrefois sur les deux rives de la baie des Chaleurs. "J'accepte volontiers, Monseigneur", répondait-il, "et ferai tout ce qui dépendra de moi pour m'acquitter dans ces missions de mon devoir aussi bien que dans les autres."

Mais vint un moment où le corps épuisé refusa son concours à l'âme ardente du missionnaire. Pendant l'hiver de 1794, une violente fièvre ébranla ses forces physiques et atteignit légèrement sa raison. C'était l'époque où l'esprit de chicane soufflait de nouveau sur sa paroisse de Carleton, au sujet de la méthode de vente des bancs d'église. Accablé par la

1. Au milieu de ces épreuves, le 1er octobre 1787, M. Bourg baptisait un enfant, Joseph-Remi Vallières, qui, protégé par Mgr Plessis, fut dans la suite un de nos hommes politiques distingués, protecteur de ses compatriotes.

maladie et les traverses, M. Bourg se tourna encore une fois vers son évêque :

“Depuis deux ans”, écrit-il le 20 mars 1795, “j’ai commencé à ressentir de temps à autre, particulièrement l’hiver, beaucoup d’indispositions par les fatigues incroyables que j’ai essuyées sur mer et sur terre, depuis vingt-deux ans.”

Bien humblement, il exprima le désir d’un changement de poste, ayant soin d’ajouter : “En cela comme en toute chose, Monseigneur, je serai toujours soumis à la volonté de Sa Grandeur.”

Mgr Hubert, autant pour récompenser l’héroïque missionnaire de l’Acadie que dans l’espoir de prolonger ses jours, lui offrit l’importante paroisse de Saint-Laurent, près de Montréal. Une lettre de l’évêque au supérieur du séminaire de Montréal, en date du 18 juillet 1795, porte : “Je place à la baie des Chaleurs Messieurs Castenet et Desjardins le jeune, et je me propose de ramener avec moi M. Bourg qui demande un emploi moins fatigant.”

Ce ne fut pas sans un brisement de cœur que ce dernier dit adieu à sa paroisse de Carleton, à tous les Acadiens disséminés de la Nouvelle à Gaspé. Il les avait aimés comme frères et comme martyrs, il s’était volontairement sacrifié, il avait abrégé ses jours à leur service. Au moins pouvait-il, en les quittant pour toujours, emporter l’assurance que ses labeurs et son sacrifice ne seraient pas stériles, que la race acadienne

garderait, avec son souvenir, le culte des vertus ancestrales qu'il n'avait cessé de lui prêcher.

L'adieu avait été trop pénible, trop de liens attachaient M. Bourg à la Gaspésie: il ne fit que languir à Saint-Laurent, pour s'éteindre au bout de deux ans, le 20 août 1797, à l'âge de 53 ans, dans la vingt-cinquième année de son sacerdoce. Son corps fut déposé dans le caveau de l'église paroissiale de Saint-Laurent.

"Parmi tous les missionnaires qui, avant 1900, ont consacré leur vie au salut des Acadiens, l'abbé Bourg mérite une place à part, par son intelligence, le dévouement, l'abnégation qu'il apporta dans ce difficile ministère." Ce témoignage d'un autre missionnaire¹, les Acadiens de la baie des Chaleurs ont voulu le confirmer solennellement. Au mois de juillet 1922, cent vingt-cinq ans après la mort de leur père et bienfaiteur, groupés par milliers sur la place de l'église de Carleton, sous la présidence de trois évêques acadiens² qu'accompagnait un nombreux clergé, ils assistaient, émus et recueillis, au dévoilement d'une statue de l'abbé Bourg, dont le regard repose sur l'azur de sa chère baie, dont le geste bénissant continue de planer sur son peuple reconnaissant.

1. R. P. Dagnaud, eudiste.

2. Mgr Léonard, de Rimouski (enfant de Carleton), Mgr Le Blanc, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, Mgr Chiasson, de Chatham, Nouveau-Brunswick. Ces deux derniers furent élèves au collège Sainte-Anne. L'un des premiers actes épiscopaux de Mgr Le Blanc fut de demander à chacun de ses curés des recherches historiques sur les origines de la paroisse qui lui est confiée.

L'œuvre apostolique de M. Bourg constitue le chaînon qui unit l'ancienne Acadie à la Gaspésie moderne, par l'intermédiaire de la France, "mère des saints" et des apôtres. Grâce aux vingt-deux années de labeur de l'ancien séminariste de la rue Lhomond, à Paris, le dix-neuvième siècle ouvre pour la Gaspésie une ère, sinon de progrès matériel remarquable, au moins de saine, féconde vie française et catholique. La survivance acadienne y est désormais assurée, en dépit de la jalousie et des intrigues nouées par l'élément anglais qui, pour resserrer dans un étau le groupe canadien-français du Québec, rêvait naguère de domination absolue, exclusive, dans la région du golfe Saint-Laurent. Bien plus : l'heure n'est pas éloignée où le courant d'immigration anglaise, refoulé par le flot irrésistible de la marée acadienne, remontera vers ses sources pour ne laisser en Gaspésie que des familles de fonctionnaires, de rentiers, et les fermiers écossais ou irlandais mêlés à la majorité acadienne. Mais pour que les Acadiens, et en particulier les habitants du comté de Gaspé, jouissent réellement des avantages de leur nombre, il faudra que, se souvenant des conseils de M. Bourg, ils s'attachent davantage à la culture du sol pour échapper au joug tyrannique des marchands de poisson, dont nous étudierons brièvement l'odieux système d'exploitation.

CHAPITRE IV

La Pêche en Gaspésie, depuis 1760.—Les Robin.

Au printemps de 1776, un marchand de l'île Jersey, Charles Robin, faisait sur son voilier le *Seaflower* une tournée d'exploration dans le golfe Saint-Laurent. Habile, entreprenant, il connaissait l'importance des pêcheries du golfe et voulait s'assurer tout le bénéfice d'un établissement permanent sur ces côtes désertées par les marchands français.

Paspébiac, grâce à son immense plage et à sa situation avantageuse à l'entrée de la baie des Chaleurs, à mi-chemin entre Gaspé et les groupements acadiens de Carleton, fut choisi comme poste central des établissements Robin en Gaspésie. Le commerçant jersiais s'associa à William Smith, représentant d'une maison de Québec, déjà établi sur ces côtes. Ce dernier garda le contrôle des stations de pêche du haut de la baie jusqu'à Carleton, tandis que Robin s'employait à acquérir ou à créer des postes à l'autre extrémité. C'est ainsi que, de 1776 à 1783, Paspébiac, Grande-Rivière, Percé, Gaspé, virent se river à leurs plages la chaîne des magasins et des entrepôts Robin, tous semblables entre eux, symbolisant la rigide discipline qui allait, pour longtemps, soumettre à un joug de fer les pêcheurs de la côte gaspésienne.

Une trentaine de familles des îles Jersey et Guernesey, séduites par les belles promesses de Charles Robin, le suivirent en Gaspésie et se fixèrent pour la plupart à Paspébiac. Plusieurs familles acadiennes de l'ouest de la France (Saint-Malo, Saint-Servan, Belle-Isle) se confièrent également aux vaisseaux de ce maquignon d'hommes. Leur nouvelle situation nous est décrite par Mgr Plessis, évêque de Québec, qui les visita en 1811 :

“Paspébiac est l'endroit central du grand commerce de morue de MM. Robin: ils y ont leur comptoir et leur principal magasin, et sont propriétaires d'une étendue de terre considérable. Les habitants auxquels ils se sont rendus nécessaires sont des espèces de serfs entièrement dans leur dépendance; ils ont concédé à trente-trois d'entre eux trente-trois arpents de terre de front sur dix de hauteur, en sorte que chaque colon n'ayant que dix arpents en superficie pour sa part ne peut vivre qu'avec le secours de la pêche, et que, se trouvant hors d'état d'en faire les avances nécessaires, il est toujours endetté au bourgeois, toujours à sa disposition, exposé à être mis à bord de quelqu'un des bâtiments de la compagnie, et à faire le voyage d'Europe en qualité de matelot, lorsque ses dettes sont rendues au point de ne pouvoir être acquittées par la pêche. Aussi n'est-il pas rare d'en trouver qui ont été à Jersey, à Lisbonne, à Cadix, à Messine, à Palerme.....”

Ces quelques lignes du prélat canadien nous en disent déjà long sur les dispositions et la manière d'agir des Robin tout-puissants en Gaspésie, non seulement à l'égard des Jersiais leurs compatriotes, mais aussi des Français—Canadiens et Acadiens—de la péninsule. D'autres détails fournis par l'abbé Ferland, l'historien canadien qui visita la Gaspésie en 1836, compléteront le sombre tableau de la misère de la population soumise au régime des nouveaux despotes :

".....Cette maison (Robin) possède plusieurs grands établissements dans la Gaspésie. Aucun des propriétaires ne réside sur les lieux. Le chef voyage en France et en Italie : de là, par lettres, il communique ses plans et ses ordres, que le résident de Jersey est chargé de faire exécuter. Dans le district de Gaspé, les affaires sont dirigées par six commis, placés deux par deux. Ces employés doivent être célibataires, ou bien, s'ils sont mariés, ils ne doivent pas avoir leurs femmes auprès d'eux. On leur a imposé un règlement très sévère, entrant dans les plus minutieux détails de la conduite à tenir, et spécifiant même les plats qui, chaque jour, doivent être servis à la table. Si ce règlement était fidèlement observé, leur cuisine ne serait pas dispendieuse. Quoique les émoluments des commis soient faibles, jamais, cependant, maître n'a été mieux servi que le sont MM. Robin. Choisis vers l'âge de quatorze ans et formés pendant quelque temps auprès des chefs, ces employés sont envoyés dans les établissements de Gaspé, où les intérêts de la

compagnie semblent s'identifier avec les leurs. Tous les deux ans, un des commis de chaque magasin va passer l'hiver à Jersey, afin de rendre compte de l'état des affaires.

"Un des grands principes de MM. Robin est de ne permettre aucune innovation. L'on rapporte bien des traits de leur attachement à l'ordre établi; je n'en citerai qu'un. Leurs navires de cabotage doivent se terminer en cul de poule. Il y a peu d'années, leur principal charpentier, faisant un brick pour le service de la côte, crut devoir lui donner une poupe carrée, parce que le bois qu'il employait nécessitait cette forme. Quelques mois après il reçut l'ordre de le défaire et de le rebâtir à poupe allongée; les chefs joignaient une injonction de conserver rigoureusement les anciens usages.

".....Les habitants de Paspébiac dépendent complètement de la maison Robin. Lorsque le gouvernement se décida à concéder des terres, M. Charles Robin, qui jouissait ici d'un pouvoir absolu, exposa aux pêcheurs qu'il leur serait plus avantageux de n'avoir qu'un lopin de dix arpents, parce que la culture en grand les détournerait de la pêche. Ils se laissèrent persuader et maintenant ils regrettent leur folie. Ces petits terrains ne fournissent qu'un peu de pacage, et les propriétaires doivent tout acheter aux magasins de la compagnie, qui leur avance des marchandises à crédit et dont ils demeurent toujours les débiteurs.

“Quand ils veulent secouer leurs chaînes et porter ailleurs leur poisson, on les menace de les traduire pour dettes devant les tribunaux qu'ils redoutent. Force leur est de se soumettre sous le joug et d'expié par une longue pénitence leur tentative d'émancipation.

“Le règlement imposé aux agents leur défend de rien avancer aux pêcheurs avant un temps marqué; les hangars seraient-ils pleins de provisions, pas un seul biscuit ne sera distribué avant l'époque déterminée. Comme les pêcheurs ne sont payés qu'en effets, ils ne peuvent rien mettre de côté pour l'avenir; mais quand ils ont pris ce qui leur est nécessaire, on achève de solder leurs comptes avec des objets de luxe. Aussi les filles sont-elles ici mieux vêtues que les élégantes des faubourgs de Québec.

“Les écoles sont proscrites: Il n'y a pas besoin d'instruction pour eux, écrivait M. Philippe Robin à ses commis; s'ils étaient instruits, en seraient-ils plus habiles à la pêche?.....”

Eloigner les Gaspésiens de la culture du sol, soit en retardant le plus longtemps possible la reconnaissance de leurs droits de propriété, soit en morcelant leurs terres; payer des salaires dérisoires et vendre ses marchandises à des prix très élevés; empêcher l'instruction de pénétrer dans le peuple, de crainte de le voir un jour secouer ses chaînes: voilà—ces longues citations en font foi—la politique mercantile, habile

mais inhumaine, de la puissante compagnie des Robin d'autrefois.

A ce jeu, on le comprend, les gros profits n'avaient pas tardé à s'accumuler dans les caisses des associés, malgré les lourdes pertes subies, dès le début de l'entreprise, aux mains des insurgés américains. Ces derniers, en effet, en usèrent vis à vis des Robin comme, jadis, le capitaine Mason et Wolfe à l'égard des commerçants français en Gaspésie. Plusieurs de leurs navires de transport furent capturés à Paspébiac, à Miscou, en haute mer, par des vaisseaux de maraude américains qui déjouaient la surveillance des frégates britanniques. Leurs magasins furent dévastés, et Charles Robin lui-même dut, le 15 juin 1778, s'enfuir dans la forêt pour échapper aux hardis flibustiers. Craignant pour sa vie, il alla attendre à Jersey la fin de la guerre. Il revint à Paspébiac le 14 juin 1783, trouvant que "la guerre avait appauvri la côte de façon étonnante", et se plaignant des Indiens de Ristigouche qui avaient pillé son entrepôt de Carleton. Lui, puissant seigneur, usait de moyens plus "distingués" pour nourrir son luxe de parvenu.

Après la paix de 1783, le commerce des Robin, d'environ 30,000 quintaux par an dirigés vers l'Europe, s'accrut des commandes américaines. En 1802, Charles Robin, multi-millionnaire, abandonnait à ses trois neveux, James, Philippe et John Robin, la direction des affaires. A sa mort, en 1828, ces derniers héritèrent encore de son beau fief de Grande-Rivière.

Dans l'intervalle, les guerres napoléoniennes, en appelant toute l'Europe aux camps, avaient ouvert de plus larges débouchés et fait monter le prix de la morue à six louis le quintal. De 1808 à 1814, les profits furent immenses ; les Robin ne savaient plus où placer leurs capitaux, cependant que les pêcheurs gaspésiens, pauvres gueux, traînaient sur les *graves* le boulet de leur servage.

Nous avons vu avec quelle sollicitude M. l'abbé Bourg s'était efforcé d'adoucir la situation de ses compatriotes en les encourageant à l'agriculture. Avant de quitter la baie des Chaleurs, il avait eu la joie de constater les heureux résultats de son initiative. Les Acadiens de Carleton et de Bonaventure se livraient avec succès à la culture de leurs belles terres argileuses ; quelques-uns d'entre eux, au dire du vaillant missionnaire, recueillaient déjà plus qu'ils ne dépensaient. C'était donc la vieille lutte engagée par le clergé, ami et bienfaiteur du peuple, contre le marchand de poisson, son exploiteur, qui se continuait, mais aggravée du fait que le prêtre français avait désormais à combattre, avec tact et prudence, le marchand protestant et anglicisant.

Grâce à l'autorité de M. Bourg et aux habitudes plutôt sédentaires des Acadiens, la lutte fut courte dans les deux centres français du comté de Bonaventure. Pour les colons de Carleton et de Bonaventure, stimulés par le voisinage d'agriculteurs écossais et irlandais, la pêche à la morue ne fut plus bientôt que

l'occupation des jeunes gens. Trop nombreux pour se partager le domaine paternel—généralement légué à l'aîné—they passaient volontiers leurs années de jeunesse sur les bateaux de pêche, voyageant de Terre-Neuve à Québec et à Montréal, souvent à Boston et même en Europe, pour revenir, vers les trente ans, à la *terre neuve* qui les attendait, qui allait leur permettre de fonder un foyer, parfois une paroisse nouvelle¹. C'est ainsi que le littoral de la baie des Chaleurs, de la Nouvelle à New-Carlisle, vit grandir et s'enraciner au sol une robuste population acadienne qui eut tôt fait de dépasser en nombre, sinon en richesse et en influence, les fils des loyalistes américains.

Plus longue et plus âpre devait être la lutte sur la côte qui va de Paspébiac à Gaspé. Le système du troc (paiement en argent et en marchandises), inauguré par les Robin en 1783, y dura près d'un siècle. La présence de compagnies rivales améliora pourtant de façon sensible le sort des pêcheurs. Dès le 12 août 1783, Charles Robin écrivait mélancoliquement à un de ses frères: "Des gens de Guernesey se sont établis à Grande Grève." Ce n'étaient, il est vrai, que de petits trafiquants tributaires du grand mogul. Mais, en 1798, la maison Janvrin se fixa à Percé et lui fit bientôt une redoutable concurrence dont bénéficiaient

1. L'abbé Ferland cite dès 1836 le cas d'un vieillard du nom de Forest, de Bonaventure, qui comptait 318 descendants répan-dus sur toute la côte gaspésienne. De nos jours, certaines familles: les Le Blanc, Arsenault, Poirier, forment des paroisses presque entières.

les pêcheurs. Achetée en 1855 par Wm. Fruing, elle existe encore aujourd'hui sous le nom de ce dernier.

Un premier commis des Robin, nommé Le Bouthillier, associé à un certain Buteau, fonda à son tour, vers 1830, une nouvelle maison pour le commerce du poisson. Plus tard, ce furent les Hymans, John Baker, Marquand et Cie, Valpy et Le Bas, Biard et Cie, la Compagnie de Pêche de Percé, qui réclamèrent à leur tour, avec des succès variés, leur part du gâteau.

Plusieurs de ces compagnies ont disparu, de nouvelles se sont formées, au cours du dernier demi-siècle. Outre la compagnie Fruing, on trouve aujourd'hui sur ces côtes : la "Gaspé Fish Co.", Wm. Hymans and Son, C. and H. Kennedy, Leonard Bros., J. W. Winsor, sans compter les marchands locaux qui achètent le poisson directement du pêcheur pour l'expédier aux marchands de gros de Québec, de Montréal, des Provinces Maritimes et de New-York. De plus, depuis une couple d'années, sous l'impulsion du premier évêque de Gaspé et de M. l'abbé Plourde, missionnaire-colonisateur, sept sociétés coopératives de pêcheurs se sont formées, au grand avantage du consommateur québécois ou montréalais comme du producteur gaspésien. Servies par des hommes de dévouement et d'expérience comme MM. Masson et Bérubé, ces coopératives présagent une ère nouvelle pour les pêcheurs de morue du comté de Gaspé et pour les *saumoniers* de Carleton.

Le monopole des Robin a cessé, mais la compagnie continuer d'exister, sous la firme de *Robin, Jones and Whitman*. Les nouveaux associés ont transféré leurs quartiers-généraux de Jersey à Halifax; leur magasin central en Gaspésie est encore à Paspébiac, et de nombreuses succursales affichent avec orgueil, le long de la côte, les cent quarante années d'existence de la puissante maison d'affaires, dont le nom résume toute une époque dans la vie de la péninsule. "Au temps des Robin", disent les vieillards; et cette locution, dans leur bouche, n'exprime rien de flatteur pour les anciens chefs d'industrie qui ont trop longtemps et trop habilement joué, sur cette vaste scène gaspésienne, le rôle de Shylock.

Ce rôle lucratif et peu glorieux, les Robin, avec toute leur souplesse, n'auraient pu le jouer aussi longtemps sans l'inconsciente complicité des Gaspésiens eux-mêmes, qui y prêtaient le concours de leur mentalité de vaincus résignés à toutes les servitudes, et de leur attachement inné au métier de pêcheur. Il est certain, en effet, qu'en dépit de leurs misères, bon nombre d'habitants des côtes de Gaspé préféraient les hasards de la mer à l'exploitation du sol, réputée infructueuse et rebutante. Le poisson lui-même, si l'on en croit la tradition, favorisait le jeu des Robin.

"C'était le bon temps", disait en 1882 à M. Joncas, publiciste, un vénérable vieillard presque centenaire. "C'est incroyable la quantité de poisson qui se prenait de mon temps. C'était "en veux-tu, en

v'là!" Il n'y avait qu'à jeter la ligne pour la retirer chargée. Et nous n'étions pas obligés d'aller comme aujourd'hui à vingt et trente milles au large; nous pêchions tout près de terre. Nous pouvions, des fonds de pêche, envoyer un *bec* à nos femmes qui travaillaient à faire sécher la morue sur le rivage. Pas de misère, pas de dangers à courir, et du poisson en masse. L'automne, tous nos comptes payés, nous allions chez le marchand chercher notre "revenu": rhum, farine, lard, etc., et l'hiver se passait gaiement en *foleries*, tantôt dans une maison, tantôt dans une autre, jusqu'à ce que tout fût dépensé. Et alors, nous n'avions qu'à aller chez les Messieurs Robin....."

Et dès les premiers beaux jours de mars, au moment où s'épuisaient les avances faites par "les Messieurs Robin", on chaussait à nouveau les bottes *malouines*, on se mettait à radouber embarcations et filets, en attendant l'heure toujours émouvante où, bondissant de joie sur la vague, les solides barques, luisantes de goudron, ouvraient toutes grandes leurs ailes et s'éparpillaient sur la mer scintillante, au chant du vieux refrain de France :

Filez, filez, ô mon navire!.....

Un siècle a coulé. La voix s'est tue des vieux pêcheurs impénitents. Leurs fils se sont rapprochés du sol, sans perdre pourtant le goût atavique des choses de la mer. Aujourd'hui encore, d'avril à septembre, cinq ou six pêches principales se succèdent, pour l'agrément du touriste ou le profit de l'habitant gaspé-

sien. Les méthodes de pêche n'ont guère changé depuis Nicolas Denys. En les étudiant sommairement, on se fera une bonne idée de ce que pouvait offrir d'agrément à l'homme et à la femme de peine des Robin une belle saison passée en mer ou sur le rivage.

A la fin d'avril, après la disparition du dernier glaçon, le hareng arrive en bancs ou *mouvées* sur les côtes de la Gaspésie, et pénètre dans la baie des Chaleurs. Malgré la voracité des poissons ennemis qui les suivent pour les dévorer sans merci, ces bancs de harengs sont encore si pressés que l'action des vagues les tue par milliers. Il arrive souvent aussi que la grève se couvre, sur une distance de plusieurs milles, d'une couche d'œufs de quelques pieds d'épaisseur. Déposé par la marée, ce frai disparaît à la marée suivante, gage d'abondance pour la pêche prochaine.

La pêche au hareng du printemps ne dure guère plus d'un mois. Elle se fait au moyen de filets ou rets d'une centaine de pieds de longueur par vingt de hauteur, maintenus en position verticale par des pierres ou des ancres, et quelques bouées flottantes. On les visite chaque matin; mais quand le hareng *donne*, on passe des journées entières à *démailler*, et le poids des captifs *fait caler les rets au fond*.

Au mois d'août, les individus survivants repaissent, dodus et méfiants, mais ne s'attardent pas dans les eaux gaspésiennes. La pêche d'automne, toujours insignifiante en quantité, est de beaucoup la meilleure pour la qualité du poisson destiné au sel ou à

la fumée. Le hareng du printemps, riche en phosphate et en.... parfum, sert surtout comme engrais des prairies, des pommes de terre.

Plus frileux que le hareng, le maquereau n'arrive du sud que vers la fin de mai, pour frayer sur les bancs de Miscou et de la pointe au Maquereau, sans pénétrer bien avant dans la baie des Chaleurs. Il se tient alors à la surface de l'eau et se pêche au filet. A la fin de juillet, revenant des côtes du Labrador, il glisse à quelques brasses du fond et mord à l'hameçon. C'est une pêche de peu de jours, faite par des amateurs qui en tirent cependant de jolis profits, car le maquereau, à la chair fine bien qu'indigeste, est recherché des gourmets qui ne manquent pas parmi les cultivateurs gaspésiens.

Le homard, cet autre plat digne de la table de Lucullus, est également fourni par des pêcheurs dilettes. La baie des Chaleurs continue d'héberger, mais en moins grand nombre qu'autrefois, cet estimable crustacé ¹. On le prend au moyen de trappes en lattes — des *attrapes*, dit-on ici — chargées d'une pierre et reposant sur un fond d'environ trente pieds d'eau. Une corde ou *amarre* fixée à la trappe flotte au moyen d'une bouée pour en marquer l'endroit et permettre la visite quotidienne.

Pour saisir l'appât suspendu dans la trappe, le homard s'y introduit par une ouverture ménagée au

1. Il y a dans la Gaspésie deux établissements de pisciculture: l'un pour le homard, à Port-Daniel, l'autre pour le saumon, à Gaspé.

centre du filet rentrant, sous forme de K, qui ferme les deux extrémités de la boîte. Mais cherchant à sortir, il se butte invariablement à l'angle inférieur du filet. Parfois, deux ou trois homards se trouvent emprisonnés ensemble; c'est alors une lutte acharnée, à coups de pinces, que se livrent les malheureux, jusqu'à la visite du pêcheur et le plongeon final dans l'eau bouillante.

L'anguille, comme le homard, se prend un peu tout l'été jusqu'au mois d'août, au moyen de boîtes ou *bourroles* faites de branches de frêne tressées, placées au bout d'une *pêche* ou clôture de branchages, qui s'avance d'une cinquantaine de pieds dans la mer. Cette clôture, qu'il faut refaire chaque année, arrête le poisson et le force à chercher un passage qui s'offre enfin à lui sous la forme d'une ouverture rentrante de *bourrole*: on s'y faufile, on n'en sort que pour se faire écorcher vivant.

Des amateurs, des enfants se plaisent, par les beaux soirs tranquilles, à pêcher l'anguille au dard et au fanal, pour la joie de l'artiste qui, du rivage, contemple cette mer devenue un jardin fantastique où éclosent, sur un fond d'étoiles, de somptueuses pinvoines, d'ondulantes roses.....

Le saumon, lui, cet aristocrate des eaux gaspésiennes, cet acrobate qui franchit, en se jouant, cascades et rapides, ne se laisse plus guère prendre que par les millionnaires américains, membres de clubs renommés et très fermés: le *Ristigouche*, le *Cascapé-*

dia, le *Bonaventure*, le *Saint-Anne-des-Monts*, le *Mattamat jaw*, qui disposent d'installations luxueuses et ne reculent devant aucune dépense pour jouir, quelques semaines par année, de leur sport favori. Par exemple: Il y a une dizaine d'années, les membres du club Cascapédia s'aperçurent que le saumon se faisait plus rare dans leur rivière. Pour la repeupler, ils s'engagèrent à verser annuellement trois cents dollars à chacun des vingt-cinq ou trente pêcheurs licenciés de Cascapédia et de Maria, pour qu'ils s'abstinsent de faire la pêche. Ce contrat dure encore, le saumon revient, paraît-il, les Yankees ont le sourire, et les pêcheurs aussi.

Dans les autres paroisses de la baie des Chaleurs, surtout à Carleton, la pêche au saumon, quand elle est bonne, constitue une petite fortune de mille à quinze cents dollars en deux mois. Par contre, le poisson manquant, on s'endette, car les frais de pêche sont toujours considérables. Au demeurant, les pêcheurs de Maria se croisent volontiers les bras, si l'on peut dire, pour toucher leur annuité de trois cents dollars.

Le poisson gaspésien par excellence, celui qui a fait et surfait la réputation de la péninsule et de ses gens, c'est la morue, la bonne morue bourgeoise et gloutonne, qui mord à tous les hameçons, qui se livre aux mains calleuses du vieux loup de mer comme aux doigts élégants du sportsman yankee ou du monsieur de la ville. A ce propos, une aventure inédite nous

revient à la mémoire, que les deux héros nous pardonneront de raconter.... S'ils la lisent, elle ne pourra que leur rappeler l'heureux temps où leurs cheveux n'étaient pas gris.

Il y a de cela une vingtaine d'années. M. C., séminariste à Rimouski, passait chez ses parents, à Maria, des vacances que coupait agréablement, de semaine en semaine, un tour de pêche à la morue. C'était un grand et solide gaillard de vingt ans, ce M. C., avec ses larges épaules, ses traits bruns et forts : vrai type d'Acadien à l'œil noir éclairé d'un reflet de malice.

Or, cet été-là, M. le ministre X., de Québec, aux traits bruns et forts, lui aussi, se reposait avec sa famille à Maria. Plusieurs fois, en présence du jeune C., il lui était arrivé d'exprimer le désir d'un tour de pêche à la morue ; non pas d'un tour arrangé, à la mode, fait pour les dames, mais d'un vrai tour de pêche de marin, dans une vraie barque de pêche. M. C. promit de le satisfaire.

Un beau matin, à deux heures, M. le ministre fut brusquement réveillé : on l'attendait au rivage. Bientôt, la barque montée par nos deux héros prenait le large, dans la direction des caps de Maria. Mais alors, on ne sait trop pourquoi ni comment, il se trouva que le vent était toujours contraire, et M. le ministre fut poliment invité à ramer, histoire de se disposer au petit déjeuner. Il s'exécuta de bonne grâce, malgré son embonpoint gênant, car le bon vent n'allait

pas tarder à venir.... Mais ces diables de caps de Maria—les pêcheurs les connaissent bien—possèdent le secret de souffler tous les vents, surtout les vents contraires. L'histoire serait longue et lamentable : disons que M. le ministre dut ramer des heures d'affilée, qu'il prit juste une petite morue, qu'il rama encore au retour dans un calme plat, qu'il rentra au logis à onze heures du soir, esquiné, les mains vides, ou plutôt pleines d'ampoules, et les yeux pleins d'éclairs menaçants. Quant à M. C., habitué au soleil marin et à la lourde rame, il portait plus gaillardement le poids de la dure journée, d'autant qu'un rire intérieur s'épanouissait malgré lui sur ses traits bronzés....

Dix ans plus tard, M. l'abbé C., curé-fondateur d'une paroisse dans la vallée de la Matapédia, allait frapper à la porte de M. X., toujours ministre à Québec. Ce dernier, à la vue de son visiteur, ne put retenir une exclamation.... Mais les ampoules avaient disparu : il ne restait plus que la radieuse vision d'une journée de soleil dans le lointain des souvenirs. On rit ensemble. Et M. le curé sortit joyeux comme à vingt ans, en remerciant M. le ministre de ses largesses en faveur des pauvres Matapédiens.

Pour revenir à nos morues, tout le monde sait qu'elles fréquentent, d'avril à novembre, les eaux de Terre-Neuve, de Saint-Pierre, de Miquelon, du golfe Saint-Laurent et des baies avoisinantes, y attirant les pêcheurs de Saint-Malo et de la Rochelle à côté de

ceux de Paspébiac et de Percé ¹. On distingue la "grande pêche" ou pêche d'été, qui dure jusqu'à la mi-août, et la pêche d'automne destinée à alimenter les marchés locaux. La morue est friande de chair de *coque* ou petite huître que l'on trouve assez facilement, à marée basse, sur les plages gaspésiennes, surtout dans les barachois, et qui est elle-même comestible et fort appétissante.

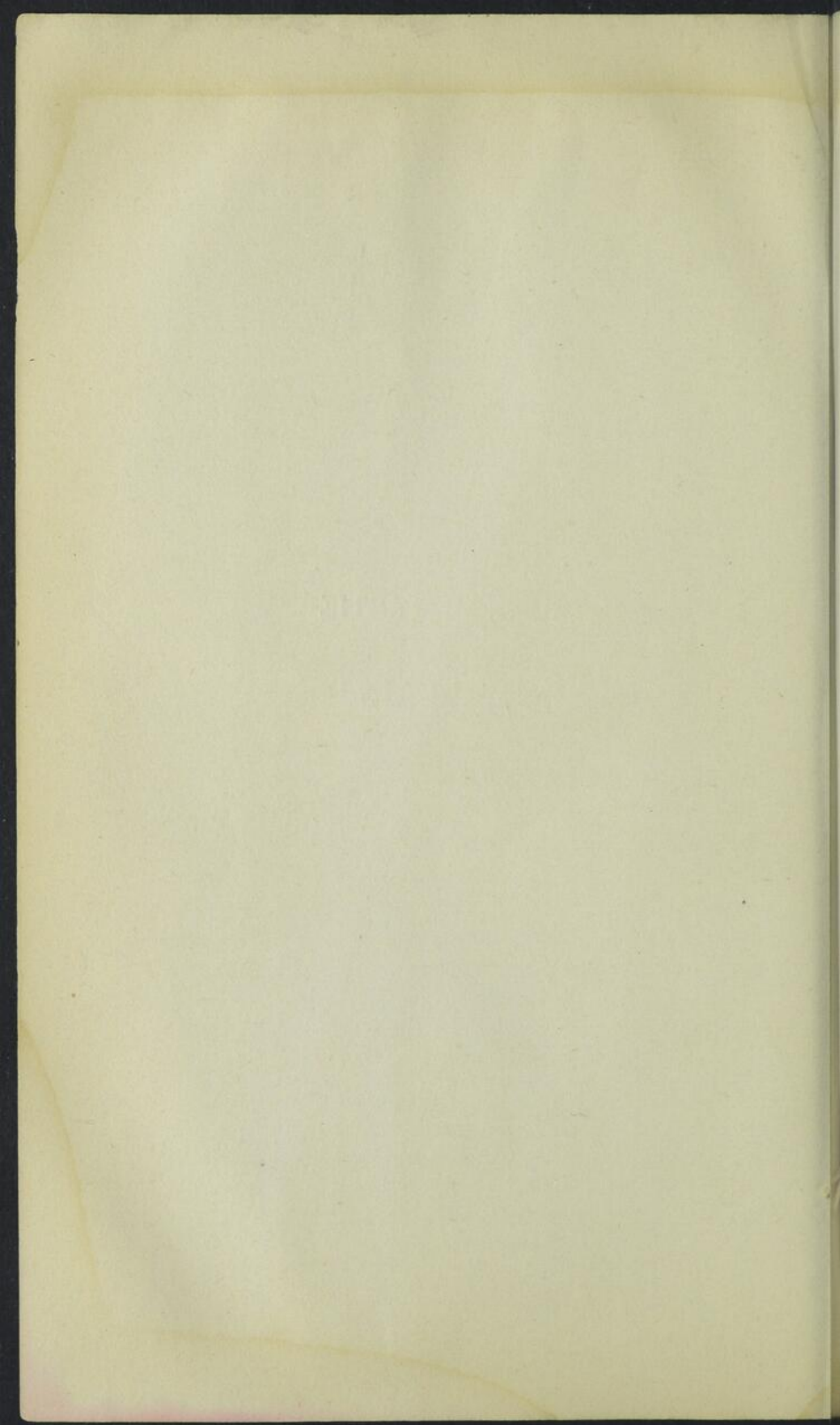
L'aiglefin (haddock), frère de la morue, mais un peu plus petit, se pêche aussi en grandes quantités sur les côtes gaspésiennes. Tous les pêcheurs savent que l'aiglefin porte, de chaque côté de la tête, la marque des doigts de saint Pierre, qui en saisit un, sur la parole du Maître, pour trouver dans sa bouche la pièce de monnaie exigée par les percepteurs d'impôt. — "Voilà, Monsieur, ce qui distingue l'aiglefin de la morue...."

Paspébiac mis à part, le comté de Bonaventure fournit peu de pêcheurs de profession, tandis que le comté de Gaspé, malgré les progrès remarquables qu'y a faits l'agriculture, reste toujours, comme "*en premier*, du temps de Robin", le royaume du poisson. C'est là qu'il fait bon surprendre et contempler, dans un décor toujours neuf, la vie primitive du pêcheur de morue penché sur sa ligne frémissante....

1. A Saint-Malo, nous causions, l'an dernier, avec des *terreneuvas*, qui admirent les barques à gazoline et le grément moderne des pêcheurs canadiens, mais n'en restent pas moins attachés à la mode de leurs grands-pères.

TROISIÈME PARTIE

La Gaspésie Moderne



CHAPITRE PREMIER

Lente émancipation (1800-1860).

Au retour d'un voyage à la baie des Chaleurs, en 1898, Arthur Buies, que sa verve parisienne n'empêchait pas d'être un ardent patriote, adressait à M. Turgeon, commissaire de la colonisation et des mines, à Québec, une lettre ouverte où nous relevons ce passage :

“L'éloignement de la Gaspésie, l'isolement féroce où l'a tenue l'absence des communications, les perfidies d'une tradition obstinée qui enracinait de plus en plus tous les ans dans l'esprit public l'idée que la Gaspésie n'était et ne serait jamais qu'un pays de chasse et de pêche;.... l'ignorance profonde, épaisse, où tout le monde était tenu au dehors sur la valeur et la nature réelle d'une contrée que l'on croyait presque inhabitable et qui jouit, au contraire, d'un climat remarquablement régulier et tempéré; ces quelques causes, et d'autres encore, ont paralysé jusque dans leurs germes toutes les tentatives de colonisation et de culture.”

On voudrait croire que Buies exagère, que son sentiment patriotique l'entraîne trop loin; les faits

sont là, malheureusement, qui justifient en partie son indignation. Lui-même ajoute des précisions :

“Ce pays n’a eu de communications régulières d’aucune sorte jusqu’aujourd’hui, par la vapeur, si ce n’est un petit service bi-hebdomadaire accompli par un seul bateau dans la baie des Chaleurs.... (C’était le vieil *Amiral*, de mélancolique mémoire.)

“On n’a donné à la Gaspésie, ni quais, ni ports, ni routes suffisantes, parallèles à son développement.”

Indifférence des pouvoirs publics, oubli du reste de la province de Québec, mainmise des compagnies de bois et de pêche sur les ressources naturelles de la région : telle est la note dominante, le *leitmotiv* de l’histoire de la Gaspésie au dix-neuvième siècle. Nous aurons garde d’y insister, de crainte de poser à la victime. Force nous est, cependant, de rappeler ces vérités, qui ne font que mieux ressortir le réveil gaspésien des vingt ou vingt-cinq dernières années.

En attendant ce réveil, l’histoire de la Gaspésie moderne, et en particulier de cette période de “lente émancipation” qui s’étend jusqu’au delà du milieu du siècle, ressemble fort à celle des vingt ou trente ans qui précèdent. Contentons-nous d’esquisser les rares faits saillants d’un morne demi-siècle qui justifie, à lui seul, cette phrase amère tombée, elle aussi, de la plume de Buies, phrase qui s’appliquait à l’état d’esprit des gens autant qu’à l’atmosphère naturelle de la Baie : “Pour quiconque veut mourir en paix, la Baie des Chaleurs est une tombe entrouverte qui a l’air d’atten-

dre, silencieuse, assurée, implacable.... Il semble que tout y exhale comme un dernier soupir qui dure toujours, tels ceux que l'on entend sur les bords du Léthé....”

* * *

Gaspé, érigé en district loyaliste en 1788, eut comme premier lieutenant-gouverneur Nicolas Cox, qui touchait un salaire annuel de mille livres sterling, “et d'autres choses encore”; il habitait alternativement New-Carlisle et Percé. Toutes ses préférences se portaient naturellement vers les loyalistes ses compatriotes; il ne paraît pas, cependant, que les Français aient eu à se plaindre sérieusement de lui. Ancien militaire —le colonel Cox s'était distingué aux sièges de Louisbourg et de Québec—il comptait de nombreux amis en haut lieu; c'est ce qui lui valut l'honneur de figurer en tête de la longue liste des anciens soldats ou officiers anglais récompensés par une sinécure quelconque en Gaspésie.

Le colonel Francis Le Maître succéda à Cox, mais il ne fit que passer en Gaspésie et mourut à l'île d'Orléans en 1805. Le troisième et dernier titulaire fut Alexander Forbes, qui ne résida même pas en Gaspésie. En 1821, sur la proposition de Papineau, la chambre d'Assemblée réduisit à trois cents livres le traitement annuel du lieutenant-gouverneur de Gaspé. A ce salaire, le titre ne trouva plus preneur et fut aboli une dizaine d'années plus tard, sous Aylmer.

La proclamation du 24 juillet 1788, qui créait le district loyaliste de Gaspé¹, fixait d'avance les limites du *comté de Gaspé*, qui fut l'une des vingt-sept divisions électorales établies dans la Province par l'acte du 7 mai 1792. A partir de 1829, ce vaste territoire fut scindé en deux comtés: Gaspé et Bonaventure, tandis que la division électorale de Cornwallis donnait naissance aux comtés de Rimouski² et de Kamouraska.

Sept députés, dont un seul français, représentèrent à Québec, de 1792 à 1830, l'ancien comté de Gaspé: Edward O'Hara, William Vondenvelden, George Pyke, G. Browne, James Cockburn, Jean-Thomas Taschereau et Robert Christie.

Ce dernier, ami et conseiller du gouverneur Dalhousie, auteur d'une histoire du Bas Canada³, fut un homme politique remuant, passionné. Au cours d'une enquête sur l'administration de la justice au pays, après le départ de Dalhousie (1829), il fut expulsé de la Chambre pour manœuvres politiques louches destinées à embarrasser l'administrateur Kempt et son conseil, en provoquant la démission de certains magistrats. On lui reprochait en outre—les Canadiens-

1. Ce district est ainsi décrit: "Comprenant toute cette partie de notre dite province située sur le côté sud du fleuve Saint-Laurent à l'est d'une ligne tirée nord et sud coupant le côté nord-est du cap Chat." (Archives canadiennes.)

2. En 1890, le comté de Rimouski donna à son tour naissance au comté de Matane, qui élit un député à la législature de Québec.

3. *A History of the late Province of Lower Canada*, 6 volumes, Québec, 1850. Ce livre reflète nettement les idées anglicisantes de son auteur.

Français surtout—ses intrigues pour exclure de la magistrature l'élément français, et ses rapports tendancieux à la cour de Londres. Cinq fois réélu, il fut cinq fois expulsé et dut, en 1832, renoncer temporairement à son siège. Il revint pourtant à Québec, de 1841 à 1854, usant de son génie d'intrigue pour organiser, dans son comté de Gaspé, un mouvement d'annexion au Nouveau-Brunswick, mouvement que la vive opposition des électeurs français contribua à faire avorter. Cette campagne d'idées eut l'heureux résultat de stimuler, d'unir les forces françaises sans cesse grandissantes de la péninsule.

Un enfant de la Gaspésie, Remi Vallières, député du comté de Saint-Maurice depuis 1814, se montra l'un des plus vigoureux adversaires de Christie et de ses projets inquiétants. Né à Carleton en 1787, baptisé par M. Bourg, M. Vallières avait été adopté par un oncle maternel, Basile Amyot, de Québec, et protégé par Mgr Plessis, que le plaça au séminaire de Québec. Etudiant en droit en 1807, il fut admis au barreau en 1812, et servit comme lieutenant dans le second bataillon de la milice de la ville de Québec, durant la guerre avec les Etats-Unis. Député du comté de Saint-Maurice jusqu'en 1829, il joua dans la politique un rôle de premier ordre. Papineau étant passé à Londres avec Neilson en 1822, M. Vallières le remplaça à la présidence de l'Assemblée. On a pu écrire de ce Gaspésien : "Sa carrière parlementaire n'a

pas été bien longue, mais elle fut bien remplie. Il a toujours plaidé avec fierté et habileté la cause de ses compatriotes et du gouvernement constitutionnel, et il n'a jamais rougi de son origine française¹."

Nommé juge aux Trois-Rivières en 1829, à la place de M. Bédard, décédé, M. Vallières fut promu juge en chef de la cour du banc du roi en juin 1842, et mourut à Montréal en février 1847. Gérin-Lajoie fit son éloge devant l'Institut Canadien.

De 1832 à 1867, deux hommes se partagèrent avec Robert Christie la représentation du comté de Gaspé: William Power, de 1832 à 1838, et John Le Boutillier, rival des Robin, de 1833 à 1838², puis de 1854 jusqu'à la Confédération.

Plus nombreux furent, au cours de cette période, les députés de Bonaventure. On y voit défiler: Edouard Thibodeau, John Gosset, John Robinson Hamilton, François De Blois, James McCracken, John Le Boutillier (1844-1847), William Cuthbert, David Le Boutillier, John Meagher, Théodore Robitaille.

Ces noms en majorité anglais (y compris Le Boutillier, jersiais) symbolisent l'atmosphère proprement politique des deux comtés gaspésiens à cette époque: atmosphère anglaise, protestante, qui néglige l'élément français et acadien ou ne s'en sert que pour accroître sa fortune matérielle et son influence à l'extérieur.

1. Francis-J. Audet, dans *Le Droit* du 11 décembre 1924.

2. Un comté pouvait alors, son chiffre de population le permettant, élire deux députés.

L'heure sonnera, heureusement, du réveil français sur les bords de la mer endormie.....

Ce réveil, il se prépare de longue main par l'action patiente, *in spiritu lenitatis*, des quelques missionnaires successeurs de M. Bourg, venus de Québec pour répondre aux appels réitérés et pressants des groupes français qui, de Carleton à Gaspé, réclamaient des prêtres résidant au milieu d'eux. L'évêque de Québec pouvait difficilement satisfaire ces légitimes désirs : le gouvernement britannique s'opposa longtemps à l'introduction de prêtres français au Canada ; les ordres religieux (Jésuites et Récollets) avaient disparu du pays ; le vaste diocèse de Québec en était encore à sa période de lente organisation. Ce ne fut qu'à partir de 1793 que les prêtres français chassés par la Révolution furent reçus à Québec sur production de leur passeport signé d'un secrétaire du roi. "C'est ainsi que le Canada s'enrichit des dépouilles de la France, et eut le double avantage de donner asile à des malheureux et de se procurer des sujets éprouvés par la persécution." (Mgr Tanguay.)

A défaut de missionnaires, les Gaspésiens, comme jadis les Acadiens dans leur patrie, ne manquaient pas, les dimanches et fêtes, de se réunir à l'église pour la "messe blanche". A Carleton, "le père Charles Dugas, vénérable vieillard, victime de la déportation et le plus ancien de la place, lisait à haute voix les prières de la messe. Puis Benjamin Leblanc, un autre vieillard, qui était maître-chantre, entonnait les chants

liturgiques que l'auditoire répétait en chœur. On récitait ensuite pieusement le chapelet, auquel on ajoutait quelques cantiques, et l'office se terminait par une leçon de catéchisme aux enfants, donnée par une personne pieuse de l'endroit..... Le père Charles Dugas était aussi chargé de baptiser les enfants en danger de mort, durant l'absence du missionnaire..... Ce respectable vieillard mourut à l'âge patriarcal de cent ans, le 25 janvier 1801¹''.

Le 30 juillet 1795, Mgr Hubert, évêque de Québec depuis 1788, débarquait à Percé, en visite pastorale. Trois prêtres venus de France l'accompagnaient : MM. Philippe Desjardins, vicaire général : Louis-Joseph Desjardins, son frère, et Jean-Baptiste Castanet. Tous se rendirent en septembre à Carleton que M. Bourg quitta aussitôt pour sa nouvelle cure de Saint-Laurent. M. Louis-Joseph Desjardins se fixa à Carleton, desservant en outre Bonaventure et toute la côte jusqu'à Gaspé, ainsi que Ristigouche et le sud de la baie des Chaleurs jusqu'à Népisinguit.

Prêtre pieux, instruit, de famille distinguée et riche, M. Desjardins versa sans compter les trésors de son cœur, de son esprit, de sa main, sur les pauvres missions confiées à sa garde. Il acheva l'église de Carleton commencée par M. Bourg, acceptant de son frère Philippe plusieurs tableaux précieux soustraits aux vandales de la Révolution, ainsi que les secours ou *vieil-*

1. M. l'abbé Chouinard, *Histoire de Carleton*, pp. 28-29.

leries que lui offrait un ami personnel, Mgr Plessis, alors curé à Québec. C'est à ce dernier qu'il se plaignit un jour d'être seul missionnaire pour un aussi vaste territoire :

".....Percé a besoin, écrivait-il, d'une résidence un peu longue du missionnaire. Bonaventure et Paspébiac occuperaient encore un homme de travail.... Carleton et Ristigouche sont assez, n'en doutez pas, pour un homme qui veut bien faire son devoir..... Le petit frère de Caraquet (M. Castanet) a pris son vol et me laisse un peu chagrin; son arrivée m'avait comblé de consolation¹."

Cette demande de secours fut entendue. Dès 1797, M. de la Vaivre, prêtre du diocèse de Lyon, vint se fixer à Bonaventure, où il trouva une population de 236 âmes. Il y reconstruisit l'église (incendiée en 1791), et se chargea des missions de Paspébiac et Port-Daniel. Un autre missionnaire, M. Alexis Le François, établi à Percé en 1801, s'occupa du reste de la côte jusqu'à Gaspé et la Rivière-au-Renard. M. Joyer, prêtre français, avait remplacé en 1799, dans les missions de Caraquet et de Miramichi, au sud de la baie des Chaleurs, M. Castanet, mort à Québec des suites d'un pénible voyage d'hiver.

Après six ans de dur labeur à Carleton, M. Desjardins fut rappelé à Québec en 1801 par Mgr Denaut, successeur de Mgr Hubert, et placé à la cathédrale auprès de son ami Mgr Plessis, évêque coadjuteur et cu-

ré. Devenu évêque titulaire en 1806, ce dernier choisit pour remplaçant l'ancien missionnaire de la baie des Chaleurs, puis le nomma chapelain de l'Hôtel-Dieu de Québec, où il mourut à l'âge de 82 ans, en 1848. Cet excellent prêtre, qui avait renoncé à un canonicat de la cathédrale de Bayeux plutôt que de prêter serment à la Constitution civile du clergé, garda toute sa vie un affectueux souvenir pour ses chers Gaspésiens qu'il continua d'assister de ses aumônes. M. Doucet, missionnaire à Percé en 1845, écrivait de lui : "Le vénérable M. Desjardins ne cesse de penser à nous ; il nous écrit souvent. Il nous envoie des petits présents pour nous encourager..... Je souhaite ardemment que Dieu conserve ses jours, car certainement nous perdrons beaucoup en le perdant."

Un prêtre canadien né à Verchères en 1766, M. Auguste Amiot, remplaça M. Desjardins à Carleton en 1801. Son territoire englobait Cascapédia à l'est, Ristigouche à l'ouest, avec, en plus, la Rivière-à-l'Aniguille et la Rivière Jacquet sur la rive sud de la Baie. Après cinq ans d'un fructueux ministère, il laissa à un jeune vicaire de Québec, M. Ch.-François Painchaud, la direction de la paroisse-mère de la Gaspésie.

Le nouveau curé bâtit une église à Cascapédia et acheva, à Ristigouche, la construction d'une chapelle et d'un presbytère. M. de la Vaivre, malade, ayant dû quitter Bonaventure, et M. Lefrançois étant passé de Percé à la cure de l'Ile-aux-Coudres, M. Painchaud eut toute la côte à desservir. Il s'en plaignit à Mgr

Plessis, qui lui envoya comme auxiliaire un Récollet irlandais d'Halifax, le Père Fitzsimmons. Ce dernier, après s'être fixé à Bonaventure en 1808, reprit bientôt le chemin de sa ville, et M. Painchaud resta trois ans seul.

En 1811, Mgr Plessis, qui s'était toujours vivement intéressé à la Gaspésie, y fit une première visite pastorale, en compagnie de l'ancien missionnaire de Carleton, M. Desjardins, et de M. Gaulin, ecclésiastique.

Partis de Québec le 4 juin, les trois voyageurs se rendirent d'abord aux îles de la Madeleine, pour venir ensuite aborder à Népisiguit (Bathurst), où les attendait M. Painchaud. Carleton eut, le 9 juillet, la visite de l'évêque de Québec. "Cet endroit", écrit-il dans ses relations, "pourrait figurer avec les paroisses de second ordre dans l'intérieur du Canada; s'il ne vaut pas Kamouraska, Saint-Joachim, il ne le cède ni à l'Islet, ni à Saint-Roch des Aulnaies....."

A Bonaventure, Mgr Plessis trouva le peuple "bon, moins remarquable toutefois par sa piété que par son hospitalité, vertu qu'il possède dans un degré rare".

Nous savons, pour avoir étudié l'organisation et les méthodes de la compagnie Robin, ce que Mgr Plessis pensait de la situation des pêcheurs de Paspébiac et de la côte jusqu'à Gaspé. De plus, les habitants de Grande-Rivière lui parurent particulièrement chicaniers, difficiles de caractère et d'humeur.

De retour à Québec, le prélat se hâta d'envoyer à Bonaventure M. l'abbé Le Clerc, pour soulager M. Painchaud dans son laborieux ministère.

L'année suivante (1812), Mgr Plessis visita l'Acadie, se faisant accompagner de M. Painchaud pour instruire et confesser les sauvages. En descendant le fleuve, il s'arrêta à Matane, qui était alors un hâvre très fréquenté. "Tout le monde sait que le pilotage a enrichi, depuis quelques années, ceux qui l'exercent, au-dessous de Québec," écrit-il. "Le nombre de plus de six cents vaisseaux conduits dans ce port, en la seule année 1811, en est la preuve démonstrative. Croirait-on que dans une population aussi peu nombreuse (une douzaine de familles) que celle de Matane, il se trouve des Canadiens, des Ecossais, des Allemands, des Irlandais, des Anglo-Américains?..... Aussi rien n'est plus ordinaire que d'entendre la même personne parler trois ou quatre langues....."

Après avoir parcouru l'Acadie, Mgr Plessis voulut revenir par Carleton. Il fit en trois jours et quatre nuits le trajet de Shédiac à la pointe Miscou; de là, sur une frêle barque, il se fit conduire, le 26 août, chez M. Painchaud qui, revenu depuis quelques semaines, ne l'attendait guère. Tous deux traversèrent à pied ou en canot, de Ristigouche à Saint-Basile, l'épaisse forêt du Madawaska. Après quelques jours de repos chez le missionnaire de Saint-Basile, M. Louis Raby, l'évêque atteignit Québec le 22 septembre, pendant que M. Painchaud revenait à Carleton où il séjourna en-

core deux ans. Le 18 août 1814, sur sa petite barque la *Trois-Mille Clous* (bâtiment qu'il s'était fait construire pour visiter ses missions), il quitta la Gaspésie pour sa nouvelle et importante cure de Sainte-Anne de la Pocatière.

Homme robuste et énergique, M. Painchaud, pour la vigueur avec laquelle il avait combattu l'ivrognerie, fut toujours appelé, par les Indiens de Ristigouche et de Cascapédia, le "grand patriarche". Dans sa nouvelle paroisse, il fonda, en 1829, le collège Sainte-Anne où furent instruits plusieurs enfants de Carleton.

De 1814 à 1819, deux prêtres : MM. Bellanger et F.-X. Demers, se succédèrent à Carleton. Ce dernier, qui devint grand vicaire de l'évêque de Montréal, fut remplacé par M. Jean-François Gagnon, dont la vigueur physique et la trempe de caractère rappelaient M. Painchaud. Il reçut à Carleton, durant l'été de 1821, Mgr Plessis qui faisait sa seconde visite pastorale en Gaspésie. Convaincu de la nécessité d'y installer plusieurs prêtres en permanence, l'infatigable évêque y envoya, en 1824, M. J.-M. McMahon, qui devait s'intéresser à la population irlandaise de Percé, Douglstown et Pointe-Saint-Pierre. M. l'abbé Boisvert quitta Percé pour Bonaventure; M. l'abbé Malo se consacra à la mission indienne de Sainte-Anne de Ristigouche; M. Gagnon restait à Carleton. Mais ce dernier fut appelé à la cure de Saint-Pierre-les-Becquets en cette même année 1824, laissant Carleton aux soins

d'un jeune prêtre, M. Edouard Faucher, né à Saint-Michel de Bellechasse.

Le nom de M. Faucher s'est attaché à un incident qui eût pu avoir des conséquences désastreuses pour la population anglaise de la baie des Chaleurs, et dont l'heureuse issue valut au missionnaire les éloges du gouvernement.

Depuis plusieurs années déjà, les Micmacs de Ristigouche nourrissaient une sourde haine contre les "bourgeois" anglais leurs voisins, les accusant d'empiéter sur les droits et réserves de la tribu, surtout en barrant la rivière pour accaparer le saumon. La mesure fut comble lorsque les sauvages apprirent que les Anglais s'appropriaient les prairies naturelles qui bordent la rivière du Loup et qui faisaient alors partie de leur domaine. Un conseil de guerre se tint en secret, où fut décidé le massacre général des Anglais de la Baie.

M. Faucher, qui achevait une "mission" à Ristigouche, eut vent du projet. Hardiment, il se présenta devant les chefs micmacs assemblés, mais ne put d'abord briser leur dessein. Sans se décourager, il suivit, seul, en canot, les guerriers qui s'étaient donné rendez-vous à la Pointe-à-la-Garde. Là, comme jadis M. Bourg au fort Howe, à force de prières, rappelant ses services passés, usant aussi du prestige de sa taille gigantesque, il finit par obtenir un délai d'un an, promettant aux mécontents que dans l'intervalle justice leur serait rendue. Tout s'arrangea, grâce aux

démarches de M. Faucher auprès du gouvernement. Une loi, sanctionnée le 9 mars 1824, garantit les droits de propriété des sauvages. Le gouverneur Dalhousie, de passage en Gaspésie, au printemps, confirma cette décision et exprima au vaillant missionnaire la reconnaissance de ses compatriotes.

Les deux visites de Mgr Plessis, les plaidoyers qu'il fit en faveur de la péninsule, les écrits de l'arpenteur Joseph Bouchette qui l'avait aussi explorée en 1808, attirèrent enfin l'attention du gouvernement sur cette partie négligée de la province du Bas-Canada. Au cours de la session de 1818, puis en 1821, un comité d'enquête examina la situation matérielle des Gaspésiens. Isaac Mann, concessionnaire dans la vallée de la Matapédia, et Robert Christie furent du nombre des témoins entendus. On chargea Joseph Bouchette de régler, comme commissaire spécial, l'épineuse question des droits de propriété des Acadiens sur les terres de la baie des Chaleurs. Il s'acquitta honorablement de sa tâche et fit, dans son rapport, un riant tableau des richesses et des beautés naturelles de la Gaspésie, attribuant ses lents débuts au manque de communications avec le reste de la province, et au fait connu que trop d'habitants se livraient exclusivement à la pêche.

C'était surtout le tort des riverains du comté de Gaspé et de l'est du comté de Bonaventure. Car pour les Acadiens du haut de la baie des Chaleurs, les appels pressants des missionnaires en faveur de l'agriculture

n'avaient pas été vains. Il suffit, pour s'en convaincre, de rappeler le jugement que portait Mgr Plessis, en 1811, sur la paroisse de Carleton. Cette paroisse, qui comprenait alors Maria et Nouvelle, comptait 684 âmes¹. On y trouvait des familles aisées, telle cette famille Landry dont l'un des enfants, Etienne, confié à l'ancien curé M. Painchaud (devenu fondateur et supérieur du collège Sainte-Anne de la Pocatière), acquit ensuite de la réputation comme médecin à Québec. Il fut le père du regretté sénateur Landry, défenseur des droits du français dans l'Ontario, dont le nom reste un symbole d'honneur et de noble courage pour tous les amis et serviteurs de la langue et de la tradition françaises au Canada.

En 1830, à la suite d'une pétition gaspésienne qui se plaignait surtout des procédés d'élections, de la rapacité des Robin, de la difficulté pour les colons d'obtenir les titres de leurs terres, une nouvelle enquête gouvernementale eut lieu, aussi inefficace que les précédentes, si l'on en croit Joseph Bouchette. A cette époque, sur une population globale de 7,677 personnes², la pêche à la morue occupait 1800 hommes et femmes, et 680 barques. Aucune paroisse n'était encore canoniquement érigée. On ne trouvait de route passable qu'entre Nouvelle et Port-Daniel. Toute la côte nord, de Cap-Chat à Gaspé, était à peu près dé-

1. D'après un premier recensement fait en 1810 par M. Painchaud.

2. Cens de 1832. Carleton comptait alors environ 1,000 habitants.

serte. L'exploitation de la forêt gaspésienne était laissée à l'arbitraire. Sur terre et sur mer, les Américains exerçaient impunément leur braconnage, comme en pays conquis¹.

En attendant des jours meilleurs, le clergé continua de prodiguer au petit peuple gaspésien son aide, ses encouragements. M. Faucher ayant quitté Carleton pour les Trois-Pistoles, puis Lotbinière, un saint prêtre doublé d'un savant, M. Stanislas Malo, le remplaça au mois d'août 1828. "Son presbytère", au dire de M. Chouinard, devint un "véritable musée d'histoire naturelle, rempli des productions minérales et zoologiques de cette portion du pays..... Il avait surtout réuni un grand nombre d'agates, pierres fort abondantes sur les côtes de la Gaspésie². Il avait des pointes de flèches, formées d'un silex blanchâtre, telles que souvent encore la charrue en met à jour au milieu des champs, sur la pointe à Bon-Ami³, où les sauvages séjournaient autrefois..... M. Malo n'était pas seulement un savant, mais il était surtout un missionnaire accompli. Il a laissé dans la mémoire des populations où il a passé un souvenir qui va presque jusqu'au culte..... De plus, il était à la fois prêtre, médecin et no-

1. En 1925, ce n'est plus comme braconniers que les Américains opèrent en Gaspésie, mais comme locataires d'une quarantaine de lacs, de rivières, de territoires choisis.

2. *L'agatomanie*, naguère plaisamment décrite par M. Montpetit, aurait donc des origines assez anciennes.

3. Sur la côte du Nouveau-Brunswick, en face de la pointe Meguasha.

taire, et rendait ainsi de grands services aux habitants de ses missions." (pp. 75-76.)

En 1836, Mgr Turgeon, évêque de Sidyme et coadjuteur de Mgr Signay, M. l'abbé Ferland (alors curé de Saint-Isidore de Lauzon) et deux autres prêtres, partis de Québec sur la goélette *Sara* le 15 juin, visitèrent la Gaspésie. M. Ferland publia, vingt-cinq ans après, sous le titre *Journal d'un voyage sur les côtes de la Gaspésie*, un pittoresque récit de cette visite de deux mois. Nous en extrayons quelques passages propres à ressusciter ce lointain passé :

"A huit lieues de Rimouski se trouve la rivière des Métis, où M. Price a établi de grandes scieries. Ces moulins, dit-on, ont éloigné de la rivière les sauvages qui la fréquentaient.....

"Nous passons vis-à-vis du cap Chates, hauteur que l'on peut apercevoir de fort loin en mer ; c'est un énorme jalon, qui sert de borne entre le district de Québec et celui de Gaspé. A quelques lieues en arrière s'élèvent les hautes cimes des Chickchâks ; sur leur pente d'un bleu foncé, se détachent de longues lisières blanches, qu'à cette distance l'on serait tenté de prendre pour des couches de neige..... A une lieue du cap Chates, près de la rivière du même nom, est un établissement renfermant six familles¹.....

"Sainte-Anne des Monts est un poste agréable et salubre..... La chapelle et la maison du seigneur sont bâties sur une presqu'île sablonneuse, formée par un

1. La mission du Cap Chat comptait, en 1860, 523 âmes.

barachois et l'embouchure de la rivière Sainte-Anne. Les habitations s'étendent le long du fleuve, jusqu'à une demi-lieue de chaque côté de ce point central..... Près de chaque maison de pêcheur est le vignot, échafaud long, étroit, couvert de claies sur lesquelles sèche la morue.....

"Sainte-Anne des Monts ne renferme que trente-sept familles, dont la plus ancienne y est établie depuis vingt ans¹..... La seigneurie appartient maintenant à M. Buteau, marchand de Québec, ainsi que celle de la Petite-Sainte-Anne, acquise de la famille Vallée..... Quoique la température soit froide, le blé mûrit très bien; jusqu'à présent, cependant, les habitants ont négligé la terre pour s'occuper presque entièrement de la mer.....

"Le poste de Mont-Louis est à douze lieues de Sainte-Anne des Monts; il ne renferme plus aujourd'hui que trois familles, dont les habitations, placées sur les bords de la rivière, sont abritées contre les vents par l'éperon d'une haute montagne. Une famille habite le Grand-Etang, à sept lieues au-dessus de la Rivière-au-Renard; et voilà les seuls habitants qu'après avoir laissé Sainte-Anne, l'on trouve sur une étendue de trente lieues de côtes².....

"M. Edouard Montminy, prêtre, dont la mission s'étend sur plus de cinquante lieues de côtes, depuis la pointe au Maquereau jusqu'au Mont-Louis, est bien-

1. 119 familles en 1860.

2. Population de Mont-Louis en 1860: 216 âmes.

tôt rendu auprès de nous; depuis quinze jours, il attend en ce lieu l'arrivée de Mgr Turgeon.....

"C'est le pays de la morue! Par les yeux et par les narines, par la langue et par la gorge, aussi bien que par les oreilles, vous vous convaincrez bientôt que, dans la péninsule gaspésienne, la morue forme la base de la nourriture et des amusements, des affaires et des conversations, des regrets et des espérances, de la fortune et de la vie, j'oserais dire, de la société elle-même.....

"Les habitants de la Rivière-au-Renard sont bons et religieux; plusieurs d'entre eux sont d'origine britannique, et parlent aussi mal l'anglais que le français; par leurs manières et leurs habitudes, ils sont canadiens.....

"Nous mouillons à l'entrée de l'anse au Gris-Fond..... Quinze ou seize familles catholiques, presque toutes d'origine anglaise ou irlandaise, forment la population stable de cette localité¹. Tous parlent l'anglais et le français, ou plutôt, mêlent l'anglais avec le français..... Ainsi, le jour de notre arrivée, se présentait un des marguilliers de l'endroit, sous le nom de Rinfret; le lendemain il était désigné comme M. Coldback....."

Après avoir doublé le cap des Rosiers, le promontoire du *Fourillon* et le rocher de la *Vieille*, la *Sara* pénétra dans la baie de Gaspé, pour mouiller en face du

1. En 1858, l'anse du Gris-Fond renfermait 41 familles. Aujourd'hui la langue française y a presque supplanté l'anglais. (Note de M. Ferland en 1861.)

village de Douglastown, à l'embouchure de la rivière Saint-Jean. Ce village, fondé en 1775 par un arpenteur écossais nommé Douglas, renfermait en 1836 une cinquantaine de familles en majorité anglaises. "Sous le rapport moral," note M. Ferland, "cette mission est une des meilleures du district de Gaspé. La population est polie, intelligente et religieuse."

Il attribue cette différence à l'instruction, "qui est généralement répandue parmi les habitants de Douglastown; depuis un grand nombre d'années, en effet, ils ont tenu à honneur d'avoir parmi eux un bon maître d'école.... L'agriculture est entièrement négligée, quoique les terres soient bonnes dans les environs....."

Après une courte halte au village de la Malbaie, les quatre voyageurs atteignirent Percé le 28 juin.

"Sur la crête du Mont-Joli, un groupe nombreux d'hommes et de femmes paraît occupé à nous souhaiter la bienvenue," continue le narrateur. "Quelques hourrahs parviennent faiblement jusqu'à nous; une fumée blanchâtre jaillit en tourbillonnant; et le grondement du canon, répété puissamment par les échos, porte l'épouvante au milieu des habitants ailés du Cap Percé, qui s'élèvent par nuages et remplissent l'air de leurs cris aigus....."

"Pendant l'hiver, Percé est un village isolé renfermant environ cinq cents âmes; la population est composée de Canadiens, de Jersiais et d'Irlandais..... Mais, dès les premiers jours de juin, l'aspect a complètement changé; des goélettes et des navires arrivent char-

gés de marchandises ; ils versent sur le rivage une population nouvelle, qui apporte la vie et le mouvement..."

A Grande-Rivière, "les nombreuses branches d'une même famille, établie ici depuis plus de cent ans, forment la plus grande partie de la population..... Les terres y sont fertiles..... Aussi fructueuses qu'à Percé, les pêcheries exigent moins de frais, car la bouette est plus abondante, et les berges s'usent moins vite.... Ici règne une aisance qu'on ne rencontre pas dans nos plus riches paroisses du district de Québec..... Malgré quelques exceptions au bien-être général, tous les habitants de la Grande-Rivière sont restés hors de la dépendance de la Maison Robin....."

Pabos et la Pointe-au-Genièvre (Newport) ne sont que de maigres postes, après avoir eu, le premier surtout, une certaine importance au temps des Français.

A Port-Daniel, une milice, commandée par la mère Christine L., sexagénaire, reçoit les ecclésiastiques au bruit de la mousqueterie : "A genoux, les petits vieux..... feu ! feu !..... Ils n'ont pas besoin de ménager la poudre !....."

"Vingt-cinq ou trente familles habitent le Port-Daniel et les anses voisines..... Leur langage n'est pas toujours intelligible pour un Canadien, car ils ont des expressions et des tournures particulières à leur localité."

Paspébiac, le château-fort des Robin, ne déplut pas à M. Ferland. "Il y a soixante ans," écrit-il,

“quelques familles seulement habitaient ce lieu, où l'on compte aujourd'hui six cents âmes. Une partie de la population paraît être venue de Plaisance dans l'île de Terre-neuve; elle s'est depuis augmentée par l'adjonction de Basques, de Canadiens et de Jersiais. La renommée nous l'avait peinte sous des couleurs assez sombres; aussi fûmes-nous surpris de la trouver beaucoup mieux qu'on ne l'avait faite.....

“Quoique voisins, les Acadiens de Bonaventure et les Paspébiacs ont peu de rapports ensemble. De mémoire d'homme, l'on n'a point vu un garçon d'une de ces missions épouser une fille appartenant à l'autre¹.....”

Passé New-Carlisle, petite ville reléguée sur un point de la côte dont les vaisseaux ne peuvent approcher, M. Ferland aborde à Bonaventure, au milieu des Acadiens “à la physionomie douce et intelligente. Leur caractère et leurs habitudes s'accordent avec ces dehors prévenants. L'instruction élémentaire, répandue parmi eux, a produit et produit encore les résultats les plus satisfaisants pour le corps et pour l'âme..... En général, les Acadiens vivent très vieux et laissent de nombreuses postérités..... La navigation, l'agriculture et la coupe des bois de construction occupent les Bonaventuriens. Ces bois sont transportés à Dalhousie, puis en Angleterre.....

“L'église de Cascapédiac est un joli édifice de bois, bâti par M. Painchaud..... Tout auprès, coule

1. Aujourd'hui encore, en 1925, de notables différences dans la langue et les coutumes séparent les deux groupes.

le petit Cascapédiac, qui, avant de se jeter dans la baie, fait tourner les moulins de M. Cuthbert, riche marchand écossais..... Plusieurs familles écossaises et irlandaises, attirées par M. Cuthbert, ont commencé à défricher la portion la plus reculée de la vallée. Cependant la masse de la population à Cascapédiac est d'origine française, comme dans tous les autres lieux que l'évêque a visités sur la côte.....

“Au delà du grand Cascapédiac, est un petit village de sauvages micmacs, établis sur un terrain de huit cents arpents, que le gouvernement a réservé pour leur usage, quand les terres voisines ont été vendues¹.....

“Carleton ressemble aux paroisses du district de Québec. Pour ses habitants, la pêche est d'une importance secondaire; l'agriculture forme leur principale occupation. Des chemins bien entretenus permettent de voyager en voiture, dans toute l'étendue de Carleton; aussi chaque cultivateur possède cheval et charettes, tant pour les voyages et les promenades que pour les travaux de la terre. C'est un luxe que nous n'avons pas encore rencontré dans la Gaspésie..... Maria, Carleton et Mégouacha, qui forment cette mission, renferment environ treize cents âmes..... L'église de Carleton est plus grande qu'aucune de celles que nous avons vues jusqu'à présent dans la Gaspésie.....”

1. C'est la mission Saint-Louis, aujourd'hui desservie par le curé de Saint-Jules.

Le premier chef micmac, François Coundeau, un peu courbé sous le poids de ses soixante-quinze ans, portant sur sa poitrine deux médailles d'argent, parut à la tête des siens pour recevoir Mgr Turgeon à Ristigouche. "Malgré son extrême pauvreté," écrit M. Ferland, "François Coundeau a conservé toute sa fierté sauvage. Fils et petits-fils de chefs, il ne reconnaît autour de lui que des inférieurs. Avec lord Dalhousie seul, il consentit à communiquer sur un pied d'égalité, lorsque ce haut personnage, alors gouverneur général du Canada, visita le village de Ristigouche."

Le chant religieux des Indiens impressionna vivement M. Ferland par sa douceur et sa gravité. "La plupart des cahiers de chant dont se servent les Micmacs", note-t-il, "sont dus à un des anciens missionnaires de la nation, M. Maillard, mort à Halifax en 1768¹.... Les Micmacs ont conservé leur langue. Beaucoup d'entre eux cependant parlent l'anglais, et quelques-uns le français. Le costume de leurs ancêtres commence à être mis de côté par les hommes; les femmes, au contraire, conservent soigneusement les vêtements sauvages..... L'apparence du village de Ristigouche est misérable....."

Le retour à Québec de Mgr Turgeon et de ses trois compagnons se fit en longeant d'abord la côte nord du Nouveau-Brunswick, avec escales à Camp-

1. Ce fut aussi M. Maillard qui réduisit définitivement en principes le dialecte des Micmacs, en rédigeant une *Grammaire de la Langue micmaque*.

bellton, Dalhousie, Petit-Rocher, Bathurst, et enfin Caraquet, où l'on fit provision d'huîtres pendant que montait à bord de la goélette M. le grand vicaire Gagnon, depuis trente ans missionnaire dans cette région et que son évêque emmenait se reposer à Québec.

* * *

Ainsi, trois siècles après la visite de Jacques Cartier, la Gaspésie offrait aux yeux d'un observateur qui a eu l'heureuse idée de nous en tracer le portrait : une côte nord à peu près déserte ; un rivage oriental, de Gaspé à Paspébiac, absorbé par la pêche ; le territoire de la baie des Chaleurs peuplé surtout d'Acadiens agriculteurs. De la vallée de la Matapédia, pas même une mention : de longues années encore, la forêt en restera inviolée. Deux postes—puisqu'il n'est pas encore question de paroisses régulières—ont favorablement impressionné M. Ferland : Grande-Rivière, d'où étaient exclus les Robin, et Carleton, où grandissait dans l'aisance, sous l'œil du missionnaire, une jeune population agricole.

Jusqu'en 1860, date de l'érection canonique des premières paroisses, cet état de choses ne changera guère. Mgr Turgeon revint, en 1841, faire une seconde visite en Gaspésie. Trois ans après, un géologue distingué, sir William Logan¹, après avoir exploré

1. Sur le cap Canon, en face du rocher Percé, se voit le "parc Logan", avec une plaque de bronze à la mémoire de sir William Logan, le "père de la géologie canadienne".

la péninsule, publia un rapport où est surtout signalée la présence de nappes de pétrole dans le voisinage de Gaspé. C'est sur cette première indication que des essais d'exploitation fort coûteux furent tentés plus tard, sans grand succès.

Modestes semeurs, de généreux missionnaires venus des "paroisses" continuèrent de se partager les quatre cents milles de côte gaspésienne. Les mieux connus sont : M. Saucier chez les cinq cents Micmacs de Ristigouche et de Cascapédia, MM. Sasseville et Fafard¹ sur les côtes de Gaspé, M. Malo à Carleton. En 1837, cette dernière mission eut l'honneur et la joie de voir un de ses enfants, Jean-Louis Allain, monter à l'autel. Ordonné à Québec le 4 juin, après de bonnes études au collège de M. Painchaud à Sainte-Anne de la Pocatière, il fut aussitôt nommé missionnaire à Bonaventure. Voici le compte-rendu qu'il fait à son évêque de ses premières tournées évangéliques :

"Mon passage de Québec à Caraquet a été comme une bénédiction ; M. Blanchet² en a été quitte pour un peu de bile. Nous avons été un peu mortifiés de l'absence de M. Cooke³, occupé en courses apostoliques.....

"J'ai fait ce printemps la mission à la Grande-Rivière, à Percé et à la Pointe St-Pierre. Je suis bien

1. Après avoir bâti une église à Douglastown, entre 1854 et 1860, M. Fafard devint curé de Saint-Joseph de Lévis.

2. Plus tard évêque d'Orégon.

3. Curé de Caraquet, qui devint premier évêque des Trois-Rivières. (Notes de M. Chouinard.)

embarrassé pour les malades de Percé; il y a un portage de dix-neuf lieues de forêt si épaisse que les plus au fait de ces voyages extraordinaires ont de la peine à s'en tirer. Je marche mal en raquettes et les sages du lieu ne me croient pas capable d'entreprendre cette marche.....”

A Bonaventure, M. Allain construisit l'église actuelle¹ et s'intéressa vivement à la fondation d'un collège dont il voulait doter ses compatriotes de la Baie. A cette fin, il acquit, au prix de grands sacrifices, plusieurs lopins de terre auprès de l'église. Le séminaire de Saint-Hyacinthe² lui avait promis des prêtres professeurs. Malheureusement, M. Allain mourut en 1863, à peine âgé de cinquante ans, et c'en fut fait de l'établissement rêvé.

M. Malo, que nous avons déjà vu à l'œuvre à Carleton, qui y avait accueilli Mgr Turgeon en 1836, quitta la Gaspésie pour les Trois-Pistoles en 1843. On le trouve auprès des cholériques de la Grosse Ile en 1847. Curé de Bécancour en 1850, il y mourut octogénaire en 1884. Son successeur à Carleton fut M. Olscamps, lui-même remplacé au bout d'un an par M. Félix Desruisseaux. Après avoir fondé la bibliothèque paroissiale, en 1847, ce dernier s'absenta en mission auprès des groupes canadiens épars le long des côtes désolées du Labrador (qui appartenait au diocèse de Terre-Neuve). Revenu dans sa paroisse, il y mourut l'an-

1. Restaurée en 1918 par M. le curé Matte.

2. Fondé en 1809 par M. Girouard, ancien missionnaire à la baie des Chaleurs.

née suivante, à trente ans, victime de son dévouement en faveur d'un malade qui l'avait pressé de faire vingt milles en voiture, par un froid glacial. Il est le premier prêtre dont les cendres reposent dans l'église de Carleton.

M. F.-X. Tessier, missionnaire à Paspébiac, succéda à M. Desruisseaux le 1er janvier 1849. Ayant agité la question de la reconstruction de l'église, il vit la population de Maria, jusqu'alors desservie par le missionnaire de Carleton, réclamer son autonomie et son prêtre résident. M. Tessier s'opposa à ce démembrement, qui fut pourtant décidé par l'évêque de Québec. Ce dernier eut à régler un second différend lorsque la nouvelle mission réclama, à titre d'héritage, certains objets nécessaires pour l'exercice du culte. Une lettre officielle trancha cette délicate question :

"Une nouvelle paroisse qui juge à propos de se démembrer de la sorte d'une ancienne," disait M. le grand vicaire Cazeau, "se trouve dans le cas d'un enfant qui quitte volontairement la maison paternelle, et n'emporte que ce que son père veut bien lui donner.

"Ordinairement, une ancienne paroisse, quand elle est bien pourvue, se montre généreuse à l'égard de celle qui est sortie de son sein et l'autorité ecclésiastique est toujours flattée de sanctionner cette générosité."

En face de difficultés sans cesse grandissantes, M. Tessier quitta Carleton pour Saint-François de Beauce en 1852, et M. Olscamps, alors missionnaire à Ristigouche, revint à ses anciens paroissiens, qu'il sut

apaiser par son tact et la douceur de ses procédés. Il fit prêcher, du 12 au 27 mars 1853, une mémorable retraite, par M. Alexis Mailloux, grand vicaire de la Gaspésie et apôtre de la tempérance, qu'assistaient MM. Allain, de Bonaventure, et Epiphane Lapointe, missionnaire à Paspébiac. Mais l'état de sa santé força M. Olscamps à résigner dès l'automne de cette même année. M. l'abbé Béland desservit Carleton jusqu'en 1854, date de l'arrivée de celui qui devait en être le premier curé attitré après l'érection canonique, celui que, dès maintenant, nous appellerons, avec tous les "anciens" qui vénèrent sa mémoire, "M. le grand-vicaire Audet".

Né à Saint-Gervais en 1824, M. Nicolas Audet, jeune prêtre intelligent et actif, comprit dès son arrivée sur ce coin de terre fertile, au milieu d'un petit peuple frémissant de jeunesse, le rôle auquel le destinait la Providence : continuer, en l'amplifiant, le geste des semeurs, ses devanciers. En peu de temps, il acheva la construction de l'église commencée et songea aussitôt à la fondation d'un couvent, projet que nous verrons aboutir au début de la nouvelle période qui s'ouvre..... Car 1860 marque bien une étape dans la vie gaspésienne, un de ces points d'arrêt d'où l'on se remet en marche plus dispos, animé d'un nouveau courage, vers des cimes plus hautes.

CHAPITRE II

L'ère des paroisses (depuis 1860);

La vallée de la Matapédia.

Dans l'histoire du Canada français, l'époque que nous atteignons ici est marquée par "une activité soudaine et plus féconde de notre vie intellectuelle"¹. Au lendemain de la visite à Québec de la frégate française *La Capricieuse*, renouant, après un siècle de silence, des relations entre la France et le Canada (1855), un mouvement littéraire s'annonce, que dirige une pléiade de jeunes écrivains québécois: Gérin-Lajoie, l'abbé Casgrain, Chauveau, J.-C. Taché, Alfred Garneau, Hubert Larue, tous groupés autour du maître, Octave Crémazie.

La Gaspésie recueille les lointains échos de ces chants d'espérance. Trop éloignée et trop pauvre, matériellement et intellectuellement, pour y mêler sa voix, elle sent pourtant un souffle nouveau traverser ses solitudes. Jusqu'alors pays de missions, n'ayant à offrir aux prêtres venus vers elle que des postes d'obscur dé-

1. L'abbé C. Roy, *Histoire de la littérature canadienne-française*, p. 41.

vouement et de souffrances—même morales—elle voit l'Eglise, tendre mère, se pencher sur sa misère, encourager ses premiers pas et lui donner rang à côté des régions d'"en haut", où fleurit depuis longtemps la vie paroissiale, l'heureuse vie du paysan canadien "petit seigneur" sur ses cent acres de terre.

En cette année 1860, un chapelet de paroisses canoniquement érigées—seize en tout—ponctue la côte gaspésienne, de Carleton à Métis. Paroisses-mères, elles méritent, croyons-nous, une mention spéciale. Ce sont, dans le comté de Bonaventure : Carleton, Maria, Cascapédia, Bonaventure, Paspébiac, Port-Daniel ; dans le comté de Gaspé ; Newport, Pabos, Grande-Rivière, Cap d'Espoir, Percé, Saint-Pierre de Malbaie, Douglastown, Rivière-au-Renard ; dans le comté de Rimouski : Matane et Saint-Octave de Métis (celle-ci érigée en 1855). De plus, les quinze années suivantes virent naître onze nouvelles paroisses, dont quelques-unes—telle Sainte-Anne des Monts—dépassèrent bientôt en importance la plupart de leurs devancières. Ce mouvement de colonisation, soutenu par le clergé, s'est prolongé jusqu'à nos jours, en dépit d'obstacles que nous aurons à signaler plus loin.

La tenure seigneuriale avait disparu du Canada en 1859. Le gouvernement, en désintéressant les détenteurs anglais de fiefs en Gaspésie, favorisa la création de ces paroisses neuves. L'élan était donné. Malheureusement, la nombreuse jeunesse gaspésienne connut trop tôt, comme celle du reste de la province,

le chemin des Etats-Unis, qui lui semblait le chemin de la fortune. Dès cette époque, un courant d'émigration s'établit, surtout vers la ville de Détroit, le Sault-Sainte-Marie et le voisinage des Grands Lacs, où le tempérament marin des fils de pêcheurs retrouvait une atmosphère connue.

Le recensement de 1861 attribue aux comtés de Bonaventure et Gaspé une population globale de 27,169 habitants, dont 16,008 d'origine française. D'une décade à l'autre, malgré la saignée incessante de l'émigration, l'élément français continuera d'accroître sa majorité. Le même recensement estime à 53,974 acres l'étendue de terre cultivée dans les deux comtés, produisant surtout l'avoine, l'orge, le blé, le foin, les pommes de terre et les divers légumes. La Gaspésie semblait cheminer à grands pas vers un certain bien-être matériel, lorsqu'éclata la conflagration de 1867, qui dévasta toute la côte, rasant 200,000 acres de forêt, dévorant maisons, granges, pâturages, et ruinant plus de cent vingt familles. La charité proverbiale des Acadiens s'exerça une fois de plus en faveur des malheureux sinistrés; mais 1867, année de la Confédération en même temps que de l'érection de l'évêché de Rimouski, restera surtout pour les Gaspésiens l'année du *grand feu*.

Deux ans plus tôt, Mgr Baillargeon, évêque de Tloa et coadjuteur de Mgr Turgeon, accompagné de M. Faucher, ancien missionnaire à Carleton, de deux autres prêtres et du Père Baudry, Jésuite prédicateur,

avait parcouru la Gaspésie. Ce fut au cours de cette visite que Mgr Baillargeon conféra au jeune curé de Carleton, M. Audet, la dignité de vicaire général pour la Gaspésie, à la place de M. Mailloux que la maladie forçait au repos¹.

Son église terminée, M. Audet voulut doter d'un couvent Carleton et la baie des Chaleurs. Ses paroissiens, stimulés par le zèle et l'indomptable énergie de leur curé, comprenant d'ailleurs la nécessité d'une maison d'éducation de ce genre dans leur région isolée, fournirent de bonne grâce les matériaux nécessaires. Un riche industriel irlandais de la localité, M. John Meagher, ouvrit largement sa bourse en faveur de l'œuvre projetée. Les travaux de construction marchèrent si rondement qu'au mois de septembre 1867, les Révérendes Sœurs de la Charité de Québec avaient pris possession d'un élégant bâtiment et y inauguraient un enseignement qui n'a jamais cessé depuis. Grâce à cette première fondation et à d'autres du même genre qui ont suivi, la jeunesse féminine de la Gaspésie reçoit, depuis un demi siècle, une formation religieuse, une culture générale que lui envient les jeunes gens privés d'enseignement similaire, forcés d'aller chercher à Rimouski, à Memramcook ou à Bathurst, au

1. Ancien directeur du collège Sainte-Anne de la Pocatière (1834-1838), M. Alexis Mailloux fut curé à Bonaventure de 1863 à 1864. Retiré à Saint-Henri de Lauzon (1864-1877), il s'occupa jusqu'en 1875 de la prédication de la tempérance dans le diocèse de Québec. Il écrivit un *Manuel des Parents chrétiens* encore très répandu dans la Gaspésie.

prix de gros déboursés que peu de familles peuvent se permettre, une éducation et une instruction plus soignées.

Depuis sa fondation, le couvent de Carleton a fourni à la Gaspésie un grand nombre d'excellentes institutrices, et aux communautés religieuses de Rimouski, de Québec, de Montréal, en particulier à la communauté des Sœurs de la Charité, de nombreuses recrues¹. Son pieux fondateur n'assista malheureusement pas au plein épanouissement de l'œuvre: M. le grand vicaire Audet mourut à 46 ans, le 2 avril 1870, victime de son dévouement auprès de ses paroissiens décimés par une épidémie.

Le diocèse de Rimouski fut formé, en 1867, de la partie est du diocèse de Québec, depuis Cacouna jusqu'à Ristigouche et Gaspé, avec, en plus, les îles de la Madeleine. Mgr Jean Langevin, premier évêque, visita son immense territoire durant l'été de 1868, et s'occupa activement de l'organisation matérielle comme de la direction spirituelle des paroisses nées ou à naître.

Le système paroissial canadien, avec son organisation à la fois simple et complète, est trop avantageusement connu, même par delà les mers, pour qu'il soit nécessaire de le détailler ici. Nous nous bornons à en rappeler les grandes lignes.

1. Il y a quelque dix ans, la Supérieure générale des Sœurs de la Charité à Québec, la Révérende Mère Sainte-Luitgarde, était une Acadienne, née Georgina Le Blanc, à Carleton.

L'évêque ayant reconnu l'opportunité d'ériger une paroisse, le gouvernement la dote d'une double municipalité pour les fins civiles et scolaires. Dès lors, sur un même territoire, trois administrations se juxtaposent, indépendantes les unes des autres : la paroisse religieuse, la municipalité civile, la municipalité scolaire.

La première est administrée par le curé, pour le spirituel ; par le Conseil de fabrique, pour le temporel. La deuxième est aux mains d'un conseil élu par le peuple ; ce conseil nomme lui-même son président, le maire. La troisième administration appartient aux commissaires d'école, élus par les contribuables.

Chacun de ces trois organismes, véritable corporation légale, a la capacité de posséder. La Fabrique ne relève que de l'Evêque. L'église, la salle d'œuvres, le presbytère, le cimetière, les maisons d'éducation sont exempts d'impôts.

Tel est le système qui a fondé la vraie liberté de notre vie canadienne : système de large décentralisation, qui laisse aux intéressés, sur place, l'initiative, les responsabilités, qui fait de chaque paroisse une grande famille, unie sous l'autorité paternelle du curé.

Lorsque le curé de Grande-Rivière, M. Blouin, vint remplacer M. Audet à Carleton, il y trouva une population de 1275 âmes : c'était la paroisse la plus importante de la Gaspésie. Mais, à cette date de 1870, dans une partie jusqu'alors ignorée de la péninsule, sur cette lisière de suture qui la rattache aux

“pays d'en haut”, des germes de vie française se développaient, à l'ombre des grands bois silencieux ou sur les bords d'une rivière gazouillante: la vallée de la Matapédia s'éveillait enfin à l'existence. Sa naissance laborieuse, sa prompte croissance, sa féconde maturité méritent une étude spéciale, si brève soit-elle, dans l'histoire de la Gaspésie moderne¹.

* * *

Coloniser en pleine forêt, c'est d'abord créer des routes. L'histoire de la colonisation dans la vallée de la Matapédia—que nous appellerons, avec les Matapédiens, la “Vallée” tout court—c'est avant tout l'histoire des trois routes qui, successivement, ont percé l'immense forêt s'étendant des paroisses du bas Saint-Laurent aux postes du nord du Nouveau-Brunswick ou de la baie des Chaleurs: le chemin Kempt, le chemin Matapédia, le chemin de fer Intercolonial.

Au temps des Français, les relations par voie de terre entre le Canada et l'Acadie furent plutôt rares. Nous savons pourtant que, dès 1624, trois Récollets, accompagnés de deux Français et de quelques Indiens, partis de Port-Royal, remontèrent en canot la rivière Saint-Jean, traversèrent à pied les forêts du Témiscouata et atteignirent Québec au bout d'un mois. En 1634, le P. Paul Le Jeune, jésuite, en vue d'études lin-

1. Cette étude s'appuie surtout sur les *Notes historiques sur la vallée de la Matapédia*, par M. l'abbé Jos.-D. Michaud, curé de Val-Brillant.

guistiques, hiverna avec un parti de Montagnais dans les environs du lac Témiscouata. L'intendant de Meulles, en 1685, et Mgr de Saint-Vallier, en 1686, usèrent aussi de cette voie pour passer en Acadie ou pour en revenir.

Sous le régime anglais, le service des postes entre le Bas-Canada et les provinces maritimes se fit par des courriers, acadiens surtout, qui suivaient une route tracée en 1783, à la demande du général Haldimand. Cette route, connue sous le nom de *Portage du Témiscouata*, allait de la Rivière-du-Loup au lac Témiscouata¹; les rivières Madawaska et Saint-Jean poussaient ensuite canots et voyageurs vers Saint-Jean et la baie de Fundy.

"Louis Mercure", écrit le Frère Marie-Victorin, "est incontestablement la figure dominante de cette caste d'hommes physiquement incomparables qui, raquettes aux pieds, un lourd sac de dépêches sur le dos, s'aventuraient pour des semaines dans les solitudes témiscouatiennes." Les vieux de Sainte-Rose ou de Notre-Dame du Lac parlent encore de "Mercure l'Acadien", qui fut, en 1785, l'un des fondateurs de la colonie acadienne du Madawaska.

L'arpenteur Joseph Bouchette est un des premiers blancs qui aient pénétré dans les profondeurs de la forêt matapédienne. En 1815, après une tournée

1. D'autres sentiers, partant du lac Témiscouata, débouchaient à divers points du rivage laurentien, notamment aux Trois-Pistoles, à Kamouraska. Ils étaient bien connus des Micmacs et des Maléchites.—Un chemin de fer relie, depuis 1888, la Rivière-du-Loup à Edmundston, N.B.

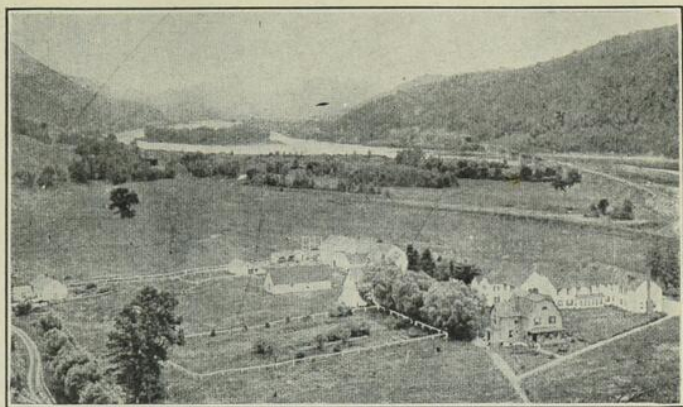
d'exploration, il écrivit prophétiquement : "La vallée de la Matapédia est une terre fertile et appelée à devenir un centre agricole important." En y revenant, en 1831, il ne trouva pourtant d'établissements qu'aux deux portes de la vallée. Au nord, sur la seigneurie de Métis, une quarantaine de familles, écossaises surtout, avaient répondu aux avances du propriétaire James McNider. A l'autre extrémité, des loyalistes américains s'étaient fixés, vers 1818, sur le fief du lac Métis et à Ristigouche, où se rencontraient aussi quelques Acadiens. Dans la vallée proprement dite, nulle trace d'habitation.

Le souvenir des trois années de guerre avec les Etats-Unis, l'incertitude des frontières du Maine¹, le danger d'une invasion subite des provinces maritimes par les troupes américaines, de même que le besoin d'une meilleure route pour le service postal, attirèrent l'attention de sir James Kempt sur le couloir naturel de la Matapédia. En 1824, l'ingénieur James Crawford fut chargé de s'y rendre, mais le gouvernement recula devant les sombres couleurs dont Crawford chargea son rapport. Cinq ans après, M. William McDonald, de New-Carlisle, et l'arpenteur Fournier, après une exploration plus sérieuse, soumièrent le tracé d'une route de 98 milles de longueur, allant de Métis à la rivière Ristigouche par l'intérieur des terres. Com-

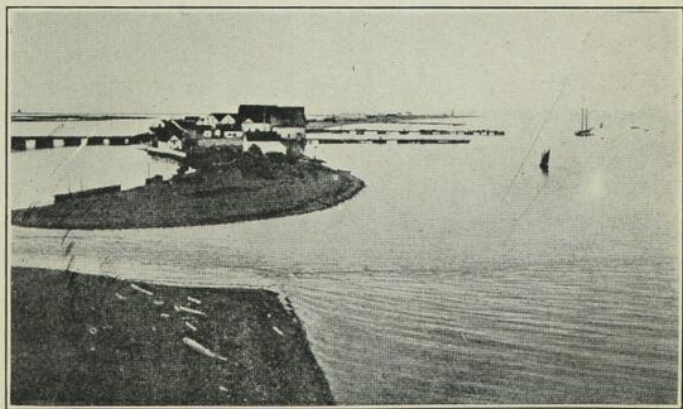
1. Cette délicate question des frontières du Maine ne fut définitivement réglée qu'en 1842, par un traité signé à Washington par lord Ashburton, représentant anglais, et Daniel Webster, au nom des Etats-Unis; traité qui fut appelé à Londres "la capitulation d'Ashburton".

mencé en 1830, sous la surveillance de Mc Donald et du major Wolfe, ce chemin, connu sous le nom de *chemin Kempt*, fut terminé en 1832. Fait à la hâte, il ne fut jamais que passable pour les voyageurs qui se résignaient à déboursier cinquante dollars pour aller de Québec à Saint-Jean.

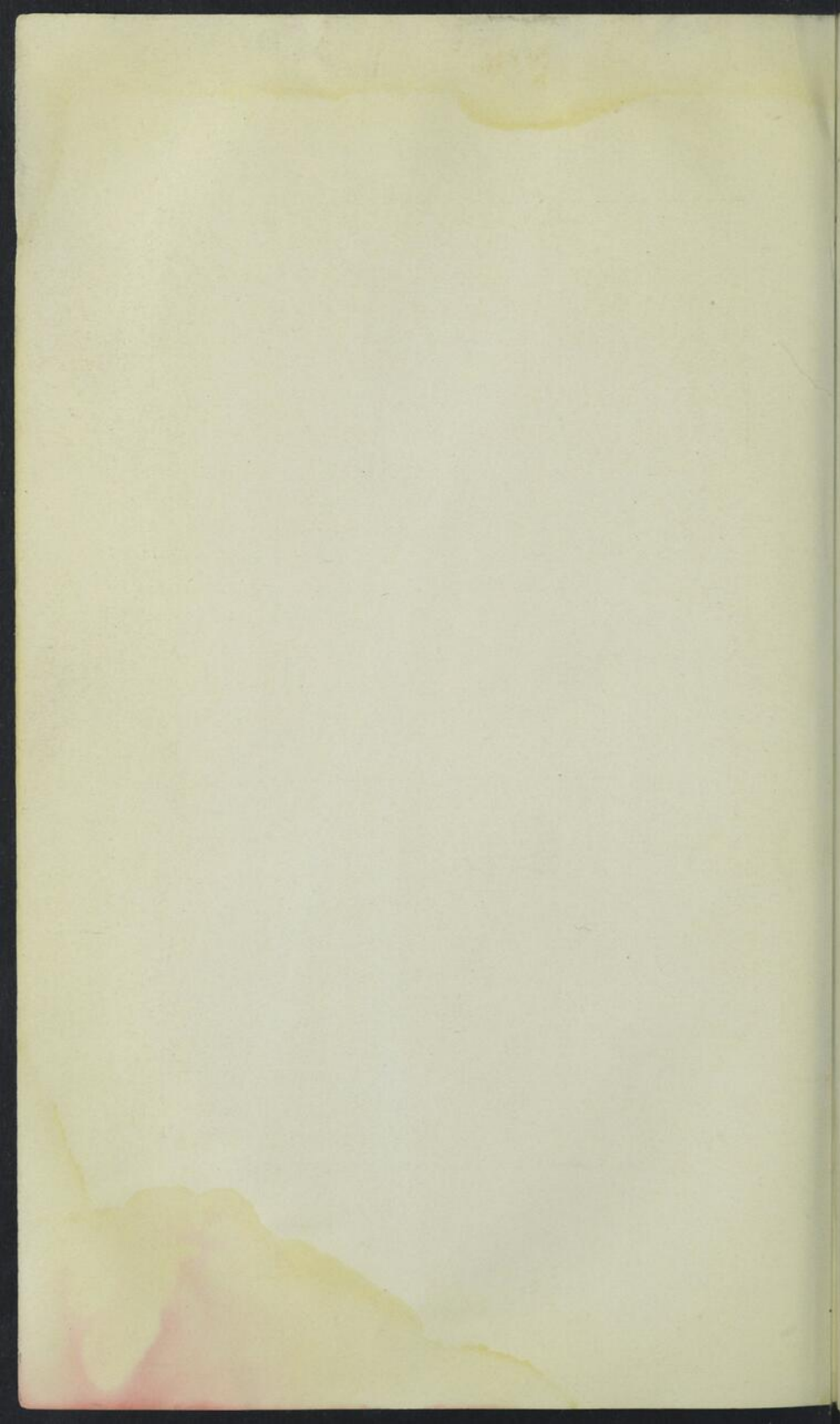
Avec les arpenteurs du chemin Kempt arriva, en 1832, le premier colon de la Vallée, Pierre Brochu, né à Saint-Vallier de Bellechasse. Il quitta définitivement sa résidence de Saint-Henri de Lévis en 1833, avec sa femme Suzanne Guénette, pour venir se fixer à la tête du lac Matapédia, où il s'adonna à la culture et au commerce du bois. Propriétaire d'un moulin à scie, gros fermier, il était encore l'un des quatre gardiens préposés, moyennant vingt-cinq livres par année, à la garde du chemin où de nombreux accidents, résultat d'un travail hâtif, rendaient cette fonction nécessaire. De nombreuses plaintes amenèrent, en 1839, une enquête dirigée par l'ingénieur Gordon. Ce ne fut pourtant qu'en 1857 que l'on décida l'abandon du chemin Kempt et l'adoption d'un nouveau tracé épousant, de Causapscal à la rivière Ristigouche, les détours de la rivière Matapédia. On baptisa le nouveau-né *chemin Matapédia*. Terminé en 1862, il fut à cette époque considéré comme un bon chemin de colonisation. Mais c'est à un incident d'ordre militaire qu'il dut de recevoir ensuite des soins particuliers qui en firent, au dire des journaux du temps, la plus belle route de la province de Québec.



La Vallée de la Matapédia.



Paspébiac: les magasins de la compagnie Robin.



En 1861, la guerre de Sécession battait son plein aux Etats-Unis. Les deux ambassadeurs anglais Masson et Slidell, passagers à bord du *Trent*, furent arrêtés par le capitaine américain Wilks, et le refus d'excuses de la part du gouvernement de Washington amena une sérieuse tension dans les relations anglo-américaines. Le gouvernement de Londres crut bon d'envoyer dans le fleuve Saint-Laurent, en décembre 1861, le croiseur *Persia*, portant le régiment des *Grenadier Guards* qui débarquèrent au Bic le 12 décembre, pour se diriger dès le lendemain vers les frontières du Maine par le misérable chemin Témiscouata où ils éprouvèrent mille difficultés de marche. L'incident du *Trent* n'eut pas de suite plus fâcheuse, mais on comprit la nécessité, en cas de guerre, d'une bonne route de communication entre les provinces de l'est.

Le chemin Matapédia profita de cette expérience. De 1862 à 1867, sur un parcours de 110 milles (entre Sainte-Flavie et Ristigouche), près de \$200,000 furent dépensés pour parachever la route nouvelle que l'on jalonna de solides ponts pour le transport de l'artillerie lourde. Arthur Buies, en 1895, parlait de ce chemin Matapédia avec un enthousiasme que comprennent mal les automobilistes modernes qui s'y sont frottés.... Les chemins, hélas! comme les hommes ou les livres, ont leur destinée! Aussi bien, des travaux en cours, en 1925, vont sans doute faire de cette aïeule l'égale des grandes routes du reste de la province de Québec.

La colonisation de la Vallée, amorcée par la création du chemin Kempt, a commencé par la porte nord s'ouvrant sur les paroisses du fleuve. En 1850, la paroisse de Sainte-Flavie fut formée d'un démembrement de Sainte-Luce (elle-même détachée de la paroisse de Rimouski en 1829). Le premier curé de Sainte-Flavie, Moïse Duguay, eut charge des établissements échelonnés sur le chemin Kempt. Il célébra une première messe chez Pierre Brochu, à la Tête-du-Lac, en 1852. La paroisse de Saint-Octave de Métis, à l'est de Sainte-Flavie, fut à son tour érigée en 1855, au moment où se fixait à Saint-Moïse un premier colon, Malcolm Fraser. Plus à l'ouest, sur la rivière Métis, un établissement grandissait qui donna à la vallée intérieure sa première paroisse, canoniquement érigée par Mgr Langevin, en 1868, sous le nom de Sainte-Angèle de Mérici. Son premier curé, Damase Morisset, remplaça le curé de Métis comme desservant des postes de la Matapédia.

Dans l'intervalle, la porte sud de la Vallée s'était ouverte à son tour, non à des voisins de Ristigouche ou de la baie des Chaleurs, mais à des pionniers acadiens partis de lointains rivages.

En 1860, l'abbé Belcourt, missionnaire acadien à Rustico, sur la côte nord de l'île du Prince-Edouard, demanda au gouvernement de Québec, en faveur de quelques-uns de ses compatriotes réduits à la misère, une concession de terrain dans le canton Matapédia. Sa demande exaucée, il vint, au cours de l'été, visiter

cette "terre de Chanaan" que douze colons qui l'accompagnaient trouvèrent *de leur fantaisie*. Comme résultat immédiat de cette visite, quatre familles et trois jeunes hommes arrivèrent, *armes et bagage*, au mois d'octobre 1860. Un riche fermier des environs, David Fraser, hébergea femmes et enfants, pendant que les hommes, hache en main, s'élançaient à l'assaut des collines matapédiennes. Au début de l'hiver, deux *camp*s en bois rond reçurent les quatre familles fondatrices de ce qui est aujourd'hui la belle et riche paroisse de Saint-Alexis.

L'année suivante, vingt familles et dix-sept *jeunes*; en 1862, quatorze autres familles de Rustico rejoignirent leurs devanciers, si bien qu'en 1863, Saint-Alexis de Matapédia comptait 325 âmes. Mais l'aisance n'y régnait pas encore, à en juger par une demande de secours qu'adressait M. le grand vicaire Mailloux au secrétaire de la Société de colonisation de Québec, le 19 octobre 1863. On y lit, entre autres détails :

"La colonie possède trois vieux chevaux, cinq petits cochons du printemps, et, pour surcroît de luxe, une vache, un mouton, une poule et quatre petits chiens..... Les mères me priaient de leur procurer de vieux vêtements, pour les défaire, les carder, les filer, et en faire des habits pour elles, leurs maris et leurs enfants; car elles savent toutes filer et travailler au métier..... Malgré leur pauvreté et leur dénuement, les religieux habitants de Matapédia, qui sentent le

besoin d'être protégés d'en haut, ont commencé à élever de leurs mains une petite chapelle..... Ils ont pour père spirituel M. Saucier, missionnaire de Ristigouche..... Ces Acadiens sont sobres, intelligents, parfaitement religieux, dociles, laborieux et de mœurs irréprochables..... Pendant la longue conversation que j'ai eue avec eux, ils ne m'ont fait entendre qu'une seule plainte, qui m'a profondément ému; la voici: Ces hommes et ces femmes livrés à tant de privations, me disaient avec un accent ineffable: "Pour nous, monsieur, nous sommes jeunes et vigoureux; nous sommes capables de supporter la misère de notre situation..... mais nos vieux parents, que les privations précédentes et les années ont déjà beaucoup affaiblis, ne peuvent soutenir leur vie sans avoir un peu de pain et quelques petits morceaux de viande. Voilà notre douleur et notre peine pour cet hiver¹".

C'étaient de vrais Acadiens, ces braves gens venus de Rustico, puisqu'ils professaient semblable respect pour leurs vieux parents..... Au reste, leur situation s'améliora vite, grâce surtout à leur travail tenace. En 1867, M. Saucier disait au représentant du *Courrier du Canada* (23 octobre): "La colonie acadienne de Matapédia compte à l'heure qu'il est soixante-quinze familles. Elle est pourvue d'excellentes terres et de bons chemins..... Elle est assez prospère pour fournir des produits aux centres environnants..... Deux écoles, tenues par deux jeunes Acadiens, sont fré-

1. Jos.-D. Michaud, *Op. cit.*, pp. 88-89.

quentées par cent dix enfants.....” Là encore, on le voit, se réalisait le vers prophétique :

Semons!—Semons le gland, et qu'il soit chêne immense!.....

La colonisation de la Matapédia reçut une nouvelle impulsion lorsque fut décidée, en 1868, la construction du chemin de fer Intercolonial. La promesse de ce chemin avait pesé dans la balance, le 2 juillet 1867, jour de la signature du pacte fédératif; elle avait incliné le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse à une entente qui, de prime abord, ne leur souriait guère.

Les travaux de construction furent poussés avec une vigueur que n'ont malheureusement jamais connue les autres chemins de fer gaspésiens, d'après le tracé Robinson, qui suivait de près la rivière Matapédia. On vit à l'œuvre, dans la Vallée, plus de quatre mille ouvriers venus en grand nombre des “paroisses d'en haut”; plusieurs, après y avoir travaillé quelques années, se fixèrent sur les bords du lac Matapédia. Le 1er juillet 1876, le tronçon de ligne Sainte-Flavie- Campbellton était inauguré, terminant l'entreprise. Dès lors, l'avenir de cette région gaspésienne était assuré.

Mgr Langevin, au cours d'une première visite, à l'été de 1875, y trouva trois paroisses organisées: Saint-Alexis, Saint-Moïse, Sainte-Angèle. Mais la ruée qui entraîna vers la Vallée bon nombre de familles acadiennes du comté de Bonaventure ne se produi-

sit qu'une vingtaine d'années plus tard. De 5,031 âmes en 1890, la population monta à 10,917 en 1900, pour atteindre 30,000 âmes en 1921. De gros villages: Val-Brillant¹, Sayabec, Amqui, Causapschal, datent de cette période d'intense colonisation qui dure encore et qui inspire aux amis de la vallée matapédienne les plus belles espérances. La création du comté de Matapédia (1922) a accentué la physionomie personnelle, le caractère individuel de cette heureuse cadette parmi les régions variées de la péninsule gaspésienne.

* * *

Ainsi dépassés en croissance par la jeune vallée de la Matapédia, les vieux comtés de Bonaventure et de Gaspé durent se résigner à l'isolement, jusqu'au jour où le coup de sifflet d'une locomotive éveilla enfin les échos de la mer étonnée. Ce fut dans l'automne de 1892 qu'un premier train s'aventura sur la redoutable voie construite le long de la baie des Chaleurs. Mais avant d'en arriver là, que de coupable négligence, que de gabegie d'un côté, et de l'autre côté, que de déceptions et de misères pour les pauvres Gaspésiens tondus, écorchés par des exploiters sans vergogne, travaillant à la construction de cette voie ferrée sans jamais toucher un sou de salaire! L'histoire

1. Ainsi nommé en l'honneur du curé fondateur, M. Pierre Brillant (1889-1911), qui fut remplacé par Mgr F.-X. Bosse, bien connu des Gaspésiens.

du chemin de fer de la baie des Chaleurs, de 1882 à 1898, est un triste chapitre qu'il est bon d'abrégé..... Le gouvernement Mercier en mourut (1891), et la Gaspésie en souffre depuis trente ans.

L'honorable Honoré Mercier, chef du parti libéral à Québec et premier ministre de la province en 1887, fut aussi député de Bonaventure de 1890 jusqu'à sa mort (30 octobre 1894). Parmi ses prédécesseurs, depuis la confédération, on relève les noms de Théodore Robitaille, Clovis Beauchesne, J.-Israël Tarte, Louis-Joseph Riopel, Josué Martin. A cette lignée de députés français, le comté de Gaspé ajoutait, de 1867 à nos jours, à côté de quelques noms anglais, les noms de Pierre Fortin, Ferdinand Carrier, Louis-Joseph Lemieux, Léonide Perron, Gustave Lemieux. Les successeurs de M. Mercier à Québec furent F.-X. Lemieux, W.-H. Clapperton, J.-H. Kelly, Fabien Bugeaud, Paul-Emile Côté. Les députés à Ottawa représentent également la majorité française de la péninsule. Citons, pour Bonaventure, MM. Riopel, Fauvel, Guité, l'honorable Charles Marcil; pour Gaspé: MM. Fortin, Joncas, Gauthier, l'honorable Rodolphe Lemieux.

Pour clore le pénible chapitre des voies de communication en Gaspésie orientale, ajoutons que la voie ferrée de New-Carlisle à Gaspé, construite de 1905 à 1911, est meilleure que celle de l'autre tronçon, mais dispose du même matériel de roulage insuffisant. "En anglais," écrivait récemment le directeur d'une exploi-

tation de pêche sur la côte gaspésienne, "on appellerait cela *a junk railroad*..... Quant à la côte nord, elle a quelques bateaux en été (ce qui n'existe pas sur la côte sud), puis en hiver elle est prise dans les glaces et s'endort dans sa neige pour ne s'éveiller qu'au printemps¹....." La route carrossable qui longe la baie des Chaleurs est généralement bonne; celle qui va de Gaspé à Sainte-Anne des Monts et à Matane, plus raboteuse, ne pourra que profiter des largesses récemment promises par le gouvernement.

La liste serait longue des publicistes qui se sont intéressés à la Gaspésie à la façon de plusieurs politiciens, vantant ses merveilleux horizons, le bleu de son ciel, l'infini de ses eaux..... A côté de Buies, mentionnons L.-Z. Joncas, ancien député de Gaspé, J.-C. Langelier, Eugène Rouillard, Alfred Pelland, dont les travaux revêtent un cachet documentaire. New-Carlisle vit naître, en 1848, un journal: *The Gaspé Gazette*, fondé par Robert Warren Kelly (grand-père de M. John Hall Kelly), qui publia aussi *The Gaspé Magazine*. Une brochure intitulée *Gaspé Scenery*, de M. Thomas Pye (1866), compte parmi les premières œuvres destinées à faire connaître au public la lointaine péninsule.

Avec non moins d'efficacité, sans doute, que ces publications occasionnelles, agissait le dévouement incessant du clergé animateur des paroisses gaspésiennes, partageant avec le peuple, après les rudes travaux

1. *Le Devoir*, 22 octobre 1924.

et le grand soleil de l'été, le long isolement, les *poudreries* de l'hiver.

Confées d'abord aux prêtres sortis du séminaire de Québec, dont nous avons voulu rappeler l'héroïque apostolat, ces paroisses fournirent bientôt au séminaire fondé à Rimouski des élèves, le plus souvent choisis et protégés par leur curé, qui assurèrent au nouveau diocèse un clergé régional. Plusieurs noms de prêtres remarquables par leur piété, leur zèle pour le progrès de la péninsule reviennent volontiers aux lèvres des Gaspésiens reconnaissants. Qu'on nous permette d'en mentionner un seul: M. l'abbé Jacob Gagné, curé à Maria de 1875 à 1902.

Né à l'Ile-aux-Coudres en 1845, de parents pauvres, le jeune Gagné, ordonné prêtre en 1870, fut d'abord secrétaire de Mgr Langevin qui lui demanda bientôt le sacrifice de se rendre sur la côte nord du Saint-Laurent, comme missionnaire. De 1872 à 1875, M. Gagné, résident à Natashquan, se dévoua en faveur des groupes français et sauvages dispersés sur cette côte ingrate. C'est de là qu'il vint prendre possession de la cure de Maria, sur la baie des Chaleurs. Il n'y trouva guère, en arrivant, que des colons acadiens nouvellement établis sur des terres en friche, qui s'aidaient un peu trop de la pêche pour alimenter leurs nombreuses familles. Le curé de trente ans, aimable, actif, intelligent, que sa profonde piété avait immédiatement recommandé au respect et à l'attachement de ses ouailles, comprit l'œuvre d'éducation paroissiale

qui s'offrait à son zèle: il s'y livra tout entier, s'appliquant surtout à inspirer l'amour du sol, à attacher la jeunesse à sa terre natale. Pour joindre l'exemple à la parole, il eut lui-même sa terre à défricher, ses troupeaux à nourrir. Il établit dans sa paroisse une fromagerie, la première de la région, à notre connaissance. A une époque où l'argent était rare en Gaspésie—les compagnies de pêche payant leurs hommes en marchandises—cette fromagerie fut pour les paroissiens de Maria une garantie d'indépendance, en même temps qu'un encouragement à l'agriculture. Les écoles paroissiales furent aussi l'objet des soins assidus de M. Gagné, dont les efforts furent vite couronnés d'un remarquable succès. La jeune paroisse de Maria mérita bientôt d'être désignée dans la région comme le type de la paroisse industrielle et prospère, unie par un lien familial très étroit, sous la main d'un père vénéré de tous. Il est vrai que l'esprit narquois des habitants se permettait parfois un brin de badinage. On raillait un peu, au sortir de la grand'messe, M. le Curé d'avoir fait un prône sur le fourrage vert ou un éloquent sermon sur les vaches laitières, mais c'était là pure malice, dont l'aimable prêtre riait le premier; et, en se séparant, on reconnaissait que sur ce point comme sur le chapitre de l'instruction des enfants ou de la prière en famille, le curé avait raison.....

Affaibli par d'incessants labeurs, M. Gagné se démit de sa cure en 1902, tout en continuant de résider dans sa chère paroisse de Maria et de travailler pour

elle jusqu'à sa mort, en 1920. Quelques mois avant de mourir, il avait eu le bonheur de célébrer ses nocés d'or sacerdotales, au milieu de ses anciens paroissiens et d'un nombreux clergé. Le "vieux curé" dort son dernier sommeil dans un caveau de l'église de Maria, sous les degrés de l'autel qu'il gravit tant de fois, comme officiant, prédicateur ou catéchiste des petits enfants, et sa mémoire reste gravée à jamais au cœur de son peuple. Car M. Gagné a su réaliser à la lettre le portrait idéal du curé-colonisateur que traçait, il y a soixante ans, Gérin-Lajoie dans son *Jean Rivard*:

".....Quoiqu'il fût d'une grande piété et que ses devoirs de prêtre l'occupassent plus que tout le reste, il se faisait un devoir d'étudier avec soin tout ce qui pouvait influer sur la condition matérielle des peuples dont les besoins spirituels lui étaient confiés. Il comprenait parfaitement tout ce que peuvent produire, dans l'intérêt de la morale et de la civilisation bien entendue, le travail intelligent, éclairé, l'aisance plus générale, une industrie plus perfectionnée, l'instruction pratique, le zèle pour toutes les améliorations utiles, et ne croyait pas indigne de son ministère d'encourager chez ses ouailles ces utiles tendances, chaque fois que l'occasion s'en présentait."

La voix instante du clergé de la Gaspésie ne fut pas étrangère à l'obtention du chemin de fer de la baie des Chaleurs, mais la tournure désastreuse que prit cette affaire annulla pour longtemps ses efforts en vue du progrès matériel de la péninsule.

Voilà tout indiqué, en effet, le grand mal matériel dont souffre la Gaspésie: l'absence de communications régulières et faciles avec les centres qui pourraient assurer l'écoulement de ses produits agricoles ou industriels à des prix rémunérateurs, qui lui expédieraient en retour des denrées que les taux excessifs du chemin de fer local ne doubleraient pas de prix, à leur arrivée. En peu d'années, grâce à *l'Intercolonial* qui la dessert, la vallée de la Matapédia s'est couverte de florissantes paroisses: la même prospérité serait assurée aux vieilles paroisses côtières si le même avantage leur était accordé par le gouvernement fédéral. Les efforts du clergé et de quelques hommes publics sincères finiront, espérons-le, par lasser l'indifférence ou le mauvais vouloir dont ne cesse de souffrir la Gaspésie mise en coupe réglée par une compagnie de chemins de fer dont le siège social est à Londres, et les vrais amis à Montréal ou à Halifax, port de mer qui redoute la concurrence de Gaspé, de cinq cents milles plus rapproché de l'Europe.

Malgré la scandaleuse aventure du "chemin de la baie", une intéressante tentative de colonisation à l'intérieur des terres eut lieu en 1891, en arrière de la paroisse de Caplan. Un prêtre belge, M. l'abbé Musseley, conduisant une quinzaine de familles de ses compatriotes, y fonda la paroisse de Saint-Alphonse. Mais ces colons étrangers, peu habitués aux rudes travaux du défrichement des terres, se découragèrent vite et abandonnèrent, pour la plupart, leur entreprise. Des

Acadiens les remplacèrent, et cette paroisse—dite *la Belgique*—est aujourd'hui en bonne voie de prospérité.

A Mgr Langevin avait succédé en 1891, sur le siège de Rimouski, Mgr Blais, prélat pieux et distingué, qui mourut en 1918. Son successeur fut un enfant de Carleton, né d'une mère acadienne. Dès son premier voyage *ad limina*, en 1922, Mgr Léonard présenta à Rome un projet de division de son vaste diocèse de Rimouski. Rome, dit-on, admira le désintéressement du jeune évêque et approuva son initiative. Le diocèse de Gaspé fut institué, comprenant les deux comtés de Gaspé et de Bonaventure, c'est-à-dire la Gaspésie proprement dite¹. Le premier évêque de Gaspé, Mgr F.-X. Ross, né à Grosses-Roches, comté de Matane, le 6 mars 1869, fut sacré à Rimouski le 1er mai 1923. On a écrit de lui :

“De nom, Mgr Ross est Ecossais, c'est entendu. Mais *what is in a name?*..... Tout au plus ce vocable du Highland rappelle-t-il la conquête pacifique que firent les Canadiennes après l'autre conquête, celle de 1760..... Résultat pratique : après cinq ou six générations, les Ecossais des Plaines d'Abraham se sont fondus dans l'élément franco-canadien, dont ils ne sau-

1. Le comté de Matane, rattaché au diocèse de Rimouski, participe plutôt à la vie des paroisses du fleuve Saint-Laurent, de même que la plus grande partie du comté de Matapédia.—Les îles de la Madeleine appartiennent maintenant au diocèse de Charlottetown, I.P.E.

raient en aucune manière se distinguer. Mgr Ross en fournit une preuve typique¹."

Educateur distingué, fervent patriote, Mgr Ross, en s'installant à Gaspé où il ne trouvait ni évêché ni séminaire, ne se faisait aucune illusion sur les difficultés de la tâche qu'il assumait: créer de toutes pièces un organisme diocésain sans surcharger une population peu fortunée, développer le mouvement de colonisation par la construction de routes et de voies ferrées à l'intérieur de la péninsule, exaucer les vœux des paroisses de la côte nord en reliant par voie ferrée Matane à Gaspé..... Son courage, son savoir-faire furent, dès les premières heures, à la hauteur de sa mission.

Voici quelques lignes de la belle lettre pastorale qu'il adressa à son peuple, le 3 mai:

"Quatre cents ans après Cartier, trois siècles après les missionnaires récollets, nous venons, nous aussi, sur cette terre sanctifiée, et le jour même où l'Eglise célèbre l'invention de la sainte Croix, nous entrons dans notre ville épiscopale avec l'intention de relever la croix aux lys jadis plantée par le découvreur. Cette croix fleurdalisée sera donc pour nous un symbole. L'idée qui l'inspira inspirera aussi notre programme et commandera notre action. Grandissons sous la protection de la Croix du Christ! Que nos activités éveillées, coordonnées, disciplinées, couvrent notre territoire de nos œuvres de progrès!....."

1. *L'Action Française* de Montréal, janvier 1924, p. 21.

Ne pouvant espérer la construction immédiate d'un chemin de fer intérieur, d'Amqui à Gaspé, Mgr Ross s'appliqua à obtenir l'achat, par le gouvernement fédéral, de la désolante voie côtière, de Matapédia à Gaspé. Sur son initiative, une assemblée populaire se tint à Bonaventure, en octobre 1923. En présence de sir Henry Thornton, président de la Commission des chemins de fer nationaux et de plusieurs membres du gouvernement, l'évêque de Gaspé prononça un vigoureux et émouvant plaidoyer dont quelques passages suffiront pour mettre en pleine lumière le rôle du clergé dans la Gaspésie actuelle :

“Si nous voyons groupés ici, sur un simple appel et dans un même intérêt, les représentants autorisés des diverses classes d'un territoire aussi vaste qu'une province, c'est que la question que nous avons mise à l'affiche est une de celles qui tiennent au développement et à l'avenir d'un peuple qui a souffert, qui souffre encore et qui croit voir se lever l'aurore du jour radieux où il lui sera enfin permis de s'épanouir librement au soleil du bon Dieu, dans la belle et riche nature où la Providence a fixé sa destinée.

“Cette assemblée, messieurs, n'est ni une assemblée politique, ni une assemblée de récriminations, ni même une assemblée de parade destinée à jeter un éclat qui s'éteindra avec le jour qui l'aura vue briller. C'est le mouvement d'un peuple qui se sent mourir, frappé dans les sources de la vie, sentant son organisme économique disloqué et paralysé, perdant son sang

avec la fuite des milliers de ses enfants qui désertent le sol..... Rien ne nous divise et nous voulons simplement nous concerter sur le moyen d'améliorer la situation de la Gaspésie en faisant pression auprès du gouvernement pour le décider à acquérir notre chemin de fer et à le faire entrer dans le réseau des Chemins de fer nationaux..... Tout ce qui sera dit au cours de cette assemblée démontrera que c'est actuellement l'unique moyen de régler une question qui est une question de vie ou de mort pour la Gaspésie....."

Après un examen détaillé de la situation, Mgr Ross considère les avantages qui découleront d'un règlement définitif, non seulement pour la péninsule, mais pour la province de Québec et le Canada tout entier, ce qui l'amène à une profession de foi dans l'avenir de son diocèse :

"Nos chances de succès nous viennent encore de l'importance que prend la Gaspésie, et de la place qu'elle pourrait occuper dans la province et la Confédération si elle était favorisée des moyens de communication que l'on possède ailleurs; nous avons une population de 70,000 habitants; nos forêts, nos mines, nos pêcheries, notre sol cultivable en font l'une des plus riches parties de la province; nous avons des ports de mer qui, tôt ou tard, devront attirer l'attention des compagnies de transport transatlantiques. Nos sites naturels la posent aux yeux des étrangers comme le paradis terrestre des touristes.

“Un siège épiscopal vient d’y être érigé. Et, messieurs, je ne crois rien dire de trop, même aux oreilles de ceux qui ne partagent pas notre foi,—la création d’un siège épiscopal dans notre pays, et dans notre province en particulier, signifie élan et progrès dans tous les domaines de l’activité d’un peuple. Bientôt nous aurons notre séminaire diocésain à côté de l’évêché de Gaspé, une école normale pour la formation professionnelle du personnel enseignant; d’autres institutions surgiront à mesure que les conditions économiques nous en permettront la réalisation: tout cela suppose la facilité des communications, qui met ces institutions à la portée de tout le monde, et un déploiement de ressources, pour peu qu’on nous en facilite les moyens¹.....”

Le 25 août 1924, Mgr Ross bénissait une chapelle-école à Saint-Elzéar, démembrement de la paroisse de Bonaventure. C’était la première paroisse ouverte depuis son arrivée à Gaspé. “Qu’on compare”, disait l’évêque, “les misères et les difficultés de nos anciens fondateurs de paroisses, obligés de précéder les chemins, de transporter à bras le bois pour construire leurs maisons, à l’aisance relative des premiers colons de Saint-Elzéar. Dans les chemins qui vont à leurs foyers, on vient déjà en autos. Une chapelle-école leur a été construite, un prêtre a été mis à leur disposition, et grâce à M. Charles Marcil, notre représentant à Otttawa, ils auront bientôt un bureau de

poste¹.....” Le 21 septembre suivant, la même cérémonie se répétait dans le canton de Percé où naissait une paroisse baptisée du nom symbolique de Val d'Espoir. N'est-ce pas ici le cas de redire avec un consul de France, de retour de l'Abitibi (s'adressant à M. Edouard Montpetit) : “J'ai compris la colonisation de votre pays et le rôle que le prêtre y assume; j'ai vu là une des raisons de votre salut; si vous n'étiez qu'une élite, vous ne survivriez peut-être pas²!”

L'aurore du jour radieux qu'appelle de ses vœux et de son action le zélé pasteur de la Gaspésie ne saurait donc maintenant tarder à paraître. A la voix d'un tel chef, la vieille péninsule s'éveille à une vie nouvelle. Entre le passé douloureux et le présent besogneux, l'avenir s'offre à ses regards comme le panneau central d'un vaste triptyque, toile maîtresse que baigne la lumière des grandes espérances.

1. *Le Devoir*, 12 septembre 1924.

2. Discours de M. Montpetit à l'occasion du centenaire de naissance d'Antoine Gérin-Lajoie, 1924.

CHAPITRE III

Le Folklore gaspésien.

Ce n'est pas un mince chapitre, mais un volume entier, qu'exigerait l'étude approfondie du folklore gaspésien. Notre ambition, ici, ne va pas si loin : elle se borne à indiquer le caractère individuel, la couleur locale de la tradition populaire en Gaspésie, le leitmotiv permanent des légendes et des contes qui se transmettent du grand-père à l'enfant, auprès de la braise du foyer, au cours des longues veillées sans lumière et sans grandes paroles, pendant que sous la fenêtre, dans la nuit déserte, le triste vent de novembre ou la blanche rafale de février mêle ses gémissements à la complainte de la mer.

L'entendez-vous, cette profonde voix de l'océan ? C'est elle qui, murmurant sans cesse à l'oreille du Gaspésien, lui chuchote mille refrains mystérieux, mille secrètes paroles qui éveillent ses souvenirs et attendrissent son cœur ; c'est elle, croyez-le bien, qui est la grande inspiratrice de la légende gaspésienne, comme elle le fut de la légende bretonne, sa sœur aînée. Ici, sur les rochers farouches de Gaspé, comme là-bas à la pointe des falaises de Penmarch ou de Paimpol,

combien de pauvres mères, combien de veuves ont, de leurs yeux rougis, interrogé l'horizon, attendant vainement le retour de leur *vieux* et de leurs *gas*!.....

Les rivages d'où sont partis
Tous ces amants des larges brises,
Ont vu pleurer tant de promises
Sur tant de rêves engloutis¹!.....

Et ce sont les gémissements des promises et des veuves mêlés aux râles d'agonie du marin englouti par la lame que vous entendez, le soir, quand la mer est méchante au large et que le vent *bourrasse* les flots noirs.....

Laissons-nous un instant bercer au rythme de ce flot jaseur. Et s'il est vrai de dire que "partout où l'on voit une légende, on peut être sûr, en allant au fond des choses, de trouver une histoire", interrogeons la mer gaspésienne, essayons de pénétrer quelques-uns des secrets de cette engloutisseuse de trésors et de rêves.

Sans parler des sinistres consignés par l'histoire, long serait le récit des désastres ignorés dont fut témoin, au cours de quatre siècles, la côte qui, du cap à l'Enfer jusqu'à la pointe au Naufrage, dresse ses rochers, pousse ses battures. Mais la mer garde jalousement ses vieux secrets: bornons-nous à rappeler quelques catastrophes du siècle dernier.

1. Alphonse Désilets, *Dans la Brise du Terroir*, p. 97.

* * *

De tous les endroits périlleux de la côte gaspésienne, le plus tristement célèbre est sans doute le cap Chat, gigantesque rocher adossé aux Shickshock et qui fait face à la pointe des Monts. Cette mauvaise réputation, il la doit non seulement à la nature qui l'a fait dangereux, mais encore à la rapacité des guetteurs d'épaves dont il fut jadis infesté. Sans pousser la méchanceté jusqu'à imiter certains Bretons anciens qui attachaient, dit-on, des lanternes aux cornes de leurs bœufs pour simuler les feux d'un bateau et attirer, la nuit, les vaisseaux sur leurs rochers, ces aventuriers ne vivaient que de pillage et pouvaient chanter avec leurs émules de la baie des Trépassés :

Notre labeur est inutile,
La terre est dure au paysan :
C'est toi notre grand champ fertile,
Océan !

Mgr Plessis, qui s'arrêta chez eux en 1814, notait dans son journal : "Entre Cap Chat et la rivière Sainte-Anne, six familles..... Mais que faire avec ces gens qui viennent de piller le *Doris*, de concert avec les matelots?....."

Les choses ont changé d'aspect depuis un siècle, et les bons paroissiens de Cap-Chat ignorent peut-être tout des écumeurs de mer qui ont jadis fréquenté leur côte.

L'anse à Beaufile, à l'ouest de Percé, se termine par un cap appelé par les Français cap d'Espoir ou des Espoirs, nom que les Anglais s'obstinent à traduire par *Cape Despair*. Serait-ce en souvenir des nombreux naufrages dont il fut cause, en particulier du *naufrage anglais* qui suivit la tragique aventure de la flotte de Walker aux Sept-Iles? Aucune trace de ce naufrage n'est visible aujourd'hui comme elle l'était aux yeux de l'abbé Ferland en 1836, mais le souvenir s'en conserve, et le récit de M. Ferland plaira peut-être à plus d'un ami de la côte percésienne :

“Sur la pointe la plus avancée, à vingt pieds au-dessus des plus hautes eaux, se trouvent les débris d'un bâtiment, connu des pêcheurs sous le nom de *naufrage anglais*. Pour le soulever jusque-là, la mer a dû dépasser de beaucoup ses limites ordinaires; or il est à remarquer que, dans ces parages, les plus fortes marées ne font monter les eaux que de quatre ou cinq pieds. Les grands pères de la génération actuelle ont vu cette carcasse de bâtiment dans le même lieu, et l'ont entendu nommer le naufrage anglais.

“Le cap Désespoir (sic) s'avance au large, vis-à-vis l'extrémité méridionale de l'île de Bonaventure. Entre ces deux pointes et Percé, se déploie une belle nappe d'eau, remarquable par ses mirages. Suivant les traditions locales, des merveilles, plus inexplicables que les effets du mirage, se sont passées sur ces eaux, et ont été plusieurs fois renouvelées durant le siècle dernier et dans les premières années de celui-ci.

“Parfois, rapporte la chronique de ces temps, le pêcheur qui s’est arrêté près du naufrage anglais, assiste à des scènes merveilleuses ; une étrange vision se déroule sous ses yeux. Les eaux sont unies comme une glace, et le temps parfaitement calme. Tout à coup la mer se soulève et s’agite au large ; les vagues se dressent comme des collines, se poursuivent, se brisent les unes contre les autres. Soudain, au-dessus de ces masses tourmentées, apparaît un léger vaisseau, portant toutes ses voiles dehors et luttant contre la rage des ondes bouillonnantes. Aussi rapide que l’hirondelle de mer, comme elle, il touche à peine les eaux. Sur la dunette, sur le gaillard, dans les haubans, partout, se dessinent des figures humaines, dont le costume antique et militaire convient à des soldats d’un autre siècle. Le pied posé sur le beaupré et prêt à s’élancer vers le rivage, un homme, qui porte les insignes d’un officier supérieur, se tient dans l’attitude du commandement. De la main droite, il désigne au pilote le sombre cap, qui grandit devant eux ; sur son bras gauche s’appuie une forme drapée de longs voiles blancs.

“Le ciel est noir, le vent siffle dans les cordages, la mer gronde, le vaisseau vole comme un trait ; encore quelques secondes et il va se briser contre les rochers. Derrière lui, une vague, une vague aux larges flancs se lève, s’arrondit et le porte vers le cap Désespoir. Des cris déchirants, au milieu desquels on distingue une voix de femme, retentissent et se

mèlent aux bruits de la tempête et aux éclats du tonnerre.....

“La vision s’est évanouie, le silence de la mort s’est étendu sur ces eaux; le vaisseau, le pilote, l’équipage épouvanté, les soldats, l’homme au geste altier, la forme aux longs voiles blancs ont disparu; le soleil brille sur une mer calme et étincelante; les flots viennent mollement caresser le pied du cap Désespoir. Le pêcheur est resté seul à côté des varangues vermoulues du *naufnage anglais*¹.....”

La mer a, de tout temps, fourni à l’imagination populaire un thème merveilleusement varié dans ses détails locaux, mais unique et universel par son fonds commun. En relisant l’histoire du *naufnage anglais*, qui ne songe à la légende du *Vaisseau fantôme* dont Richard Wagner a tiré son célèbre opéra?—C’est, au fond, le conte du *Hollandais volant* (Flying Dutchman), que l’on voit passer pendant la tempête, toutes voiles dehors; parfois il met une chaloupe à la mer, pour confier aux navires qu’il rencontre toutes sortes de lettres qu’ensuite on ne sait faire parvenir en mains propres, parce qu’elle sont adressées à des personnes mortes depuis de longues années..... C’est encore la merveilleuse histoire des barques bretonnes, muettes et mystérieuses, qui, de l’extrême pointe de Penmarch ou de Roscoff, conduisaient jadis, vers

1. Il est intéressant de rapprocher ce récit de la pièce de vers de Louis Fréchette: *Apparition*, dans sa *Légende d’un Peuple*.

l'île de Thulé ou vers la terre d'Iseut la Blonde, les âmes des morts.

Pour les anciens marins de la Manche comme pour les pêcheurs gaspésien, l'heure du péril en mer était marquée par l'apparition du sorcier ou *Klabotermann* hollandais¹ au haut du mât de perroquet. Le *Klabotermann*—que plusieurs d'entre eux avaient entrevu—c'était le bienfaisant et invisible patron des navires, protecteur des matelots honnêtes et sobres, mais terreur des pirates et des ivrognes. Il regardait partout lui-même si les agrès étaient en bon état, et veillait à assurer à ses protégés un heureux voyage. On l'entendait très bien dans la cale du navire, où il s'occupait de mieux arrimer les marchandises; de là le craquement des tonnes et des caisses, en temps de noule, ainsi que ce bruit sourd qui traverse par instants les planches et les poutres d'un vaisseau. D'autres fois, le *Klabotermann* frappait avec un marteau à l'extérieur du bâtiment, pour avertir le maître charpentier de réparer au plus vite quelque planche avariée. C'est lui qui allumait au bout des mâts, du beau-pré, des vergues, et jusque sur la pointe des vagues, ces flammes bleuâtres qui présagent l'ouragan en mer. Mais son apparition au haut du mât de perroquet était habituellement funeste au navire. Alors, l'ouragan se déchaînait, les esprits des vagues s'acharnaient sur le malheureux vaisseau; lorsque le naufrage devenait imminent, le sorcier s'installait sur la barre du gou-

1. En anglais *clapboardman*, ou le charpentier invisible.

vernail, paraissant pour la première fois aux regards de l'équipage terrifié; puis aussitôt il disparaissait en brisant le gouvernail, ce qui était le signal du désastre complet.

La légende indienne de l'île Bonaventure jadis rattachée au rocher Percé, mais brusquement isolée par un cataclysme qui aurait englouti sous les flots tout un campement de sauvages, ne rejoint-elle pas, par dessus l'océan et les siècles, cette merveilleuse histoire bretonne, popularisée par le théâtre, de la ville d'Ys ensevelie sous les eaux doucereuses de la belle baie de Douarnenez? Dans le grand vent qui froisse les ajoncs au pays d'Arvor, comme dans la brise saline qui courbe les campanules du rivage gaspésien, un même sentiment, fait d'amour et d'effroi, agite ainsi l'âme populaire en face de l'immense mer qui, tour à tour, chante sa colère ou sa sérénité, caresse ou arrache la voilure des vaisseaux.

Tout comme le cap d'Espoir ou *Désespoir* en 1711, la pointe au Maquereau, à l'entrée de la baie des Chaleurs, fut, en 1838, le théâtre d'une sombre tragédie.

On était au temps des "patriotes de '37"..... et de sir John Colborne, qui venait de brûler le village de Saint-Eustache (14 décembre 1837). Le commandant en chef des troupes anglaises au Canada aimait le faste, et pour orner sa table de mess, il avait commandé en Angleterre pour plusieurs milliers de livres de vaisselle d'argent, qui lui fut expédiée sur

le *Colborne*, voilier de 350 tonnes commandé par le capitaine Kent. Le reste de la cargaison comprenait des vins et des spiritueux, des épices et marchandises diverses, de riches ornements pour les églises protestantes du Bas-Canada, outre une somme de 40,000 livres en espèces (dans quarante boîtes scellées) destinées au paiement des troupes anglaises à l'œuvre au Canada.

Le *Colborne*, portant dix-sept hommes d'équipage et trente-huit passagers, dont plusieurs appartenaient à la haute société anglaise, quitta le port de Londres le 30 août 1838, pour se trouver, après quarante-cinq jours de rude traversée, en vue des côtes de Percé au soir du 15 octobre. Comment se fit-il que le capitaine se crut encore en plein golfe et prit pour un phare de l'île d'Anticosti la lumière qui brillait toujours, à cette époque, au sommet du mont Sainte-Anne? On l'ignore. "Je lui dis," a prétendu Jones Acteson, l'un des rares matelots survivants, "qu'il n'y avait pas de lumière de ce genre sur l'île d'Anticosti. Celle que nous apercevions ne pouvait être que la lumière de la Table-à-Rolland, à Percé. On ne m'écouta pas....."

Jones Acteson, qui s'établit à l'Anse-aux-Gascons, non loin de l'endroit du naufrage, racontait, longtemps après, que vers le minuit fatal, pendant que le capitaine Kent et son second Hudson sirotaient une *fine* dans leur cabine, un cri jaillit de la dunette: *Breakers ahead!*..... "Les brisants!" Mais avant que

l'équipage alerté put tenter la moindre manoeuvre, le *Colborne* s'abîma sur les rochers.

Du coup, ce fut sur le navire en perdition une sauvage et lamentable mêlée. Femmes et enfants, arrachés au sommeil et fous de terreur, grelottants dans l'obscurité nuit d'automne, encombraient le pont et les cabines des officiers. Le *Colborne* s'était éventré sur un récif qui le retenait prisonnier, après lui avoir arraché son gouvernail. Il y avait dans la cale huit pieds d'eau que les pompes essayèrent vainement d'épuiser. Le second suggéra de couper les mâts et de mettre les chaloupes à l'eau, mais le capitaine, paraît-il, refusa brusquement : "Il n'y a aucun danger, vous ne couperez pas les mâts de mon vaisseau, et nous allons nous renflouer....."

Par une manoeuvre de voilure, il réussit à remettre le navire en mer, mais aussitôt des torrents d'eau envahirent toutes les pièces. La côte rocheuse n'était qu'à trois cents pieds, mais impossible d'y atteindre sans gouvernail. D'ailleurs, la fin fut subite : une risée coucha de nouveau le *Colborne* sur les brisants, précipitant à la mer passagers et matelots, dont la plupart furent immédiatement engloutis par une forte vague.

Acteson et cinq autres matelots s'accrochèrent à la grande vergue du navire couché sur le flanc, et réussirent à atteindre la chaloupe qui flottait entre les mâts. Après l'avoir dégagée des cordages, ils essayèrent de secourir quelques malheureux dont les

cris d'agonie s'élevaient parmi les débris du naufrage. Mais une montagne d'eau ayant brisé leur aviron, ils durent s'abandonner à la mer. Ils avaient pourtant eu le temps d'enlever de la voilure et de prendre à leur bord deux cadavres, les deux fils du capitaine Kent. A l'aide d'une planche, ils réussirent tant bien que mal à tenir la mer le reste de la nuit, trempés jusqu'aux os, à demi morts de froid, et furent recueillis au petit jour par des pêcheurs de l'Anse-aux-Gascons qui les transportèrent et les soignèrent chez eux.

"Tout le temps que nous avons passé dans le voisinage du navire," racontait Acteson, "nous avons entendu des cris. Il y avait surtout un matelot accroché à un bout du mât qui ne lâcha prise qu'au matin, épuisé de froid, et ne cessa d'appeler au secours que lorsque la vague l'eût avalé."

Le *Colborne* fut emporté à la dérive du mardi matin jusqu'au samedi suivant. Des barques de pêcheurs réussirent alors à le remorquer jusqu'à l'anse Harrington, à deux milles de Port-Daniel.

Le capitaine Kent et la plupart des membres de son équipage furent trouvés noyés dans les agrès. Le cadavre du capitaine Hudson fut repêché à l'hameçon, avec plusieurs cadavres de femmes et d'enfants. Ils furent transportés à Port-Daniel, où une enquête se tint chez M. Wm. Carter, marchand de l'endroit. Pendant plusieurs jours, de nombreux noyés furent rejetés sur la grève, qui se garnit aussi de caisses de

liqueurs, de meubles, d'habits, de denrées de toutes sortes, dont la plupart enrichirent les pauvres gens de l'endroit.

Cinq des précieuses boîtes d'or furent retrouvées. On les ouvrit, paraît-il, pour en vérifier le contenu, mais chaque fois qu'on recommença cette opération on s'aperçut que la quantité d'or diminuait. Finalement, les cinq boîtes, fort allégées, furent refermées et expédiées à Québec. Mais il en restait trente-cinq sur le rivage gaspésien. Quel fut leur sort? Mystère..... C'est surtout depuis le naufrage du *Colborne* que la tradition déjà ancienne des trésors enfouis sous les roches, au bord de la mer, échauffe l'imagination des enfants, et même des grands enfants gaspésiens.

L'année 1843 fut signalée par deux naufrages sur les côtes de la péninsule. Au printemps, le *Gaspé Packet* se perdit corps et biens sur les rochers du cap Rouge, à l'entrée de la baie de Gaspé; un seul membre de l'équipage réussit à se sauver.

Le 4 novembre 1843, le transport *Premier*, ayant à son bord 350 soldats en route pour les Antilles, fut jeté par une violente tempête sur le rivage du Cap Chat. Mais, à cette époque, les habitants du lieu avaient d'autres dispositions que leurs devanciers du début du siècle. Sous la conduite de Louis Roy, ils réussirent à sauver passagers et équipage et leurs prodiguèrent leurs soins.

Quatre ans plus tard, le cap des Rosiers fut le théâtre d'une véritable catastrophe.

Au mois de mai 1847, le voilier *Carrick* partait de Sligo, Irlande, avec quelque deux cents émigrants irlandais que la famine forçait de s'expatrier, comme tant d'autres de leurs compatriotes. Après vingt-trois jours de traversée, le capitaine perdit sa route au milieu d'une tempête de neige et alla, en pleine nuit, jeter son vaisseau sur les flancs du cap des Rosiers. Lui et six matelots seulement se sauvèrent. Il est difficile d'imaginer les scènes d'horreur d'une pareille nuit. Le lendemain, sur une étendue de deux milles, la grève était jonchée de cadavres d'hommes, de femmes, d'enfants, dont plusieurs à demi dévorés par les *marèches* ou requins des côtes. Toute la journée, une charrette attelée de deux bœufs transporta ces cadavres dans une fosse commune, près du rivage, pendant que la mer meurtrière chantait son lamento.

Ce sont là quelques grands naufrages enregistrés par l'histoire : combien de pauvres pêcheurs disparus, engloutis avec leur barque, que, seuls, leurs descendants connaissent et continuent de plaindre, le soir, au coin du feu, lorsque se déchaîne la tempête et que hurle l'océan !

Nul ne sait votre sort, pauvres têtes perdues ;
Vous roulez à travers les sombres étendues,
Heurtant de vos fronts morts des écueils inconnus ¹

Mais il est temps, peut-être, de détourner les yeux de ces sombres tableaux à la Ruysdaël. La légende

1. Victor Hugo, *Oceano nox*.

de la mer, traversée par les embruns, prend à la longue un goût d'amertume..... Histoire de revoir de vieux amis, si nous retournions à Percé?

Sur le cap Canon, à côté du parc Logan, se voit un petit cimetière marqué de trois tombes. Là furent inhumés M. et Mme Tuzo, des îles Bermudes, deux "fanatiques" de Percé qui voulurent continuer de s'y reposer, après leur mort. La troisième tombe est celle de Pierre Duval, corsaire canadien au service des Anglais. Durant les guerres napoléoniennes, sur son brick *Le Vautour*, Duval se signala par des coups d'audace le long des côtes françaises de l'Atlantique. Rentré au pays, il acheta l'île Bonaventure et mourut ici paisible rentier.

Après avoir accordé l'hospitalité à un corsaire et à son *Vautour*, peut-on refuser une place dans le folklore gaspésien aux gentils oiseaux de l'île Bonaventure et du rocher Percé? Du sommet du Mont-Joli, regardez-les évoluer gracieusement, se poursuivre, s'agiter, puis débattre *unquibus et rostro* une question d'honneur ou d'intérêt: amusante et fidèle image de la société humaine. Leurs mœurs sont immuables. Vous retrouvez aujourd'hui ces oiseaux tels que les voyait l'abbé Ferland, le jour qu'il écrivait, il y a bientôt un siècle:

"Cette ville aérienne (le rocher Percé) se divise en deux quartiers bien distincts, celui des cormorans et celui des goélans. Si un individu d'une des tribus ose franchir la limite assignée à ceux de sa plume,

cet empiètement n'est jamais toléré en silence. Un cri formidable, formé de milliers de cris, retentit dans les airs, et se fait entendre quelquefois à la distance de plusieurs milles; une nuée, semblable à un brouillard épais de neige, s'élève au-dessus du camp souillé par la présence de l'étranger. Les envahisseurs sont-ils nombreux? Une colonne se détache de la masse des habitants du territoire menacé, et, décrivant un demi-cercle, va attaquer les ennemis sur les derrières. Comme les défenseurs de la patrie sont toujours forts sur le sol natal, les étrangers doivent céder et déguerpir devant les coups de bec et les malédictions de leurs adversaires. Cette petite guerre entraîne de fréquents combats, car à peine se passe-t-il un quart d'heure sans que des cris aigus nous avertissent que la discorde a lancé ses brandons parmi la gent volatile....."

Depuis de longs siècles et d'innombrables générations, goélands et cormorans, frères ennemis nichés au sommet réputé inaccessible de leur rocher, avaient ainsi mangé, couvé, dormi en paix, lorsque, vers 1805, deux hardis pêcheurs, Tranquille Duguay et David Moriarty, résolurent d'escalader l'abrupte falaise de trois cents pieds. A cet effet, ils imaginèrent de lier fortement ensemble des rames qu'ils appliquèrent contre la face du rocher; cette échelle improvisée leur permit de franchir la partie la plus ardue de la montée; se cramponnant ensuite aux aspérités de la pierre et aux arbrisseaux qui croissent dans les fissures, ils atteignirent enfin, les premiers, le plateau du sommet,

où leur apparition jeta la surprise et l'alarme parmi la tribu à plumes.

La voie étant tracée, l'ascension du rocher devint ensuite chose courante. Chaque année, des jeunes gens allaient y faire une riche provision d'œufs et de plumes. Mais ces expéditions trop fréquentes menaçaient d'éloigner les oiseaux, très utiles aux pêcheurs qu'ils guidaient, par leurs cris, en temps de brume. Des protestations s'élevèrent, et les magistrats du district de Gaspé promulguèrent un règlement qui assura aux gracieux passagers du rocher Percé la jouissance paisible de leur fantastique navire. Une loi votée à Québec en 1919 a étendu cette protection à tous les oiseaux de Percé, de l'île Bonaventure et du rocher aux Oiseaux, dans les îles de la Madeleine.

Au reste, ces ascensions s'accompagnaient toujours de quelque danger. En 1835, raconte M. Ferland, un jeune homme fut précipité d'une hauteur de cent pieds par la chute d'une pierre sur laquelle il venait de sauter; on ne releva que son cadavre broyé. L'année suivante, un Jersiais, pour cueillir des œufs sur la pointe d'un rocher de l'île Bonaventure, s'était fait suspendre à une corde. Pendant qu'il emplissait son panier, la corde rongée par l'arête du rocher se rompit, et le malheureux se brisa la tête contre les pierres du rivage.

* * *

Il y a des légendes qui se perdent, et c'est malheureusement, à notre époque de vitesse et d'oubli, le

sort du grand nombre; il y en a qui se transforment; il y en a aussi qui tombent en pleine force, abattues par les coups du hasard ou d'un audacieux. La légende du *Braillard de la Madeleine* appartient à cette dernière catégorie.

Au mois d'août 1814, M. Painchaud, après huit années de missions dans la Gaspésie, partait pour Sainte-Anne de la Pocatière sur sa petite barque la *Trois-Mille-Clous*, conduite par le capitaine Isaïe Boudreau. En doublant le cap Madeleine, à l'embouchure de la rivière du même nom, on dut faire escale et laisser passer une forte tempête. Au bruit de la mer démontée et aux sifflements du vent se mêlaient des gémissements distincts s'élevant de la forêt: c'étaient les lugubres plaintes du "Braillard", âme en peine implorant du secours.

Voyant l'effarement de ses compagnons de voyage, M. Painchaud prit une résolution soudaine: "Laissez-moi aller seul dans la direction du "braillard", dit-il, et je vous promets de l'apaiser." Là-dessus, il mit une hache à la ceinture de sa soutane et s'enfonça dans l'épaisse forêt. Plus il avançait, plus les clameurs devenaient insolites et terrifiantes. Sans se laisser impressionner, le prêtre poussa jusqu'au bout et eut enfin le mot de l'énigme. Deux grands arbres avaient poussé en s'appuyant l'un sur l'autre, en forme d'X. Lorsque le vent les agitait, il crissaient, et d'autant plus fort que la tempête se faisait plus rageuse. M. Painchaud, en bon missionnaire, les abattit l'un après

l'autre et s'en revint haletant, trempé de sueurs, mais fier de son exploit, annonçant de loin à l'équipage de sa *Trois-Mille-Clous*: "Vous n'entendrez plus le braillard de la Madeleine; je lui ai réglé son compte."

Si, à la suite du brave M. Painchaud, nous nous éloignons de la mer pour pénétrer dans la forêt gaspésienne, par une obscure soirée d'automne, nous y entendrons, nous aussi, des bruits étranges, des voix mystérieuses; de sinistres lueurs voltigeront peut-être sous nos yeux. Feux-follets, sorcières, loups-garous, canots volants, tout ce monde de revenants, tout cet attirail de *chasse-galerie* qui compose le substratum de la légende proprement canadienne nous apparaîtra, vivant et grimaçant, comme apparaissait jadis au Micmac infidèle le géant Outikou, grand, grand comme les Shickshock..... Mais, autant que la mer, la forêt gaspésienne est immense. Contentons-nous d'y cueillir, en passant, une fleur, une fleur de légende éclore sur une tombe de la vallée matapédienne.

Au bord de la route qui va d'Amqui au Lac-au-Saumon, près de la rivière Matapédia, se voit un petit enclos avec, au centre, une croix de fer rouillée où l'on déchiffre cette inscription:

Ci-gît

FRÉDÉRIC FOURNIER

Noyé le 6 juin 1831,

âgé de 22 ans.

Mourir à vingt-deux ans, seul, loin des siens, perdu dans une forêt sauvage, après avoir enduré les tortures de la faim et s'être finalement débattu contre les flots glacés qui paralysent et engloutissent, la triste destinée! Sur la tombe de Fournier, au pied de la *montagne-à-Fournier*, au cœur d'une forêt plusieurs fois séculaire, l'"infini de petitesse" dont parlait Pascal nous revient à la mémoire comme une saisissante vérité.

En mai 1831, Frédéric Fournier, jeune arpenteur de Saint-Jean Port-Joli employé depuis un an par le major Wolfe pour la construction du chemin Kempt, se rendit avec une équipe d'ouvriers au lac Matapédia, où les Micmacs de Ristigouche avaient mission de venir les approvisionner. Mais, on ne sait au juste pour quelle raison, les sauvages ne parurent pas et les provisions de bouche de l'équipe furent bientôt épuisées. Pressés par la faim, Fournier et trois de ses compagnons construisirent un radeau pour descendre à Ristigouche. Tout alla bien jusqu'au *Ruisseau Sauvage*, endroit dangereux de la rivière gonflée par la fonte des neiges. Là, le radeau se disjoignit et les quatre occupants glissèrent à l'eau. Trois d'entre eux réussirent à atteindre le rivage, mais Fournier disparut dans un remous. Son cadavre fut retrouvé quelques mois après par des sauvages qui pêchaient dans ces parages. Au doigt du noyé, une bague portant les initiales F. F. pouvait seule permettre l'identification. N'ayant pu enlever cette bague, les sauvages coupèrent

la main et la portèrent à M. Picquart dit Destroimaisons, curé de Rimouski, qui comprit l'accident et avertit la famille Fournier.

En attendant qu'il fût possible de la transporter au cimetière de Saint-Jean Port-Joli, la dépouille mortelle du noyé fut inhumée au bord de la rivière, et elle y est restée depuis quatre-vingt-quatorze ans. Car, dit la légende, on ne put faire avancer les deux chevaux attelés au corbillard. Après les avoir fouettés en vain, on plaça le cercueil dans un canot monté par deux vigoureux sauvages; mais ils eurent beau faire ployer leurs avirons, le canot refusa, lui aussi, d'avancer. On comprit alors que la montagne avait *adopté* le pauvre noyé, dont le cadavre fut de nouveau confié à la terre matapédienne. Une complainte en neuf couplets, œuvre des bûcherons-poètes dans leurs veillées de chantier, popularisa le souvenir du jeune arpenteur :

.....Vingt-deux années c'est mon âge.
J'ai déjà bien voyagé,
En différents arpentages,
Avec mon père, vous savez!
Déjà deux fois dans la vie
Que la mort m'a menacé:
Par jaloux ou par envie
Me voilà donc achevé!.....

Nous n'avons jusqu'ici rien dit du service postal gaspésien, des courriers chargés de parcourir à pied, dans la neige des forêts ou parmi les glaçons des nombreux cours d'eau, les deux cents milles qui séparent

Gaspé de Matapédia, en passant par Carleton qui fut longtemps le seul bureau de poste de la baie des Chaleurs. Nous rencontrerions pourtant ici de dignes émules du courrier du Madawaska Mercure l'Acadien : l'Indien Noël, appelé *Noël-la-Malle*, qui, en 1833, *étrenna* le chemin Kempt, et son successeur, le matapédien Brochu ; sur la baie des Chaleurs, l'Ecossais manchot John Howie, de Caplan, et surtout, il n'y a pas quarante ans, l'hercule acadien Goulette. Mais ces histoires de courriers, avec leurs rencontres d'ours, de brigands ou de sorciers, leurs fuites devant les loups affamés, leurs nuits d'hiver à la belle étoile, leurs monstres et leurs prodiges entrevus dans les bois ou sur les eaux, à l'heure où les esprits vont et viennent librement, risqueraient d'être aussi longues que la route qu'avaient à parcourir ces courageux fonctionnaires. Force nous est d'abréger. Et puisque nous voici sur les bords de la "Baie", rappelons un événement récent qui, dans un siècle, fournira à nos arrière-neveux un thème à mirifiques histoires.

Le 24 décembre 1899, vers les quatre heures du soir, heure où les petits *mousses* des écoles, joyeux es-saim, gambadent vers la *maison*, les bonnes gens de Maria, les yeux rivés sur un point noir à l'horizon marin, oublièrent pour l'instant la messe de minuit prochaine, le *train de la grange* à faire..... On dit même que des mamans et des *grandes filles*, retenues aux fenêtres par la curiosité, laissèrent griller quelques *beignes* et gâteaux des *fêtes*.....

Excusons-les comme les *hommes* les excusèrent : il y avait de quoi *se déranger du fourneau*. Le point noir aperçu à l'horizon grossissait à vue d'œil. Bientôt, on distingua nettement deux colonnes d'eau s'élevant, à intervalles prolongés, de l'avant du..... bateau. Impossible de s'y méprendre. Ce tardif et sombre bateau, sans mâts ni voilure, qui piquait droit sur les caps de Maria, c'était bel et bien une baleine !

Une chaloupe à rames (un *flat*, disent les Gaspésiens) fut mise à la mer, malgré les glaçons flottants, et deux hardis marins, André Cyr et Théophile Cormier, munis de grappins, de fusils, de haches, de cordages, s'élancèrent à la rencontre du géant glissant sur les eaux.

La plage se couvrit de spectateurs. On exprimait des opinions sur l'espèce du cétacé, sur sa valeur en argent, sur le but de sa visite..... Un loustic à barbe grise ôta gravement sa pipe de sa bouche pour crier aux deux conquistadors qui ramaient vers le large : "Surtout, ne faites pas de mal à Jonas !....."

C'était bien une baleine. C'était même un grand cachalot des eaux tropicales, égaré dans les mers du nord, malade de froid, de faim peut-être, qui s'en venait mourir en beauté dans la plus belle des mers intérieures. Les deux pêcheurs, qui n'étaient rien moins que baleiniers, s'approchèrent de l'animal lorsqu'ils le virent s'échouer à un demi mille du rivage, dans quinze pieds d'eau. Un grappin habilement lancé dans une de ses narines, au moment où il soufflait bruyamment, fit

jaillir un flot de sang et provoqua un dernier spasme d'agonie. On se hâta d'attacher solidement le cadavre au rivage par de longs cordages. Au bout de quelques jours, les glaces l'emprisonnèrent. Au mois de janvier, un pont de deux pieds d'épaisseur, immense pont d'Avignon, permit aux curieux—Gaspésiens et autres—d'aller à pied visiter la baleine.

Elle mesurait soixante-douze pieds. Sa mâchoire inférieure, garnie de fortes dents, avait quinze pieds de longueur, et l'éventail de sa queue, dix-huit pieds. De sa tête on retira trois cents gallons de blanc de baleine (*sperma ceti*), et on en perdit au moins autant. Le lard fondu produisit environ deux mille gallons d'huile, mais le dépeçage, fait par des amateurs dans des conditions anormales, laissa à la mer d'excellentes parties. Quelques vertèbres furent enlevées, et ce sont aujourd'hui, avec la mâchoire privée de ses dents, les seuls restes de la baleine de '99, car la débâcle du printemps suivant entraîna la carcasse dans les eaux profondes.

Les Américains, qui avaient manqué l'arrivée d'un animal aussi extraordinaire, se dédommagèrent, l'été suivant, en se faisant indiquer exactement l'endroit où il s'était échoué, et en achetant à prix d'or, pour en orner leurs consoles de salon, les dents noircies du mammifère.

Depuis *l'année de la baleine*, les vieux philosophes gaspésiens se sont souvent demandé pourquoi cet animal qui, n'ayant jamais lu Buies, ignorait les

vertus soporifiques de la baie des Chaleurs, voulut ainsi dormir son dernier sommeil sur les bords tranquilles du moderne Léthé.....

* * *

Comment quitter la baie des Chaleurs et clore ce chapitre du folklore gaspésien sans dire un mot du *feu des Roussi*? De toutes les légendes gaspésiennes, c'est la mieux connue et la plus populaire, là-bas; c'est celle qui a le plus de chances de survie, tant elle réunit d'éléments caractéristiques de la vie du pêcheur d'autrefois: départ en mer à la lueur des fanaux, par un beau soir d'été, ou de grand matin, en profitant du bon vent; fatigue de la longue station sur les bancs de morue; tentation du *petit coup*; menace d'un *grain* de tempête; périlleux retour, et, parfois, accident mortel..... Mais qu'est-ce, au juste, que ce feu des Roussi?

"Suivant les rapports de ceux qui disent l'avoir examiné," écrivait M. Ferland, "une flamme bleuâtre s'élève parfois au sein de la mer, à mi-distance entre Caraquet et Paspébiac¹. Tantôt petite comme un flambeau, tantôt grosse et étendue comme un vaste incendie, elle s'avance, elle recule, elle s'élève. Quand le voyageur croit être arrivé au lieu où il la voyait, elle disparaît tout à coup, puis elle se montre lorsqu'il s'est

1. A Caraquet, on appelle cette flamme *le feu du mauvais temps*, car elle annonce généralement un orage. C'est sans doute une forme du *feu Saint-Elme*, bien connu des marins.

éloigné. Les pêcheurs affirment que ces feux marquent l'endroit où périt, dans un gros temps, une berge conduite par quelques hardis marins, du nom de Roussi; cette lumière, selon l'interprétation populaire, avertirait les passants de prier pour les pauvres noyés."

Près d'un siècle après M. Ferland, l'auteur de ces lignes a entendu des pêcheurs gaspésiens parler du feu des Roussi comme d'un phénomène toujours actuel, visible surtout par les nuits d'orage.

A leur dire, les deux Roussi, père et fils, étaient allés pêcher avec un vieil ami de la ville, en visite, qui avait apporté au large une bouteille de rhum. On appareilla pour revenir sous la menace d'un coup de vent qui se mua vite en tempête. Le père Roussi avait, un jour, sur la tombe de sa femme, juré de ne jamais *boire un coup*, lui qui, dans sa jeunesse, ne s'était guère privé..... Mais, à cette heure critique, *arc-bouté* à la barre du gouvernail qui craquait, lavé par la houle, transi, l'onglée aux doigts, les yeux brûlés par l'eau salée, il faiblit, oublia sa promesse et, tendant la main, il but lui aussi, à longs traits, la liqueur fatale.....

Le lendemain matin, on trouva, à l'entrée du banc de Paspébiac, une barque démâtée, la quille en l'air, et un peu plus loin, à demi enfouis dans le varech et le sable, deux cadavres: les deux Roussi. Leur compagnon, à demi mort, aurait été recueilli au moment où l'embarcation chavirait, et aurait accompli, le reste de ses jours, la promesse faite par son infortuné copain d'autrefois.

* * *

“Les légendes, écrivait Madame Julie Lavergne, sont les fleurs de l'histoire. Elles éclosent à nos yeux lorsque après avoir étudié les livres, les monuments et les traditions, nous voyons resplendir, dans une clarté soudaine, ce qui fut beau, vivant et harmonieux autrefois. Alors, comme ces caractères tracés d'une encre invisible qui apparaissent sur le vélin à l'approche de la flamme, alors le passé se ranime, et une voix nous fait un récit. Ce récit coloré, cette parlante apparition, c'est la légende. Elle présente la forme glorieuse des faits et des personnages, et accentuant le vrai sens de l'histoire, le fixe à jamais dans la mémoire des peuples.”

Pour nous, peuple adolescent, il est déjà fini, le temps des légendes, le temps où nos grand'mères gaspésiennes, assises sur le seuil de leur porte, par les beaux soirs d'été, fredonnaient en songeant à leur douce Acadie :

D'où viens-tu, beau nuage
Emporté par le vent ?
Viens-tu de cette plage
Où mon cœur a pleuré si souvent ?.....

Avec les aïeules se sont éteintes les chansons d'autrefois. Le bruit des villes, le cinéma de la rue, la fumée des usines, le beuglement des automobiles, tout ce brouhaha de la vie moderne qui a pénétré jusqu'aux

lointaines campagnes, étouffe la voix intérieure qui voudrait ranimer le passé, prolonger les airs anciens.... Que, par ces modestes pages, nos neveux gaspésiens recueillent au moins quelques échos de leurs vieilles traditions et légendes, avant qu'elles ne deviennent tout à fait

La musique d'un temps : un bateau qui s'éloigne.....

CHAPITRE IV

Les Gaspésiens chez eux.

TOUT d'abord, y a-t-il des Gaspésiens, et quels sont-ils?—Nous avons vu, en effet, le P. Chrestien Le Clercq appliquer ce nom aux sauvages de la péninsule. De plus, nous savons, et Buies le notait en 1898, que "la baie des Chaleurs est la région la plus cosmopolite de toute la province de Québec": Acadiens, Canadiens français, Américains, Irlandais, Ecossais, Jersiais s'y sont donné rendez-vous. Les Micmacs eux-mêmes y figurent encore par quelque deux cents familles qui vivent solitaires, sur leurs réserves de Sainte-Anne de Ristigouche et de Saint-Louis de Cascapédia: derniers représentants de ces "races fières, s'il en fut jamais, qui, aujourd'hui devant l'action énervante du commerce, comme autrefois devant le casse-tête ennemi, savent mourir sans se rendre¹".

1. J.-C. Taché, *Trois légendes de mon pays*.

Parmi ces divers groupes de population séparés par la langue, les traditions, et parfois la religion, où trouver le type du Gaspésien? Peut-être serait-ce ici le cas de dire qu'il n'y a pas d'"homme", qu'il n'y a que "des hommes"?

Pourtant, si l'on embrasse d'un coup d'œil toute la péninsule, on constate que les 70,000 âmes qui peuplent le diocèse de Gaspé se partagent en deux grandes catégories: plus de 55,000 parlent le français, 15,000 parlent l'anglais. La langue: voilà la frontière entre les deux groupes, la marque distinctive qui range d'un côté Acadiens de Bonaventure, Canadiens français et vieux pêcheurs gaspésiens de Gaspé, de l'autre, les fils des loyalistes et des pêcheurs jersiais de la compagnie Robin. C'est aux premiers, les plus nombreux comme les plus anciens habitants de cette région, c'est aux Gaspésiens fils de la France que nous consacrons le dernier chapitre de notre étude.

Seule, à vrai dire, la nécessité d'un classement sur le papier nous fait séparer de ces authentiques Gaspésiens les Irlandais catholiques et les Anglais et Ecossais en majorité protestants, qui vivent en parfaite intelligence et harmonie avec leurs voisins français. Les Irlandais forment la majorité catholique dans deux paroisses: Saint-Jules (démembrement de Maria), et Douglstown. Dans les autres paroisses, ils sont une minorité traitée avec beaucoup d'égards. Ils ont leurs écoles à eux. La présence, à la grand-messe paroissiale, d'une dizaine de familles irlandai-

ses, dont le plus grand nombre entendent le français, suffit pour que les annonces soient toujours bilingues et pour que le sermon en anglais revienne fréquemment. Que n'en peut-on dire autant du régime imposé à la minorité française dans les provinces anglaises du Canada!

Il serait imprudent d'affirmer que, dans certaines paroisses du moins, le contact habituel des Gaspésiens avec leurs voisins anglais n'a pas nui à leur formation française, que leur langage n'a pas souffert de cette continuelle épreuve. Mais quelques faiblesses individuelles ou locales ne diminuent guère le mérite d'une race qui, en butte aux difficultés, aux tracasseries de toute nature, a su conserver et embellir son âme française et catholique. "Vivre d'abord!" fut sa devise, en attendant les jours de calme, d'indépendance matérielle qui permettent à un peuple de se recueillir, de se livrer avec succès aux travaux de l'esprit.

Plusieurs observateurs étrangers à la Gaspésie ont récemment noté les différences de caractère, d'habitudes, de langage séparant à leurs yeux les trois éléments ethniques qui composent le groupe de nos Gaspésiens français. Dans une matière délicate, où il est particulièrement difficile de poser au "voyant" dans son propre pays, nous sommes heureux de reproduire ici le témoignage d'un de ces visiteurs, qui vit et étudia la Gaspésie au cours de l'été 1922, — quitte à y joindre nos réflexions personnelles.

Voici d'abord ce qu'il pense des Gaspésiens proprement dits¹, "descendants des pêcheurs venus surtout de Bayonne, des Sables-d'Olonne et de Bretagne":

"Privés de relations, après la conquête, avec le groupe du Québec et le groupe acadien, ces gens forment encore un groupe ethnique à part; la partie de cette population qui, depuis 1780, s'est trouvée sous le joug des Robin, s'est développée d'une façon caractéristique et tranche encore sur tous les autres groupements. L'influence de la puissante compagnie n'a pas été à leur avantage. Heureusement que, de plus en plus, grâce au clergé, à la culture intellectuelle mieux suivie, aux relations plus fréquentes avec les autres groupes, la situation s'améliore; le joug tout mercantile des Robin est secoué et le jour n'est pas loin, espérons-le du moins, où ces braves gens auront fait tout le progrès qu'il faut."

Les deux autres catégories de Gaspésiens sont observées avec le même souci de vérité:

"Vient ensuite le groupe canadien-français, formé de cultivateurs, de pêcheurs et de quelques hommes d'affaires; ce groupe prend une importance de plus en plus considérable. La majorité de ces gens sont venus ici de paroisses des environs de Québec; ils se sont d'abord adonnés à la pêche. Ceux du bas de la baie des Chaleurs, vers Gaspé surtout, longtemps privés des secours religieux nécessaires, noyés dans l'élément

anglais, ont subi quelques pertes au point de vue de la langue comme de la foi. Depuis que les prêtres, plus nombreux, ont permis une meilleure organisation paroissiale, cet acheminement vers l'indifférence religieuse a cessé; on compte même dans ces dernières années parmi ceux-là des retours aux pratiques de la religion. Cet élément, avec les défauts et les qualités de la race, a fait bonne souche; du côté du golfe surtout on compte de belles paroisses, où l'agriculture est en honneur et où, grâce à la pêche, à la culture et au travail constant, l'on s'est créé une honnête aisance. Les défections au point de vue religieux ont été amplement compensées par des conversions de protestants.

“Enfin, il y a le groupe le plus nombreux et intéressant, celui d'origine acadienne..... Soustraits comme par miracle à l'ostracisme anglais, ayant longtemps vécu comme des étrangers que l'on tolère sur le sol de la patrie, longtemps privés de titres légaux aux terres nouvelles qu'ils avaient défrichées, obligés, dans les dernières années du dix-huitième siècle, de vivre cachés et de demander leur subsistance surtout à la pêche, quelque chose de leur long malheur et de leurs longues souffrances a déteint sur leur caractère..... Le caractère de cette partie des habitants de la Gaspésie est fait de foi simple, naïve, d'un grand respect pour le prêtre, d'une docilité à ses directions qui se dément rarement. On retrouve mieux conservées chez eux les caractéristiques de la nation française, pronon-

ciation, accent, vivacité de l'esprit, courtoisie, délicatesse du cœur.....

"A côté de ces belles qualités, il y a des points noirs; le tempérament de ces gens manque d'énergie et de ténacité; le *dolce farniente* est chez eux en trop grand honneur..... Il faut le remarquer toutefois: quelques paroisses agricoles du haut de la baie—telles Bonaventure, Maria, Saint-Jean-l'Évangéliste—, à peu près exclusivement acadiennes, sont parmi les mieux organisées de notre province au point de vue économique¹....."

Cette dernière constatation est importante, car elle corrige ce qu'il peut y avoir d'excessif dans le jugement sévère porté sur le tempérament prétendu apathique des Acadiens. Que ces derniers aiment, par les beaux dimanches d'été ou à certains moments du jour, se reposer par "une douce flânerie sur les rives azurées de la baie des Chaleurs", personne, assurément, ne leur reprochera cette détente momentanée, nécessaire, au sein d'une atmosphère dont ils savent apprécier la fine poésie, dont ils savent aussi braver les rigueurs et les tempêtes, au cours d'un long hiver. Au lieu de parler de leur "manque d'énergie", peut-être serait-il plus exact de souligner leur *manque d'initiative*, une certaine passivité qui les attache à la routine. Habités de longue date à s'en remettre entièrement au clergé pour le soin de toutes décisions à prendre qui affectent la vie paroissiale, ils deviennent de persévé-

1. J. W., dans *Le Devoir* du 4 novembre 1922.

rants exécuteurs, doués en particulier d'une ténacité à toute épreuve, lorsqu'il s'agit de réaliser un projet conçu ou approuvé par M. le Curé. Si la paroisse de Maria, par exemple, jouit d'une excellente organisation économique, c'est qu'après M. Gagné, l'apôtre de la terre, dont nous avons déjà résumé la carrière, elle eut comme curé M. Smith—aussi français que Mgr Ross—prêtre clairvoyant et actif qui favorisa l'établissement, dès 1908, d'une caisse populaire dite "caisse Desjardins" qui n'a cessé de prospérer, puis d'un cercle des fermières, enfin d'une société coopérative d'achats et de ventes. Un journaliste montréalais l'a d'ailleurs noté: "Ce qu'il a fallu pour implanter ces coopératives dans ce petit village éloigné de la baie des Chaleurs (Maria), c'est tout simplement la direction et l'impulsion d'un chef. Le curé est intervenu directement dans la fondation de la coopérative agricole..... Il fut l'initiateur¹". Dans les paroisses où le curé, moins entreprenant ou affaibli par l'âge, ne montre pas la voie du progrès matériel à son peuple, celui-ci risque parfois de s'enliser dans la routine.

Quant à la ténacité proverbiale des Acadiens, s'il fallait, pour la défendre, ajouter un témoignage écrit au témoignage de leur émouvante histoire, volontiers nous citerions le regretté géographe canadien Emile Miller:

"En Gaspésie, les âmes sont pleines d'une inquiète mélancolie, prisonnières qu'elles sont sur un étroit

1. Léo-Paul Desrosiers, dans *Le Devoir* du 28 juillet 1923.

littoral, entre la mer formidable, râlant ses éternels ressacs, et les prochains escarpements calcaires de l'intérieur que les brumes, les pluies cinglantes du large ont revêtus de bois sombres. Cet effroi qu'inspire une rude nature, cet isolement que les voyages rapides restent impuissants à diminuer, n'ont encore rien enfanté de marquant; mais on ne saurait refuser aux robustes pêcheurs de ces côtes¹, pétris dans le phosphore, la soude et l'iode, l'énergie persévérante, le culte des traditions—des traditions chrétiennes surtout—vivaces malgré la pesante solitude, naguère misérable²."

Mélancolie, plutôt que *tristesse*, nous paraît être le mot juste pour définir l'état d'âme moyen des Acadiens. Sans doute, les fils des proscrits de 1755 ont gardé au fond de leur âme le souvenir nostalgique d'une patrie perdue; la race est à jamais marquée du sceau de la souffrance; mais, avec le temps qui change tout, ce souvenir a perdu son goût d'amertume, pour ne laisser de trace apparente que dans l'imagination et la sensibilité, toutes deux très vives, du peuple martyr. Tel le père de Chateaubriand ruminant, dans son château de Combourg, les âpres souvenirs d'un passé de corsaire, l'Acadien aime à se replier sur lui-même dans une longue méditation, pendant que le vent et la pluie battent contre ses fenêtres et que mugit dans les ténèbres le proche Océan.....

1. M. Miller, en écrivant ces lignes, semble avoir pensé surtout à la population du comté de Gaspé.

2. Emile Miller, *Terres et Peuples du Canada*, p. 88.

Ce serait pourtant une erreur de croire que l'Acadien ou le Canadien de la péninsule ne goûte que la légende attristée par l'océan brutal. Il n'en est rien. Avec plus de discrétion peut-être que sur les rives du joyeux Saint-Laurent, mais avec non moins de finesse, l'esprit gaulois, primesautier et gouailleur, s'exerce ici à tout propos. Regardez ce pêcheur au rivage ou cet habitant devant sa porte; guettez au passage le malin souris, le clin d'œil savant qui souligne l'histoire savoureuse, le trait plaisant ou piquant.....

La compagnie du "conteur d'histoires" gaspésien est toujours recherchée; on l'invite, pour une veillée, au même titre que le violoneux. L'image nous revient d'un de ces blagueurs de carrière, vieux pêcheur de belle prestance, au teint bronzé, au nez taillé en récif sous deux petits yeux sondeurs de mer au fond desquels brillait, sous les paupières alourdies, une flamme d'inépuisable jeunesse. Lent, solennel, il n'en finissait pas d'égrener ses aventures de pêche, sur l'eau, dans l'eau, sous l'eau..... Son visage aux rudes méplats appuyé sur sa main gauche tatouée d'une ancre bleue, il disait négligemment de quelle façon il avait, un jour, devancé à la nage — sa chaloupe à rames étant trop lente — un orignal mâle qui traversait la baie de Cascapédia, pour le capturer à son arrivée sur le rivage. Ou bien il expliquait, avec gestes *ad hoc*, sa façon à lui de plonger dans six brasses d'eau pour saisir un saumon échappé de son embarcation; ou encore le secret de descendre au fond de la mer pour l'ex-

plorer à loisir, y faire des fouilles, en retirer des coffrets précieux, des bijoux pour ces dames..... Il arrangeait même à la sauce gaspésienne mainte galéjade marseillaise, par exemple celle du *Perroquet Malade*: Un vieux perroquet échappé d'un hôpital est blessé d'un coup de fusil par un imbécile de chasseur, *Fanfan à Colas*. Ce dernier ramasse l'animal encore vivant et le soupèse: "T'es ben maigre!" s'écrie-t-il avec une moue de mépris. Et l'autre de répondre faiblement: "*Ze suis malade*". Stupeur de Fanfan qui enlève son chapeau et balbutie: "Escusez-moi, mûs-sieu, je vous avais pris pour un oiseau....."

Le roman canadien — il nous est arrivé de l'écrire ailleurs — n'a peut-être pas, jusqu'à présent, tiré un parti suffisant de ce riche fonds de gaieté populaire qui anime, par exemple, les *Anciens Canadiens* de M. de Gaspé. Le peuple canadien aime toujours rire et s'amuser un brin, cependant que le roman de chez nous, souvent tendu, solennel, oublie que la graine n'est pas perdue des types à la Nazaire Larouche, ce vieil ami de Louis Hémon, qui, à table, croyait plus poli de parler par paraboles à la maîtresse de maison: "*Avez-vous cuit?..... Votre pompe, elle marche-t-y bien?..... Votre cochon était-y ben maigre?.....*"

Ces types populaires sont parfois d'autant plus intéressants à observer qu'ils incarnent un certain esprit, une certaine manière de dire et de faire paroissiale ou cantonale. Ce sont proprement des *numéros*, des sujets d'étude pour qui veut tâter le pouls d'une paroisse,

saisir quelque chose de sa personnalité, de son âme champêtre, de son petit train de vie.

* * *

Si la paroisse est le centre nerveux de la société gaspésienne, la famille en demeure la cellule vivante, régénératrice. Ici, comme dans le reste du Canada français, le *Crescite et multiplicamini* a conservé toute sa force de précepte divin. Les parents, généralement mariés jeunes, s'imposent de durs sacrifices, s'astreignent à trente ou quarante ans de pénible labeur pour élever leurs dix, douze, dix-huit enfants¹. A ce compte, la population se double tous les vingt ans. Malheureusement, la terre natale, avec ses quelque cinquante paroisses et dessertes, ne peut retenir toute cette jeunesse qui, riche de sa foi chrétienne et de son courage, prend trop tôt le chemin des villes voraces.....

L'école paroissiale, grâce à l'encouragement du clergé et au dévouement presque gratuit des institutrices qui y sacrifient souvent leur santé, est généralement bien tenue et fréquentée jusqu'à l'âge de quatorze ans par les enfants des deux sexes. Quatorze modestes couvents donnent aux jeunes filles un complément de formation, une culture générale que pourraient

1. Un recensement des étudiants à l'Université catholique de Paris fait par Mgr Baudrillart, recteur, en décembre 1922, établit que les huit étudiants canadiens de l'Université comptaient cent douze frères et soeurs! La découverte fit sensation.....

leur envier leurs jeunes frères forcés de se contenter de la portion congrue. Les collègues les plus rapprochés : Bathurst, Caraquette, Memramcook, Rimouski, de même que les divers collègues de Québec, Lévis et Montréal, reçoivent les enfants de quelques familles à l'aise, le plus souvent destinés à la prêtrise. La fondation projetée, et déjà en voie de réalisation, d'un séminaire à Gaspé sera, à ce point de vue, un grand pas en avant et comblera une lacune très préjudiciable aux intérêts même matériels de la Gaspésie¹.

Malgré l'absence d'une élite intellectuelle, le goût de l'instruction existe chez les Gaspésiens, grâce encore aux soins du clergé qui s'est ingénié à fonder des bibliothèques paroissiales gratuites. Le parler populaire, surtout chez les Acadiens, a conservé une saveur archaïque, une douceur d'intonation qui frappent l'étranger. Un jugement porté naguère par M. Henri Bourassa sur le parler français en vieille Acadie convient également, croyons-nous, au langage acadien en Gaspésie : "Au reste, l'absence de culture livresque française, chez un grand nombre, ne va pas sans compensation. Abstraction faite des anglicismes, leur *parlure* est beaucoup plus savoureuse que la nôtre. Ils ont conservé maintes vieilles expressions françaises que nous avons laissé perdre ; leur prononciation se rapproche beaucoup plus que la nôtre de celle des Fran-

1. La direction de ce séminaire serait, dit-on, confiée aux Révérends Pères Jésuites, qui renoueraient une tradition vieille de trois siècles en s'établissant dans la péninsule jadis parcourue par leurs missionnaires de Saint-Charles de l'île Miscou.

çais de province..... Quand la culture supérieure vient s'adapter à ce vieux fonds, si riche, et qu'il en élargue l'ivraie, leur langage revêt un charme indicible¹."

Les vocables marins tiennent naturellement une large place dans cette *parlure*. Le cultivateur d'aujourd'hui *largue* les *cordeaux*, *amarre* son cheval aussi tranquillement que son grand-père amarrait sa goélette; la *maman* qui se *grève pour partir* apprendra parfois à ses *mousses* à se *virer de bord* (ce qui, entre nous, vaut bien le *mec* qui *bouffe*, la *loufoquerie*, les *bath!*..... et tout l'argot des *bistrots* de Paris); les histoires de naufrages, d'aventures lointaines racontées l'hiver, au coin du feu, par les vieux loups de mer gaspésiens qui ne se piquent pas d'être *grosses têtes*, sont émaillées d'expressions que n'a jamais reconnues Vaugelas. On peut quand même affirmer, après un linguiste américain distingué qui a fait une étude spéciale du dialecte acadien de la baie des Chaleurs, que ce parler populaire, pour son vocabulaire comme pour sa prononciation et son léger grasseyement, dérive du langage de l'Ile-de-France aux quinzième et seizième siècles².

1. Henri Bourassa, *Le Devoir*, 26 août 1924.

2. ".....the object of this Study has been to prove that the Carleton dialect is essentially the same popular French which is described in Beyer and Passy's *Elementarbuch* and the basis of which is nothing other than earlier Ile-de-France French, or, as has been seen in so many cases, Parisian French itself of the 15th. and 16th. centuries."

James Geddes, *Study of an Acadian dialect spoken on the North Shore of the Baie des Chaleurs*, p. 279. (Halle, Allemagne, chez Max Niemeyer, 1908.)

C'est aux mères acadiennes surtout, plus instruites que leurs maris et gardiennes inlassables du foyer, que ce précieux dépôt de la langue ancestrale doit son intacte conservation.

En attendant le jour du mariage, les jeunes filles gaspésiennes prennent volontiers, quand la chose est possible, le chemin qui y conduit tout droit : elles se font institutrices. Mais toutes ne le peuvent devenir. Alors, pour elles comme pour leurs frères, c'est trop souvent le départ, l'éloignement vers la ville inconnue, fascinante..... Cette dislocation prématurée des familles a déjà provoqué des cris d'alarme. Fasse le Ciel que des remèdes efficaces soient appliqués sans retard à un mal qui, jusqu'ici, paraît inévitable.

L'industrie forestière régionale fournit de l'emploi aux jeunes gens que ne rebute pas un long hiver passé dans les chantiers, loin des villages, ou un été brûlant dans le ronflement et la servitude d'un moulin. Les forêts de la Gaspésie, riches en cèdre, merisier, bouleau, peuplier, épinette et sapin, sont depuis longtemps, comme les pêcheries, aux mains de capitalistes anglais ou américains¹. Une étendue de 3,500,000 acres—2,000,000 pour Gaspé et 1,500,000 pour Bonaventure—est affermée à de puissantes compagnies qui expédient à pleines frégates du bois à bobines en Angleterre ou du bois à papier aux Etats-Unis. Il

1. Le triste état du chemin de fer de la baie des Chaleurs est cause que depuis plusieurs années une partie du bois de la Gaspésie est remorquée au Nouveau-Brunswick et y alimente surtout les moulins de Bathurst.

est pourtant juste de noter le succès qu'a remporté, dans cette dernière industrie, un capitaliste canadien-français, M. J.-E. Dubuc, de Chicoutimi, propriétaire d'une importante usine de pâte à papier à Chandler. Construite par un Américain, M. Chandler, cette usine ne répondit pas aux vœux du propriétaire et fut vendue à M. Dubuc qui, en peu d'années, lui a donné un essor remarquable en y installant des chefs d'atelier, des contremaîtres et des ouvriers canadiens-français. L'œuvre accomplie par M. Dubuc à Chandler, ajoutée à celle qu'il continue d'accomplir à Chicoutimi, sert à la fois les intérêts de la jeunesse gaspésienne et ceux de l'industrie canadienne-française, que des économistes comme Edouard Montpetit, Georges Pelletier, Olivar Asselin s'appliquent à soutenir de leur talent.

Si riche que soit la péninsule en forêts, pêcheries, mines de zinc, gisements de galène ou de schiste bitumineux, c'est à l'agriculture qu'elle doit le bien-être relatif dont elle jouit, c'est aussi par l'agriculture, base de sa vie matérielle, qu'elle s'élèvera à des destinées plus hautes, pourvu que son évêque trouve l'appui nécessaire pour hâter le mouvement de colonisation à l'intérieur des terres. La conclusion que donnait naguère M. Georges Pelletier à une solide étude sur *l'Émanicipation économique des Canadiens français* convient en tous points à la Gaspésie :

"Aussi bien", écrivait le distingué journaliste à propos de ses compatriotes, "leur plus grande indus-

trie, celle qui ne leur a jamais manqué, celle dont personne ne peut leur enlever la direction et la propriété, celle qui a contribué largement à les garder ce qu'ils sont, de langue française et d'esprit à la fois canadien et français, c'est l'agriculture. Le sol fut et reste leur plus ferme appui. L'industrialiser en quelque sorte, faire naître dans les groupements canadiens-français de nouvelles industries connexes à la terre: élevage, mise en valeur des cuirs, des lainages, fabrication des beurres et fromages, mise en conserve des fruits, des légumes, des viandes, etc., voilà qui devra rendre les Canadiens français encore plus libres dans le domaine économique, les conduire, dans un avenir assez rapproché, à une émancipation partielle d'autant plus remarquable qu'il n'y a pas trente ans la servitude économique paraissait devoir être leur lot¹."

Cette profonde vérité pénètre de plus en plus l'esprit de l'"habitant" gaspésien. Il constate que l'agriculture, aidée d'un brin de pêche—le poisson, comme le goémon et les algues, sert souvent d'engrais—lui a déjà procuré une honnête aisance inconnue de maints ouvriers de la ville. C'est aussi l'impression qu'éprouve le voyageur en traversant les jolis villages qui animent la côte. A voir ces maisons de bois peint, avec leurs toits pointus et leurs larges fenêtres d'où s'échappe le son joyeux d'une *musique* et, parfois, la sonnerie

1. Georges Pelletier, dans *France-Canada*, livraison de décembre 1923.

d'un appareil téléphonique, il acquiert vite la certitude que les jours ne sont plus où la Gaspésie ignorait tout de la civilisation et des progrès modernes¹.

Au reste, ces progrès à l'américaine se concilient parfaitement avec la tradition française dont s'enorgueillit la vieille terre de Cartier, ils n'atténuent en rien le sentiment français toujours vivace au cœur de la population. Le cultivateur assis au volant de son automobile, ou de sa *Ford*, disent les malins, le pêcheur qui, de grand matin, file au large sur sa barque à gazo-line, n'ont pas oublié, dans leur prospérité, les déboires, les larmes des aïeux dont ils portent fièrement les noms français.

La terre gaspésienne, comme sa population, est encore toute fleurie, nous l'avons vu, de ces jolis noms éclos à l'ombre de la légende ou de la petite histoire locale. Et cela, en dépit de la manie anglicisante des grands industriels et des touristes anglais ou américains. S'il faut regretter le Grand-Pasbeau des Denys mué en banal Chandler, si le Cap d'Espoir est devenu (ô joyuseté des traductions!) le *Cape Despair* des baigneuses américaines, si la baie des Morues (ou Molues) s'afflige de se voir *Mal Bay*, l'œil français se repose sur tant de fleurs imprégnées d'un parfum ancien : l'Anse-au-Griffon, qui rappelle peut-être le grif-

1. Voici les principales étapes de ces progrès : L'âge de la charrue de bois et des boeufs (avant 1850) ; l'âge des *grandes charrettes* (1850-1875) ; l'âge des chevaux et voitures (1875-1890) ; l'âge du chemin de fer (1890-1910) ; l'âge de l'automobile (depuis 1910).

fon figurant aux armes du comte de Frontenac; l'Anse Pleureuse, l'Anse-du-Four, l'Anse-au-Vallon, l'Anse-à-Beaufils, l'Anse-à-Louise, l'Anse-à-Valeaux; Cap Chat (ou Chastes), du nom d'un des premiers commerçants français au Canada; Sainte-Anne des Monts, Saint-Yvon, qui font rêver de Bretagne; Mont-Louis, la rivière Claude, la Rivière-au-Renard, le cap Madeleine; les pointes Saint-Pierre, Renommée, de Chasse, Tourelle, Frégate; Cloridorme, Manche d'Epée, Marsouins,—sans oublier le “fond de Penouil”¹, comme disent encore les vieux pêcheurs pour désigner la baie de Gaspé..... N'est-ce pas là, en pleine Amérique anglo-saxonne, un délicieux jardin français?

Compagnes de la langue ancestrale, de vieilles coutumes venues de Bretagne, de Normandie ou de l'Ile-de-France, perpétuent, au sein des villages et des familles, la survivance française et catholique en Gaspésie. La prière du soir en famille existe encore comme elle existait au temps du Père Chrétien Le Clercq qui, de passage au manoir seigneurial de Pierre Denys, à la Petite-Rivière de Percé, notait pour sa *Nouvelle Relation*: “Le soir, selon la coutume très louable et généralement observée dans toutes les familles de la Nouvelle-France, nous disons le chapelet en commun avec les prières ordinaires”². La dévotion à saint Joseph, introduite au Canada par les Récollets et con-

1. *Trouver son fond de Penouil* est même devenu un proverbe gaspésien qui signifie: jouir d'une vie calme après de dures épreuves.

2. *Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 26.

sacrée par un vœu dont parle le P. Joseph Le Caron dans un mémoire écrit en 1624¹, se manifesta publiquement en Gaspésie par l'érection de la paroisse-mère (Carleton) sous le vocable de ce grand saint. La dévotion à la sainte Famille, au Rosaire, sont encore en grand honneur dans ce coin du pays.

Si le Gaspésien, cousin du Normand, reste un brin tracassier et *ostineux*², disons, à sa décharge, qu'il écoute volontiers la voix conciliatrice du curé ou d'un ami. Mgr Plessis, revenant à la baie des Chaleurs parmi les Acadiens d'aujourd'hui, n'aurait guère à modifier le témoignage qu'il rendait de leurs ancêtres de 1811: "Ces heureux colons, qui savent mourir sans médecin, savent aussi vivre sans avocat. Ils n'ont nulle idée de la chicane non plus que de l'injustice: si quelquefois il s'élève des contestations entre eux, elles sont aussitôt soumises à un arbitrage et terminées sans retour. Ils ignorent l'usage des clefs et des serrures, et riraient de celui qui fermerait sa maison autrement qu'au loquet, pour s'en éloigner de deux à trois lieues....."

Le respect des parents et des grands-parents, fruit du sentiment religieux, reste un des traits distinctifs du caractère acadien. Selon leur jolie expression, les vieux sont assurés de *faire leur règne* en paix. Une

1. Cf. Le Clercq: *Premier établissement de la foi dans la Nouvelle-France*, p. 325.

2. Terme local, semble-t-il, qui signifie "ami de la discussion à tout propos."

fête de noces d'or intéresse et réjouit toute une paroisse, qui se retrouve assemblée auprès de la tombe d'un des siens. La bénédiction paternelle et le dîner en famille du jour de l'An continuent d'éclairer d'un rayon de bonheur intime chaque année nouvelle. Entre voisins, souvent on s'associe pour l'achat d'un instrument agricole dispendieux ; à l'occasion, on se rend des services gratuits. On a même conservé cet antique usage, si imprégné de délicatesse française, de prélever sur un animal abattu le *morceau du voisin*, qui est toujours le plus beau morceau. Un incendie a-t-il mis quelque famille *dans le chemin*? Spontanément, une *tournée* de paroisse s'organise, et les sinistrés s'en tirent généralement *sur un meilleur pied* qu'avant.

Ajoutons que dans les paroisses organisées de la Gaspésie moderne, il n'existe pas, à proprement parler, de pauvres souffrants : le zèle du clergé et la charité du peuple préviennent la grande misère. Peuple et clergé s'entendent encore pour l'organisation de *bazars* ou ventes de charité qui préparent de loin la construction ou la réparation d'un édifice religieux. L'argent dépensé en récréations honnêtes sert à soutenir les œuvres paroissiales, et l'esprit d'union, de solidarité paroissiale y trouve son compte.

Ainsi, la France ancienne, vaincue par les armes en un jour de faiblesse, demeure victorieuse sur le sol gaspésien par ses traditions, sa langue, sa religion. "Il n'y a d'histoire que du moral..... Les conquêtes matérielles ne sont, bien entendu, que l'instrument,

le moyen. Le résultat, c'est la pénétration des âmes¹". A ce titre, l'œuvre de Cartier et des Denys, du Père Le Clercq et de l'abbé Bourg, de tant d'obscurs pionniers de la civilisation latine et de la foi catholique en terre gaspésienne n'a pas cessé. Elle se poursuit, malgré la conquête et malgré les difficultés locales, à l'école du *rang*, au couvent, à l'église paroissiale, au foyer familial où brûle sans se consumer la flamme du souvenir. Les générations qui montent ont entendu l'avertissement et l'appel des veilleurs qui, voyant grossir et déferler la vague anglicisante ou américanisante, prêchent l'union plus étroite, plus fraternelle et *confiante*, des groupes français disséminés dans l'Amérique du Nord. Déjà, malgré son indigence intellectuelle, la Gaspésie a applaudi aux accents de sa jeune poétesse Blanche Lamontagne :

Je voudrais dire à ceux qui dorment dans leur tombe,
Paysans, ouvriers, modestes tâcherons :

"Dormez, sous le linceul où la froide nuit tombe,

"Dormez ! le jour venu, nous vous réveillerons !

"Nous vous réveillerons lorsque, vers la lumière,

"Nos yeux auront trouvé des horizons nouveaux,

"Quand notre âme sera si vibrante et si fière

"Que vous aurez frémi d'orgueil dans vos tombeaux² !.....

"Un flambeau catholique, si modeste soit-il, se doit de ne pas s'éteindre. Un continent qui veut bien se

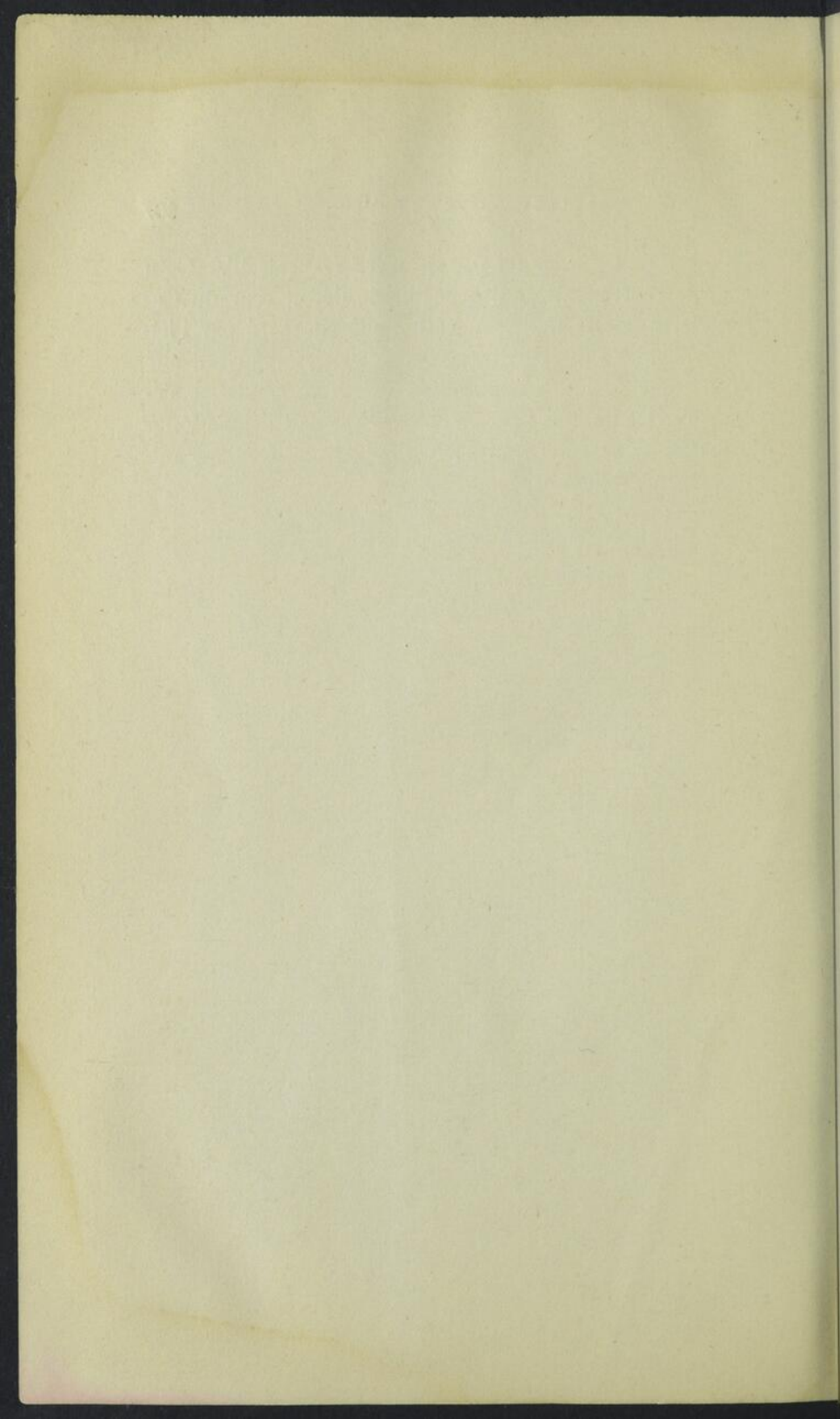
1. G. Hanotaux, *Introduction générale à l'Histoire de la Nation française*.

2. Blanche Lamontagne, *Les Trois Lyres*, p. 102.

porter doit garder un peu de terre française¹”.—Coin de terre française qui accueillit le découvreur du Canada, modeste flambeau catholique consacré par l'héroïsme des missionnaires, la Gaspésie, s'appuyant sur un passé de luttes honorables, voit avec confiance s'éclairer les horizons nouveaux. On le sait depuis longtemps, dans cet avant-poste du Canada français ouvert aux Acadiens :

Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent.....

1. Abbé L. Groulx, *La France d'Outre-Mer*, p. 34.



CONCLUSION

Il y a trois quarts de siècle que Victor Hugo définissait les Etats-Unis d'Amérique :

Peuple à peine ébauché, nation de hasard,
Sans tige, sans passé, sans histoire et sans art.

A d'autres la tâche de mesurer la part de vérité contenue dans ce jugement, si on l'applique à nos voisins tels qu'ils apparaissent au vingtième siècle. A d'autres le soin d'établir que le *jazz* est une forme de l'art, et de déterminer jusqu'à quel point le dollar peut remplacer les titres de noblesse. Ce que nous voulons retenir du distique hugolien, ce sont les traits qui caractérisent un peuple autochtone, ou une portion de peuple qui a gardé, dans la masse, sa physionomie individuelle.

Dans l'immense Canada, peuplé de vingt races diverses, la Gaspésie n'est qu'un petit coin perdu, sur les confins de la province de Québec. Ce coin perdu, cette lèvre inférieure de la bouche du Saint-Laurent, offre l'étendue de la Belgique—qui est pourtant une des *grandes puissances* du monde—et renferme un peu moins de population qu'un des vingt arrondissements de Paris. De cette terre lointaine, de ces gens réputés primitifs dans leur langue et leurs usages, comme de l'humble fille de la Crau chantée par Mistral, "il s'est

peu parlé au dehors¹”, si peu que notre étude constitue peut-être le premier essai de synthèse historique sur la péninsule. Disons-nous, pour conclure, que la naissance, le passé honorables manquent au peuple gaspésien autant que l’histoire et la vie artistique?

* * *

Un coup d’œil sur les villages de la Gaspésie nous convainc que la préoccupation artistique n’existe guère ici, que ce petit peuple, pas plus que la masse du peuple canadien, ne s’inquiète d’ajouter, dans sa maison, son ameublement, dans l’alignement de ses routes veuves de tout arbre, dans l’entretien de ses clôtures ou la décoration de ses édifices publics, le caractère d’art au caractère d’utilité. Si, par-ci par-là, un fronton grec ou une voussure romane ont poussé, c’est souvent avec plus de bonne volonté que de goût. L’église catholique, qui est ici, comme dans tout le reste du Canada français, l’édifice le plus soigné, ne manque pas d’un certain air joli, d’un cachet de souriante jeunesse propre à attirer et à charmer les regards de la foule, comme le tabernacle y attire les cœurs. Mais rarement cet édifice de bois, de brique ou de pierre granitique atteint, dans son ensemble, à un degré d’unité, de perfection de style capable de lui mériter le qualificatif de *beau*.

La rigueur du climat, l’insuffisance des matériaux —trop friables ou trop durs—la nécessité de construi-

1. Frédéric Mistral, *Mireille*, Ch. I.

re vite expliquent en partie cette médiocrité. Au reste, les conditions précaires de la vie matérielle ont empêché jusqu'à présent le développement en Gaspésie d'un centre important, où se résument, en quelque sorte, l'activité, le goût, les tendances d'une population. Ce n'est pas dans le domaine des réalisations concrètes qu'il faut jusqu'à présent chercher les preuves de l'existence du sens artistique chez ces fils de Latins : c'est dans leur tempérament même, dans leur goût inné des belles lignes et des *beaux discours*, goût que développe inconsciemment le spectacle quotidien d'une grandiose et riche nature, où leur vive sensibilité trouve une source intarissable d'émotions. Ce sont souvent des artistes en puissance¹, qui n'attendent que l'occasion propice pour cultiver leur talent et produire des œuvres remarquables.

Mais, aux yeux des citadins fatigués de la banalité des villes à l'américaine, la Gaspésie a mieux à offrir que de pâles décalques des œuvres d'art grecques ou romaines. Dans notre vieux Québec français, qui fait déjà figure à part en terre d'Amérique, ce coin perdu possède un "quelque chose à lui", frappé, pittoresque, mûri par l'habitude, qui attire et séduit le Québécois lui-même. Une harmonie secrète, un accord mystérieux existe ici entre la forêt, la mer, et l'homme qui s'agite entre ces deux immensités. Ici plus

1. On sait que cette distinction philosophique de la *puissance* et de l'*acte* a été heureusement appliquée par M. Thomas Châpais à la littérature canadienne étudiée dans ses débuts.

qu'ailleurs le divin Artiste prodigue les grâces du matin, la féerie des mirages, les couchants somptueux, reflets de pure beauté qui enveloppent et pénètrent la vie, la pensée gaspésiennes, qui communiquent à l'âme du plus fruste pêcheur le frisson de l'infini, l'élan vers un monde baigné d'éternelle lumière dont le brasillement de la mer n'est qu'un pâle reflet. "Hommes de mer, hommes de Dieu!"

* * *

Terre de la virilité,
De la fantastique beauté,
Et de la rude poésie ¹,

la Gaspésie, qui vit se dresser jadis sur ses bords la croix aux fleurs de lys, reste marquée à jamais du sceau du Christ. Les petites croix tracées au couteau par le franciscain Sagard sur l'écorce de ses arbres ont grandi, multiplié: elles sont devenues ces franches croix latines qui rayent l'azur, à la pointe de cinquante clochers; ces robustes croix de bois qui jalonnent les grandes routes, à la façon des calvaires bretons; ces humbles croix noircies qui veillent sur les tombeaux, dans le silence des cimetières; ou encore ces autres croix noires que M. le grand vicaire Mailloux installa à la place d'honneur dans tous les foyers catholiques de la péninsule. L'Acadien errant qui s'est refait ici une patrie, le Canadien son frère qui y re-

1. Blanche Lamontagne, *Visions Gaspésiennes*.

trouve l'atmosphère de la paroisse laurentienne, saluent dans ces croix les témoins ou les symboles d'un passé d'épreuves et de rudes travaux, mais surtout les emblèmes de leur indéfectible attachement à la religion prêchée par les Richard, Le Clercq, Bourg, Painchaud, Audet : religion apaisante, consolatrice, qui seule possède la parole d'espérance certaine, la promesse de vie et de durée au milieu des pires vicissitudes.

L'Eglise catholique, trouvant de ce côté, comme par tout le Canada français, "liberté de passage", y a accompli patiemment, amoureuxment, son œuvre immortelle. De ses mains divines, sans se lasser, elle a modelé l'âme du peuple gaspésien : une âme faite "des traditions communes, du culte des ancêtres, du parfum des foyers, des images qui enivrent les sens, des croyances qui captivent le cœur, des richesses et des sonorités de la langue, de la noblesse des sentiments, de l'identité des ambitions et des aspirations, de tout ce qui relie entre eux les membres d'un même corps moral, d'une même collectivité nationale". (Mgr Paquet.) Et cette œuvre, plus belle et plus durable que les monuments d'airain dont s'enorgueillissait Rome ou Athènes, elle se continue avec plus d'ampleur, elle revêt un caractère de majesté depuis qu'un évêque, crosse en main, a pris possession du promontoire qui accueille Jacques Cartier, pour y relever la croix aux fleurs-de-lys, pour ranimer au fond de l'âme gaspésienne le souvenir de ses origines françaises et catholiques.

Plus heureux, en effet, que ces agglomérations hétérogènes, sans commune tige, dont parlait le poète, le peuple gaspésien possède son *Livre d'or*, où se détachent en syllabes bien françaises les noms des ancêtres. Que ce soient les Audet de l'île d'Orléans ou les Le Blanc du bassin des Mines, qu'ils soient venus par le fleuve Saint-Laurent, par la vallée de la Matapédia ou à travers les forêts du Nouveau-Brunswick, tous découvrent leur origine dans les archives poussiéreuses de la Normandie, du Poitou, de la Bretagne ou de la côte basque. "On dirait que le vieux chêne gaulois, démembré par deux mille ans de tempêtes, a prolongé sa racine fatiguée jusqu'aux confins des terres vierges du Canada pour y retrouver la vigueur qu'il gardait au temps des coupeurs de gui".

Il n'avait pas trop de toute cette généreuse sève, le jeune plant repiqué dans la Gaspésie déserte, pour tenir cent cinquante ans contre vents et marées. De cette longue lutte, des bourrasques qui l'ont maintes fois secoué jusque dans ses racines, il garde l'attitude humiliée des arbres de plaine incessamment battus d'un même vent..... Le peintre qui voudrait personifier la Gaspésie lui prêterait avec raison les traits soucieux de l'enfant négligé, dont parle Virgile, à qui ses parents n'ont point souri : *cui non risere parentes*.

C'est un fait que les Gaspésiens ont conservé "l'expression timide" du visage, le "ton dolent" de la voix qui frappaient l'abbé Casgrain au cours de son

1. Louis Cros, *Le Canada pour tous*, p. 101.

pèlerinage au pays d'Évangéline. Et cela, non seulement en présence de ceux qui se prétendent de "race supérieure", mais encore vis à vis des Canadiens français du haut Québec. Un de ces derniers, le Frère Marie-Victorin, observant les Acadiens chez eux, a fixé, dans des pages émouvantes, cette "attitude de frère cadet longtemps délaissé par son aîné qui a mieux réussi, attitude de frère absent qui, pendant que son aîné jouissait des douceurs de la paix au foyer paternel, a mangé le pain de la misère et de l'humiliation, attitude du blessé de la vie qui répugne à assumer le rôle de parent pauvre".

"Nos frères les Acadiens", écrit-il au cours d'une visite chez les *Madelinots*, "frappés dans leur chair et dans leurs biens, dispersés comme feuilles mortes par vent d'octobre, chassés de partout, et repoussés à coups de pique des rivages où venait toucher la proue de leurs barques, les Acadiens, dis-je, ont, un long siècle durant, dirigé tous leurs efforts vers la survivance, la concentration, réunissant toujours, sans se lasser jamais, les cendres dispersées de leurs foyers détruits. Mis à la terrible école du malheur, ils eurent pour maîtres le crucifix et leurs prêtres, de qui ils apprirent la plus nécessaire et la plus ignorée de toutes les sciences, la science pratique de la vie. Faut-il s'étonner de ce que, courbés sous le labeur quotidien, loin des centres d'instruction, ils aient été privés longtemps—plus longtemps que nous—de la nourriture intellectuelle et de l'arme du savoir? Et cette avance que nous avons

sur eux—et que le peuple exagère certainement—n'est-elle pas pour quelque chose dans leur attitude à notre égard¹?

Ecoutant un jour les petites Madelinotes du *Hâvre-aux-Maisons* chanter le refrain d'Évangéline :

Mais pardonnons, c'est Dieu qui nous l'ordonne!

il leur laisse ce conseil :

“Oui, petites Acadiennes, pardonnez, mais souvenez-vous! N'ayez pas honte de votre sang latin, de votre riche parler acadien, de vos simples atours et, pourquoi ne pas le dire, de vos vertus. Ne baissez pas votre tête, ni vos beaux yeux purs, devant les touristes Anglo-Saxons qui, parfois, promènent leur ennui sur vos îles..... étant, eux, les fils des bourreaux, et vous, les filles des martyrs, c'est à eux, sans doute, de courber la tête²!.....”

* * *

Nous aussi, au terme de notre pèlerinage vers le passé, fortifié par la leçon d'espérance qui se dégage de l'histoire de la Gaspésie comme monte de la mer, au reflux des eaux, l'âcre parfum des algues, c'est au petit *mousse* de la grève, l'homme de demain, qu'en partant nous adressons un dernier regard, un dernier conseil :

-
1. Frère Marie-Victorin, *Les Madelinots*, p. 41.
 2. Frère Marie-Victorin, *Op. cit.*, p. 78.

Petit Gaspésien à la naïve frimousse, lève sans crainte tes yeux limpides, ne rougis pas de tes pieds nus crevassés par l'eau salée. Dis bien haut ton nom français, montre tout droit l'humble maison qui abrite ton enfance. Sois fier de ce coin de pays défriché par tes ancêtres, où ta mère t'a bercé en chantant les vieilles ritournelles de France, où ton aïeul a ravivé pour toi ses souvenirs de l'*ancien temps*, où, dès maintenant, les efforts conjoints du clergé et des pouvoirs publics préparent ton avenir de terrien fidèle. Ferme ton oreille aux bruits lointains et trompeurs de la grande ville, n'envie pas le sort douloureux de tant de petits citadins prisonniers dans leur triste enclos.....

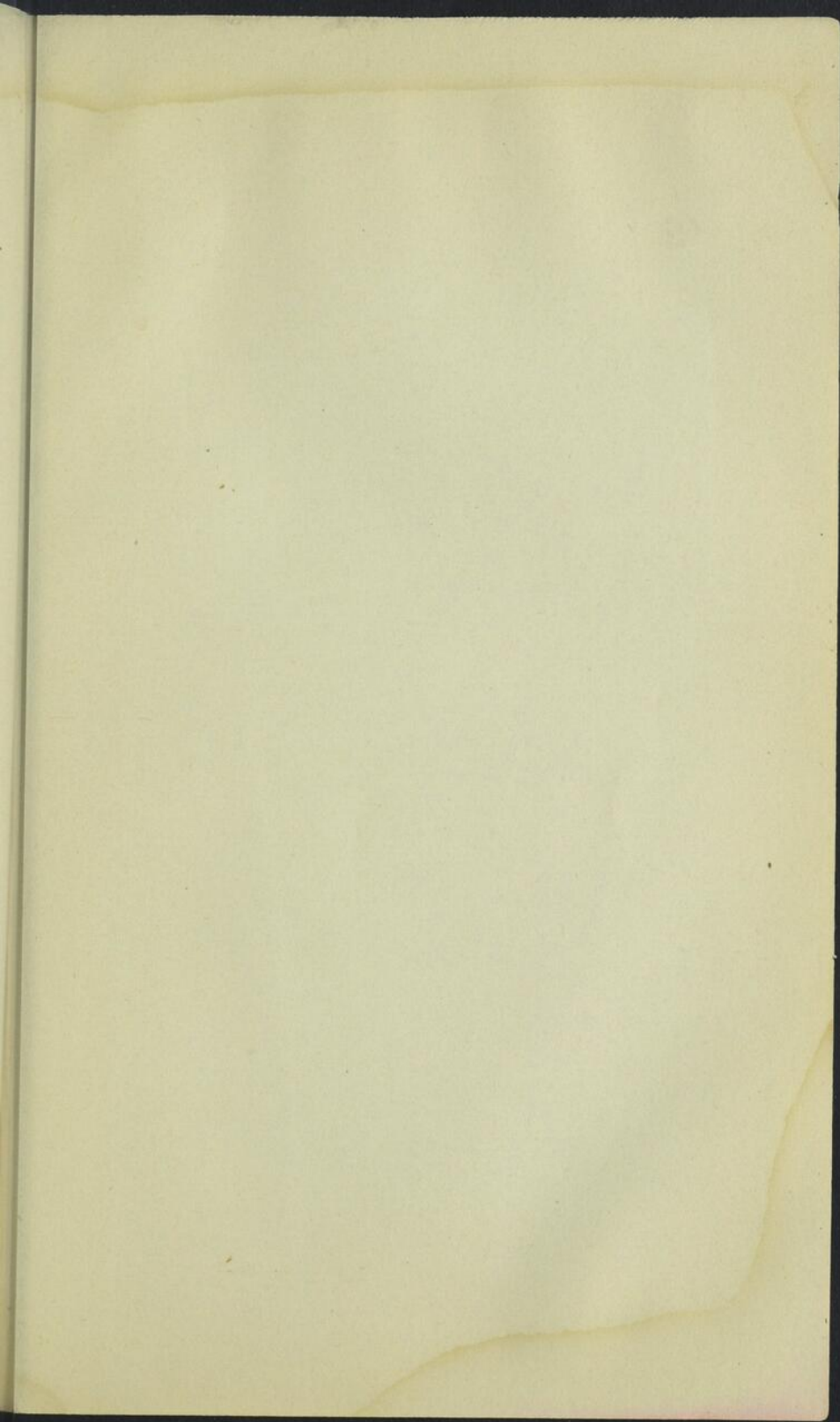
Le mirage de la ville, vois-tu, ressemble trop au mirage de la mer que tu contemples parfois, dans la chaude clarté de midi.—A tes yeux enchantés surgissent, se profilent sur l'horizon mille fantastiques palais aux lignes capricieuses, aux chatoyantes couleurs; toute une cité aérienne, enveloppée d'une gaze fluide, monte en apparition diaphane et t'arrache un cri d'admiration. Mais, en un instant, tout s'écroule, la vision s'évanouit, et plus beau était le rêve, plus vide apparaît la réalité.....

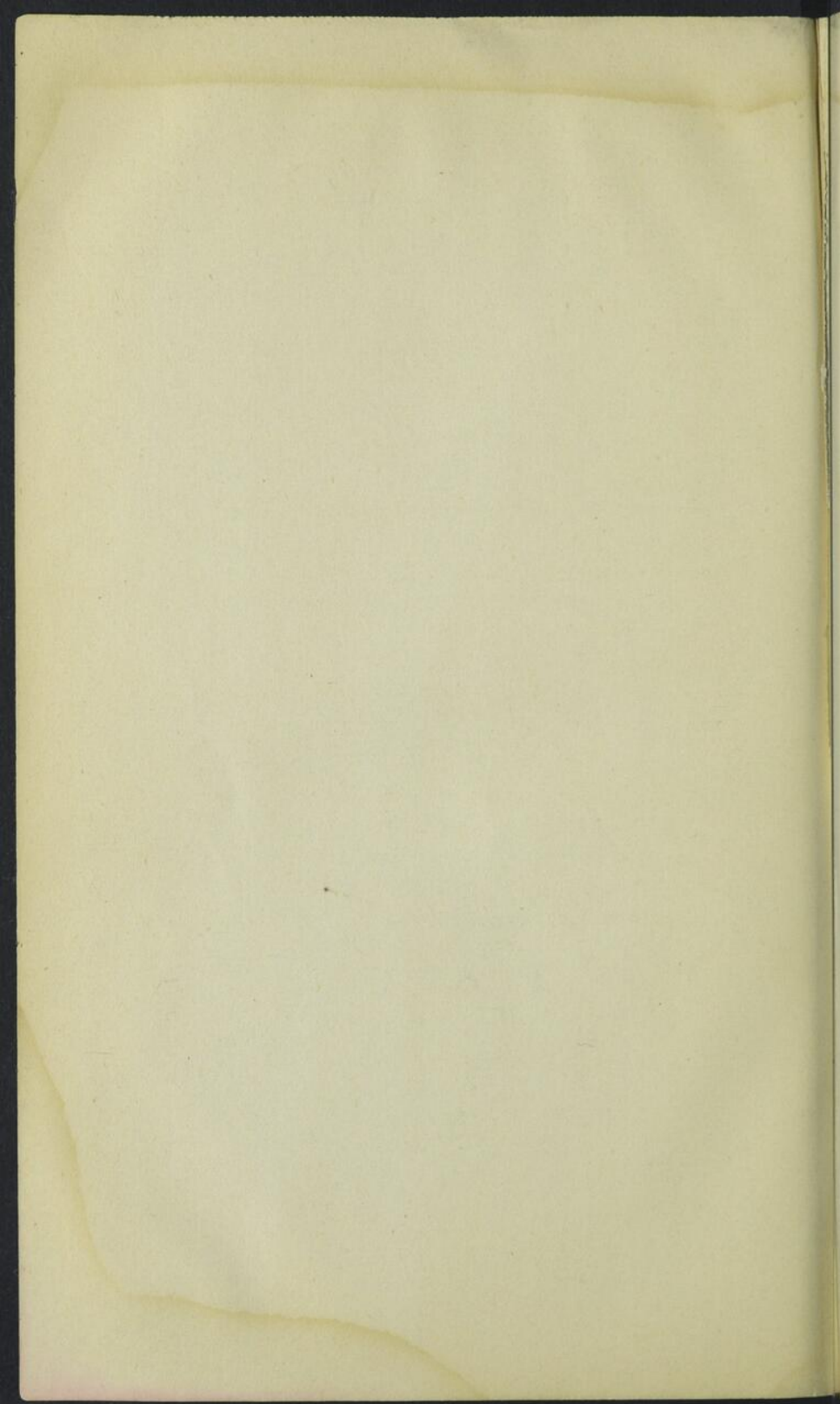
Non. Reste chez toi. Ici, au moins, le mirage marin disparu te laisse, avec la caresse du soleil et l'enivrement des grands espaces, la sereine et reconfortante atmosphère de la famille, l'affection, le dévouement des tiens. Sois docile à la voix de tes parents qui ne cessent de se dire en travaillant pour toi :

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

“Pourvu qu’il soit plus heureux que nous.....”—Pendant que ta poitrine joyeuse respire un air fortifiant, cultive ton intelligence, exerce, affermis dans le bien ta volonté naissante. A l’école, à la maison, au travail ou au jeu, sois déjà l’orgueil de ton père, la consolation de ta mère. Aime Dieu, aime et respecte tous ceux qui Le remplacent auprès de toi. Que la foi en Celui qui apaisa, jadis, les flots courroucés — telle la petite flamme hissée au mât de la barque perdue dans les ténèbres de l’océan — que la foi au Christ, flamme divine, éclaire et dirige ta course parmi les ombres, les écueils, les tourmentes de la vie!..... Et que l’amour du sol natal se confonde dans ton cœur avec tes sentiments de foi chrétienne, de piété filiale. Apprends, pour pour en tirer une leçon de religieuse et patriotique ferveur, l’histoire émouvante de ta belle Gaspésie. Puisse ce petit livre, s’il tombe entre tes mains, réchauffer ton cœur en éclairant ton esprit, t’attacher davantage, et pour la vie, à ta bonne terre maternelle: on n’aime jamais trop sa maman.

3008701.009
304.02-THA2





APPENDICE

Paroisses et Missions du diocèse de Gaspé.

I.—Comté de Bonaventure

Anse-aux-Gascons¹. (F. 1900. P. 1, 015.)

On dit qu'un matelot gascon, naufragé, vécut ici en ermite.

Bonaventure. (F. 1860. P. 2,450.)

1912: Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, de Rimouski.

Denys Bonaventure, ancien gouverneur de l'Acadie, ou plus probablement le père franciscain Bonaventure, ancien missionnaire de l'endroit, a légué ce nom à la paroisse et au comté.

Carleton. (F. 1860. P. 1,330.)

1867: Sœurs de la Charité, de Québec.

Paroisse ainsi nommée en l'honneur de sir Guy Carleton (lord Dorchester), ancien gouverneur du Canada, qui y séjourna à diverses reprises.—Le 26 juillet 1796, Carleton et sa famille, en route pour l'Angleterre, sur l'*Active*, firent naufrage sur les récifs de l'île d'Anticosti. Ils se réfugièrent à Percé, d'où la frégate *Dover* les transporta à Londres.

1. F signifie: date de la fondation de la paroisse;

P signifie: population catholique. (Chiffres du *Canada ecclésiastique* pour l'an 1924.)

Cascapédia. (F. 1860. P. 1,250.)

Mot micmac qui signifie "cours d'eau au courant insensible".

Les nombreux Ecossais établis ici ont appelé New-Richmond le village sis à l'embouchure du Petit Cascapédia.

Escuménac. (Mission de Ristigouche. P. 107.)

Mot micmac qui signifie "poste d'observation".

Maria. (F. 1860. P. 1,290.)

Paroisse ainsi nommée en l'honneur de lady Dorchester, née Maria Effingham.

New-Carlisle. (F. 1887. P. 325.)

En souvenir d'Etienne Martel, un des premiers colons, l'église est dédiée à Saint-Etienne.

Nouvelle (ou *Saint-Jean-l'Evangéliste*). (F. 1868. P. 1,673.)

En souvenir du père jésuite Henri Nouvel, ancien missionnaire chez les Papinachois du Saguenay (1665), et de Mgr Jean Langevin, premier évêque de Rimouski.

Paspébiac. (F. 1860. P. 2,272.)

Sœurs de N.-D. du S. Rosaire, de Rimouski.

Paspébiac: mot micmac signifiant une "pointe qui avance dans la baie".

Port-Daniel. (F. 1860. P. 1,265.)

En souvenir du capitaine Daniel, contemporain de Champlain, qui voyagea dans le golfe.

Ristigouche. (F. 1845. P. 1,146.)

Mission Sainte-Anne, confiée aux Capucins.

1903: Sœurs de N.-D. du S. Rosaire, de Rimouski.

On croit que le mot Ristigouche signifie en micmac "longue guerre" ou "grande querelle de l'écureuil": allusion aux anciennes guerres entre tribus indiennes.

Saint-Alphonse de Caplan. (F. 1889. P. 650.)**Saint-Charles de Caplan.** (F. 1872. P. 2,060.)

Caplan vient peut-être de *capelan*, petit poisson qui sert d'appât pour la morue. Selon quelques-uns, ce mot rappellerait le nom d'un des premiers habitants de l'endroit, John Capland.

Saint-Godefroi. (F. 1881. P. 1,210.)

1880: Sœurs de N.-D. du S.-Rosaire, de Rimouski.

En souvenir de M. l'abbé Charles-Godefroi Tremblay, fondateur de la paroisse.

Saint-Jules. (F. 1901. P. 682.)

Démembrement de Maria. Nombreuse population irlandaise groupée dans l'*Irlande*.

Saint-Louis de France. (P. 115.)

Mission de Saint-Jules, comprenant une "réserve" de Micmacs, qui y vivent sur leurs terres, à la façon des blancs.

Saint-Omer. (F. 1899. P. 794.)

En souvenir de M. l'abbé Omer Normandin, curé de Carleton et fondateur de cette paroisse.

Saint-Siméon. (F. 1914. P. 980.)

Démembrement de la paroisse de Bonaventure.

2.—Comté de Gaspé

Anse-au-Griffon. (F. 1874. P. 825.)

Charlevoix, dès 1744, mentionne ce nom dont on ignore l'origine certaine.

Cap-au-Renard. (P. 83.)

Mission de Saint-Joachim.

Cap-aux-Os. (F. 1920. P. 518.)

Des ossements de baleine furent jadis trouvés sur ce rivage.

Cap-Chat. (F. 1864. P. 1,860.)

1904: Filles de Jésus, des Trois-Rivières.

Ce cap rappelle vaguement, par sa forme, l'attitude d'un chat.

Quelques-uns veulent que ce nom vienne du commandeur de Chastes, qui fut lieutenant-général du roi de France pour les affaires d'Amérique.

Cap-d'Espoir. (F. 1860. P. 1,443.)

1917: Sœurs de la Providence, de Montréal.

Jacques Cartier l'appela d'abord *cap d'Espérance*; les cartographes en ont fait *cap d'Espoir*, et les Anglais, *Cape Despair*.

Cap-Rosier. (F. 1873. P. 1,022.)

Ainsi nommé, sans doute, à cause des rosiers sauvages qui y croissaient en abondance.

Chandler. (F. 1917. P. 1,353.)

Village desservi par les Eudistes.

1915: Sœurs de la Providence, de Montréal.

Nom d'un industriel de Philadelphie qui y fonda une pulperie, acquise ensuite par M. J.-E. Dubuc.

Cloridorme. (F. 1900. P. 1,002.)

L'un des premiers colons fut Cloridon Côté, venu de Montmagny.

Douglastown. (F. 1860. P. 1,314.)

1900: Sœurs de N.-D. du S.-Rosaire, de Rimouski.
En souvenir de l'arpenteur écossais Douglas.

Gaspé. (F. 1875. P. 525.)

Siège épiscopal depuis le mois de mai 1922.

Sœurs de N.-D. du S.-Rosaire, Rimouski.

Le mot micmac *gespeg* signifie "bout", "finistère".

Grande-Grève (ou Grave). (P. 98.)

Mission du Cap-aux-Os.

Grave se disait autrefois pour "grève" (cf. Larousse), et signifie un rivage de gravois, où l'on fait sécher le poisson.

Grande-Rivière. (F. 1860. P. 3,552.)

1905: Sœurs du Bon-Pasteur, de Québec.

Grande-Vallée. (F. 1906. P. 772.)**Gros-Môle.** (P. 200.)

Mission de Sainte-Marie-Madeleine.

Môle: jetée construite à l'entrée d'un port, pour briser la vague.

Ile-Bonaventure. (P. 59.)

Mission de Percé.

Marsouins. (P. 25.)

Mission de Saint-Joachim.

Le marsouin ou *cochon de mer* est un mammifère cétacé d'assez forte taille, qu'on trouve encore sur ces côtes.

Mont-Louis. (F. 1875. P. 960.)

Ainsi nommé en l'honneur de Louis XIV.

New-Port. (P. 1860. P. 1,950.)

En souvenir d'un navigateur anglais qui fit partie des expéditions de sir Walter Raleigh.

Pabos. (F. 1860. P. 1,229.)

Mgr Bossé, ancien curé de Pabos, prétendait que ce nom était celui d'un fief en France appartenant au premier seigneur du lieu. Le mot micmac *Papôg* signifie "eaux dansantes".

Percé. (F. 1860. P. 1,486.)

Nom fourni par le rocher "percé".

Rivière-à-Claude. (P. 303.)

Mission de Mont-Louis.

En souvenir d'un des premiers colons de l'endroit.

Rivière-à-la-Martre. (P. 162.)

Mission de Saint-Joachim.

Rivière-au-Renard. (F. 1860. P. 1,472.)

Sœurs de N.-D. du S.-Rosaire, de Rimouski.

Sainte-Anne des Monts. (F. 1863. P. 2,050.)

1900: Sœurs de N.-D. du S.-Rosaire, de Rimouski.

Saint-Georges de Malbaie. (F. 1881. P. 719.)

Endroit que l'on appelle aussi *Chien-Blanc*.

Malbaie vient de *baie des Molues*, traduit en anglais par *Mal-Bay*.

Saint-Joachim. (F. 1916. P. 895.)

Saint-Majorique. (F. 1914. P. 630.)

En souvenir de M. l'abbé Majorique Bolduc, ancien curé de Douglastown.

Sainte-Marie-Madeleine. (F. 1914. P. 730.)

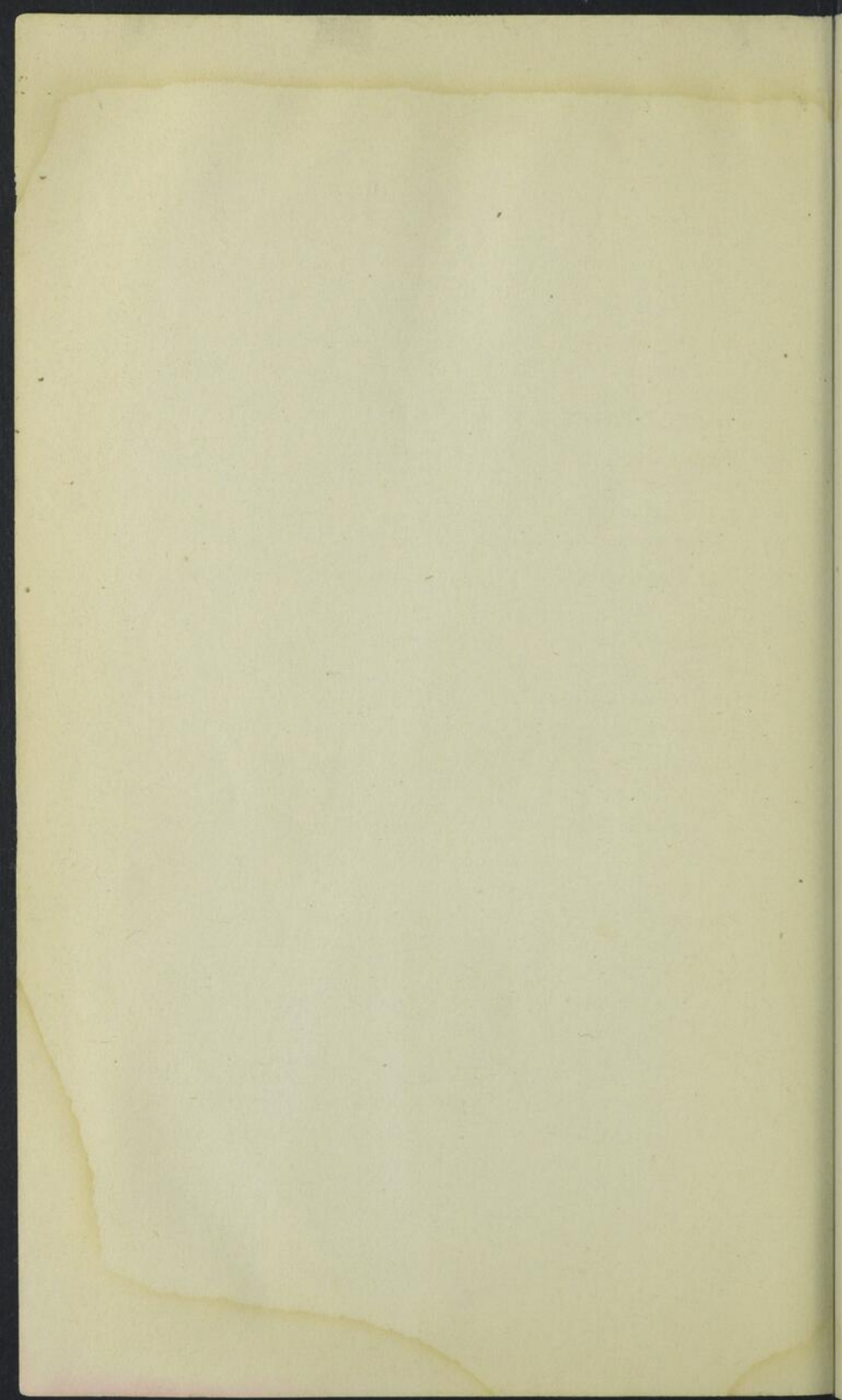
Saint-Maurice (de la Rivière-au-Renard). (F. 1913, P. 894.)

Saint-Pierre de Malbaie. (F. 1860. P. 1,262.)

1906: Sœurs de N.-D. du S.-Rosaire, de Rimouski.

* * *

Au total, le diocèse de Gaspé compte 51,170 catholiques, 45 prêtres séculiers, 7 prêtres réguliers, deux communautés religieuses d'hommes (Capucins et Eudistes), et cinq de femmes.



BIBLIOGRAPHIE

Nicolas Denys.—*Description historique et géographique des côtes de l'Amérique septentrionale*. Paris, 1672.

Père Chrestien Leclercq.—*Nouvelle Relation de la Gaspésie*. Paris, 1691.

Père Charlevoix.—*Histoire et Description générale de la Nouvelle France*. Paris, 1744.

Les Relations des Jésuites, éd. Laverdière. Québec, 1858.

✓ Mgr Plessis.—*Journal de la Mission de 1811-12*. Dans le *Foyer Canadien*, Vol. 3.

Sagard.—*Histoire du Canada*, éd. Tross. Paris, 1865.

Thomas Pye.—*Canadian Scenery: District of Gaspé*. Montréal, 1866.

L'abbé J.-B.-A. Ferland.—*La Gaspésie*. Québec, 1877.

Faucher de Saint-Maurice.—*La Gaspésie*. Montréal, 1884.

J.-C. Langelier.—*Esquisse sur la Gaspésie*. Lévis, 1884.

Mgr J.-C.-K. Laflamme.—*Eléments de géologie*. Québec, 1885.

Eugène Rouillard.—*La Colonisation dans les comtés de Bonaventure et Gaspé*. Québec, 1899.

✓ Mgr Plessis.—*Journal de la Mission de 1815-16*. (Publié par Mgr Têtu.) Québec, 1903.

L'abbé E.-P. Chouinard.—*Histoire de la paroisse de Saint-Joseph de Carleton*. Rimouski, 1906.

O. M. Jouve.—*Le Frère Didace Pelletier*. Québec, 1910.

✓ L.-Z. Joncas.—*La Péninsule gaspésienne*. Matane, 1912.

R. P. Hugolin.—*L'Etablissement des Récollets à l'Île Percée* (1673-1690). Québec, 1912.

J. M. Clarke.—*The Heart of Gaspé*. New York, 1913.

Alfred Pelland.—*La Gaspésie*. Québec, 1914.

Edouard Richard.—*Acadie* (éd. Henri d'Arles). Québec, 1916.

Desrosiers et Bertrand.—*Histoire du Canada*. Montréal, 1919.

Margaret Grant Macwhirter.—*Treasure Trove in Gaspé and the Baie des Chaleurs*. Québec, 1919.

James Geddes.—*Study of an Acadian Dialect spoken on the North Shore of the Baie des Chaleurs*. Halle (Allemagne), 1908.

A. P. Coleman.—*The Gaspé Peninsula*. (Royal Society of Canada, 1921.)

Abbé Arthur Melançon.—*Vie de l'abbé Bourg*. Rimouski, 1921.

Emile Miller.—*Terres et Peuples du Canada*. Montréal, 1922.

Abbé J.-D. Michaud.—*Notes historiques sur la Vallée de la Matapédia*. Val-Brillant, 1922.

Emile Lauvrière.—*La Tragédie d'un Peuple*. Paris, 1922.

Séraphin Marion.—*Relations des Voyageurs français en Nouvelle-France au XVII^e siècle*. Paris, 1923.

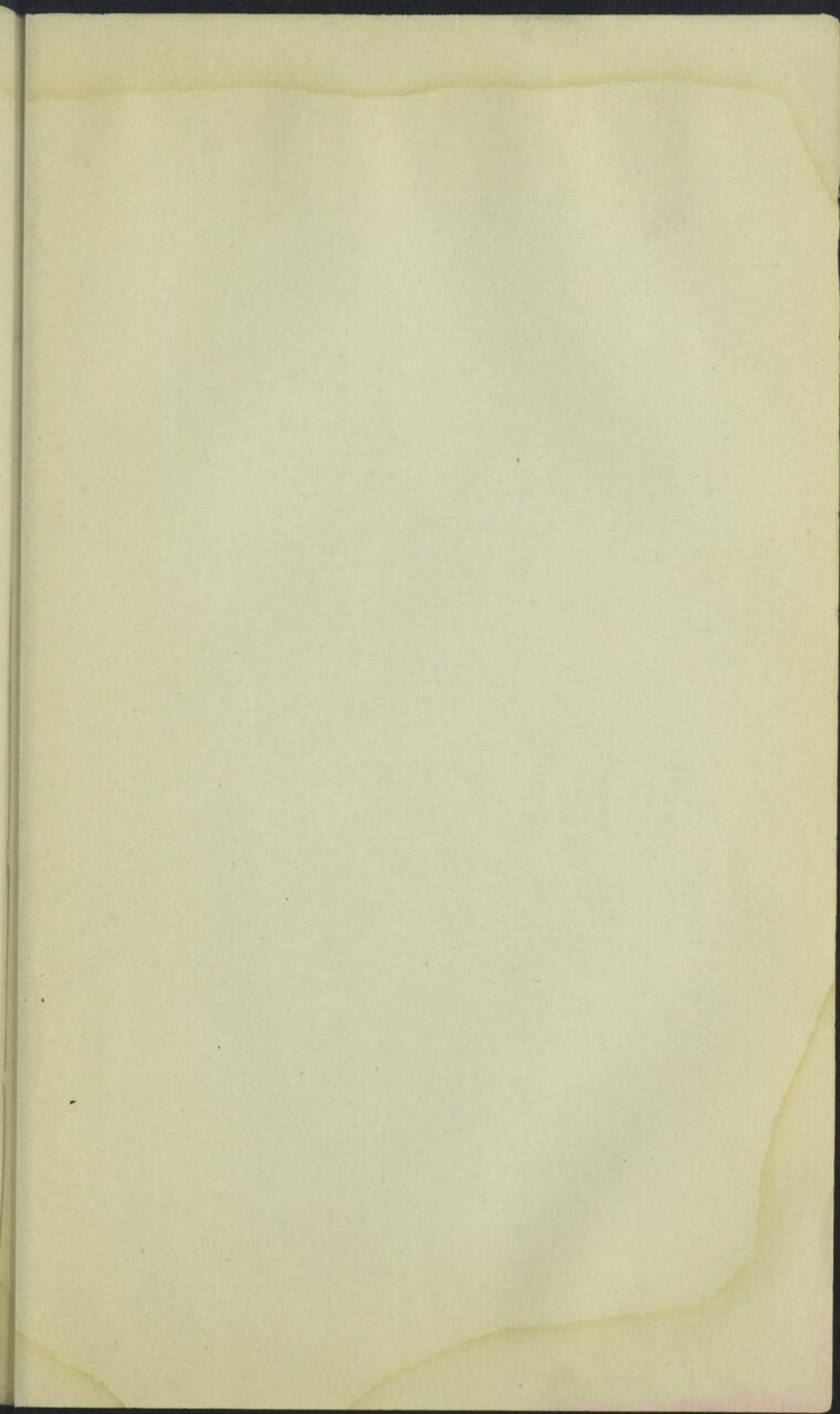
Georges Goyau.—*Les Origines religieuses du Canada*. Paris, 1924.

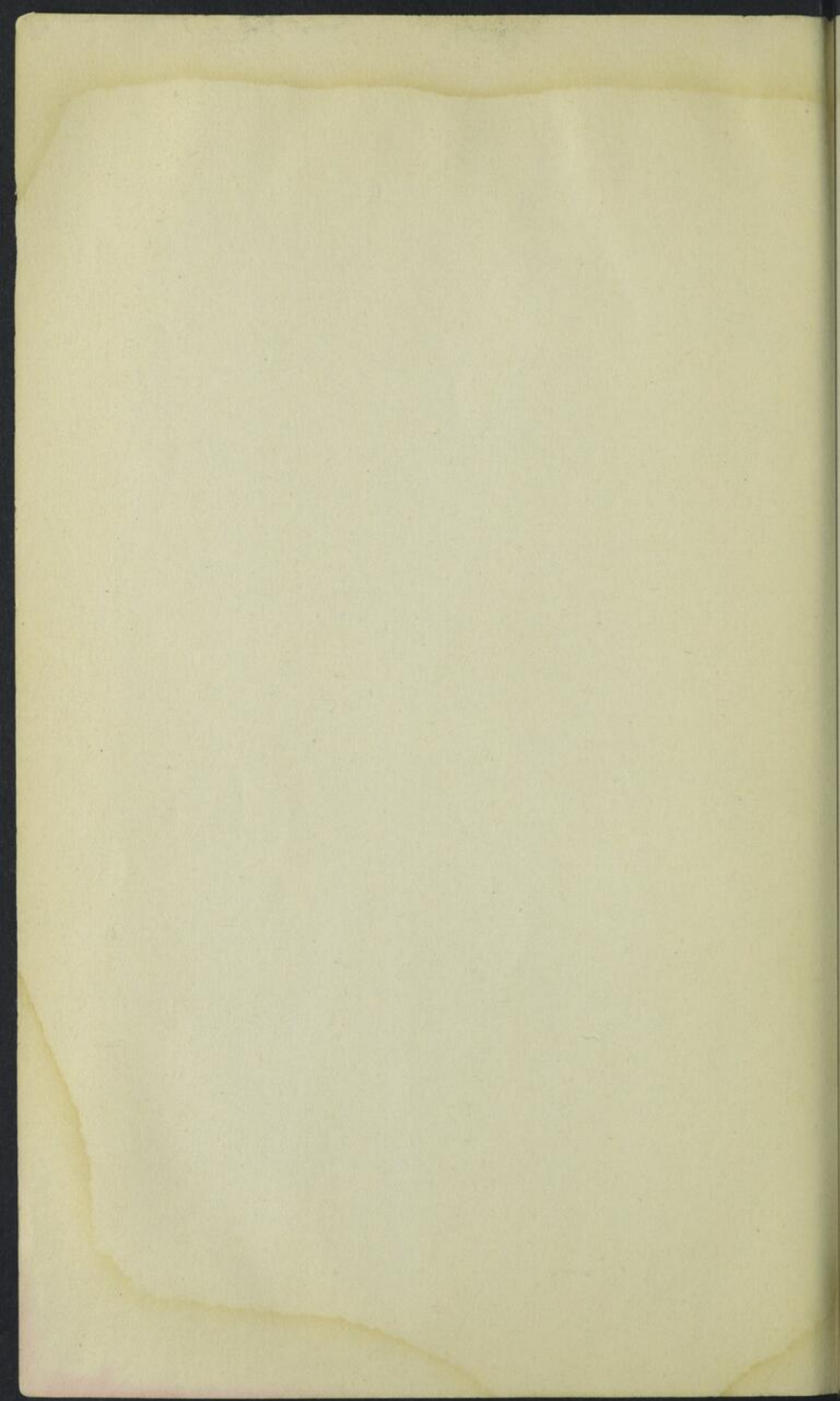
I.—La découverte : Le Malouin Jacques Cartier	57
II.—Le Régime français : De Nicolas Denys à Charles Lawrence (1635-1755) :	
1.—Les commerçants français	68
2.—Les missionnaires français	103
III.—Le Régime anglais. — Les Acadiens en Gaspésie	139
IV.—La pêche en Gaspésie, depuis 1760.—Les Robin	181

TROISIEME PARTIE

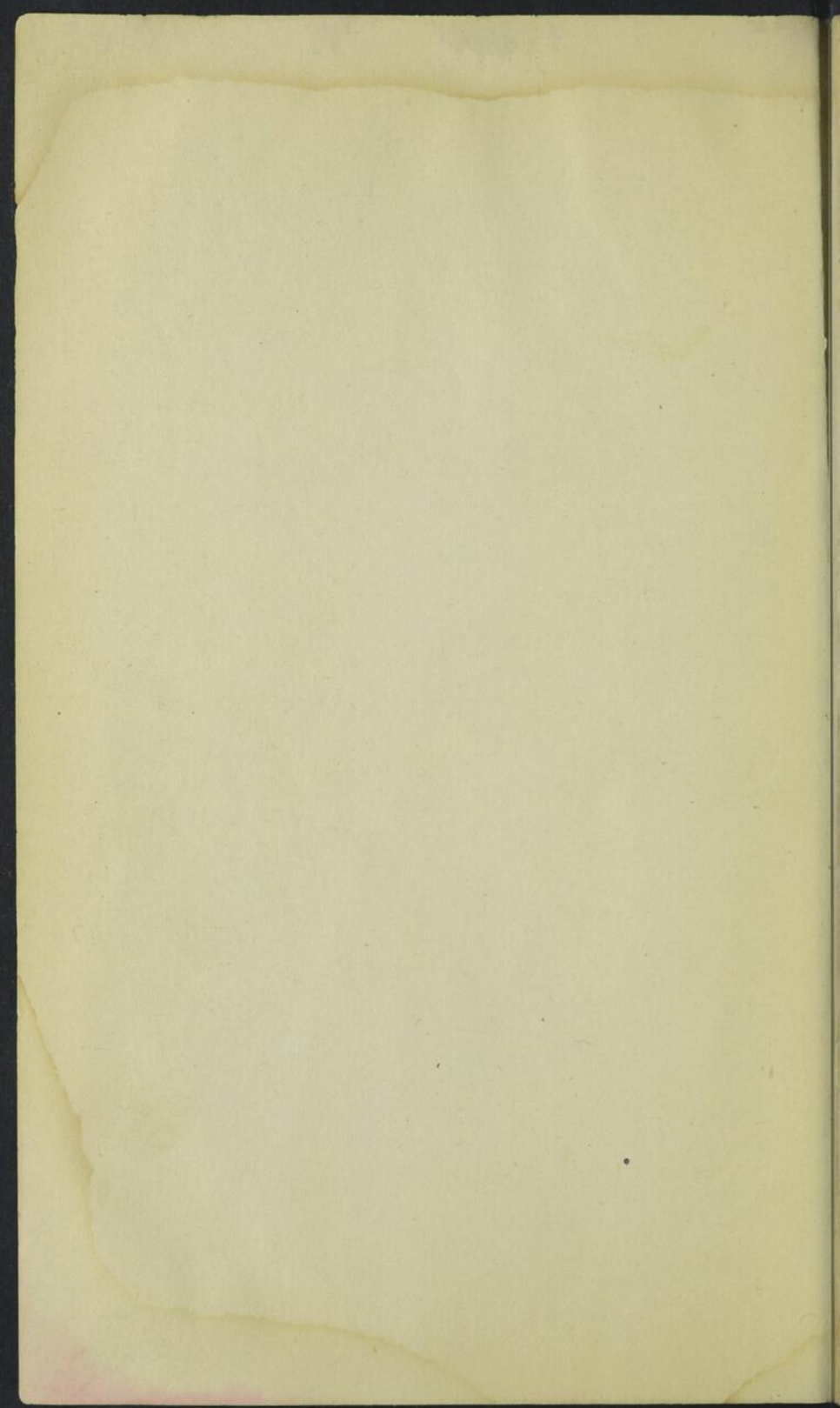
La Gaspésie moderne

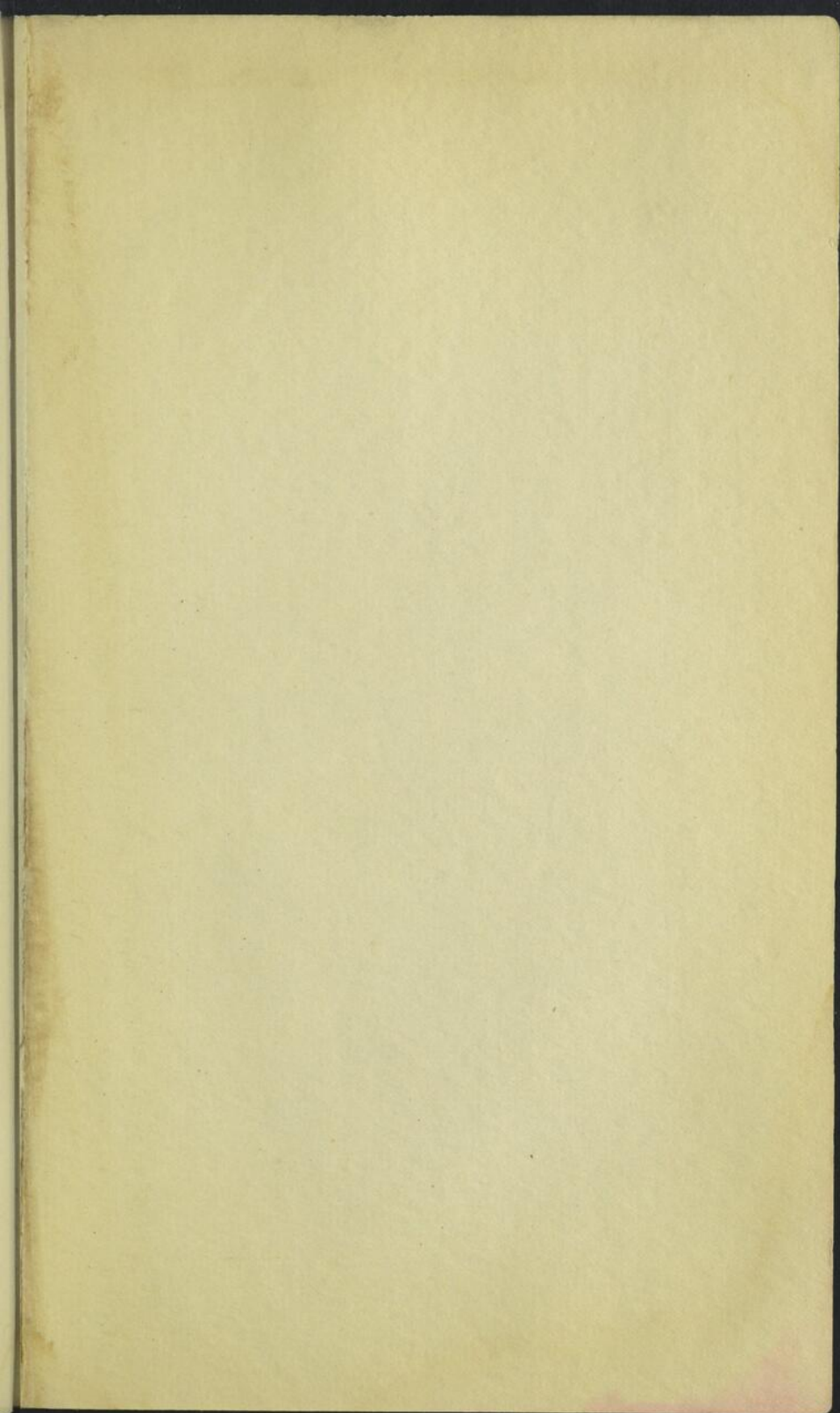
I.—Lente émancipation (1800-1860)	201
II.—L'ère des paroisses (depuis 1860). — La vallée de la Matapédia	231
III.—Le Folklore gaspésien	259
IV.—Les Gaspésiens chez eux	286
Conclusion	309
Appendice	321
Bibliographie	329



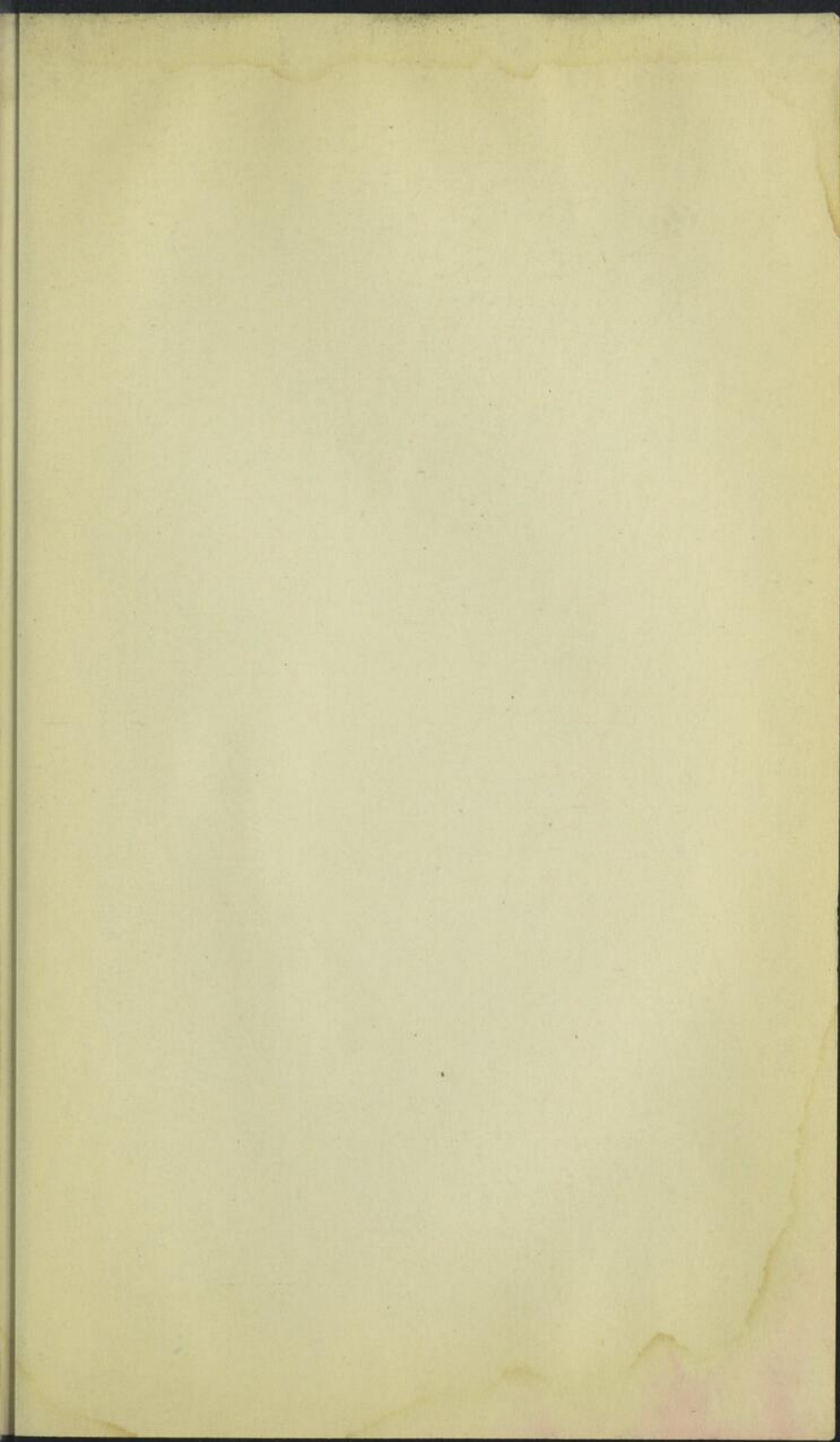


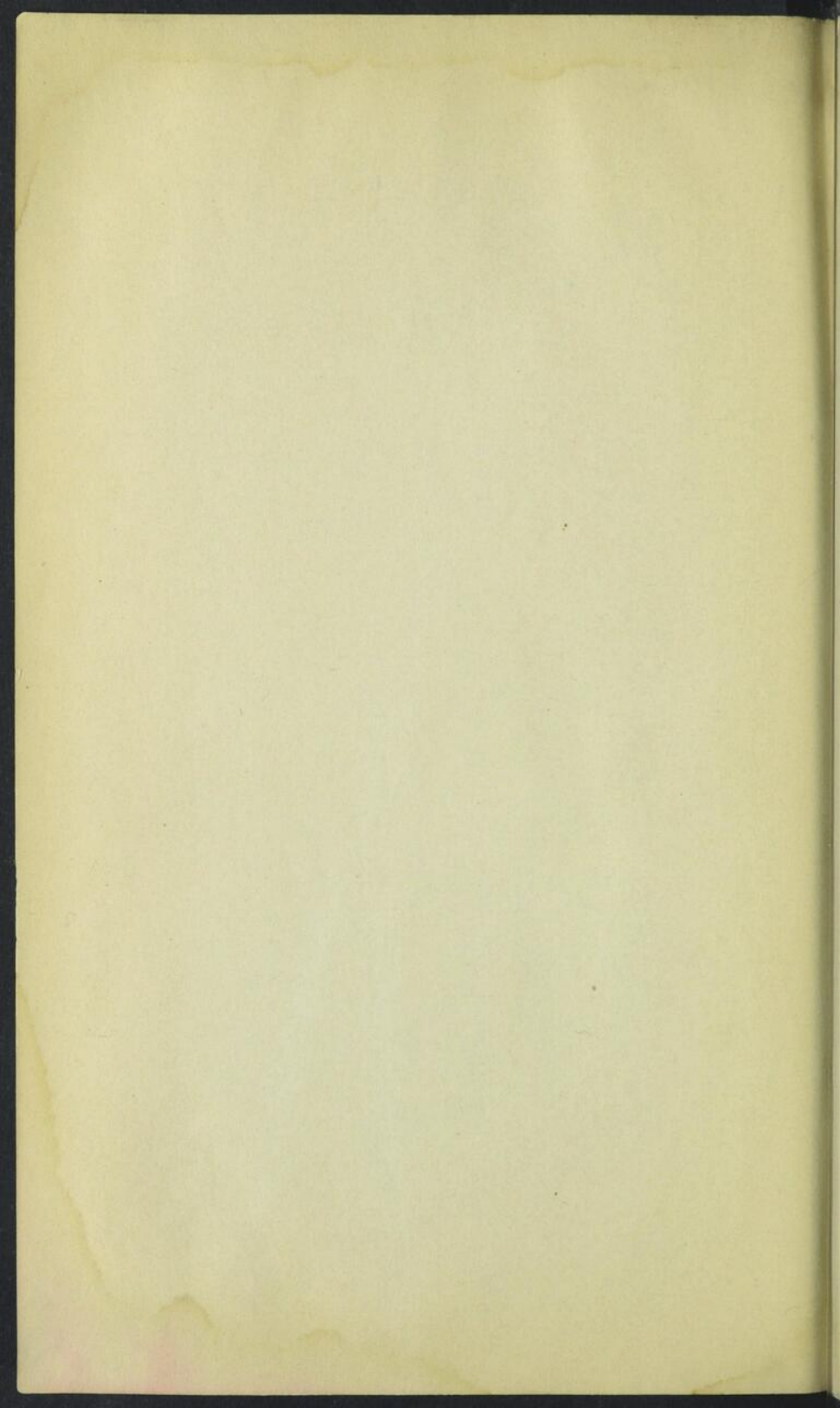
*Cet ouvrage a été achevé d'imprimer par
l'Imprimerie des Sourds-Muets
à Montréal, le 8 mai 1925.*

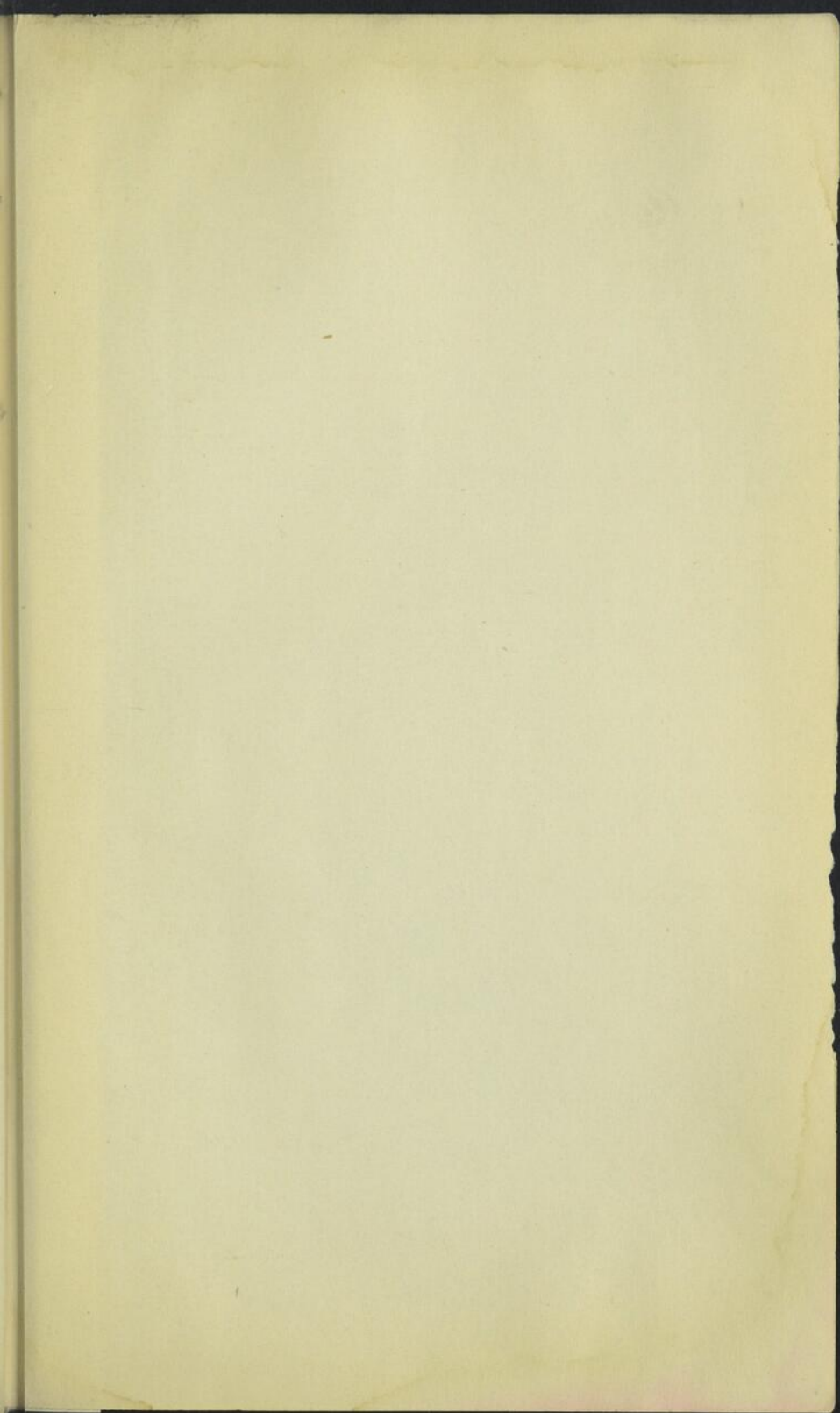


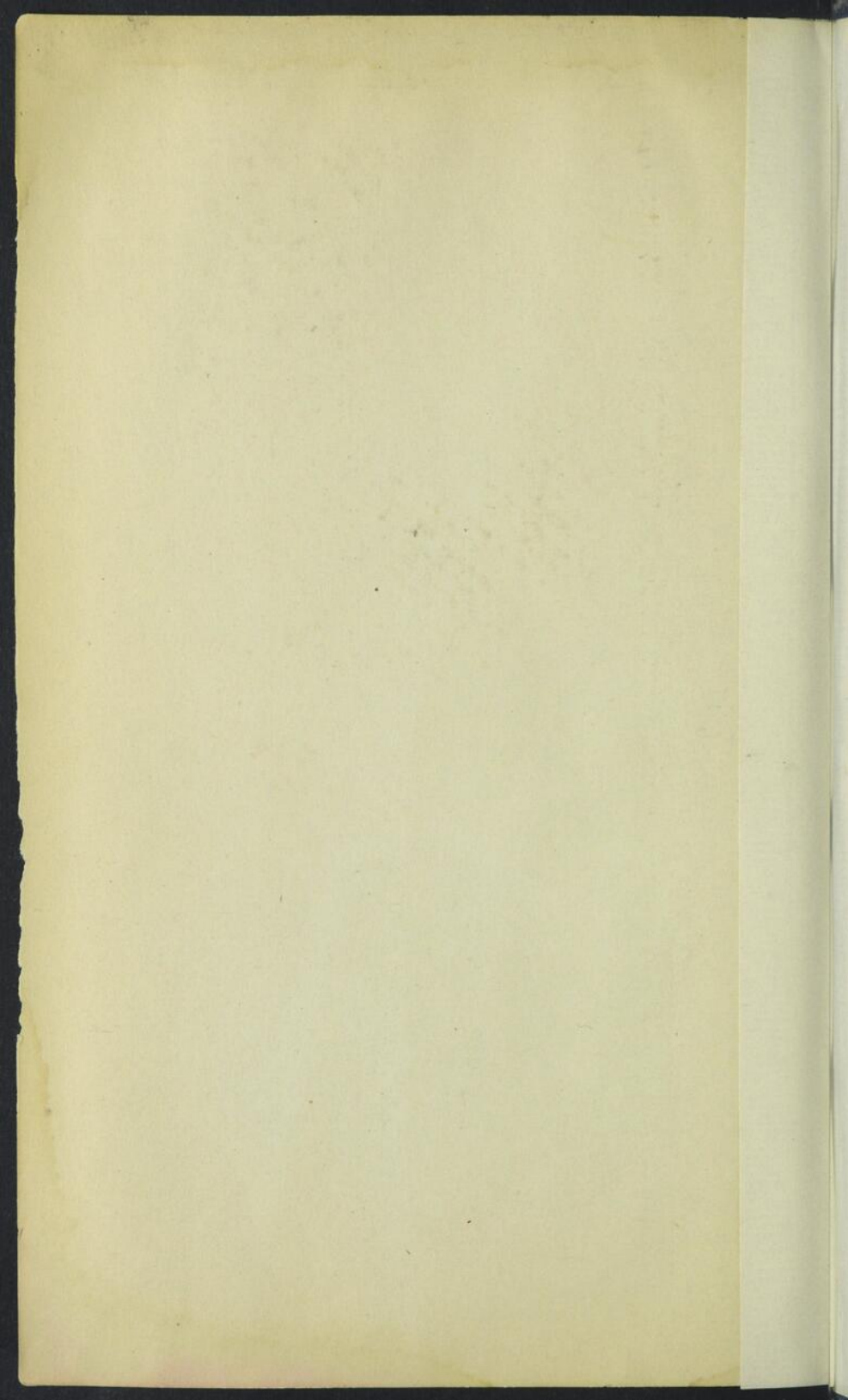


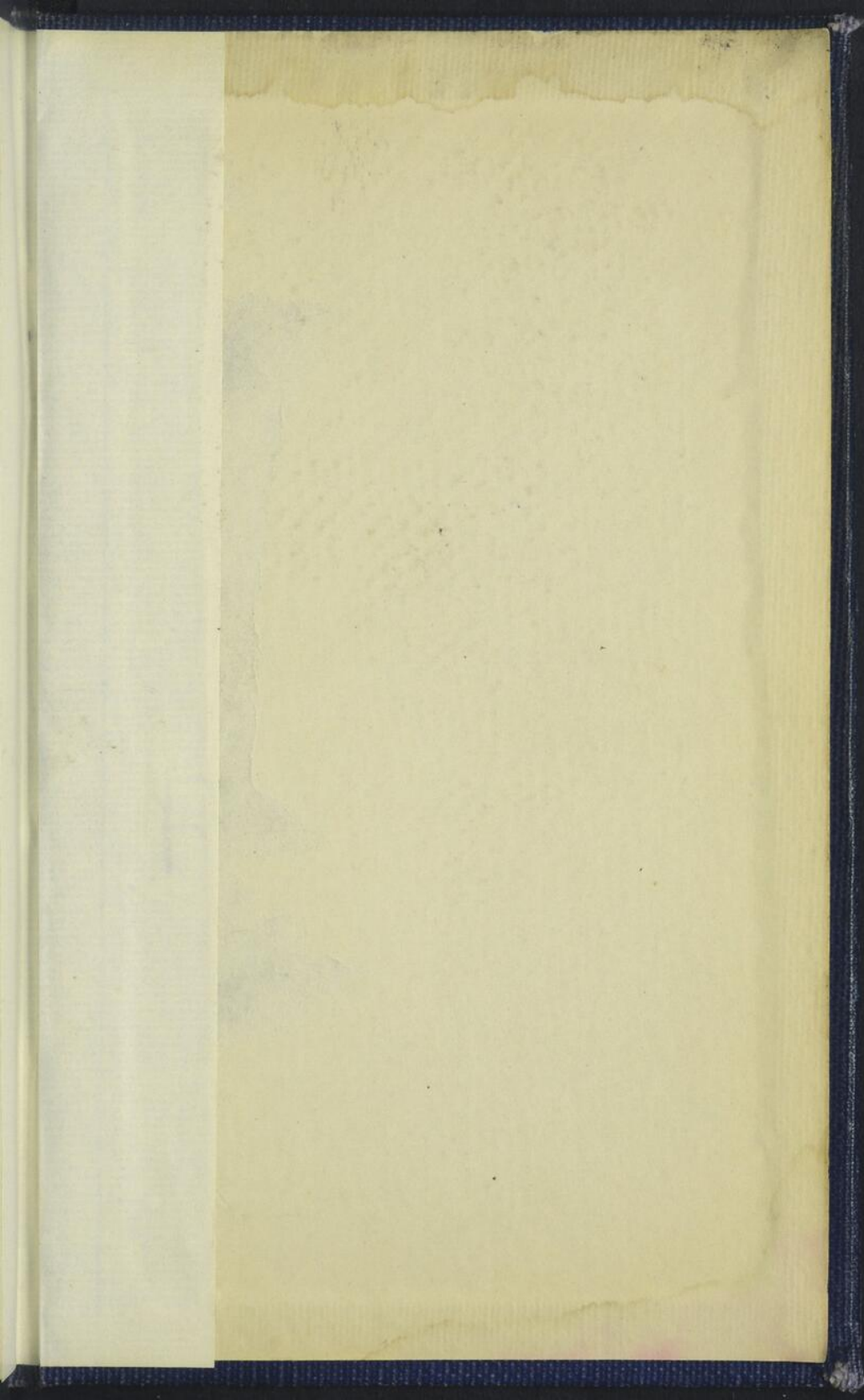












BNQ



000 335 591